





# BIBLIOTHEQUE

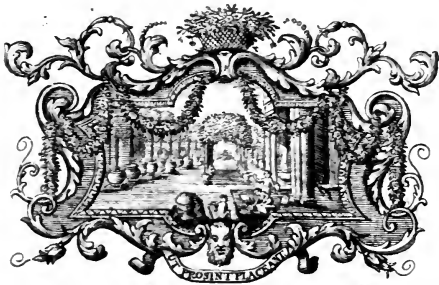
OU  
HISTOIRE

*DES SAVANS DE LA*  
GRANDE-BRETAGNE.

Pour les Mois

M. D C C. X X X V.

P R E M I E R E P A R T I E.



Chez PIERRE DE HONDT.



# T A B L E

## D E S A R T I C L E S.

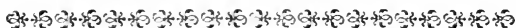
- A R T. I. *Essais & observations de Médecine, revûs & publiez par une Societé d'Edimbourg.* pag. 1
- II. Mr. NICOLAS MANN; *Dissertations Chronologiques sur l'Année de la Naissance de J'esus Christ, & celle de sa Mort.* 2<sup>d</sup>. Extrait. 24
- III. Mr. JAQUES ANDERSON; *Recueil concernant l'Histoire de Marie Reine d'Ecosse en 4. Volumes.* Troisieme Extrait. 42
- IV. Mr. GUILLAUME WHISTON; *Six Dissertations.* I. *Sur l'Authenticité du Temoignage de J'osephe touchant J. Christ, Jean Baptiste & Jaques le Juste.* II. *Où l'on prouve que l'Exemplaire du V. T. dont J'osephe s'est servi étoit celui recueilli par Nebemie.* III. *Réplique à la Défence du Dr. Sykes de sa Dissertation sur l'Eclipse de Phlegon.* IV. *La Chronologie des Livres Sacrez & la vérité des Prédications qui y sont contenues confirmées par les Eclipses, &c.* V. *Remarques sur les Observations du Chev. Newton sur les Phropheties de Daniel &*  
\* 2 *sur*

## TABLE DES ARTICLES.

<i>sur l'Apocalypse. V I. Demonstration de la durée du Ministre de J'esus Christ.</i>	6
V. <i>Memoires Philosophiques , &amp;c. N<sup>o</sup>. 405. pour le mois de Nov. 1728. N<sup>o</sup>. 406. Decemb. 1728. N<sup>o</sup>. 407. Janv. &amp; Fevr. 1729. N<sup>o</sup>. 408. Mars &amp; Avril 1729.</i>	8
VI. <i>Mr. GEORGE SALE, Le KORAN ou l'ALCORAN de MAHOMET traduit en Anglois sur l'Original Arabe , avec des Notes &amp; un Discours préliminaire. Dernier Extrait.</i>	11
VII. <i>Mr. COLLIBER; Ses pensées libres sur l'Ame en 4. Essais. Second Extrait.</i>	12
VIII. <i>Mr. LITTLETON; Ses Lettres d'un Persan écrites d'Angleterre un de ses Amis à Ispahan.</i>	14
IX. <i>Examen d'un Miracle operé dans le V. Siècle en la personne de quelques Chrétiens Orthodoxes , en faveur de la Trinité , &amp;c.</i>	17
X. <i>Mr. GUILL. WHISTON; Dissertation sur l'ordre que Dieu donna à Abraham d'offrir son fils en Sacrifice.</i>	19
XI. <i>L'Homme à la mode , ou les Tuteurs Comedie.</i>	19
XII. <i>Mr. FORRESTER; Le Philosophe poli.</i>	20
XIII. <i>Nouvelles Litteraires.</i>	21
<b>BIBLIO</b>	

BIBLIOTHEQUE  
BRITANNIQUE,  
O U  
HISTOIRE DES OUVRAGES  
DES SAVANS DE LA  
GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS D'AVRIL, MAY ET  
JUN MDCCXXXV.



ARTICLE PREMIER.

Medical Essays and Observations, revised and published by a Society in Edimburg. Volume II.

C'est - à - dire,

*Essays & Observations de Medecine revus  
& publiés par une Societé d'Edimbourg.  
à Edimbourg 1734. Second Volume  
8°. pp. 417. sans la Table des  
Matières.*

CE volume qui a paru dès le commencement de l'année contient trente & six articles. Les trois premiers, suivant le  
Tome V. Part. I. A plan

2 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE ,  
plan de cet Ouvrage , font 1. une table  
Metheorologique. 2. la relation des ma-  
ladies les plus communes à Edimbourg  
l'année précédente. 3. l'extrait des regis-  
tres mortuaires de la même ville. Nous  
allons donner la liste des 33. autres arti-  
cles de ce volume , en ajoutant à chacun  
de ceux dont nous ne faisons pas l'extrait,  
une courte explication , qui fasse connoi-  
tre le but de l'Auteur.

Article IV. Essay sur les remedes to-  
piques penetrans par Mr. J. Armstrong.  
M. D. . . . Dans cette dissertation l'Au-  
teur examine comment les parties des  
remedes appliqués sur la peau sont por-  
tées assés promptement , & en assés gran-  
de quantité dans les arteres , pour en  
resoudre les obstructions & y retablir une  
circulation libre. Il refute le sentiment  
de ceux qui font attirer ces particules par  
les veines absorbantes , ou qui croient  
qu'elles penetrent par les interstices des  
membranes ; Ensuite il fait voir que les ar-  
teres exhalantes sont les seuls canaux pro-  
pres à cette fonction , car tandis que cel-  
les dont elles partent sont obstruées , cel-  
les ci demeurent vuides , & rien n'empe-  
che qu'elles n'attirent les liqueurs qui sont  
à leur portée , comme font tous les vaisseaux  
Capillaires , lorsque rien ne s'y oppose.

Article V. Remarques sur l'usage exte-  
rieur du Tabac & du Senecion , & sur les  
effets de l'huile de Terebentine prise inte-  
rieu-



rieurement par Mr. J. Stedman Chirurgien à Kinrose . . . . . Le Tabac réduit en bouillie en le pilant avec du vinaigre, ou de l'eau de vie, & appliqué sur l'estomach cause des vomiffemens violens, & refout quelques fois des tumeurs très dures des hypocondres; le Seneceon réduit en bouillie sans addition, & appliqué a froid sur le creux de l'estomach, fait aussi vomir, & guérit les fievres intermittentes; on ne doit s'en servir que hors l'accès. L'huile Ætherée de Terebentine prise en trop grande dose peut causer le Diabetes & une hydropisie mortelle; d'autres fois elle donne la Strangurie & des suppressions d'urine très facheuses.

Articie VI. Recherches sur l'histoire naturelle & les effets de plusieurs eaux minerales par Mr. A. Tompson medecin à Montrose. . . Ces observations regardent principalement les eaux d'un village d'Ecosse appelé Aberbrothock & des environs, & leur conformité avec celles de Spa & de Pymont. L'Auteur remarque fort judicieusement que ces eaux, qu'on nomme ordinairement *acidulæ*, ne meritent ce nom en aucune maniere; au contraire l'Alkali s'y fait voir par les effets qu'elles produisent: elles guerissent les maladies qui proviennent de l'acide dominant dans les premieres voyes, & sont dangereuses dans les cas opposés; outre que les Essays qu'on en fait en les melant avec la noix de Ga-

4 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
le, ou avec les fyrops de rofes & de vio-  
lettes, montrent que ces eaux font alka-  
lines.

VII. Effay fur l'analyfe du fang humain par Mr. G. Martine medecin a St. André..... Ni les anciens medecins ni les chimiftes modernes n'ont eu une veritable idée du fang humain. Malpighi & Leeuwenhoek ont decouvert par le moyen des microscopes, que le fang n'est autre chofe qu'un amas de globules, qui nagent dans un liquide transparent; ce dernier a decouvert auffi, que les plus gros de ces globules qui donnent la couleur au fang, font formés de fix autres globules d'un ordre inferieur, & ceux-ci de même, d'où l'on conclut par analogie, qu'il y a la même difference entre toutes les classes des parties folides du fang. Mr. Martine cherche dans cet effay quelle est la grandeur de chaque ordre de ces globules, & dans quelle proportion ils fe trouvent dans le fang d'un homme fain, ce qu'il determine par des recherches, & des calculs très exacts, d'où il conclut que cinquante millions de globules rouges du fang ne pefent pas plus d'un grain: L'on peut juger par là de l'extreme petiteffe des parties qui fervent à la composition de notre machine, puisque celles-ci font les plus grandes qui circulent dans nos vaiffeaux, & infiniment plus grandes que celles des ordres inferieurs.

VIII.

VIII. Lettre de Mr. G. Martine à Mr. Monro Professeur en Anatomie à Edimbourg, où il rend compte du succes d'une experience qui consiste à couper les *nerfs recurrens* d'un animal vivant, & qu'il a poussée plus loin qu'on n'avoit encore fait. Nous en donnerons l'extrait.

IX. Essai sur la nutrition des foetus par Mr. Monro.

X. Suitte de l'essay precedent.

XI. Corollaires pratiques de la dissertation sur la nourriture des Foetus. On verra ci-dessous l'extrait de cette dissertation & des Corollaires.

XII. La substance du cerveau poussée par une toux violente, hors du crane par la cicatrice d'une playe à la tête, d'où l'on avoit emporté une piece fort grande du crane, par Mr. J. Jamieson Chirurgien Kelso. . . . Cet accident qui produisit la mort de la malade fut excusé par l'imprudence qu'elle eut de quitter une calotte de plomb qu'on luy faisoit porter pour couvrir la cicatrice de la playe qu'elle avoit eüe à la tête, qui n'étoit fermée que par les meninges & les teguments.

XIII. Cure d'un ulcere à la Jouë, dans lequel s'ouvroit le conduit salivair superieur par Mr. A. Monro. . . . Cet ulcere ne put être gueri qu'en ouvrant le conduit salivair dans la bouche; & lorsque cette ouverture fut Calleuse, on retira le seton qui la tenoit ouverte, & la salive ayant un

6 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
passage libre dans la bouche, l'ulcere de  
la Joüe se cicatrifa en peu de tems.

XIV. Remarquable extravasion de  
sang après l'operation d'un Hydrocele par  
Mr. J. Jamieson Chirurgien à Kelfo...  
Ce sang étoit contenu entre la Tunique  
Vaginale & l'Albuginée, & s'étendoit pres-  
que aux anneaux des muscles de l'Abdo-  
men; mais on n'en put decouvrir la sour-  
ce: La malade guerit fort vîte & sans re-  
tour de son Hydrocele.

XV. Histoire de l'operation d'un Aneu-  
risme au bras heureusement executée par  
Mr. J. Macgill Chirurgien à Edimbourg...  
Les precautions & l'adresse avec lesquelles  
cette operation fut faite, ont donné lieu  
à plusieurs observations utiles qui avoient  
echapées jusques icy aux Chirurgiens. La  
principale est, que quoyque l'artere ne fut  
en aucune maniere dilatié, le sang qui for-  
moit l'Aneurisme étant retenu par l'Apo-  
neurose tendineuse du muscle à deux têtes,  
cette tumeur avoit toutes les mar-  
ques d'un veritable Aneurisme, sans en  
excepter la pulsation; il auroit été très fa-  
cile de prendre cette Aponeurose pour la  
membrane musculieuse de l'artere, & c'est  
ce qui a dû arriver à la plupart des Chi-  
rurgiens qui n'ont pas operé avec la meme  
circonspection; cette decouverte a donné  
lieu aux deux pieces suivantes.

XVI. Remarques sur les membranes des  
arteres, leurs maladies, & en particulier  
la

la formation de l'Aneurifine par M. A. Monro.

XVII. Reflexions sur l'Aneurifme occasionné par une saignée ; par le meme Auteur.

XVII. Relations d'une fievre & d'une Epilepsie par Mr. A. St. Clair M. D. & Professeur en Medecine dans l'Université d'Edimbourg. . . . Ces deux hiftoires de maladies dont le succès fut fatal, n'ont été publiées que pour l'instruction des jeunes praticiens, & pour leur faire voir combien les symptomes d'une maladie trompent souvent par raport à sa veritable cause.

XIX. Suites extraordinaires d'une fievre intermittente , par M. A Monro.

XX. Hæmorrhagies extraordinaires pendant vingt-neuf ans par M. Patrick Murray Chirurgien à Earlfton. . . . Ces Hæmorrhagies font la fuite d'une chute qui arriva à la malade à l'âge de 15. ans pendant qu'elle avoit ses regles ; ce qu'il y a de furprenant est la quantité prodigieuse de sang que cette femme perd actuellement, & a perdu pendant un si long-tems par le nez, la bouche, les yeux, les oreilles ; le dessous des ongles des pieds & des mains, outre les amples saignées qu'on luy fait frequemment.

XXI. Observations faites à l'ouverture d'un cadavre, par M. J. Pasley Chirurgien à Glasgou. . . . Les principales font I. que

8 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
le cœur étoit fort gros, & le ventricule gauche plus grand que le droit, & ses parois plus minces de la moitié; deux des valvules femilunaires de l'aorte étoient percées chacune d'un trou, où l'on pouvoit aisément faire entrer une grosse sonde. II. plusieurs officinations de la faulx & de la dure mere.

XXII. Ptisie & Hydropisie de poitrine causées par une playe qui fut trop tôt fermée par M. Gilbert Wingh medecin à Kirkleatham en la province d'York.

XXIII Histoire d'un Asthme accompagné de douleurs tres aiguës dans la poitrine & l'épaule, par Mr. Robert Lowi Medecin à Edimbourg... Le malade mourut à l'âge de quatorze ans à la troisième attaque de son mal; il avoit été guéri deux fois par les saignées, & le Mercure doux; mais ces remedes furent inutiles à cette dernière attaque. On trouva par l'ouverture de son corps, qui se fit deux jours après sa mort, que l'estomach étoit fort tendu, & mortifié dans son fond, les poumons étoient adherens de toute parts à la pleure quoiqu'assés sains d'ailleurs; la surface du cœur étoit fortement attachée au pericarde & les ventricules pouvoient contenir chacun quatre onces de liqueurs.

XXIV. Tumeur dans l'Æsophage qui empechoit entierement la deglutition; par M. François Pringle ci-devant President du Col-

College des Medecins d'Edimbourg : cette tumeur causa la mort du patient, tous les remedes ayant été inutiles.

XXV. Difficulté d'avaller, perte d'appetit &c. causées par des tumeurs fchi-reuses dans l'œsophage & l'estomach, par Mr. Taylor Medecin à Edimbourg . . . . On voit icy un detail curieux du cours de cette maladie, & de ce qui parut à l'ouverture du corps.

XXVI. Relation d'un ver extraordinaire par M. J. Paisley Chirurgien à Glasgow . . . . Ce ver étoit d'un pied & demy de long, & d'un pouce & demy de diametre, il étoit beaucoup plus gros d'abord, mais celui qui aida le malade à s'en delivrer, en coupa la queue, & luy donna un ou deux coups de couteau en divers endroits; il sortit par ces ouvertures beaucoup de sang, ce qui avoit diminué de beaucoup le volume du ver, lorsqu'on en tira le dessein; ce ver étoit composé d'anneaux fort larges de couleur de chocolat, sa tête étoit beaucoup plus mince que son corps, & ressembloit au bec d'un Canard, sa bouche étoit triangulaire comme celle d'une sangsue. Le malade en vuida quelque temps après un autre semblable & même plus gros, sans en mourir.

XXVII. Histoire d'une femme que les Hemorrhoides empêchoient d'avoir commerce avec son mary, par Mr. N. Cockburn

10 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
du College des Medecins de Londres, d'Edimbourg, & de la Societé Roiale.

XXVIII. Jaunisse causée par des concretions, par M. Thomas Sympson, Professeur en Medecine dans l'Université de St. André.... La malade fut guerie de sa Jaunisse en voidant par les Selles plusieurs petites pierres de differente grandeur, & figure, mais toutes formées par une bile épaisie. On a plusieurs observations semblables; ce que celle-ci a de particulier est l'exactitude & le choix avec lesquels tout le cours de la maladie est rapporté.

XXIX. Jaunisse & abcès dans le foye, par M. Jacques Dundas du College des Medecins d'Edimbourg .... On trouva trois differens abcès dans le foye, & plusieurs pierres dans la vesicule du fiel, qui étoit remplie d'une matiere noire & corrompue, dont l'épanchement subit dans l'estomach & l'abdomen causa la mort du malade dans le temps qu'on s'y attendoit le moins.

XXX. Vesicule du fiel d'une prodigieuse grandeur, accompagnée d'une hydropisie enkistée, par Mr. Joseph Gibson Chirurgien à Leith ..... Une chute violente fut la cause de ces accidens qui se terminerent par la mort du malade, qui étoit un enfant d'onze ans; elle arriva deux jours après qu'on luy eut fait l'operation de la paracentese: la vesicule du fiel qui  
con-



contenoit 8 livres de liqueurs étoit remplie d'une bile épaisse qui avoit formé plusieurs envelopes concentriques : le conduit cholidoque étoit bouché par plusieurs pierres fongeuſes ; cependant le malade n'avoit eu aucune apparence de jaunisse.

XXXI. Suppreſſion extraordinaire d'urine avec un Rein extrêmement groſſi , par M. George Balderſton, Chirurgien Apoticaire à Edimbourg . . . . . L'ouverture du corps fit voir le Rein droit d'un volume beaucoup plus grand que le naturel, & ſes vaiſſeaux groſſis à proportion ; le baſſin étoit occupé par une groſſe pierre, & un grand nombre de très petites ; le Rein gauche étoit ſi petit, qu'on eut bien de la peine à le trouver. Il n'y avoit pas une goutte d'eau dans la veſſie.

XXXII. Suppreſſion d'urine cauſée par la paralie de la Veſſie par Mr. T. Pringle. Les remedes furent adminiſtrés ſi à propos que le malade qui étoit un homme de ſoixante & treize ans , fut parfaitement retabli en moins de trois ſemaines.

XXXIII. Decouvertes en medecine, & livres publiés pendant l'année 1731. dont on n'avoit point parlé dans le premier volume de ce recueil. Nous ne diſons rien de cet article, qui eſt tiré pour les decouvertes de livres imprimés, & pour les livres nouveaux : On peut les connoitre d'ailleurs. L'article ſuivant roule ſur les decouvertes de l'an 1733.

Le XXXV. donne le catalogue des Livres de Medecine qui ont paru depuis le commencement de 1732. enfin le XXXVI. est rempli de Nouvelles Litteraires qui regardent la Medecine. Nous allons donner à present les extraits que nous avons promis.

La premiere piece dont nous devons rendre compte est la lettre du Docteur Martine à Mr. Monro, qui fait le VIII. Article de ce recueil. Elle roule sur une experience curieuse faite par Galien, pour prouver d'une maniere incontestable, qu'en coupant les nerfs qui viennent de la moëlle de l'épine à une partie, on detruit sur le champ tout le mouvement de cette partie là, ce qui n'arrive pas, lorsqu'on lie seulement les arteres, comme le pretendoient ses adversaires. L'experience consiste à lier les nerfs qui montent de chaque côté de la Trachée artere & se distribuent à tous les organes de la voix. L'animal sur lequel se fait l'experience devient dans l'instant parfaitement muet, & ne perd que la moitié de sa voix, si l'on ne lie les nerfs que d'un côté. Cette experience a été contestée par plusieurs modernes, quoique Vesale, d'ailleurs peu favorable à Galien comme on sçait, l'ait confirmée. Mr. Martine l'a repetée pour s'éclaircir sur un passage de l'Anatomie de Mr. Monro, où il dit qu'il est probable que la voix ne se perdrait pas entierement, quand même on couperoit les deux nerfs recurrens, tandis que

que les branches superieures pourroient en fournir d'autres au Larynx. Il est vray que Galien a enseigné qu'il y avoit de chaque côté une inosculation de l'extremité du nerf recurrent avec une des branches superieures de la huitieme paire. Eustachius l'a ainsi representé dans ses figures: Willis & les modernes disent la même chose ; cependant notre auteur n'a pu trouver par la dissection, qu'il se distribue regulierement dans les muscles du Larynx aucun nerf qui vint d'ailleurs, que des recurrents. Ainsi la voix doit entierement se perdre dans le cas supposé, quelque libres que soient les branches superieures de la paire vague. Mais pour lever la dessus tous les doutes, l'auteur en repetant cette experience a voulu la pousser plus loin qu'aucun des anciens, ou des modernes ; il a conservé l'animal en vie quelques semaines après l'operation, pour voir si la voix ne luy reviendroit point. Il choisit pour cet effet un cochon de lait ; il observa d'abord, qu'en coupant le nerf d'un côté la voix devint seulement plus foible ; mais si tot que l'autre nerf fut coupé pareillement, elle se perdit entierement, quoyque par le bruit de la respiration, & le mouvement de la poitrine, il fut aisé d'appercevoir les efforts que l'animal faisoit, pour former ses cris ordinaires : il continua de têter, & paroissoit se porter assés bien pendant quelques jours,

mais

mais il ne recouvra point la voix; il languit ensuite quelque tems, & mourut sept semaines après l'opération: En examinant le Larynx, il ne parut pas fort changé, les orifices des ventricules paroiffoient un peu relâchés, & la membrane de la glotte un peu inflammée de chaque côté.

Mr. Gibson ayant avancé dans sa dissertation (a) sur la nutrition du Fœtus dans la matrice, que le fœtus recevoit sa nourriture par la bouche & par le nombril, Mr. Monro entreprend de refuter cette opinion: l'ordre & la clarté avec lesquels il traite cette matiere, les faits intéressants avec lesquels elle est liée, tout cela nous a déterminé à donner un extrait étendu de cet essai de Mr. Monro qui fait le neuvième article de ce recueil.

Notre Auteur établit d'abord qu'il n'y a que trois sentimens sur la maniere dont le fœtus se nourrit; Car ou sa nourriture passe de l'amnios dans la bouche & de là dans les organes de la digestion, ou elle est portée dans son sang par les vaisseaux ombilicaux, où il la reçoit par l'une & l'autre voye. M. Monro se propose de refuter la 1. & la 3. opinion, & par là d'obliger ses adversaires à embrasser la sienne, qui est la seconde. Pour executer ce

dessein

(a) Art. XIII. du Premier vol. de ce Recueil.

dessein il croit qu'il suffit de résoudre les trois problèmes suivants.

1. Jusqu'où la bouche, ou les vaisseaux ombilicaux sont ils nécessaires pour la nutrition du fœtus?

2. La liqueur de l'Amnios est elle un aliment propre pour le fœtus?

3. Cette liqueur entre-t-elle dans l'estomach du fœtus? Avant d'entreprendre la solution de chacun de ces problèmes en particulier, l'Auteur croit qu'il est nécessaire de poser quelques faits préliminaires bien assurés, dont il fera usage lors qu'il traitera chaque question. Comme ces faits sont connus, & avoués des plus habiles Anatomistes, nous ne nous y arrêterons pas, nous pourrons y revenir dans la suite, lorsqu'il sera nécessaire pour éclaircir les raisonnemens de l'Auteur; nous passons à la solution du premier problème.

Tous les Auteurs ont reconnu, qu'on a vû des fœtus sans bouche; mais la plupart de ces monstres avoient quelque ouverture qui communiquoit avec leur estomach, d'où l'on conclut la nécessité de ce passage pour la nourriture du fœtus. M. Monro cite plusieurs exemples incontestables de fœtus absolument dépourvus de bouche, ou d'ouverture qui put en tenir lieu; ce qui montre que la bouche n'est pas nécessaire pour la nutrition du fœtus. Mais ceux qui soutiennent que le fœtus reçoit sa nourriture par la bouche & les vaisseaux ombi-

16 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
ombilicaux, croient que cette observation ne détruit point leur sentiment ; ils touchent de prouver que le fœtus peut se nourrir, quoique les vaisseaux ombilicaux ne luy fournissent rien, de meme que lors qu'il n'a ni bouche ni ouverture qui en tiennent lieu, & que puisque dans l'état naturel, le fœtus se nourrit par l'une & l'autre de ces voyes, lorsque l'une vient à manquer, l'autre fait la fonction de toutes les deux, comme il arrive souvent en d'autres occasions.

Pour refuter ce raisonnement specieux notre Auteur examine les faits qu'on rapporte pour le soutenir. On dit en premier lieu qu'il n'y a nulle adhésion entre les secondines & la matrice de plusieurs animaux vivipares pendant un long-tems depuis la conception, il faut bien que pendant ce tems là le fœtus se nourisse par la bouche, puisqu'il ne reçoit rien de la mere. Cette objection ne prouve rien que dans la supposition que les vaisseaux de la matrice repondent exactement à ceux des secondines, sans quoy le fœtus ne peut rien recevoir de sa mere ; mais comme l'Auteur a prouvé le contraire dans les faits preliminaires, & qu'il suffit selon lui, que les liqueurs de la mere soient appliquées aux vaisseaux absorbans des secondines, il est indifferent pour le point en question que ces vaisseaux attirent ces liqueurs dans la cavité de la matrice, ou qu'ils les ail-  
lent

lent prendre dans les cellules où elles sont épanchées.

On objecte en second lieu qu'on a observé des fœtus, dont le cordon ombilical étoit noué : Notre Auteur en convient, mais il pretend que ce noeud n'empêchoit pas le cours des liqueurs, quoyqu'il put le retarder. En troisième lieu on a vû naître quelques fois des enfans en très bon état, dont le cordon étoit entierement separé du nombril, & dont le nombril étoit parfaitement cicatrisé. M. Monro fait voir que cette separation n'a pu preceder la naissance que de très peu de jours, car autrement l'arriere faix, n'auroit point paru dans son état naturel, on sçait assés par les observations constantes de tous les praticiens, en combien peu de temps les secondines se changent & se corrompent, après qu'elles n'ont plus de communication avec le fœtus : pour ce qui est de la cicatrice du nombril, elle se forme souvent en deux jours dans les enfans, & notre auteur croit que la liqueur de l'amnios aide beaucoup à la hâter ; ainsi l'on ne doit pas craindre que pendant un si court espace le fœtus mourut faute d'alimens, puisqu'il ne prend presque que des purgatifs les deux ou trois premiers jours après sa naissance.

On soutient la necessité de reconnoitre que le fœtus se nourit par la bouche en alleguant des exemples de fœtus depourvûs absolument de cordons ombilicaux ; on ne

18 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
cite que deux de ces exemples, & Mr. Monro fait voir le peu de fond qu'on y peut faire; l'inexactitude & les contradictions même qu'il y fait appercevoir leur ôtent tout leur credit. Ainsi puisque l'on peut produire plusieurs cas d'une certitude incontestable, où le fœtus n'a pu recevoir sa nourriture que par les vaisseaux ombilicaux, & que d'un autre côté on ne peut alleguer aucun exemple de fœtus qui ait été nourri par ailleurs que par ces vaisseaux, notre Auteur resout le premier probleme en affirmant que les vaisseaux ombilicaux sont absolument nécessaires pour la nutrition du fœtus, & que la bouche ne l'est pas.

Le second probleme que notre Auteur s'est proposé est plus facile à resoudre: il s'agit de sçavoir si la liqueur de l'amnios est propre à nourrir le fœtus? Si l'on s'en rapporte entièrement à l'idée, qu'on donne d'ordinaire de cette liqueur, elle paroît peu convenable à cet usage; on dit qu'elle est d'abord douce & mucelagineuse, ensuite elle devient plus claire, & en même tems plus acree, & plus urineuse; c'est le contraire de ce qui devoit arriver, si cette liqueur étoit destinée à servir de nourriture au fœtus; le lait par exemple pour s'accommoder aux besoins de l'enfant, est d'abord aqueux, & purgatif, & acquiert plus de consistance dans la suite, & devient une nourriture plus forte, & pour ainsi dire plus solide.



solide. Il est vray qu'on observe dans les brutes que la liqueur de l'amnios s'épaissit à mesure que le fœtus croit, & que dans les vaches elle est aussi épaisse qu'une forte gelée vers le tems où elles doivent mettre bas, mais cela même ne prouve-t-il pas que cette liqueur, n'est pas propre à nourrir le fœtus, puisqu'elle est si différente du lait qu'il trouve en naissant, & qui est si bien proportionné à la délicatesse de ses organes? Outre que souvent on a trouvé cette liqueur toute corrompue, & capable d'empoisonner bientôt le fœtus, pour peu qu'il s'en fut nourri. Appuié sur tous ces faits Mr. Manro decide la question en niant que la liqueur de l'amnios soit propre à servir de nourriture au fœtus.

Enfin pour mettre son sentiment à l'abri de toute objection, il prouve que la liqueur de l'amnios ne peut passer dans l'estomach du fœtus, & resout ainsi le troisième problème: voions sur quelles conjectures, & sur quels faits, il fonde cette conclusion.

Est-il probable, qu'une liqueur qui doit servir de nourriture au fœtus, passe premièrement dans les vaisseaux du fœtus même, y circule, & en soit separée & rentre dans le fœtus en qualité d'alimens? ce qui seroit le cas dans le sisteme des adversaires de Mr. Monro.

Mais sans s'arreter à l'origine de cette liqueur, pour se persuader quelle entre dans

20 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
l'estomach du fœtus, ne suffit-il pas de la conformité qui se trouve entre elle & celle qui est dans l'estomach du fœtus ? l'Auteur nie cette ressemblance prétendue, & quoiqu'il n'ait pas observé la chose sur un assés grand nombre de fœtus humains pour être en état de rendre compte de ces deux liqueurs dans tous les tems, il détruit la prétention de ses adversaires, par ce qu'ils disent eux mêmes de ces liqueurs ; ensuite il rapporte ce qu'il a observé dans les vaches sur ce sujet, d'où il conclut que ce qui se trouve dans l'estomach & les intestins du fœtus, ne peut être pris pour les restes de la liqueur de l'amnios. On verra dans la suite qu'elle est l'origine de cette mucosité de l'estomach.

Il explique en second lieu d'où vient que la liqueur de l'amnios est en moindre quantité vers le temps de la naissance, sans avoir besoin de supposer que le fœtus l'ait consumée pour sa nourriture. Il n'est pas vray qu'elle soit alors entièrement consumée comme quelques uns l'ont prétendu ; l'expérience journaliere nous apprend qu'il en reste beaucoup, tantot plus tantot moins ; mais en admettant la supposition, ne peut-on pas croire que tandis que le fœtus est foible, les arteres de l'amnios fournissent cette liqueur plus abondamment & plus viste que les veines absorbantes ne peuvent la reprendre, au lieu que lorsque les vaisseaux du fœtus se fortifient, les veines attirent cette

te

te liqueur avec plus de force, & ainsi elle doit diminuer en quantité. Cette liqueur est destinée à conserver le fœtus, & ses membranes dans un état de souplesse & de ductilité nécessaires pour son accroissement, & à le défendre des injures extérieures, tandis que ses parties encore molles sont moins capables d'y résister : elle doit donc diminuer à proportion que le fœtus se fortifie, & qu'il approche de sa naissance, & quant à l'épaississement de cette liqueur, il arrive la même chose à toutes celles qui séjournent dans les membranes fournies de vaisseaux absorbans, telles que les hydro-piques enkistées, & les hydatides qui se changent en steatomes.

On objecte en troisième lieu qu'il paroît bien que le fœtus étoit accoutumé à prendre des aliments par la bouche, pendant qu'il étoit renfermé dans la matrice, puisqu'il n'est pas plutôt né qu'il sçait tetter. Cette objection paroît très frivole à notre auteur : il dit que cela se fait par cet instinct dont on trouve tant d'exemples admirables dans tous les animaux, & qui leur est donné pour leur conservation par l'Auteur de la nature : il auroit pu ajouter, qu'il n'est pas plus surprenant qu'un animal nouveau né tette, qu'il est admirable qu'il sçache exercer dans la matrice une action aussi composée que la déglutition, comme le prétendent les adversaires de Mr. Monro.

Quoyque la liqueur de l'amnios soit continuellement appliquée à l'orifice du canal qui conduit dans l'estomach, il ne s'ensuit pas qu'elle y doive penetrer; elle trouve des obstacles qui l'arretent en chemin; car quand même les levres du fœtus ne seroient pas constamment fermées, la contraction naturelle des muscles de la machoire inferieure suffit pour la retenir appliquée à la superieure, & la langue par consequent collée au palais; & le Pharynx est toujours fermé dans les animaux hors le moment de la deglutition, qui ne se fait que par un mouvement convulsif, & volontaire; l'Auteur a observé cette disposition dans plusieurs fœtus, & de plus il a remarqué que la cloison du palais, bouche entierement les narines, en sorte que rien ne peut passer dans l'estomach, ni par la bouche, ni par le nez. L'Auteur explique ensuite comment la langue est appliquée au palais, & retenuë dans cette situation. La liqueur de l'amnios ne peut donc entrer dans l'estomach, à moins qu'elle n'y soit poussée avec une force capable de vaincre tous ces obstacles, ou que le fœtus ne l'avale volontairement. Le premier de ces moyens seroit sujet à bien des inconveniens, & quant au second, c'est aux adversaires de notre auteur à en prouver la verité. Il suffit au reste pour tenir l'estomach, & les intestins ouverts, que les vaisseaux sanguins portent du sang aux glandes qui fournissent cette hu-

humeur visqueuse qui humecte la cavité des intestins, elle s'y amasse pendant tout le temps que le fœtus demeure dans la matrice, elle s'y épaisit, & s'y change en partie en une glaire qui a été prise pour le restes de l'humeur, dont on supposoit que le fœtus se nourrissoit par la bouche, & c'est principalement ce qui a jetté les adversaires de Mr. Monro dans cette erreur. Ainsi notre Auteur se croit bien fondé à conclure que la liqueur de l'amnios n'entre point dans l'estomach du fœtus.

Le dixième article est une suite de la dissertation precedente. L'Auteur y examine si la manière dont les fœtus des animaux vivipares & ceux des plantes se nourrissent, confirme le sentiment qu'il a établi par rapport à ceux des animaux vivipares : pour mettre ses sentimens dans un plus grand jour, Mr. Monro donne une courte, mais exacte description de toutes les parties d'un œuf de poule, & des changemens qui leur arrivent par l'incubation.

Ensuite il fait voir que le fœtus des animaux Ovipares ne peut recevoir sa nourriture que par les vaisseaux ombilicaux ; quelque curieuses que soient ces deux dissertations de Mr. Monro, comme elles ne contiennent que des preuves analogiques de son sentiment, nous ne nous y arrêtons pas.

Nous devrions à present rendre compte des corollaires pratiques qui font la matie-

24 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
re de l'onzième Article de ce Recueil ;  
mais puisque la crainte de tomber dans  
une longueur excessive, ne nous a pas per-  
mis de suivre l'Auteur dans l'exposition de  
la structure des parties, avec laquelle ces co-  
rollaires pratiques sont nécessairement liés,  
nous sommes obligés de les passer aussi,  
d'autant plus volontiers qu'ils ne contien-  
nent rien, que tous les bons praticiens  
n'admettent & ne suivent.

## A R T I C L E II.

The true years of the Birth and of the  
death of Christ, Two Chronological  
Dissertations. C'est-à-dire, *Disserta-  
tions Chronologiques sur l'Année de la  
Naissance de Jesus Christ, & celle de  
sa Mort.* 2. Extrait.

**N**OUS avons déjà donné l'extrait de la  
premiere dissertation. La seconde  
a pour sujet la recherche de *la véritable  
Année de la mort de Jesus Christ.* Sur quoi  
Mr. Mann n'a rien trouvé de satisfaisant  
chez les Anciens. Les sentimens des Au-  
teurs Chrétiens sont si partagez, que leur  
autorité laisse la chose entierement indéci-  
se. Les Paiens (a) se sont contentez de dire  
d'une maniere vague, que Jesus-Christ avoit  
été

(a) Tacit. Annal Lib. 15. c. 44.

été mis à mort sous le Gouvernement de Pilate. Il faut donc se borner, dans cette Recherche, à ce qu'on peut recueillir de l'Écriture sainte. C'est ce que l'Auteur se propose de faire dans les *considerations* suivantes.

La *premiere*, que selon l'oracle de Daniel (a) le Messie devoit être retranché après *sept semaines, & soixante deux semaines*; En tout *soixante neuf*: faisant 483 Ans, qu'il faut compter depuis le premier orare qui fut donné pour rebatir Jerusalem.

La *seconde*, que Jesus Christ souffrit la mort, dans l'an 15 ou 16 de Tibere, & sous le Gouvernement de Pilate, Anne & Caïphe étant Pontifes &c. comme on le voit dans St. Luc.

La *troisième*, que Jesus Christ étoit âgé d'environ *Trente Ans*, lorsqu'il fut batité, & que selon les trois premiers Evangelistes, il n'y a eu qu'une Pâque durant son Ministère public, quoique St. Jean paroisse en compter deux; C'est-à-dire qu'il ne s'écoula qu'une année, ou quelque peu au delà, depuis le Batême de Jesus Christ, jusqu'à sa Mort, où par conséquent il n'avoit pas encore trente deux ans accomplis.

La *quatrième*, que sa Crucifixion se rencontra dans l'an 46 de la construction du Temple, par Herode, commencée la 18  
année

(a) Chap. IX. v. 26. &c.

26 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
année de son regne; c'est-à-dire l'an 734.  
de la Fondation de Rome, & 4694 de la  
Periode Julienne.

La *cinquieme*, que Jesus Christ souffrit un  
Vendredi, jour de Pâque. De tout cela,  
selon Mr. Mann, il faut conclure, que la  
Mort de Jesus Christ arriva le 22 de Mars,  
de l'an 4739. de la Periode Julienne, 779  
de Rome, & 26 de l'Ere Chretienne.

I. Il seroit difficile d'exposer en detail  
tout ce que l'Auteur dit sur les *Septante se-*  
*maines* de Daniel. Nous remarquerons  
seulement en general, qu'il s'agit là, selon  
lui, d'années Chaldaïques: Il rejette par  
consequent les anciennes années *Lunaires*  
de 360 jours: Et après avoir posé, que  
les années des Chaldéens étoient telles que  
les années Juliennes, il pretend le prouver  
par celles des Egyptiens & des Juifs; ces  
deux peuples aiant pris des Chaldéens la  
Mesure de leur Année. On voit par *Dio-*  
*dore de Sicile* (a) & par *Strabon* (b) que les  
principaux Prêtres à Thebes & à Heliopo-  
le, avoient l'année *Solaire* de 365 jours &  
6 heures. Deplus, c'est des Egyptiens,  
selon *Macrobe* (c) que Jules Cæsar emprun-  
ta

(a) Lib. 1. p. 32.

(b) Lib. 17. p. 806.

(c) *Imitatus Ægyptios, ad numerum Solis,*  
*qui diebus singulis 365 & quadrante cursum confi-*  
*cit, annum dirigere contendit. Saturnal. Lib. 1.*  
*Cap. 14.*



ta l'année qui porte son nom. D'ailleurs un Auteur ancien, sous le nom emprunté d'*Orus Apollon*, dit des Egyptiens en general, qu'ils ajoutaient, tous les quatre ans, un jour entier à leur année qui étoit de 365. jours. Et c'est ce que Mr. Mann croit encore pouvoir conclure d'un passage un peu obscur d'*Herodote* (a) qu'il tâche de ramener à son sentiment. Si *Petau* est d'un autre avis, on ne doit pas, dit il, s'en embarrasser selon *Riccioli*, Jesuite non moins que *Petau*.

On objecte pourtant à cela que les Egyptiens avoient une année qui porte le nom de *Nabonassar*, & qui étoit de 365 jours, sans intercalation. C'est celle que suivent *Ptolomée*, *Censorin*, *Théon d'Alexandrie*, & les anciens Astronomes, jusqu'à 900 ans après l'Ere Chrétienne. Mais on répond, qu'il ne paroît pas que cette manière de compter ait du tout été suivie par les Chaldéens, ni même en Egypte par d'autres que les Astronomes. Pour ce qui est des Juifs, leur année depuis le regne des Maccabées, fut *Lunaire*. Mais il n'en étoit pas de même avant cela. Aussi *Scaliger* & *Petau*, son adversaire perpetuel, s'accordent ils à compter les *Septante Semaines* par les années Juliennes,

Cela posé, l'Auteur soutient que l'ordre pour rebâtir *Jerusalem* est celui qui fut donné

(a) Lib. 2. Cap: 4.

28 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
né à Esdras, par Artaxerxes à la *Longue-  
main*, dans la *septieme* année du regne de ce  
Prince: Et d'ailleurs, que cette année étoit  
la même que la 4256 de la Periode Julien-  
ne 458 ans avant l'Ere Vulgaire. C'est ce  
qu'il a cru qu'on ne lui accorderoit pas sans  
preuve. Ainsi il allegue une foule d'Au-  
teurs anciens pour prouver ce qui est d'ail-  
leurs très constant, que ce Roi de Perse  
fut le successeur immediat de Xerxès. En  
tout cas, celui-ci commença à regner l'an  
4229 de la Periode Julienne, vers le Prin-  
tems, lorsque son Père Darius fils d'Hyf-  
taspè se mettoit en marche pour aller cha-  
tier les Egyptiens qui s'étoient revoltez.  
Et après avoir regné plus de vingt ans, se-  
lon *Diodore* de Sicile (a) il fut assassiné l'an  
4 de la soixante & dixhuitieme Olympi-  
ade; Lyfithée étant Archonte d'Athenes.  
Cette année Olympiadique commença a-  
vec la premiere pleine lune, après le Sol-  
stice d'Été, dans l'an 4249 de la Periode  
Julienne. Artaxerxes succeda à Xerxès:  
Et, selon le même *Diodore* (b) il regna  
quarante ans qui finirent la 4<sup>e</sup>. année de  
l'Olympiade quatrevingthuitième. Thucy-  
dide aussi place la mort de ce Prince au  
commencement de l'hyver, dans l'an sept  
de la guerre du Peloponese; C'étoit l'an  
4289 de la Periode Julienne. Ainsi l'année

4256

(a) Lib. 11. p. 278.

(b) Lib. 12. p. 319.

4256 fut bien, comme on l'a dit, la *Septième* du regne d'Artaxerxes.

Il reste pourtant ici une difficulté sur ce que la commission (a) donnée à Esdras ne regarde que le Temple de Jerusalem. Mais Mr. Mann pretend qu'elle étoit trop ample pour qu'on puisse si fort la restreindre; & que d'ailleurs, Esdras même l'interprete de la Réparation des murailles qui fut alors commencée (b). Nehemie ne fit qu'achever cet Ouvrage lorsqu'il les releva en 52 jours (c) S'il s'étoit agi de reparer le degat entier causé par les Babylo niens, cent ans auparavant, il auroit bien fallu un autre tems, que 52. jours, & un tout autre nombre de gens, que Nehemie n'en put employer.

Posons donc qu'Esdras, chargé de l'ordre du Roi, partit de Perse le 12. de Nisan, 20 de Mars: c'est de là qu'il faut compter les LXX. semaines. Durant les VII premières on devoit rebatir les rues & les murs de Jerusalem. Les LXII. suivantes, qui commencent à l'année, où les sept premières ont fini, sçavoir l'an 4305. de la Periode Julienne, se terminent précisément dans le mois que le *Messie* devoit être retranché; au mois de Nisan de l'année 4739. qui est la 26. de l'Ere Chrétienne. Par conséquent le Ministère de Jesus Christ devoit occu-

(a) Esdras VII. 12-26.

(b) Là même IX. 9.

(c) Nehem. VI. 15.

30 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
occuper l'année précédente 25. de nô-  
tre Ère.

Tout cela seroit specieux, s'il n'y avoit pas dans l'oracle (a) une *demie semaine*, & même une *semaine* entiere, dont il faut necessairement rendre compte. Il est dit, que dans le *premier intervalle le sacrifice devoit cesser*; ce qu'on raporte communément au tems de la Passion, où tout fut accompli (b) par cela même les *Sacrifices typiques* devinrent inutiles. Mais, si on en croit Mr. Mann, on a là les *trois ans & demi*, pendant lesquels le service divin fut interdit par *Antiochus Epiphanes* qui opprima si cruellement les Juifs. A l'égard du *second intervalle*, l'Auteur convient que c'est la dernière des septante semaines, où l'*Alliance devoit être confirmée à ce peuple*. Et on en voit l'accomplissement dans les neuf premiers chapitres des Actes des Apôtres. C'est à la fin de ces VII. ans, qui furent accordez aux Juifs pour se convertir au Christianisme (c) qu'on doit, selon Mr. Mann, placer l'Epoque de leur *Rejection*. Aussi fut-ce seulement alors que les Apôtres commencèrent à prêcher l'Évangile aux *Gentils*. La huitième année Corneille, le Centurion Romain, fut batisé avec sa famille (d).

## II. Des

(a) Daniel IX. 27.

(b) Evang. selon S. Jean XIX. 30.

(c) Actes des Ap. III. 22-26.

(d) Là même X. 48.

II. Des septante semaines de Daniel, l'Auteur passe à la considération d'un passage dans S. Luc (a) où on trouve *six dates* du commencement de la predication de l'Evangile par le Ministère de Jean Batiste (b). Entre toutes ces dates la première qui est la *XV. année de Tibere*, merite une particulière attention. On sçait que ce Prince commença à regner, après Auguste, l'an 14. de l'Ere commune, le 19. du mois d'Aout. Ainsi l'an 15. de son empire, depuis la mort de son Predecesseur, n'a pu commencer qu'au même jour de l'an 28. de cette Ere. Si donc Jesus Christ qui, selon l'Auteur, naquit au Printems de l'an 7. avant l'Ere, fut batisé en Janvier de l'an 28. de l'Ere, & crucifié en Mars de l'an 29. Il n'auroit eu guères moins de trente quatre ans lorsqu'il reçut le Batême, & trente cinq dans le tems de sa Passion. Ajoutons que comme son Bâteme dut se rencontrer après le milieu de cette 28. année, afin qu'elle reponde à la 15. de Tibere depuis son avènement à l'Empire; Jesus-Christ n'a même pu être batisé en Janvier que dans l'an 29., c'est à dire lorsqu'il avoit près de XXXV. ans. Mais, comme on l'a déjà vu sur la fin du premier extrait, c'est ce que Mr. Mann ne croit pas qu'on puisse fonder sur l'expression de S. Luc, sçavoir qu'a-

(a) Chap. III. 1., &c.

(b) S. Marc. I. 1, &c.

32 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
qu'alors Jesus Christ commençoit d'avoir  
*environ trente ans*, ou qu'à *environ trente*  
*ans*, il entra dans l'exercice de son Mi-  
nistere.

Afin donc de se tirer de ce mecompte, qui  
ruineroit le systeme de l'Auteur, il dit que  
Tibere fut associé par Auguste. Et c'est  
ce qu'il croit certain par le témoignage  
formel de *Tacite* & de *Patercule*. Il auroit  
même pu ajouter *Suetone*. Nous rapportons,  
au bas de la page, leurs propres termes (a)  
dont le sens est, en substance, qu'en qua-  
lité d'Associé, Tibere regna avec Auguste  
dans les *Provinces*. Il faut entendre celles  
que l'Empereur s'étoit réservées, comme  
nous l'apprenons de *Suetone* & de *Dion*  
(b). On voit, dans la suite des tems, Ti-  
te, associé de même par *Vespasien*; Anto-  
nin, par *Adrien*; & *Verus*, par *Marc Au-  
rele*.

Mais,

(a) *Lege per Consules lata, ut Provincias cum*  
*Augusto communiter administraret; (Suet. in Tib.*  
*c. 21.) ut æquum ei jus in omnibus Provinciis,*  
*exercitibusque esset; (Paterc. II. c. 121. Filius,*  
*collega imperii, consors Tribunitiæ potestatis as-*  
*sumitur. (Tacit. annal. I. c. 3.) Etenim absurdum*  
*erat non esse sub illo quæ ab illo vindicabantur: Et*  
*qui ad opem ferendam primus erat, ad vindican-*  
*dum honorem non judicari parem. Pat. ubi*  
*supra.*

(b) *Suet. in Octav. XLVII. Dio lib. LIII.*  
*p. 503.*

Mais c'est le tems de cette Association de Tibere, qu'il s'agit principalement de fixer; sans quoi elle ne feroit ici d'aucun usage. C'est ce qui peut se faire par la confrontation des Historiens (a) qui placent, à peu près dans le même tems, l'association de Tibere, & son triomphe des Pannoniens & des Dalmates, deux ans entiers après la defaite de Varus en Allemagne. Cette defaite arriva l'an 9. de l'Ere commune, sous les Consuls *Camerin* & *Sabin* (b) On ne sçait pourquoi Mr. Mann la met à l'année suivante. Mais on sent, qu'il a eu besoin de faire preceder l'association de près d'un an, au triomphe, afin de faire tomber la XV. année de Tibere dans l'an 25 de l'Ere Chretienne. Il allegue Patercule qui ne le favorise point, à notre avis. Car quoique l'Historien semble insinuer, dans un entassement de periodes embarrassées, que le decret de l'association preceda l'entrée de Tibere dans Rome, il n'en marque point le tems. Et d'ailleurs, *Suetone* (c) le met après le triomphe. Du reste, le tems du triomphe est marqué nettement par le Consulat de *Germanicus* & *Capiton*

(a) Paterc. & Sueton. ubi supra.

(b) II. c. 762. Dion lib. LVI.

(c) Triumphum egit... Ac non multo post lege, &c. In Tib. c. 20. & 21.

34 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
piron (a) qui se rencontroit dans l'an 12. de  
notre Ere.

Ceci pourtant ne suffit pas ; car la plus grande difficulté reste ; c'est de sçavoir si on a daté de cette Association les années de Tibere ? surquoi il semble d'abord, qu'on n'a presque rien à produire que des présumptions. Comme par exemple, que le tems qui s'écoula, de l'association de Tibere à son règne, fut très court, que par cela même on n'a guères pu dater de cette Epoque. D'ailleurs, on n'y a même été autorisé que pour ce qui regardoit les Provinces Imperiales qui dependoient uniquement d'Auguste, & pour lesquelles l'association de Tibere eut lieu. Mais, si on excepte S. Luc, nous n'avons point d'Ecrivain de ces tems-là, qui fut de l'une ou de l'autre de ces Provinces. Et par consequent, il ne seroit pas juste d'exiger beaucoup d'exemples de la maniere dont on y datoit : Enfin, comme tout associé que fut Tibere, il n'avoit point d'ordres à donner, proprement, dans Rome, ni dans les Provinces du partage du Senat ; c'étoit seulement par les années d'Auguste, qu'on y pouvoit & devoit dater. Mais pour la Judée, l'une des Provinces Imperiales, Tibere y regnoit depuis son Association ; Et comme tout ce qui regarde le Ministère de Jesus Christ vient après ; que d'ailleurs

An-

(a) Dio ubi supra.



Antioche d'où étoit S. Luc. (a), relevoit du Gouvernement de Syrie, où la Judée étoit comprise; il étoit fort naturel qu'il comptât le regne de Tibere, du tems qu'il avoit commencé dans cette Province. D'autant plus qu'il parle là d'une chose qui avoit un raport immediat au país où elle étoit arrivée.

On n'est cependant pas obligé de se borner à ces raisons de convenance. *Clement d'Alexandrie* (b) a observé qu'il y avoit des Ecrivains qui comptoient le regne de Tibere de plus haut que la mort d'Auguste, le faisant monter à 26. ans, quoiqu'il n'ait pas été tout à fait de 23. Et *Noris* (c) a trouvé dans les *Medailles de Syrie*, par raport à Auguste même, qu'on y avoit marqué les années du tems qu'il avoit subjugué ce país.

A l'égard de Pilate, il n'y a que deux mots à dire. Son Predecesseur, établi par Tibere, gouverna onze ans: Et Pilate le reste de la vie de cet Empereur, comme on l'apprend de *Joseph* (d). Il dit qu'après que le Gouverneur de Syrie eut renvoyé celui de Judée à Rome, pour se justifier auprès du Prince; Pilate en y arrivant le

(a) Euseb. Hist. Eccl. Lib. 3. c. 4. p. 91.

(b) Stromat. II. p. 339.

(c) Epoch. Syro-Macedonum.

(d) Antiq. lib. 18. c. 2. p. 795. & c. 5. p. 801.

36 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 le trouva mort. A la verité l'Historien ne  
 lui donne que *dix* années de Gouvernement :  
 mais c'est *douze* qu'il faut lire dans cet en-  
 droit ; la premiere syllabe du mot grec (a)  
 aiant été omise apparemment par l'inadver-  
 tance d'un copiste ; puisqu'il est certain par  
 Joseph même (b) que Tibere regna près  
 de 23. ans Quoiqu'il en soit ; par le tems,  
 où Pilate dût succeder à Gratus , on ne peut  
 pas se tromper en faisant commencer son  
 gouvernement vers la 12. année de Tibere  
 à compter de son avènement à l'Empire. Et  
 cette année finit au milieu d'Aout de l'an  
 15. de ce Prince depuis son association.

Nous ne nous arreterons pas aux trois  
 dates suivantes qui sont empruntées des Te-  
 trarchies d'Herode , de Philippe , & de Sy-  
 sanias ; parcequ'on n'en peut rien conclure  
 de précis sur notre sujet. La sixième,  
 prise du Pontificat d'Anne & de Caiphe est  
 fort exacte. Car il semble que le premier,  
 qui faisoit les fonctions sacerdotales au com-  
 mencement de cette année, eut alors le  
 second pour successeur , puisque, selon Jo-  
 seph (c) Pilate le trouva en possession du  
 Pontificat qu'il tint jusqu'à la dernière an-  
 née de Tibere. Mr. Mann aime cepen-  
 dant, mieux conjecturer, que ces 2. Pontifes  
 avoient

(a) δε - δεκα.

(b) Ibid. c. 7. p. 817.

(c) Ubi supra 795, coll. 802.

avoient accoutumé de se succeder annuellement.

III. Il faut venir à ce qu'il avance qu'il n'y eut *qu'une Paque* entre le Bateme de Jesus Christ, & sa Passion qui tomba dans cette fête. L'Auteur allegue un Oracle d'Esaie (a) qui porte que le Messie doit prêcher *l'an agréable du Seigneur*; ce que Mr. Mann trouve à propos de borner à *une année de Ministère*: Et cela sur tout parce que Jean Batiste dit (b) *la coignée est déjà mise à la racine de l'arbre: Tout arbre donc qui ne porte pas de bon fruit va être coupé & jetté au feu.* Paroles qui renferment le Ministère dans un espace de tems fort court qui ne peut pas beaucoup excéder celui d'une année. Il y a des gens difficiles qui demanderoient quelque chose de plus convaincant. On ne sçait si on les satisfera en les renvoyant à la plupart des Anciens qui ont été de cette opinion. Tels en particulier *Clement d'Alexandrie, Tertullien, Origene, Africain, Lactance*; & par surcroit, *le très savant Heretique Valentin*, dit Mr. Mann. Si cela ne suffit pas, il assure que la narration des Evangelistes n'oblige à admettre *qu'une Paque* dans l'intervalle dont il s'agit. Car pour ce qui est des trois premiers, ils ne donnent nulle certitude du contraire:  
Et

(a) Chap. LXI. 1. 2.

(b) Evang. Selon S. Math. 3. 10.

38 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 Et pour le quatrieme, qui est S. Jean, quoy-  
 qu'il paroisse exprimer, en propres termes;  
*deux Paques*; on nous dit, 1. que les Co-  
 pistes de son Evangile y ont transposé deux  
 Chapitres qui font le V. & le VI. 2. qu'il  
 ne faut pas lire, au Verset 14. du Chap. VI,  
 que la Pâque; fête des Juifs, étoit proche,  
 mais raser le mot de *Paque*, & par la fête  
 entendre celle de Pentecote, c'est ce que  
*Gerard Jean Vossius* (a) avoit déjà dit com-  
 me l'Auteur le fait observer. Mais on ne  
 voit pas que cette opinion en ait été  
 plus suivie. Quoiqu'il en soit, voici l'ar-  
 rangement Chronologique qu'on nous don-  
 ne pour cette Année, dont la plus grande  
 partie tombe dans l'an de la Periode Julien-  
 ne 4738., & le reste en 4739.

4738 30. de Janvier. Jesus Christ, âgé de  
 Trente ans, est batisé.

Paque, 14 Nisan, l'an 25. de l'Ere  
 commune, Lundi, 2. d'Avril. Evang.  
 selon S. Jean, II. 13.

Pentecote, 6 Sivan, Mercredi, 23.  
 de May. Là même VI. 4 & V. 1.

Fête des Tabernacles, 6 Tisri, Jeu-  
 di, 27 de Septembre. Là même  
 VII. 14.

Dedicace, 25 Casleu, Mercredi, 5 de  
 Decembre. Là même X. 22.

4739

(a) Dissert. de an. Christi, part. 2. p. 52.

AVRIL, MAY ET JUIN. 1735. 39  
4739 Paque, Nisan, Vendredi, 22 de Mars.  
La même. XIII. &c.

L'Auteur ajoute à cela l'abrégé d'une Harmonie des Evangiles, qui donne bien une idée de ce qu'il pense: mais qui ne montre peut-être pas qu'il pense juste sur ce sujet particulier. Tout ce que nous pouvons en extraire, c'est qu'il place le *Sabbat Second Premier*, entre Pâque & Pentecote; mais pour le plus tard en Avril, parce qu'en Judée l'orge & le froment, comme l'assure Philon étoient meurs vers l'Equinoxe du Printems, & selon Isidore de Peluse, au tems de la Paque des Juifs. On pourroit croire que ces Autoritez même indiquent une *Pâque*, dans le *Sabbat* en question: Et dans ce cas, elle ne peut pas être celle qu'on voit, dans la Table de l'Auteur, après le Batême de Jesus Christ. Ainsi il y auroit du moins *deux Paques* avant celle où se rencontre sa Passion.

Nous finirons cet Article en remarquant que l'Auteur croit tirer avantage, pour son hypothese, de ce qui est dit des *Changeurs*, que Jesus Christ chassa du Temple; Cette action étant rapportée au commencement de son Ministère par S. Jean (a). Mais c'est à la fin de ce ministere que les trois autres  
Evan-

(a) Evang. Selon S. Jean II. 14.

40 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Evangelistes la rapportent (a). Cela a fait croire qu'une pareille chose avoit pu arriver deux fois, ou qu'il y a là quelque déplacement ou anticipation. On y en conçoit une avec moins de peine en supposant qu'il n'y a qu'une année de Ministère, qu'en supposant qu'il y en a eu trois ou quatre.

I V. L'Auteur batit sur un autre fondement qui n'est peut être pas des plus fermes; c'est la construction du Temple par Herode, dans la 18. année de ce Prince. Selon Mr. Mann, c'étoit peu avant la crucifixion de Jesus Christ, que les Juifs disoient (b). *Il y a quarante six ans que l'on est après à batir ce Temple.* C'est ainsi qu'il veut qu'on traduise, & non pas, *On a été quarante six ans à le batir.* Sa raison est qu'on n'y en mit que vingt & deux, si vous l'entendez du temple de Zorobabel. Mais pour celui d'Herode, c'étoit alors la quatrième année qu'on y travailloit: L'an 18. d'Herode repond à l'an 4694 de la Periode Julienne. Et il est seur que 45. ajoutez à ce nombre donnent 4739; 26 de l'Ere Chretienne, & selon l'Auteur l'année de la Passion. Il n'y a rien de mieux imaginé que cela, si la proposition de rebatir le temple, que

(a) S. Math. XXI. 12. Marc. XI. 15. Luc, XIX. 45.

(b) S. Jean chap. 2. v. 20.

que le Roi fit à la nation , selon Joseph (a) l'an IV. , fut executée cette année même. Mais il fallut du tems pour assembler des materiaux. Et d'ailleurs l'année, dont il s'agit, n'ayant commencé qu'en Juillet, il est probable que la proposition ne fut même faite que plusieurs mois après, c'est-à-dire à Pâque, où les Juifs venoient de toutes parts à Jerusalem.

V. Parlant enfin du *jour de la mort de Jesus Christ* qui, selon l'Évangile fut un *Vendredi*, Mr. Mann fait voir avec beaucoup d'érudition, que la *Pleine Lune* se rencontroit un *Vendredi* cette même année, 4739 de la Periode Julienne qui est la 26 de l'Ere Chretienne: Et ne se rencontroit dans aucune autre que la 33 qui est celle où on a accoutumé de placer cet Evenement. D'où il suit qu'il doit être arrivé dans l'une de ces deux années. La conclusion est très juste, & nous voudrions pouvoir donner ici la substance des Principes qui la fondent; mais il seroit difficile d'abrégér sans être obscur.

Les Lecteurs verront bien, sans que nous le disions, que l'Auteur donne la preference à l'année XXVI. Et plusieurs auront pu déjà juger pour ou contre cette preference. Nous ne prononcerons point là-dessus. Seulement nous avons cru devoir tracer une idée Generale  
du

(a) Antiq. lib. 15. c. 11. p. 699. &c.

42 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
du Systeme de Mr. Mann, dans la Table  
ci-jointe.

### A R T I C L E III.

COLLECTIONS relating to the History  
of MARY Queen of SCOTLAND &c.  
RECUEIL de Pièces concernant l'Histoire  
de MARIE Reine D'ÉCOSSE en  
4. vol., Troisième Extrait.

LE troisième volume de ce Recueil ne  
contient que deux Pièces; 1. *La vie de  
Jean Lesley Evêque de Ross*. Cette Pièce est  
en Anglois, traduite de l'original Latin  
qu'on trouve dans le premier volume, &  
dont nous avons rendu compte dans notre  
premier Extrait.

2. La seconde Pièce contient les Négociations de cet Evêque, ou *Discours adressé à la très vertueuse & excellente Princesse Marie Reine d'Ecosse, & sa Noblesse, par Jean Evêque de Ross, Ambassadeur de son Altesse auprès de la Reine d'Angleterre; contenant un compte exact de ses Négociations pendant le temps de son Ambassade, depuis son entrée en Angleterre en Sept. 1568. jusqu'au 26. de Mars 1572.*

Cette seconde Pièce, qui remplit presque tout le volume, est précédée d'une Préface en forme de Lettre adressée à la Reine d'Ecosse; & où l'Evêque cherche à la consoler dans ses malheurs. Il employe pour cela plusieurs passages de l'Écriture; & lui  
fait



## Table Chronologique pour les deux Dissertations.

Avant l'Ere Commune									
Periode Julienne.									
Olympiades.									
Fondation de Rome									
L'Age de J. Christ									
Tibere affocie									
Tibere feul									

485	4229								
465	4249	78-4							
418	4256								
425	4289	88-4							
409	4305								
168	4546								
40	4674	185. 1.	714						
38	4676		716	-	-	-	-	-	-
31	4683		723	-	-	-	-	-	-
20	4694		734	-	-	-	-	-	-
7	4707		747	I					
4	4710		750	IV					
Ere Chrest.									
1	4714		754	VIII	-	-	-	-	-
6	4719		759	XIII					
10	4723		763	XVII					
11	4724		764	XVIII	1				
12	4725		765	XIX	2				
14	4727		767	XXI	4	I			
25	4738		778	XXXII	15	12			
25	4739		779	-	-	-	-	13	
33	4746		786	-	-	-	-	20	
34	4747	7	787	-	-	-	-	-	

Xerxes commence à regner, vers le Printems.  
 Ce Prince, apres avoir regne plus de 20 ans, est assassiné, vers la fin de l'Eté, ou de l'Automne. Artaxerxe lui succede, durant 40. ans.  
 Sur la fin de sa 7. année, il donne, à Esdras, l'ordre pour rebâtir Jerusalem; lequel celui ci reçeut le 11 Nisan, & 20 de Mars, où commencent les LXX Semaines.  
 Artaxerxe meurt, à l'entree de l'hyver.  
 Ici finissent les sept premieres semaines, & commencent les 62 suivantes  
 Milieu de la 35. semaine, où commence la demi semaine dans laquelle le Sacrifice cessa.  
 Herode est fait Roi, par le Senat, à la fin de la quatrevingt quatrième Olympiade.  
 Antigone, son concurrent, est forcé de se rendre, selon Dion; ce que Joseph raporte à l'année suivante, & d'où il compte le Regne d'Herode.  
 L'an 7 de ce Prince se donne la Bataille d'Actium, le 1. de Septembre.  
 Herode, l'an 18 de son regne, à compter de la mort d'Antigone entreprend de rebâir le Temple.  
 Jesus Christ naquit, au Printems.  
 Herode meurt environ le 21. Mars; Archelaus lui succede. Et peu apres, Jesus Christ est ramené d'Egypte.

C'est ou l'Ere Chrétienne commence selon Denis le Petit.  
 Bannissement d'Archelaus, la Judée reduite en Province.  
 Defaite de l'Armée de Varus en Allemagne.  
 Tibere y commande cette année, dans laquelle fut fait le Décret pour son association, & d'où il la faut compter.  
 Triomphe de Tibere, au commencement de l'année.  
 Auguste meurt le 19. d'Avout, & Tibere succede à tout l'Empire.  
 Pilate succede, à Gratus, dans le Gouvernement de la Judée.  
 Jean Baptiste préche l'Evangile: Et Jesus Christ, âge d'environ trente ans, apres avoir été baptisé, exerce en public son Ministère.  
 Jesus Christ meurt le Nisan, Vendredi, 22. de Mars, l'an 48; des 490 où finissent les LXX. Semaines.  
 Ici finir la dernière semaine, où l'Alliance est confirmée aux Juifs Philippe le Tétrarque meurt.  
 Vocation de Corneille. Prémices des Gentils.



fait voir par un tableau des misères de cette vie, à combien de calamitez nous sommes sujets dans ce Monde : Après quoi il dit qu'il n'y a point de condition qui soit exposée à tant de dangers & à tant de malheurs que celle d'un Ambassadeur, ou d'un homme chargé de quelque commission auprès d'un Prince. Pour le prouver il met dans ce rang Moïse & les Prophètes, Jesus Christ & les Apôtres ; & parcourt ensuite l'histoire de quelques Ambassadeurs parmi les Païens qui ont eu beaucoup à souffrir. Un Ministre public, dit-il, doit s'y attendre : Son devoir est de s'exposer à tout avec courage pour le service de son Prince & de sa Patrie. Mais, ajoute-t-il, un autre devoir qui n'est pas moins essentiel, c'est de rendre un compte exact de sa Commission : & ici encore il employe plusieurs traits d'érudition qu'il va chercher jusque dans l'antiquité la plus reculée ; à la suite des quels vient l'exemple des septante disciples que Jesus Christ avoit envoyez par la Judée, & qui lui vinrent rendre compte du succès de leur Predication. Tout cela engage l'Evêque à faire aussi à la Reine un narré fidèle de ce qu'il a fait pendant son séjour en Angleterre. Il composa au reste ce Discours dans *la Tour de Londres*, où la Reine Elisabeth l'avoit fait enfermer pour les raisons qu'on verra.

La Reine d'Ecosse s'étoit sauvée du Chateau de *Lochevin*, où le Comte *Murray* Régnec

44 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
gent du Royaume & ses Partisans la rete-  
noient. Elle assembla ses amis; leva une  
armée; & alla livrer bataille au Régent pro-  
che de *Glasgow*. Le succès en fut malheu-  
reux pour elle; de sorte que ne pouvant plus  
rester avec sûreté en Ecosse, elle résolut  
de se réfugier en Angleterre. Elle avoit en-  
voyé auparavant un Gentilhomme à la  
Reine Elisabeth, lui dire que si elle con-  
tinuoit à être pressée par ses ennemis, elle  
avoit dessein d'aller en personne lui deman-  
der du secours: à quoi la R. d'Angleterre  
avoit répondu, qu'elle seroit la bien venuë  
& qu'on lui seroit tous les honneurs qu'elle  
pourroit attendre. En effet, la Reine Ma-  
rie étant venuë en Angleterre fut parfaite-  
ment bien reçue à *Carlisle*. Elle envoya  
dabord les Lords Flemming & Harris  
pour lui dire, " qu'elle souhaitoit de se  
, rendre auprès de la Reine sa bonne sœur  
, pour lui exposer l'état des affaires d'E-  
, cosse, & prendre des mesures pour paci-  
, fier le Royaume ". Elisabeth ne jugea  
pas à propos de lui accorder sa demande,  
ni de permettre qu'elle vint plus avant en  
Angleterre: elle lui fit dire de rester dans le  
Château de Botton sur les frontières, jus-  
qu'à ce que ses affaires fussent terminées,  
& ses sujets rentrez dans leur devoir.

Elisabeth indiqua une Conférence à *York*  
entre des Commissaires nommez par la Rei-  
ne d'Ecosse, & d'autres qui y seroient de  
la part de la Noblesse mécontente. El-  
le

le y en envoya aussi de sa part, qui étoient le Duc de Nortfolk, le Comte de Suffex, & le Chev. Sadler. L'Evêque de Ross avoit été nommé Commissaire pour la Reine Marie, avec quelques autres Seigneurs. Et de la part de la Noblesse mécontente parurent le C. de Murray Régent, le C. de Morton & d'autres. Les Députés de la Reine d'Ecosse commencèrent par faire une protestation solennelle par écrit „ que tout ce „ qui se feroit dans cette Conférence, ne „ pourroit porter aucun prejudice à la Reine leur Souveraine, ni à ses héritiers & successeurs à la Couronne d'Ecosse, par rapport au droit de Souveraineté que les Anglois avoient quelquefois prétendu sur l'Ecosse; Et qu'ils n'étoient pas venus pour plaider ou débattre leur cause devant eux, comme devant leurs juges &c. ”. Laquelle Protestation fut approuvée par les Commissaires Anglois & insérée dans leurs livres.

Les Commissaires de la Reine d'Ecosse furent priés de dire leurs Grieffs, & de déclarer ce qu'ils demandoient: ce qu'ils firent par un Ecrit, qui portoit en substance „ Que le C. de Murray & ses adhérens „ reconussent la Princesse Marie pour Reine légitime d'Ecosse: qu'ils lui fissent réparation des torts & injures qu'ils lui avoient faits, l'ayant renfermée dans le Chateau de Lochlevin, où elle avoit été mal traitée & obligée, par la crainte de

„ la mort & contre sa Conscience, d'abdi-  
 „ quer la Couronne d'Ecosse. ” Le C. de  
 „ Murray & ses Collègues, qui se nommoient  
 „ Commissaires du Roi (savoit de Jacques VI.)  
 „ répondirent qu'ils avoient eu de justes rai-  
 „ sons pour se soustraire à l'obéissance de la  
 „ Reine, pour prendre les armes contr'elle,  
 „ & pour la retenir dans le Chateau de Loch-  
 „ levin : „ que le C. de Bothwell après s'être  
 „ défait du Roy d'une manière si barbare,  
 „ n'en avoit pas été puni; au grand scan-  
 „ dale de tout le Royaume: Qu'au contrai-  
 „ re, ledit Comte avoit osé même se saisir  
 „ de la personne de la Reine, & que sous  
 „ prétexte d'un mariage contracté avec el-  
 „ le, par la force & contre les Loix, il  
 „ avoit voulu usurper l'autorité souveraine;  
 „ ce qui n'auroit pu se faire sans grand  
 „ danger pour la vie du jeune Prince, &  
 „ sans effusion de beaucoup de sang: Qu'ain-  
 „ si ils s'étoient cru en droit de prendre  
 „ les armes pour s'opposer aux entreprises  
 „ de Bothwell; Que là-dessus la Reine  
 „ étoit venuë se remettre d'elle même en-  
 „ tre leurs mains; & qu'ils avoient cru de-  
 „ voir la mettre en sureté dans le Chateau  
 „ de Lochlevin, jusqu'à ce que Bothwell  
 „ & ses complices fussent punis comme ils  
 „ le méritoient. ” Ils alléguèrent de plus;  
 „ Que la Reine, lassé du gouvernement,  
 „ avoit de son propre mouvement renon-  
 „ cé à la Couronne d'Ecosse en faveur du  
 „ Prince son fils; & que cette abdication  
 „ avoit

„ avoit été approuvée par le Parlement &c. ”  
 C'est la seule chose qui fut agitée dans les  
 Conférences de York, lesquelles durèrent  
 jusqu'au 24 d'Octobre 1568. que la Reine  
 Elifabeth, qui commençoit à se défier de  
 quelques-uns de ses Commissaires, souhai-  
 ta que ces Conférences se tinrent à Lon-  
 dres.

Les Commissaires Ecoffois allèrent trou-  
 ver la Reine d'Angleterre à Hamptoncourt,  
 où elle leur marqua qu'elle souhaitoit que  
 cette affaire pût se terminer au plustot. El-  
 le dit en particulier à l'Evêque de Ross:  
 „ qu'ayant fort oui parler de lui, elle étoit  
 „ ravie de trouver l'occasion de le voir;  
 „ qu'elle étoit informée qu'il n'étoit pas de  
 „ la Religion qu'eille professoit; mais qu'el-  
 „ le ne l'en estimoit pas moins „. Elle  
 l'exhorta ensuite à continuer dans le zèle &  
 la fidélité qu'il avoit toujours témoigné  
 pour sa maitresse.

Elifabeth nomma huit Commissaires des  
 principaux de son Conseil, entre lesquels  
 étoient le D. de Nortfolk & les C. d'Arun-  
 del & de Leicester. On s'assembla à West-  
 munster dans une maison particulière par-  
 ce que les Commissaires de Marie refuserent  
 de s'assembler dans aucun lieu public, de  
 peur que cela ne tirât à conséquence. Ils  
 firent la même protestation qu'ils avoient  
 faite à York. Ensuite le C. de Murray &  
 ses Collegues commencerent par accuser  
 Marie d'Ecoffe d'avoir été complice du

48 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
meurtre du Roy son Epoux, & dirent que  
pour cela elle avoit été justement, dépouil-  
lée de sa Couronne. Les Commissaires de  
cette Reine pour la justifier alléguèrent que  
le C. de Murray lui même avoit été un  
des principaux Acteurs dans cette Tragé-  
die, conjointement avec le C. de Bothwell;  
& demanderent ensuite, " qu'il fût permis  
,, à leur Reine de venir se défendre en per-  
,, sonne contre une accusation si noire &  
,, si fausse, & de faire connoître publique-  
,, ment son innocence en présence de la  
,, Reine d'Angleterre, de sa Noblesse, &  
,, des Ambassadeurs des Princes étrangers:  
Ce qu'Elisabeth & son Conseil ne jugerent  
pas à propos d'accorder: " de sorte (dit  
,, l'Auteur) que par le commandement  
,, exprès de la Reine notre souveraine, &  
,, par l'avis des Ministres étrangers, nous  
,, refusâmes de traiter davantage de cette  
,, matière": Et ainsi les Conférences furent  
rompues.

Cependant le C. de Murray comparut  
devant le Conseil d'Angleterre avec les  
Commissaires de la Reine d'Ecosse. Là il  
demanda à l'Ev. de Ross, ,, s'il vouloit  
,, l'accuser & prendre sur sa conscience de  
,, soutenir qu'il étoit coupable du meurtre  
,, dont il l'avoit chargé." L'Evêque re-  
pondit ,, qu'il seroit bien fâché d'accuser  
,, aucun Ecossois d'une action aussi noire;  
,, & cela, tant pour l'honneur de sa na-  
,, tion, que par rapport à sa profession,  
,, dans



„ dans laquelle il ne lui convenoit pas d'être accusateur de qui que ce fût: Que „ cependant, comme le Comte avoit osé „ en charger la Reine, il avoit eu droit de „ l'accuser d'ingratitude envers sa maitresse, de qui il avoit reçu tant de bienfaits. ”

Le C. de Murray, dit notre Auteur, auroit fort souhaité, de se remettre dans les bonnes graces de la Reine d'Ecosse: il eut là-dessus quelques conférences avec le Duc de Nortfolk & d'autres Seigneurs Anglois. Il leur dit, „ qu'il souhaitoit fort que la „ Reine fut rétablie dans ses droits; que „ dès qu'il seroit de retour en Ecosse, il „ y travailleroit de toutes ses forces: Mais „ qu'il craignoit que dès que la Reine seroit maitresse d'elle même, elle ne songeât „ à épouser quelque Prince de France ou „ de la maison d'Autriche; ce qui ne pourroit arriver sans grand danger pour „ la Religion établie en Ecosse, & même „ pour l'Angleterre. ” Ainsi il proposa au D. de Nortfolk d'épouser la Reine Marie; ce qui seroit également avantageux à l'Angleterre & à l'Ecosse. Le Duc & les autres Seigneurs approuverent beaucoup cette Proposition; on la communiqua à l'Ev. de Ross., & on le pria de sçavoir là dessus l'intention de sa maitresse.

Il en écrivit à la Reine. Elle répondit, „ qu'elle avoit été très fâchée de ce que „ le C. de Murray & ses adhérens s'é-

„ toient oubliez, jusqu'à prendre les armes  
 „ contre leur légitime Souveraine; mais  
 „ que puisqu'ils reconnoissoient leur faute  
 „ & vouloient rentrer dans le devoir, elle  
 „ auroit pour ses Sujets la tendresse d'une  
 „ Mère pour ses Enfans: & que si ce Com-  
 „ te vouloit exécuter fidèlement ce qu'il  
 „ promettoit, & la rétablir dans son Royau-  
 „ me, elle l'assuroit qu'elle se conduiroit  
 „ en tout par ses avis & par ceux de son  
 „ Conseil, & en particulier dans ce qui re-  
 „ garderoit son mariage avec le D. de Nort-  
 „ folk ou avec quelque autre Prince que ce  
 „ fût, qui seroit jugé propre à contribuer  
 „ au bien du Royaume: mais que pour le  
 „ présent elle ne pouvoit point donner de  
 „ réponse positive sur le mariage qu'on lui  
 „ proposoit; qu'il falloit attendre pour  
 „ cela qu'elle fut en pleine liberté”. Là  
 dessus le C. de Murray & les autres Com-  
 missaires s'en retournerent en Ecosse; mais  
 notre Evêque demeura en Angleterre en  
 qualité d'Ambassadeur de la Reine Marie.

Dès que le C. de Murray fut de retour  
 en Ecosse, il se conduisit, dit l'Auteur,  
 avec plus de violence que jamais, & fit ar-  
 rêter les principaux Seigneurs du Royau-  
 me. Marie l'ayant appris envoya l'Évê-  
 que de Ross à Elisabeth, pour conférer  
 avec elle, & chercher les moyens d'appai-  
 ser les troubles d'Ecosse & de rétablir la  
 Reine dans son Royaume. Elle proposoit  
 pour cela, 1.° de ne jamais inquieter la  
 „ Reine

„ Reine Elifabeth ni ses descendans légitimes dans la possession de la Couronne d'Angleterre, pourvu qu'on lui donnât des assurances qu'au défaut de ladite Reine Elifabeth & de ses descendans légitimes, Elle ( Marie d'Ecosse ) ou ses descendans légitimes, auroient droit à ladite couronne d'Angleterre; 2. qu'il se fit un nouveau traité d'Alliance & d'amitié entre les deux Reines, & les deux Royaumes: 3. que ce Traité fût confirmé par les Parlemens des deux Royaumes; ( Et pour plus grande sureté, la Reine d'Ecosse offroit de faire ensorte, que les Rois de France & d'Espagne seroient Garants du Traité : 5. que les meurtriers du feu Roy seroient punis: 6. qu'elle ne permettroit jamais au Comte de Bothwell de rentrer en Ecosse: 7. Enfin qu'elle fut retablie dans son Royaume d'Ecosse. ”

La Reine d'Angleterre & son Conseil trouverent ces Articles un peu trop généraux: des Commissaires nommez en proposerent d'autres, qui étoient en substance ( outre ceux que la Reine Marie avoit proposez ) „ 1. Que la Religion Protestante „ seroit établie en Ecosse. 2. Que la Reine d'Ecosse seroit ensorte que le Duc d'Anjou renonçât à ses prétensions sur la Couronne d'Angleterre, prétensions fondées sur un transport que la Reine d'Ecosse lui avoit fait de son droit, dans

„ l'esperance de son mariage avec lui:  
 „ 3. Que Marie épouferoit quelque Sei-  
 „ gneur Anglois , nommément le D. de  
 „ Nortfolk, qui étoit le premier Noble  
 „ du Royaume: Mariage auquel on ne  
 „ doutoit pas que la Reine d'Angleterre  
 „ ne donnât son consentement. ”

Ces articles furent envoyez à Marie. Elle les approuva, avec quelques restrictions. Sur le dernier, elle répondoit ” qu'elle  
 „ avoit eu si peu de satisfaction de ses pre-  
 „ miers mariages, qu'elle n'avoit plus aucu-  
 „ ne pensée de ce coté-là, qu'au contraire  
 „ elle avoit formé le dessein de vivre dans  
 „ le veuvage le reste de ses jours: que ce-  
 „ pendant si les autres points étoient réglés  
 „ à sa satisfaction, elle auroit égard aux  
 „ avis de la Reine & de la Noblesse d'An-  
 „ gleterre; & sur tout en faveur du D. de  
 „ Nortfolk qu'elle préféreroit à tout autre. ”  
 L'Evêque de Ross communiqua cette réponse à la Reine d'Angleterre mais on n'en vint à aucune Conclusion.

Le Duc de Nortfolk cependant qui fouhaitoit fort ce mariage, consulta là dessus les principaux Seigneurs d'Angleterre, qui l'approuverent tous. Les Rois de France & d'Espagne y donnèrent aussi les mains. Deforte que ce Seigneur commença à prendre des mesures avec la Reine d'Ecosse, qui causèrent ensuite sa ruine.

Le projet de ce mariage ne fut pas du goût de tous les Anglois. Quelques fac-  
 tieux,

tieux, dit notre Auteur, publièrent des libelles, où ce mariage étoit représenté comme dangereux, & où il y avoit des réflexions fort injurieuses à la Reine Marie : ce qui fit que notre Evêque entreprit avec la permission de la R. Elisabeth, *la défense de sa maitresse*. Il y avança des choses qui déplurent à la Reine d'Angleterre, de sorte que l'Evêque & quelques uns de ses Domestiques furent arrêtez ; mais ils furent bientôt remis en liberté.

L'Auteur parle ensuite des troubles en Ecosse excitez par le C. de Murray : du soulèvement des Comtes de Northumberland & de Westmorland ; & de divers complots qui se firent pour délivrer la Reine Marie ; Mais tout cela ne renferme rien qui mérite que nous nous y arrêtions.

En 1570 & 1571. il y eut encore des Conférences entre des Commissaires d'Angleterre, d'Ecosse & de la Reine Marie, mais qui ne produisirent rien, non plus que les précédentes. L'Auteur prétend que la Reine d'Angleterre cherchoit toujours quelque chicane pour n'en venir à aucune Conclusion. Les Commissaires s'en retournèrent en Avril 1571. & notre Evêque eut ordre de la Reine Marie de demeurer en Angleterre. Elisabeth ne l'y voyoit qu'avec chagrin, & lui commanda de s'en retourner en Ecosse ou de se retirer en France. Il répondit, qu'il ne pouvoit point

aller contre les ordres de sa maitresse, qu'il étoit à Londres en qualité d'Ambassadeur, & qu'elle n'avoit aucune raison de lui refuser ce titre. Cette contestation dura quelque temps. Enfin la Reine Elisabeth lui permit de rester, quoiqu'elle s'en défiât beaucoup: & l'on verra bien-tôt que c'étoit avec raison.

Marie voyant qu'on ne pouvoit rien terminer, elle resolut de s'adresser aux Princes ses alliez, & de leur demander du secours. Comme le Pape & les Rois de France & d'Espagne l'avoient fait assurer de leurs bonnes intentions, elle commença à les presser d'executer leurs promesses. Elle employa à cela un Florentin nommé *Ridolfi*, fort attaché à la Cour de Rome, & qui avoit beaucoup de credit auprès du Pape & des Cardinaux. Il étoit en Angleterre depuis quinze ou seize ans, & avoit toujours travaillé pour la Religion Catholique, & fomenté sous main tous les Complots qui s'étoient formés contre le Gouvernement, à cause de quoi il avoit été arrêté plusieurs fois. Il étoit sur son départ pour s'en retourner en Italie: la Reine d'Ecosse le chargea de parler de sa part à quelques Princes ses alliez, & de conférer avec le D. de Nortfolk & avec l'Evêque de Ross, sur les mesures qu'il faudroit prendre. Ils trouverent „ que le „ meilleur expédient étoit d'engager le „ D. d'Albe à envoyer un Corps d'Espa- „ gnols

„ gnols faire une descente dans la Provin-  
 „ ce de Nortfolk , où tous les habitans ne  
 „ manqueroient pas de prendre les armes  
 „ en faveur de leur Duc : Qu’afin que la  
 „ Reine d’Angleterre n’en pût avoir aucun  
 „ soupçon , il falloit choisir le temps que  
 „ le D. de Medina Celi viendroit d’Espa-  
 „ gne pour prendre possession du Gouver-  
 „ nement des Pais-bas : Qu’il seroit aisé  
 „ alors d’armer un nombre suffisant de vais-  
 „ seaux sous prétexte de lui servir de con-  
 „ voy ”. Tout ayant été ainsi réglé en-  
 tr’eux , *Ridolfi* partit vers la fin de Mars  
 1571. muni de lettres du D. de Nortfolk  
 pour le Pape , le Roy d’Espagne & le D.  
 d’Albe. Celui-ci approuva le Projet que  
*Ridolfi* lui communiqua ; il promit d’en  
 écrire au Roy d’Espagne & de faire toute  
 la diligence possible pour en venir à l’exé-  
 cution. *Ridolfi* fort content du succès de  
 sa négociation , crut devoir en donner avis  
 en Angleterre : il trouva à Brusselles un  
 certain *Charles Baily* , Flaman , domestique  
 de la Reine d’Ecosse , à qui il confia toute  
 l’affaire ; & le chargea d’un paquet de let-  
 tres pour la Reine sa maitresse , pour le D.  
 de Nortfolk & pour l’Evêque de Ross. Mais  
 ce dernier , plus circonspect & qui scavoit  
 combien on se défioit de lui , ayant appris  
 que le susdit *Charles* avoit des lettres pour  
 lui , écrivit à Calais pour lui ordonner de  
 les y laisser ; & sur toutes choses de ne les  
 point apporter en Angleterre : mais cet  
 hom-

homme qui avoit grande opinion de son sçavoir faire ne voulut point se dessaisir de ses lettres; & ce que l'Evêque avoit prévu arriva. Dès que *Charles Baily* fut arrivé à Douvres, il ne manqua pas d'être arrêté; On le fouilla; on lui trouva le paquet de lettres dont il étoit chargé: & il fut mis en prison. Si tôt que nôtre Evêque eut appris cette facheuse nouvelle, il tâcha d'y remédier. Il fit si bien par sa diligence, par son adresse, & par le secours de Mylord Cobham (Gouverneur des cinq ports) qu'il trouva moyen de se rendre maître de ce paquet de lettres, & d'en substituer un autre, qui fut produit dans le Conseil, & où l'on ne trouva rien de ce qu'on y cherchoit. Néanmoins, comme *Baily* avoit connoissance de l'affaire, il fut mis à la question, & confessa tout ce qu'il sçavoit. Il dit à qui les lettres étoient adressées, ce qu'elles contenoient, & que l'Evêque de Ross avoit trouvé moyen de s'en saisir: On courut chez l'Evêque; mais il avoit si bien pris ses mesures que jamais on ne put découvrir où étoient les lettres. Cependant l'inquiétude & la fatigue l'avoient fait tomber dangereusement malade; & il étoit retenu au lit par une grosse fièvre. On ne l'épargna pas pour cela. Dans le fort de sa maladie, quatre Seigneurs du Conseil vinrent l'interroger. Mais il ne voulut donner aucune réponse, disant qu'il ne reconnoissoit pas leur autorité, qu'il ne dépendoit



pendoit que de sa maitresse. Ces Seigneurs examinerent tous ses Papiers; éloignerent tous ses Domestiques, excepté deux; & lui donnerent deux Officiers pour le garder à vuë. Quand il fut un peu rétabli, il fut conduit à la maison de l'Evêque d'Ely en Ville; & ensuite eut ordre d'aller avec cet Evêque en Province, où il étoit comme prisonnier. Toutefois comme on n'avoit rien trouvé qui le chargeât, on lui donna l'espérance d'être bientôt remis en liberté: mais les choses prirent un autre tour.

Le D. de Nortfolk étoit prisonnier dans sa maison depuis plus de deux ans: on n'avoit encore rien trouvé, qui fut suffisant pour le faire condamner suivant les Loix. Mais un de ses Domestiques alla déclarer à la Reine que le Duc avoit fait tenir de l'argent en Ecosse, aux partisans de Marie; ce qui étoit un crime Capital. Un autre produisit au Conseil des lettres que le Pape, la Reine d'Ecosse & d'autres avoient écrites au Duc, & où l'on découvrit toute l'intrigue: de sorte qu'il fut mis à la Tour, avec plusieurs autres Seigneurs & Gentilshommes à qui il avoit communiqué son Projet, & qui y étoient entrez. De ceux-ci étoient les Lords Lumley, Cobham & d'autres. Ces Seigneurs pour se tirer d'affaire, declarerent tout ce qu'ils sçavoient. Le Duc de Nortfolk voulut d'abord nier tout: mais voyant que tout étoit découvert, & qu'il y avoit des preuves suffisantes

58 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
tes contre lui, il s'avoua coupable. Il fut jugé & condamné à perdre la tête.

Comme dans sa Confession & dans la deposition des autres Seigneurs, l'Ev. de Ross avoit été fort chargé, ce Prélat fut ramené à Londres, & conduit devant le Conseil, Là le Comte de Bedford lui dit.

„ Nous sommes envoyez de la part de la  
„ Reine notre Souveraine, pour vous faire  
„ sçavoir que Sa Majesté est parfaitement  
„ informée de toute votre conduite  
„ pendant votre séjour en Angleterre; &  
„ pour vous déclarer qu'elle ne vous regarde  
„ plus comme un Ambassadeur, mais  
„ comme un simple particulier, & comme  
„ un homme toujours prêt à machiner des  
„ complots en faveur d'une prétenduë Reine,  
„ dépouillée avec justice de son Roiaume.  
„ Ainsi notre Reine vous traitera  
„ comme vous le méritez, comme un  
„ traître Ecoffois qui a séduit un grand  
„ nombre de Seigneurs & de Gentilshommes,  
„ & causé la ruine de leur maison.  
„ Et ceux qui à présent sont entre nos  
„ mains, comme le Duc de Nortfolk &  
„ d'autres, maudissent le moment où ils  
„ vous ont connu; car vous êtes le principal  
„ Auteur de toutes les rebellions &  
„ séditions de ce Royaume: avant que vous  
„ y vinssiez tout étoit tranquile. C'est  
„ pourquoy Sa Majesté a résolu, de l'avis  
„ de son Conseil, de vous punir pour servir  
„ d'exemple à tous les traîtres Ecoffois

„ fois

„ fois & Papiftes qui dans la fuite oferont  
 „ attenter quelque chofe de femblable. ”  
*Et il dit en jurant*, que pluftoft que de  
 fouffrir qu’il échappât à la punition, il le  
 feroit mourir de fes propres mains: mais  
 dit notre Evêque, *comme il s’apperçut que je*  
*l’éccoutois fans paroître ému, & que même je*  
*semblois sourire, il ajouta:* ” Je fçai bien que  
 „ vous poffédez l’art de vous contraindre  
 „ & de sourire, quoique piqué jufqu’au  
 „ vif, mais tout cela ne vous fervira de  
 „ rien: votre conduite eft affez connuë,  
 „ c’eft pourquoi ne difsimulez plus, & di-  
 „ tes la verité; car on vous confrontera  
 „ avec des gens qui vous convaincront en  
 „ face; & alors il n’y aura point de grace  
 „ pour vous. Voila tout ce que j’avois  
 „ à vous dire. ”

Les autres Seigneurs du Confeil confir-  
 merent ce que le C. de Bedford venoit de  
 dire. L’Evêque repondit. ” Je voi, Mes-  
 „ fieurs, par vos discours, que pendant  
 „ mon abfence on a fait à la Reine de mau-  
 „ vais rapports de moi, qui ont excité fa  
 „ colère; dont je fuis extrêmement fâché;  
 „ Cependant dans ma douleur, ce m’eft  
 „ une confolation d’avoir à conférer avec  
 „ vous, Meflieurs, qui non feulement êtes  
 „ de prudens Confeillers, mais qui encore,  
 „ au moins la plus part d’entre vous, aiant  
 „ été revêtus du Caractère d’Ambaffadeur,  
 „ foit en Ecoffe, ou en France, ou en  
 „ Espagne, êtes ainfi plus propres à être  
 „ Ju-

„ Juges dans ma Cause: Et c'est à quoi je  
 „ vous prie de faire attention; car je suis  
 „ ici en qualité d'Ambassadeur de la Reine  
 „ ma maitresse, qui est une Princesse sou-  
 „ veraine, Reine d'Ecosse de naissance &  
 „ de droit. Je suis persuadé que la Reine  
 „ votre maitresse & vous mêmes la croiez  
 „ telle dans votre conscience, de même  
 „ que tous les Princes de la Chrétienté. Et  
 „ dans toute ma conduite, j'ai cherché à  
 „ plaire à la Reine d'Angleterre, par tous  
 „ les moyens légitimes & honnêtes, en  
 „ conseillant à ma maitresse & à la Nobles-  
 „ se de mon País, d'accepter les conditions  
 „ raisonnables qui pourroient satisfaire la  
 „ Reine d'Angleterre, & procurer la liber-  
 „ té de ma maitresse & la tranquillité des  
 „ deux Royaumes. C'est de quoi quelques  
 „ uns d'entre vous ont été témoins. Ce  
 „ que je dis est vrai. Quoique étranger &  
 „ Ecossois, je suis sincère, & fidèle à mon  
 „ Prince & à ma Patrie: Et ici je suis re-  
 „ vêtu du Caractère d'Ambassadeur d'une  
 „ Princesse souveraine ”

Là-dessus l'Evêque produisit ses lettres  
 de Créance; mais on ne voulut pas les ad-  
 mettre, ni le regarder davantage sur le pied  
 de Ministre public. On le somma de ré-  
 pondre aux chefs d'accusation qu'on avoit  
 contre lui. Il refusa de le faire, disant  
 „ qu'il n'étoit responsable de sa conduite  
 „ qu'à sa maitresse; & qu'il ne répondroit  
 „ qu'en sa présence: Que pour ce qui étoit  
 „ des

„ des preuves qu'on alléguoit contre lui,  
 „ elles n'étoient d'aucun poids; parce que  
 „ suivant les Loix, le témoignage d'un  
 „ Anglois contre un Ecoffois n'étoit pas  
 „ reçu, non plus que celui d'un Ecoffois  
 „ contre un Anglois. ” On le menaça de  
 le mettre à la question; & il fut envoyé à  
 la Tour, où on le traita avec beaucoup de  
 rigueur. Quelque temps après on lui mon-  
 tra les preuves qu'on avoit contre lui, les  
 lettres du D. de Nortfolk, & les dépositions  
 de ce Seigneur & des autres, qui tous le  
 chargeoient d'être le principal Auteur du  
 complot: Et de nouvelles menaces lui ayant  
 été faites de la part de la Reine, s'il ne ré-  
 pondoit aux Chefs d'accusation, il se réso-  
 lut enfin de répondre; ce qu'il fit en a-  
 vouant une partie, & tâchant d'adoucir le  
 reste. On le laissa en prison.

En 1572. le C. de Morton Régent d'E-  
 cosse envoya prier la Reine d'Angleterre,  
 que l'Ev. de Ross fut remis entre ses mains  
 pour être exécuté en Ecoffe: mais le D. de  
 Montmorency qui étoit alors en Angleterre  
 Ambassadeur du Roy de France, sollicita si  
 fort la Reine de la part du Roy son Maî-  
 tre; qu'elle fit tirer l'Evêque de la Tour;  
 & le fit conduire au Chateau de *Fernbam*  
 chez l'Ev. de Winchester, où il étoit gar-  
 dé fort étroitement, mais cependant traité  
 avec douceur. Delà il envoya à la Reine  
 d'Ecosse un traité Latin qu'il avoit compo-  
 sé à la Tour, intitulé, *Piæ afflictî animi me-*

62 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*ditationes, divinaque remedia.* Pendant sa  
prison chez l'Ev. de Winchester, il com-  
posa un autre traité intitulé, *Tranquillitatis*  
*animi conservatio & munimentum*, qu'il en-  
voja aussi à la Reine sa maitresse. Elle  
lui marqua qu'elle l'avoit lu avec plaisir, &  
en avoit extrait plusieurs endroits qu'elle  
avoit mis en vers françois. Notre Evêque  
composa encore un Discours Latin adres-  
sé à la Reine d'Angleterre, intitulé *Johan-*  
*nis Lestæi Scoti Episcopi Rossensis, pro liberta-*  
*te impetranda oratio ad Reginam Angliæ.* En-  
fin en Nov. 1573. il eut la permission de se  
retirer en France.

#### A R T I C L E IV.

Six Dissertations. I. The Testimonies of  
Josephus concerning *Jesus Christ, John*  
*the Baptist, and James the Just* vindica-  
ted. II. The Copy of the Old Testa-  
ment made use of by *Josephus*, proved  
to be that which was collected by *Ne-*  
*hemiah*. III. A Reply to Dr. *Sykes's* De-  
fence of his Dissertation on the Eclypse  
mentioned by *Phlegon*. IV. The Chro-  
nology of the Sacred Scriptures and  
the Truth of their Predictions. confir-  
med by Eclipses and Astronomical ob-  
servations. V. Remarks on *Sir Isaac*  
*Newton's* observations on the Prophecies  
of

AVRIL, MAY ET JUIN. 1735. 63  
of *Daniel* and the *Apocalypse*. VI. A  
Demonstration that our Saviour's Mi-  
nisty continued at least four years;  
occasioned by a late *Dissertation on*  
*that subject*. C'est-à-dire. *Six Disserta-*  
*tions*. I. *Sur L'Authenticité du Temoignage*  
*de Jofephe, touchant Jesus Chrït, Jean*  
*Baptiste, & Jacques le juste*. II. *Où*  
*l'on prouve que l'Exemplaire du V. T.*  
*dont Jofephe s'est servi, étoit celui qui*  
*avoit été recueilli par Nehemie*. III. *Re-*  
*plique à la Defensc que le Dr. Sykes a*  
*publiée de sa Dissertation sur l'Eclipse dont*  
*parle Phlegon*. IV. *La Chronologie des*  
*Livres Sacrez & la verité des Predic-*  
*tions qui y sont contenuës confirmées par*  
*les Eclipses & par des observations astro-*  
*nomiques*. V. *Remarques sur les Observa-*  
*tions du Chev. Newton sur les Pro-*  
*pheties de Daniel & sur l'Apocalypse*. VI.  
*Demonstration que le Ministère de notre*  
*Seigneur a duré pour le moins quatre ans.*  
Par *Guillaume Whiston* 8°. pp. 355.  
chez *Jean Whiston* 1734.

Dans la première Dissertation, Mr. *Whis-*  
*ton* se propose de prouver l'authenticité  
du Temoignage de *Jofephe touchant Jean Bap-*  
*tiste, Jacques le juste*; sur tout de celui que cet

64 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
historien rend à N. S. *Jesus Christ* & qui a  
été le plus revoqué en doute par les sa-  
vans.

L'Auteur rapporte d'abord ces Temoi-  
gnages dans leur entier ; le premier tou-  
chant *Jean Baptiste* se trouve dans les *An-  
tiqu. Jud.* L. XVIII. touchant *Jacques le jus-  
te*, *ibid* L. xx. Et celui enfin qui regarde *Je-  
sus Christ* se voit dans le L. XVIII. Comme  
*Taneguy le Fevre* avoit attaqué ce dernier  
Temoignage, sous pretexte que le stile n'en  
paroissoit pas être de *Josephe* ; Mr. *Whiston*  
produit ici un grand nombre de Passages de  
cet Historien ; où l'on trouve des Phrases  
semblables à celles qu'il employe dans ce  
qu'il dit de *Jesus Christ*. On peut voir ces  
Passages dans le livre de *Daubuz, de Testi-  
mon. Joseph.* Lond. 1706. 8. p. 128-205. &  
dans le *Josephe* de l'Édition de *Havercamp.*  
vol. II. p. 216-232. d'où notre Auteur les  
a tirez. Il rapporte ensuite tout ce que les  
Ecrivains Ecclesiastiques & Profanes ont dit  
touchant *Josephe* & que l'on trouve aussi  
dans quelques Editions de cet Historien.  
Après quoi viennent les Reflexions de Mr.  
*Whiston.*

1. Il remarque que puisque les Passages  
concernant *Jean Baptiste* & *Jacques le juste*  
sont generalement reconnus pour être de  
*Josephe* ; il n'est pas moins certain que  
celui qui regarde *Jesus Christ* est du même  
Auteur, par la conformité du stile : nonob-  
stant ce qu'a pu dire *Tan: le Fevre*, qui pre-  
tend



tend qu'*Eusebe* a forgé ce Temoignage & l'a attribué à *Josephe*.

II. En second lieu, dit notre Auteur, puisque de l'aveu de presque tous les savans, *Josephe* a parlé si avantageusement de *Jean Baptiste* qui a été le Precurseur de *Jesus Christ*. & de *Jacques le Juste* qui a été son Disciple; est il vraisemblable qu'il n'eut rien dit à l'avantage de *Jesus Christ* lui-même, son sujet le conduisant là naturellement ?

III. Mr. *Whiston* remarque en troisieme lieu, que dans le Temoignage que *Josephe* rend à *Jesus Christ*, il ne faut pas entendre ces Paroles *ὁ Χριστός ἔστος Ἰησους*, il étoit le *Christ*, ou il étoit *Christ*; comme si elles signifioient que *Jesus* fut véritablement le *Christ de Dieu*, ou le *Messie* que les Juifs attendoient. Le dessein de l'historien Juif, selon notre Auteur, étoit seulement de marquer que ce *Jesus* duquel il parle, étoit distingué des autres, qui portoient le meme nom & qui étoient en grand nombre, par le surnom de *Christ*; ou qu'il étoit celui qui étoit connu dans le Monde sous le nom de *Jesus Christ*, & dont les disciples étoient nommez *Chrétiens*. Ce qu'il prouve,

I Parceque les Grecs & les Romains, pour qui *Josephe* écrivit ses *Antiquitez Judaïques*, n'ont pas pu entendre ces Paroles dans un autre sens. Les Juifs & les Chrétiens savoient, il est vrai, ce que c'étoit que le *Messie promis à l'Eglise*, qui devoit faire sur la Terre les fonctions de Roi, de

66 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Sacrificateur & de Prophete, & compre-  
noient aisément toute la force de cette ex-  
pression de *Josephe*: mais ce n'étoit pas pour  
eux qu'il écrivoit; c'étoit pour les Grecs &  
pour les Romains, qui n'avoient aucune  
connoissance de ces choses; & qui sçavoient  
seulement qu'un grand Personnage avoit pa-  
ru dans la Judée, que son nom étoit *Jeses*  
*Chrest* ou *Jesus Christ*, & que c'étoit de lui  
que la secte nombreuse des Chrétiens tiroit  
son origine: C'est dans ce seul sens qu'ils  
pouvoient prendre ces Paroles de *Josephe*,  
& c'est aussi dans ce sens là, que Mr. *Whif-*  
*son* croit que l'historien Juif a voulu qu'on  
les prit.

2. Si le dessein de *Josephe* avoit été de  
declarer, qu'il croyoit qu'effectivement *Jes-*  
*us* étoit le Messie que les Juifs attendoient,  
il auroit sans doute expliqué à ses lecteurs  
*Grecs & Romains* la signification du mot de  
*Christ*, il seroit entré dans un plus grand  
detail, & n'auroit pas manqué de faire con-  
noître en quoi consistoit la Religion Chré-  
tienne.

3. *Josephe* écrit en Historien, son but est  
simplement d'exposer les Faits, & de faire  
connoître non pas tant ses propres opinions  
que celles des autres: C'est ce qu'il est aisé  
de remarquer dans ses ouvrages & en parti-  
culier dans ce qu'il dit de *Jean Baptiste* & de  
*Jacques le Juste*: il a donc fort bien pu di-  
re que *Jesus étoit le Christ*, ou étoit cru tel  
par plusieurs personnes.

4. C'est

4. C'est dans ce sens que tous les Auteurs anciens qui citent ce Passage de Josephé paroissent, l'avoir entendu : car quoiqu'ils se prevaillent de son autorité comme étant avantageuse à la Religion Chrétienne, ils le supposent cependant toujours *Juif incrédule* & non pas *Chrétien*. St. Jérôme in *vir. illustr. de Josepho*, en rapportant cet endroit en latin, dit, & *Credebatur esse Christus*, & non pas, & *erat Christus*, comme il est dans le Grec. C'est dans le même sens qu'il faut entendre ce que Pilate dit Matth. XXVII. vs. 17. & 22. *Que ferai je de Jésus, qu'on appelle Christ*, & cette inscription qu'il fit mettre sur la croix du Sauveur, vs. 37. *Celui-ci est Jésus le Roi des Juifs* : car on ne sauroit conclurre de là que Pilate voulut dire qu'effectivement *Jésus étoit le Roi des Juifs* ; ni par conséquent des paroles de Josephé, que cet Historien crut que *Jésus étoit le véritable Messie*.

IV. Cependant Mr. *Whiston* soutient dans sa quatrième Remarque, que Josephé étoit *Chrétien*, mais un de ces *Chrétiens judaïsans*, connus sous le nom de *Nazaréens* ou d'*Ebionites*, qui croyoient bien que *Jésus de Nazareth* étoit le Messie, mais qui ne le regardoient que comme un simple homme, & qui pretendoient que l'observation des *Loix Mosaiques* étoit absolument nécessaire pour obtenir le salut. C'est par une suite naturelle de ces opinions que Josephé parle si avantageusement de *Jean Baptiste* & de *Jacques*

ques le *Juste*, pendant qu'il ne dit rien des autres Apotres, qui insistoient sur l'abolition des Ceremonies legales; & notre Auteur s'étonne que tant de savans hommes qui ont écrit sur cette matière, n'ayent point fait attention à cela. „ Car nous savons, dit-  
 „ il, par les paroles de ce même *Jacques*,  
 „ que plusieurs milliers de Juifs qui avoient cru  
 „ étoient cependant toujours zelateurs de la Loi  
 „ Act. 21:20. & n'étoient par consequent  
 „ que des Chretiens Nazaréens ou Ebionites;  
 „ de sorte que s'il y a quelque raison de  
 „ croire que *Josephe* ait été Chretien, com-  
 „ me il y en a sans doute beaucoup, vû le  
 „ temoignage avantageux qu'il rend à *Jesus*  
 „ *Christ*, il faut qu'il ait été un de ces Chre-  
 „ tiens Judaisans. ” C'est ce que l'Auteur a  
 prouvé plus au long dans un autre ouvrage;  
*Authentick Records* &c. vol. II. p. 954-960.  
 Et dans la seconde de ces Dissertations il  
 determine le temps de la Conversion de *Jo-*  
*sephe*. „ Lors, dit-il, qu'il écrivit les sept  
 „ livres de la guerre des Juifs environ l'an  
 „ 75. de l'ær. Chret. il étoit encore Juif:  
 „ mais quand il écrivoit le dixieme livre de  
 „ ses Antiquitez environ l'an 84. il étoit  
 „ déjà Chretien: C'est ce qu'il est aisé de  
 „ voir par la lecture de ses ouvrages. ”  
 Mais pour cela il faut avoir d'aussi bons yeux  
 que Mr. Whiston.

V. Voila donc l'historien *Josephe* devenu  
 Chretien Nazaréen, ou Ebionite, selon notre  
 Auteur: „ Il rejettoit par consequent les E-  
 „ van-

„ *vangiles & les autres livres Grecs du Nou-*  
 „ *veau Testament & ne recevoit comme*  
 „ *authentique que l'Evangile Hebreu des Na-*  
 „ *zaréens, nommé, l'Evangile selon les He-*  
 „ *breux, ou selon les douze Apotres, ou mê-*  
 „ *me selon St. Mattheu; il faut donc pour*  
 „ *bien entendre ces Passages de Jofephe tou-*  
 „ *chant Jefus Cbrist & le Christianisme, avoir*  
 „ *sous les yeux cet Evangile Ebionite ou Na-*  
 „ *zaréen”. Or comme cet Evangile com-*  
 „ *mence par le Ministère de St. Jean Baptiste,*  
 „ *& qu'on n'y trouve point les deux premiers*  
 „ *Chapitres des Evangiles selon St. Mattheu*  
 „ *& selon St. Luc, où il est parlé du Massacre*  
 „ *des petits enfans de Bethlehem, & de l'Edit*  
 „ *que Cæsar Auguste fit publier; portant que tout*  
 „ *le Monde fut enregistré; il ne faut pas s'éton-*  
 „ *ner si Jofephe ne parle point de ces deux*  
 „ *Evenemens. C'est encore par là que Mr.*  
 „ *Whiston explique pourquoi cet historien*  
 „ *appelle toujours Jacques frere de Jefus Cbrist,*  
 „ *Jacques le juste, & le represente d'une ma-*  
 „ *nierre particuliere, comme un homme juste &*  
 „ *craignant Dieu; Car il est ainsi nommé &*  
 „ *caracterisé dans l'Evangile selon les Hebreux,*  
 „ *& dans les autres fragmens Ebionites qui*  
 „ *nous ont été conservez par Hegefippe.*

VI. Enfin le dernier argument que l'Auteur employe, pour prouver que ce *temoignage touchant Jefus Cbrist* est veritablement de Jofephe; c'est le mepris que les Juifs ont toujours eu pour cet Historien, qui d'ailleurs leur fait tant d'honneur, pendant

70 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
qu'ils admettent pour le véritable *Josephe*,  
l'ouvrage Hebreu de *Joseph Ben Gorion*: ce  
qui ne peut venir que de ce que le pre-  
mier parle trop avantageusement de *Jesus*  
*Christ* & du *Christianisme*.

Dans la seconde Differtation, Mr. *Whif-  
ton* pretend faire voir, que l'Exemplaire  
des livres du Vieux Testament, conservé  
dans le *Temple d'Herode*, & dont *Josephe* a fait  
usage en écrivant son histoire, étoit l'an-  
cienne Collection qui avoit été faite par  
*Nehemie* sous les regnes d'*Artaxerxes*, & de  
son fils *Xerxes*, & que cet exemplaire étoit  
bien different de ceux que nous avons au-  
jourd'hui.

Pour être au fait de cette Differtation il  
faut avoir lu un autre ouvrage de Mr. *Whif-  
ton*, ou l'Extrait qui s'en trouve dans la  
Biblioth. Angl. T. 10. sec. part. art 1. Il sou-  
tient dans cet Ouvrage, que les Exem-  
plaires de la Bible hebraïque & de la Ver-  
sion des LXX. tels que nous les avons  
aujourd'hui, ont été extrêmement alterez.  
On pourra voir là les raisons qu'il en alle-  
gue: Ici il dit que non seulement la Bible  
des Samaritains, mais aussi tous les livres  
sacrez des Juifs étoient écrits en caractère  
Samaritain, jusqu'au tems de *Barchokebas*.  
Ce fut en faveur de ce faux Messie, que  
les Masorethes vers le commencement du  
second siecle, introduisirent le Caractere  
Chaldaïque dans leurs livres sacrez, & falsi-  
fierent les exemplaires de la Bible, qu'ils  
n'eu-

n'eurent pas de peine à faire ensuite recevoir aux Chrétiens : C'est ce que l'Auteur ne fait qu'indiquer, supposant qu'il l'a assez bien établi ailleurs. Il prouve ensuite que Nehemie avoit fait le recueil des Livres sacrez ; par 2 Macc. II 13. *Nehemie en faisant une Bibliothèque recueillit les Livres des Prophetes & de David, & les Epitres des Rois touchant les oblations* ,, On ne sauroit guères douter, dit il, qu'une Collection aussi si authentique n'ait été déposée & conservée dans le Temple qui venoit d'être alors bâti, & ensuite dans celui d'Herode, d'où Joseph aura pu l'avoir, comme il semble qu'on peut le conclure de ses propres paroles. *Après que la Ville de Jerusalem eut été prise, dit Joseph, Titus me permit & me pressa même de prendre hors des ruines de ma Patrie tout ce que je voudrois : mais n'y ayant rien qui put me faire plaisir après l'entière destruction de ma Patrie ; je priai seulement Titus de m'accorder la Liberté à moi & à ma famille, comme étant le seul bien que j'estimasse après tant de calamitez. J'avois de plus les Saints Livres qu'il m'avoit accordés.* L'Auteur conclut de ces derniers mots, ou que Joseph eut cet ancien Exemplaire des Livres sacrez, qui fut trouvé dans le Temple & que Titus lui avoit donné en propre : ou que du moins il eut la permission de consulter ces Livres, qui peut-être furent mis dans le Palais de l'Em-

,, pe-

72 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
„ pereur à Rome ou Jofephe écrivit fon  
hiftoire.

Cet Exemplaire de la Bible, dont Jofephe fe fervit, étoit, dit notre Auteur, un peu différent de celui des Samaritains & des LXX. comme on les avoit dans ce temps-là: mais beaucoup plus de celui des Maforettes, tel qu'on l'a eu depuis *Barchokebas*, comme il eft aifé de s'en convaincre.  
„ Mais quel Exemplaire pouvoit ce donc  
„ être, fi ce n'eft celui qui étoit confervé  
„ dans le Temple, & le même fans doute  
„ que Nehemie avoit recueilli environ 520.  
„ ans auparavant ? ”

*Que Jofephe fe foit servi d'un Exemplaire écrit par Nehemie, bien différent & beaucoup meilleur que ceux que nous avons, C'eft ce que Mr. Whifton prouve* 1. par le Livre même de Nehemie, où il paroît manifeftement y avoir une interpolation depuis le Chap. VII. v. 70. jufqu'au Chap. XII. v. 26. Car ce qui eft rapporté dans cet endroit n'a pu être écrit par Nehemie, puifqu'il y eft fait mention de *Jaddua* fouverain Sacrificateur, qui a vécu longtems après ce Prophete, & qu'il y eft parlé de Nehemie en la troifieme perfonne, au lieu que dans tout ce qui precede & qui fuit, il parle de lui même en la premiere perfonne. Auffi ne paroît il pas à notre Auteur que Jofephe ait eu connoiffance de ce qui fe trouve dans cette interpolation, & qu'il en faffe aucune mention; ce qui eft une preuve

ve



ve qu'il ne s'est point servi d'un exemplaire tel que ceux que nous avons, mais qu'il avoit sous les yeux celui de *Nehemie* même.

2. Les Prophéties de *Malachie*, qui a vécu après *Nehemie*, n'ont pû être inferées dans la Collection que celui-ci avoit faite des Livres sacrez : Aussi *Josephe* qui parle de tous les Prophetes jusqu'à *Zacharie*; ne dit rien de *Malachie*, ce qui est une autre preuve qu'il a suivi l'exemplaire de *Nehemie*.

3. Notre Auteur soutient que la Chronologie de *Josephe* est plus exacte que celle de nos Bibles : & qu'il y a plus d'ordre & plus d'harmonie dans son histoire, qu'on n'en trouve dans la Bible hebraïque, ou dans les LXX. „ Mais ajoute-t'il, je ne „ pretends pas qu'on m'en croye sur ma „ parole ; j'aime mieux que les savans en „ fassent eux memes l'essai, & ils seront „ bientôt convaincus que l'ouvrage de *Jo-* „ *sephe* répand beaucoup de lumiere sur les „ livres historiques & sur les Prophéties du „ Vieux Testament. ”

4. Il y a un grand nombre de passages dans les livres de Moyse, de Josué &c. qui contiennent des faits posterieurs de beaucoup à ces Ecrivains sacrez, & qui necessairement doivent y avoir été ajoutez par une main étrangere : mais si on les trouve dans nos exemplaires hebreux, dans les LXX., & même dans le Pentateuque Samaritain, il ne paroît pas qu'ils fussent dans

74 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
dans l'Exemplaire dont Joseph s'est servi.  
Mr. *Whiston* en allegue plusieurs exemples,  
nous nous contenterons d'en transcrire deux  
ou trois, par où l'on pourra juger du reste.

Après qu'Abraham fut arrivé dans le País  
de Canaan il est remarqué (Gen. XII. 6.)  
*que les Cananéens étoient alors dans ce País-là.*  
La meme chose se trouve XIII. 7.) Cette  
remarque ne peut avoir été faite qu'après  
que les Cananéens eurent été chassés de  
leur País, & par conséquent long temps  
après la mort de Moïse. Ces deux histo-  
res sont bien rapportées par *Joseph*, mais  
il n'y ajoute point cette remarque, ni ne  
paroit faire aucune allusion aux passages,  
dont il s'agit; qui par conséquent ne se trou-  
voient point dans son Exemplaire.

Gen. xxvi. 26. 32. 33. il est dit, qu'*Abi-  
melec Roi de Guerar, avec Abuzat son ami &  
Picol chef de son armée vint vers Isaac &  
qu'ils firent alliance ensemble; & que les  
Serviteurs d'Isaac creusèrent un Puits, à cau-  
se dequoi le nom de la Ville a été Beer-sebab  
jusqu'à aujourd'hui:* mais la meme histoire est  
rapportée d'Abraham (ibid. xxi. 22. 30. 31.  
32.) ce qui, dit notre Auteur, est certai-  
nement une addition, ou une repetition, &  
une méprise d'Isaac pour Abraham. Mais on  
ne la trouve pas dans *Joseph*.

L'Histoire de l'idolatrie de *Mica* (*Juges*  
Ch. xviii.) ne se trouve point dans *Jose-  
phe*, & paroit à l'Auteur une addition de  
plus nouvelle datte.

On pourroit dire à tout cela que ces variations que l'on remarque entre nos Bibles, & l'histoire de *Joséphe*, ne prouvent rien en faveur de ce dernier, à qui l'on a plus d'une fois reproché, de ne s'attacher pas scrupuleusement à suivre le Livres Sacrez. Mais Mr. *Whiston* tâche de le justifier là-dessus, par des raisonnemens qu'il seroit trop long de rapporter ici. Il pretend que *Joséphe* étoit extrêmement exact à suivre les Auteurs inspirez, puisqu'il declare lui meme dans plusieurs endroits de ses Antiquitez, qu'il n'ajoutoit, ni ne retranchoit rien aux Livres Sacrez, qu'il avoit toujours sous les yeux.

L'Auteur conclut en exhortant les Savans Chretiens & principalement les *Eveques* & les *Pasteurs*, à procurer à l'Eglise Chretienne des *Editions* & des *versions* du *Vieux Testament* meilleures & plus authentiques que celles qui ont paru jusqu'à present. Et de les former sur le Pentateuque Samaritain, sur la Bible des *LXX.* & sur les différentes leçons des *Masorethes*, & sur tout de *Joséphe*, qui a puisé dans la meilleure source.

La troisieme Dissertation est une suite de la dispute que Mr. *Whiston* a avec Mr. *SYKES*, touchant l'*Eclipse* dont *Pblegon* fait mention. On en a deja parlé dans cette *Bibliot.* T. 3. Pr. P. p. 96. Cette Dissertation n'a pas resté sans reponse : Mr. *SYKES* a répliqué, & nous attendrons à rendre compte de la suite de cette dispute qu'elle paroisse  
ten-

76 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
tendre à sa fin; pour n'être pas obligés de  
revenir souvent à un même sujet.

Dans la quatrième Dissertation, Mr. *Whiston* examine la Chronologie des Chinois, des Assyriens & des Ægyptiens; & tâche de la rectifier par des observations astronomiques & par des Eclipses dont on voit ici un ample Calcul, & de l'ajuster avec la Chronologie sacrée. Ses Reflexions tendent principalement à établir la Chronologie du Pentateuque Samaritain de la Version des LXX, & sur tout de *Josèphe*. Comme cette Dissertation n'est guères susceptible d'Extrait, nous ne nous y arrêterons point, non plus qu'à la *cinquième*, qui roule sur *les remarques du Chev. Newton sur les Propheties de Daniel & sur l'Apocalypse*. Il suffira de dire que le sentiment de notre Auteur diffère bien souvent de celui de Mr. *Newton*, ce qui ne pouvoit guères manquer d'arriver; ce dernier ayant toujours suivi le *Texte hébreu*; au lieu que Mr. *Whiston* est dans des idées bien différentes & suit *des guides*, qu'il croit beaucoup plus surs.

Dans sa dernière Dissertation, il prétend démontrer que le Ministère de *Jésus Christ* a duré au delà de quatre années. On fera bien aise de voir la manière dont il le démontre.

1. *Les Voyages* que notre Seigneur a fait durant son Ministère, sont, dit-il, au nombre de 33., & il les a tous faits à pied, suivi d'une multitude de peuple, enseignant,  
gue-

guerissant, & faisant des miracles. Selon la description que le scavant Mr. *Reland* nous a donné de la Palestine; il se trouve que le nombre de miles Geographiques que *Jesus Christ* a parcouru dans ces differens voyages se monte à peu près à 1000.

	miles
1 Voy. de Nazareth à Bethabara	30.
2 à Cana en Galilée	34.
3 à Capernaum	25.
4 à Jerusaleum où J. C. fait sa premiere Pâque	70.
5. au Territoire de Judée supp.	20.

N. B. Il s'étoit deja écoulé 8. mois depuis la prem. Pâque, il ne restoit donc plus que 4. mois, jusqu'à la Pâque suivante, ou à la moisson. Jean II. 13. coll. av. IV. 35.

6 à Cana en Galilée	70.
7 au Jardain vers Jean Baptiste	30.
8 au desert pour être tenté	30.
9 à Jerusaleum où J. C. fait sa seconde Pâque	10.
10 à Nazareth	50.
11 à Capernaum	20.
12 à une certaine Ville. Supp.	10.
13 au Desert (de Bethsaïde)	13.
14 à Capernaum	6.
15 à Nain	30.
16 au Desert (de Bethsaïde)	26.
17 à Capernaum	6.

78 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,		miles
18	à Nazareth	20.
19	au Desert (de Bethsaïde)	26.
20	à Capernaum	6.
21	Aux Confins de Tyr & de Sidon	34.
22	Au Desert (de Bethsaïde)	40.
23	A Bethsaïde	4.
24	Vers Cæsarée de Philippe	20.
25	A Capernaum	20.
26	Au delà du Jordain	40.
27	En Galilée	40.
28	A Jerusalem & à Bethanie	70.
29	Au delà du Jordain	36.
30	A Bethanie	36.
31	A la Ville d'Ephraïm	8.
32	En Galilée.	60.
33	A Jerusalem où J. C. fait sa dern. Pâque.	70.

somme: 1000

Ces 1000. miles Geographiques font bien 1100. miles d'Angleterre. En comptant 10. miles par jour, cela fera 110. jours, auxquels il faut ajouter au delà d'une septieme partie pour les *Sabbats & les jours de Fête*, dans lesquels les Juifs ne voyageoient point; ce qui fera environ 130. jours que Jesus Christ aura employés dans ses *voyages* pendant le cours de son ministere.

Il faut supputer aussi le temps que Jesus Christ a demeuré dans ces 33. endroits:  
Pour

Pour ce qui est du 4. 5. & 8. il n'y a pas resté moins de 9. mois & 10. jours & supposant que notre Seigneur a demeuré dans chacun des autres lieux environ 14. jours, cela fera 420. jours.

Le temps que Jesus Christ a prêché à Jerusalem (lorsqu'il fit sa premiere Pâque) & ensuite dans le Territoire de la Judée, qui comprend tout le periode où tant lui que ses Disciples faisoient & bâtissoient plus de Disciples que Jean Baptiste (Jean iv. 1.) est de 8 mois, ou de 240. jours.

La Tentation de J. C. dans le desert dura 40. jours. (Matth. iv. 2.) Comme Jesus Christ & ses Apotres n'enseignoient guères que dans les Synagogues des Juifs, & les jours de Sabbath. (Marc. i. 21. vi. 2. Luc. iv. 16. 31. &c.) notre Auteur suppute ainsi le nombre des semaines ou des Sabbaths, qu'il emploia à cette occupation.

1 Le tems qu'il prêcha à Nazareth, où il avoit été nourri & où il avoit coutume d'enseigner les jours de Sabbath (Luc. iv. 16. peut monter à 20. semaines, ou 140. jours.

2 Le tems qu'il prêcha dans les Synagogues par toute la Galilée (Matth iv. 23.) au moins à 10. semaines, ou 70. jours.

3 Le tems qu'il donna à enseigner dans toutes les Villes & dans toutes les Bourgades, lorsque les 12 Disciples étoient avec lui (Matth. ix. 35. Luc. viii. 1.) comprend au moins 13 semaines, ou 91 jours.

Pendant que les Disciples alloient deux à

80 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*deux, prêchant l'Évangile & guérissant les  
maladies. Marc. vi. 7. Luc. ix. 6.)* il  
s'écoula au moins 8 Semaines ou 56 jours.

5 Pour le tems que les 70 *disciples mirent  
à aller deux à deux par toutes les Villes de Ju-  
dée*, on peut compter au moins 3 semaines  
ou 21. jours.

6 *Jésus Christ* lui meme *alla ensuite dans  
toutes ces Villes*; ce qui doit comprendre au  
moins 20 semaines ou 140 jours.

7 Pendant qu'il *faisoit un grand nombre de  
miracles à Chorazin & à Bethsaïde &c.* (Matth.  
xi. 20.) il se passa au moins 16. semaines,  
ou 112 jours.

Le Tout ensemble fait  $140 + 70 + 91 +$   
 $56 + 21 + 140 + 112 = 630$  jours qui ajou-  
tez à  $130 + 420 + 240 + 40 = 830$ . jours,  
font 1460 jours ou 4 années que Jésus  
Christ a employées, au moins à l'exercice  
de son Ministère.

## A R T I C L E V.

Philosophical Transactions &c. No. 405  
for the Month of November 1728.  
No. 406. for the Month of Dec. 1728.  
No. 407. for the Months of January  
& February 1729. & No. 408. for  
the Months of March & April 1729.  
London printed for W. Innys. in 4°.  
C'est-à-dire, *Memoires Philosphi-  
ques &c.* No. 405. pour le mois de No-  
vem-



AVRIL, MAY ET JUIN. 1735. 81  
vembre 1728. No. 406. Pour le mois de  
Decembre 1728. No. 407. pour les mois  
de Janvier & Fevrier 1729. & No. 408.  
pour les mois de Mars & d'Avril. 1729.  
à Londres chez Guil. Innys in 4<sup>o</sup>.

N<sup>o</sup>. 405. Art. I. **M**ethode nouvelle pour  
mesurer la hauteur des  
Montagnes, par les observations du Baro-  
metre, avec deux Tables, qui montrent,  
quelle est la hauteur de l'Atmosphere, à  
une certaine hauteur du Mercure dans le  
Barometre donnée: tirée principalement des  
observations de Mr. Jean Jaques Scheuch-  
zer Dr. en Medecine, Professeur en Mathe-  
matiques à Zurich, & Membre de la So-  
cieté Imperiale, & des Sociétés Royales de  
Londres & de Berlin, par J. G. Scheuch-  
zer, Dr. en Medecine, Membre de la So-  
cieté Royale & Licentié au College des  
Medecins à Londres.

Les plus anciens Philosophes se font at-  
tachés à mesurer la hauteur des montagnes,  
& à marquer leur élévation au dessus du ni-  
veau de la Mer. *Pline* rapporte, que *Di-  
cearque* Disciple d'*Aristote* mesura par ordre  
de quelques Princes la hauteur de plusieurs  
montagnes, & qu'il trouva que le mont *Pi-  
lion* dans la *Thessalie* avoit 1250. pas de  
hauteur perpendiculaire: *Cleomede* un Astro-  
nome & Geographe Grec, qui vivoit quel-

82 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
que tems avant Jesus Christ, assure que la plus haute montagne ne peut avoir que 15. Stades ou 9375. pieds Romains d'élevation, Plutarque reduit la hauteur perpendiculaire des montagnes les plus élevées, aussi bien que la plus grande profondeur de la Mer à 10. Stades ou 6250. pieds Romains. Ces Philosophes quoique destitués des secours, que les decouvertes qu'on a faites dans les Mathematiques aussi bien que dans les autres Arts & Sciences, ont fourni aux Modernes, ne se sont pourtant pas trompés de beaucoup, sur tout *Cleomede* qui donne aux plus hautes Montagnes 15 stades, ou 9375. pieds Romains, qui sont 10214. pieds de Paris, puisque les montagnes de *Suisse* qui sont les plus hautes de l'*Europe* ne sont élevées au dessus du niveau de la Mer que de 10000. pieds de Paris, & on ne peut que s'étonner que des gens d'un profond sçavoir dans les Mathematiques ayent dans la suite donné aux montagnes une hauteur si prodigieuse.

Pour mesurer la hauteur des montagnes, on se contentoit d'abord de simples conjectures, ensuite quand on eut inventé des Quadrans, des Demi Cercles, & d'autres Instrumens Geometriques, on determina par l'usage de ces Instrumens, & par des Calculs de la Trigonometrie, les différentes hauteurs des places d'une maniere plus satisfaisante; Cependant quelque furs que soient les  
les

les Principes sur lesquels cette Methode est fondée, quelque bons que soient les Instrumens, & quelque exact que soit celui qui fait des observations, une longue experience a fait voir qu'on s'est trompé souvent, & que plus une montagne est élevée, plus il est difficile d'en determiner la hauteur perpendiculaire. 1. parce que la refraction de l'air, qui varie selon les saisons & les tems, fait que les sommets des montagnes paroissent plus hauts dans un tems que dans un autre, & toujours au dessus de leur veritable hauteur. 2. parce qu'on ne trouve pas aux pieds des montagnes des plaines assez grandes pour se placer, ensorte qu'on puisse tirer une ligne qui serve de base au Triangle qu'il faut tracer.

Après que *Toricelli* eut inventé le Barometre, on s'en servit pour mesurer l'élevation de certains lieux au dessus du niveau de la mer, cette Methode à deux avantages sur les calculs de la Trigonometrie; 1. elle est plus sure. 2. elle determine la differente hauteur des divers lieux depuis le niveau de la mer, jusques au sommet des plus hautes montagnes, distance où aucun des Instrumens Geometriques ne sçauroit atteindre; le fondement de cette Methode est la gravité ou la pression de l'air; comme la colonne du vis-argent dans le Barometre est en équilibre avec une colonne d'air d'un poids égal; tout ce qui rend l'air

84 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
plus ou moins pesant, augmente ou diminue sa pression, & fait par consequent monter ou descendre le vif-argent dans le Barometre; d'ailleurs l'air est plus ou moins condensé ou dilaté à proportion du poids dont il est chargé, de la vient qu'en Angleterre, en Hollande, dans les Provinces maritimes de la France, & en general dans tous les païs voisins de la mer, le vif-argent est à sa plus grande hauteur, que plus on monte dans les Provinces éloignées de la mer plus le vif-argent descend, qu'aux sommets des montagnes il est au plus bas, & que sa hauteur dans ces differens endroits est reciproquement comme la dilatation de l'air, ces Principes appuyés sur un grand nombre d'observations ont engagé plusieurs Mathematiciens à dresser des Tables pour determiner la hauteur de l'Atmosphere à une certaine hauteur du Mercure, & la hauteur du Mercure à une certaine hauteur de l'Atmosphere, comme aussi la dilatation de l'air qui repond à chaque pouce, ou ligne de variation dans le Barometre.

L'an 1648. peu de tems après que le Pere *Mersenne* eut rendu publique en France l'invention du Barometre, *Monf. Pascal* son beaufrere fit des observations sur la hauteur du Mercure sur la montagne de *Puy de Dôme* en *Auvergne*, que *Pascal* insera dans son *Traité de l'Equilibre des Liqueurs*. Mr.

*George*

*George Sinclair* Professeur en Philosophie dans l'Université de *Glasgow* en fit de même l'an 1661. 1665. & 1666. sur la Tour de la Cathedrale de *Glasgow*, sur plusieurs montagnes d'Ecosse, comme aussi dans des puits, & dans des mines de charbon, dont il donne le précis dans son livre intitulé. *Ars magna gravitatis & levitatis*. Mais le but de ces deux Messieurs n'étoit pas tant de déterminer les différentes hauteurs des places, que de prouver la gravité & la pression de l'air.

Lors que Messieurs de l'*Academie Royale* tracerent par ordre de *Louis XIV.* la Meridienne de la France, Mr. *Mariotte* donna des regles pour construire des Tables qui pussent servir à déterminer l'élevation des lieux au dessus du niveau de la mer à une certaine hauteur du Mercure, & le poids de l'air qui repond à chaque ligne du Mercure dans le Barometre, depuis 28' qui est la hauteur ou il se trouve suspendu sur les bords de la mer, ses Principes, & sa Methode se trouvant dans son second *Essay sur la nature de l'air*.

Dr. *Halley* ayant examiné l'an 1686. les Principes de *Mariotte* & comparé le poids de l'air avec celui du Mercure, trouva par plusieurs experiences, que le poids de l'air, étoit à celui de l'eau, comme 1. à 800. celui de l'eau à celui du Mercure comme 1. à 13½, & par consequent le poids de l'air à

86 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
celui du Mercure comme 1. à 10, 800. que  
comme la colonne du Mercure dans le Ba-  
rometre étoit en équilibre avec une col-  
onne d'air d'un même poids, un Cylin-  
dre d'air de 10. 800. pouces ou 900.  
pieds est égal à un pouce de Mercure 90.  
pieds à  $\frac{1}{15}$  & 75. à  $\frac{1}{12}$  d'un pouce: la hau-  
teur de l'air qui repond à chaque pouce de  
Mercure étant ainsi déterminée, & la dilata-  
tion de l'air étant reciproquement com-  
me les hauteurs du Mercure, le Dr. *Halley*  
calcula par le moyen de l'Hyperbole, & de  
ses Asymptotes, deux tables, pour mon-  
trer la hauteur de Mercure à une certaine  
hauteur de l'Atmosphere, & la hauteur de  
l'Armosphere à une certaine hauteur de  
Mercure: ces Tables furent inserées dans  
les Memoires Philosophiques N<sup>o</sup>. 181. &  
reimprimées avec des Remarques de Mr.  
*Desagulier* dans le N<sup>o</sup>. 386. de ces mêmes  
Memoires.

L'an 1703. quand la Meridienne com-  
mencée par Mr. *Picard* l'an 1669. & conti-  
nuée l'an 1683. fut reprise en France, on  
mesura plusieurs montagnes, tant par des  
Calculs de la Trigonometrie, que par les  
observations du Barometre, & Mr. *Cassini*  
le fils qui avoit calculé sur les regles de  
*Mariotte* deux tables pour montrer la hau-  
teur de l'Atmosphere, & celle du Mercure,  
comparant ces observations avec les tables,  
trouva que celles-ci n'étoient pas exactes,

ce qui l'engagea à calculer deux nouvelles tables qui different beaucoup de celles de *Mariotte*; car dans un lieu où le Mercure descend à 22. pouces, l'élevation sur le niveau de la mer est selon *Mariotte* de 852. toises ou 5112. pieds de Paris, & selon *Cassini* de 1158. toises ou 6958. pieds; ce qui fait une difference de 306. toises ou 1836. pieds de Paris,

Le feu Dr. *Scheuchzer* Pere de feu Mr. J. G. *Scheuchzer* Auteur de cet article, fit plusieurs voyages sur les montagnes de Suisse, dans lesquels il s'attacha à determiner par les observations du Barometre, le poids, & les qualités de l'air, les differentes hauteur des lieux, & l'évation de ces montagnes, tant au dessus des autres montagnes d'Espagne, de France, & d'Italie, qu'au dessus du niveau de la mer. Parmi plusieurs Experiences qu'il a faites, & qu'on peut lire dans ses *Itinera Alpina*, & *Historia Naturalis Helvetiæ*, feu Mr. *Scheuchzer* son fils en choisit deux pour prouver que les Tables de *Mariotte* & celles de *Cassini* ne sont pas exactes, quoique les premieres soient meilleures que les dernieres; la premiere Experience fut faite l'an 1709. à *Pfeffers* dans le Comté de *Sargans* en Suisse; il y a dans cet endroit là des eaux minerales qu'on prend dans une maison située sur le sommet d'une montagne, aux pieds de laquelle coule une petite Riviere qu'on nomme la *Tamine*,

88 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*mine*: Cette montagne est fort escarpée, & a un côté qui est perpendiculaire; Mr. *Scheuchzer* la mesura par le moyen d'une ligne ou corde, & la trouva haute de 714. pieds perpendiculaires; le Mercure au pied de la montagne étoit à la hauteur de  $25^{\circ} 9\frac{1}{3}''$  & au sommet à celle de  $24^{\circ} 11\frac{1}{3}''$  de sorte qu'il descendit exactement 10. lignes pour 714. pieds, ce qui fait 71. pieds pour une ligne. La seconde Experience se fit au mois de Juin. 1715. sur le Clocher de la grande Eglise de *Zurich*. Le Barometre étoit au pied de ce Clocher à la hauteur de  $26^{\circ} 10''$  & au sommet à celle de  $26^{\circ} 7\frac{1}{2}''$  en mesurant le Clocher avec une ligne, on le trouva haut de 241. pieds de Paris 4. pouces ce qui fait près de 69. pieds pour une ligne. Ces deux Experiences font voir que *Mariotte* & *Cassini* se sont trompés dans leurs Tables; car la hauteur du Barometre au pied, & au sommet de la montagne de *Pfeffers* étant donnée, cette montagne devoit être haute selon *Mariotte* de  $116^{\circ} 0' 8'' 11'''$  ou 696. pieds de Paris  $8^{\circ} 11'''$  ce qui est moins de  $17^{\circ} 3' 1'''$  que sa veritable hauteur, & selon *Cassini* de  $153^{\circ} 3' 8''$  ou 921. pieds  $8''$  ce qui excède la veritable hauteur de 207. pieds 8. pouces & le Clocher de *Zurich* qui selon *Mariotte* devoit avoir de hauteur perpendiculaire 237. pieds & selon *Cassini* 265. ne se trouve avoir que 241. pieds. Mr. *Jean Scheuchzer* frere du Professeur remarquant ces Experiences



periences calcula par le moyen de l'Hyperbole une table nouvelle, fondée sur ce Principe.

Comme la différence des Loga- rithmes des deux hau- teurs du Barometre 25" 9 $\frac{1}{3}$ " & 24" 11 $\frac{1}{3}$ " c. à d. 309 $\frac{1}{3}$ & 299.	est à	Ainsi la dif- férence des Logarith- mes de la hauteur du Mercure près de la mer 28" 1" à celle de 28" 0" c. à d. 337-336.	Est à la hauteur de l'at- mosphere au dessus du niveau de la mer qui re- pond à une ligne du Mer- cure.
ou 928 - 898		ou 1011-1008.	64'6" 9"
142717	714 p <sup>ds</sup> .	12906.	

Art. 2. Observations sur le Guy dans une Lettre de Mr. *Edmund Barrel* Ministre, à Mr. le Chevalier *Sloane* Mr. *Barrel* pretend avoir le premier observé qu'il y a des plantes de Guy qui ne portent que des fleurs, & d'autres qui portent des fleurs & des fruits, avec cette différence que les fleurs de ces dernieres sont 4. fois plus petites que celles qui naissent sur la premiere espece. Les Botanistes avoient bien apperceu, que les fleurs, & les fruits du Guy ne se trouvoient pas rassemblés sur la même branche, mais ils avoient negligé de distinguer que les fleurs étoient produites par une

90 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
une plante, & les fruits par une autre, ainsi ils n'avoient point établi une espece de Guy mâle, & une autre de Guy femelle. Mr. *Barrel* croit que son observation pourra être utile pour distinguer l'espece de Guy qu'on jugera à propos d'employer dans la Medecine, & c'est à cette intention qu'il decrit fort exactement les changemens qui arrivent à l'une, & à l'autre, dans le cours d'une année.

Art. 3. Enfoncement extraordinaire de la Terre dans la Comté de *Kent*, dans une lettre écrite à Mr. *Pierre Collinson*. La maison d'un Fermier, située sur une hauteur à *Lymne* en *Kent* s'enfonça dans une nuit subitement, avec toute la terre qui l'environnoit, à une profondeur considerable, sans que les gens de la maison s'en apperçussent, jusqu'au matin, que voulant ouvrir les Volets des fenêtres, ils trouverent de la resistance, la maison qui étoit toute de bois fut endommagée & une grange batie de pierres entierement renversée.

Art 4. & 5. Ces deux Articles contiennent des observations Astronomiques faites à *Peking* dans la *Cbine* par le R. P. *Ignace Kögler* Jesuite, & à *Ingolstadt* en *Baviere* par les P. Jesuites; Elles roulent principalement sur les Satellites de Jupiter, & leurs Eclipses, sur une Eclipsé de la Lune arrivée à *Peking* le 22. d'Octobre 1724. & une autre du Soleil, observée à *Ingolstadt* le 25. Septembre 1726. & elles ont été communiquées à

à la Societé Royale par Mr. Isaac de Segueyra Samuda Membre de la S. R.

Art. 6. Machine pour mesurer la profondeur de la mer montrée à la Societé Royale par Mr. J. T. *Desaguliers* Membre de la S. R. inventée par lui même & par le Dr. *Etienne Hales* Ministre & Membre de la S. R. Comme la Methode dont on se sert ordinairement pour mesurer la profondeur de la mer, par le moyen d'une Machine composée de deux corps l'un pesant l'autre léger, joints ensemble, est sujette à beaucoup d'inconveniens, à cause du roulement des vagues, & des Courans d'eau qui se trouvent dans la mer, Mr. *Desaguliers* remarquant que la pression des fluides à une même profondeur, est toujours la même quelle qu'en soit la direction, & que par conséquent ce qui montre exactement quelle est la pression au fond de la mer, montre en même tems quelle en est la profondeur dans cet endroit là, a inventé une Methode nouvelle, fondée sur ce Principe. Le Dr. *Hales* dans sa *Statique des Vegetaux*, dont nous avons donné l'Extrait, fait la description d'un Instrument qu'il a inventé pour découvrir la pression de l'air dans un vase opaque; il verse du miel & ce qui vaut mieux encore du Syrop dans un vase ouvert, sur la surface du Mercure, prenant ensuite un tuyau dont une extremité est fermée hermetiquement, & l'autre ouverte, il enfonce celle-ci dans le miel ou le Syrop,

rop, la pression de l'air fait monter le Mercure dans le tuyau ; retirant ensuite le tuyau du vase, cette pression cesse, le Mercure redescend, mais le miel, ou le syrop qui s'étoit attaché à la surface intérieure du tuyau, laisse une marque, qui montre jusqu'ou le Mercure étoit monté. La Machine que Mrs. *Hales* & *Desaguliers* ont inventée pour mesurer plus exactement la profondeur de la mer n'est autre chose qu'une machine qui fait descendre cet instrument de Mr. *Hales* jusques au fond de la mer, & l'en fait remonter d'abord. Par le moyen de cet instrument on voit jusqu'ou la pression de l'eau fait monter le Mercure & par là on juge de la profondeur de la mer.

Art. 7. Relation de deux Tumeurs extraordinaires de l'*abdomen*, extraite d'un livre Latin publié à *Strasbourg* en 1728. qui a pour titre *Joannis Boecleri M. D. &c. ad exteros Medicos Epistola*, par M. G. Ruty M. D. R. S. Secret. Quelque curieux que soient ces deux cas, comme ils se trouvent dans un ouvrage nouvellement imprimé, nous y renvoyons nos Lecteurs.

Art. 8. De la maniere dont on cultive & on prepare le saffran en Angleterre, par Mr. Jaques Douglas Medecin extraordinaire de la Reine & Membre de la S. R.

L'Auteur prend ses observations de ce qui se pratique dans la Province de Cambridge, qui est celle d'Angleterre où l'on cultive principalement le saffran, & depuis un

un plus long tems ; après avoir fait choix d'un terrain uni, & qui s'est reposé pendant un an, on le laboure vers le commencement d'Avril, en traçant des sillons plus serrez & plus profonds que pour aucune autre espece de grains, on y repand dans le mois le May depuis 20. jusqu'à 30. charges de fumier préparé exprès pour chaque acre de terre, ensuite on entoure ce terrain de haies fort ferrées, afin d'en écarter les bestiaux & sur tout les lievres qui ne maneroient pas de manger les feuilles du foin pendant l'hyver.

En Juillet on plante les racines dans des trous placés à environ 3. pouces de distance uns des autres, on en plante ordinairement 392040. ou environ dans un acre de terre, on les laisse sans y toucher jusques au commencement de Septembre, que l'on bruyère la terre avec la pioche pour faciliter la sortie de la plante qui est prête à paroître, & alors on arrache toutes les mauvaises herbes avec soin.

Peu de tems après les fleurs paroissent, on les cueille le matin, il n'importe que ce soit un peu avant, ou un peu après leur parfaite maturité, ensuite on separe de ces fleurs les filamens ou Etamines, & avec une bonne partie du Pistile auquel ils sont attachés, & on jette le reste comme inutile ; il ne reste plus qu'à secher le foin, ce qui demande bien du soin, & de l'industrie. Mr. Douglas donne fort exactement

ment la description des instrumens dont on se sert pour cela , & de tout ce qu'on doit observer pour bien secher le saffran & empêcher qu'il ne se brule ; il dechoit dans cette operation de 4. cinquiemes & un acre en produit l'un portant l'autre en 3. années 26. livres ; la derniere recolte est de beaucoup la plus abondante ; après cette 3. recolte on tire les racines de terre pour les replanter ; après avoir séparé les vieilles enveloppes , ces racines augmentent ordinairement d'un tiers. Mr. *Douglas* suppute qu'un acre de terre planté de saffran rapporte cinq livres sterling de rente , toutes charges deduites.

N<sup>o</sup>. 406. Comme ce Cahier contient plusieurs Articles très curieux, nous en avons donné un Extrait assez ample dans la premiere Partie du premier Volume de cette Bibliotheque.

N<sup>o</sup>. 407. Art. I. Catalogue de 50. Plantes du jardin des Apothicaires à *Chelsea* , que Mr. *Isaac Rand* par ordre de la Compagnie des Apothicaires & sous la direction du Chevalier *Sloane* a présenté à la Societé Royale l'an 1727.

Art. 2. Histoire de la prem. Decade d'un Livre qui a pour titre *Johannis Martyn Historia Plantarum rariorum par Richard Reily*. Mr. *Martyn* avoit fait dessiner exactement plusieurs Plantes de leur grandeur naturelle & avec leur propres couleurs, desorte que par ce moyen en regardant seulement les desseins on peut apprendre à connoitre les Plantes sans avoir besoin d'une description lon-

longue & ennuyeuse. Mr. *Reily* donne ici le Catalogue des plantes que Mr. *Martyn* a fait dessiner.

Art. 3. Essay pour expliquer le Phenomene de l'elevation des Vapeurs, la formation des Nuées & la descente de la pluye, dans une lettre de Mr. *Desagulier* au Dr. *Rutty* Secretaire de la Societe Royale.

Tout la monde sçait que les Vapeurs que la Terre & la Mer exhalent, montent dans l'air, y forment des Nuées & retombent ensuite en pluye; mais l'explication de ce Phenomene est une des choses sur lesquelles les Philosophes ne se sont pas encore accordés, & toutes leurs hypotheses, ont un coté foible, par où on peut les attaquer. *Niewentyt* pretend, que des particules de feu qui se separent des rayons du Soleil, s'attachant à des particules d'eau, forment des Corps plus legers que l'air, qui par les Loix de l'hydrostatique montent necessairement & forment des nuées, mais s'arrêtent & demeurent suspendus aussi tot qu'ils sont parvenus à une hauteur où l'air est en équilibre avec eux; il conçoit que dès que ces particules de feu se detachent de celles d'eau, ces dernieres recouvrent leur premier poids & ne pouvant plus se soutenir dans l'air, forment des gouttes & tombent en pluye. Mr. *Desagulier* remarque sur cette hypothese. 1. Qu'elle suppose que le feu est une substance particuliere ou un Element distinct, ce qui n'a pas été prouvé par des

96 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Experiences suffisantes, & que Mr. *Hale*  
dans ses *Observations Statiques* nomme une  
opinion mal fondée. 2. Mr. *Niewentyt* attri-  
bue la separation des particules de feu de  
celles d'eau & par consequent la production  
de la pluye à deux causes differentes; 1. à  
la Condensation, lorsqu'il dit que les Vents  
qui soufflent de deux côtés opposés con-  
tre une nuée compriment les particules  
d'eau; que celles de feu s'en deta-  
chent alors, & que les premieres étant de-  
venues par là plus pesantes se precipitent &  
tombent en pluye: & 2. à la Rarefaction,  
quand il dit que lorsque le vent souffle obli-  
quement contre une nuée, il la chasse en  
haut dans un air plus rarefié & plus leger,  
que les particules de feu s'en detachent alors,  
pour monter plus haut encore, & que celles  
d'eau ayant recouvré leur pesanteur naturel-  
le, ne peuvent plus se tenir dans cet air ra-  
refié & leger ou le Vent les a poussées, ni mê-  
me dans un air plus pesant, mais tombent  
en rosée, pruíne, pluye ou neige, selon qu'el-  
les avoient été rarefiées ou condensées. La  
premiere de ces Causes est contraire à l'Expe-  
rience: Lorsque deux vents soufflent de deux  
cotez opposés, le Barometre monte & le tems  
se met au beau, parce que l'air qui est au  
dessus des nuées etant accumulé & devenu  
plus pesant, les nuées loin de descendre en  
pluye, comme dit *Niewentyt*, montent jus-  
qu'à cette partie de l'Atmosphere dont l'air  
est en équilibre avec elles, & Mr. *Desagu-*  
*liers*



*liers* remarque sur la 2de. cause, que selon Mr. *Niewentyt* il doit pleuvoir necessairement toutes les fois qu'une nuée se trouve dans un air plus leger qu'elle, ce qui est dementi encore par l'Experience, car souvent les nuées montent ou descendent sans pluye, meme lors que le Barometre fait voir que la pesanteur de l'air est changée. Afin que la pluye tombe, il faut non seulement que la pesanteur, de l'air diminue considerablement, mais encore que les nuées soient à une hauteur suffisante pour pouvoir tomber avec force; parce que dans ce cas là la resistance de l'air qui augmente comme le quarre de Vitesse avec laquelle la nuée descend, approche les unes des autres les particules d'eau qui flotent dans l'air; tellement, que par l'attraction elles forment des gouttes, qui etant plus pesantes qu'aucun air, tombent necessairement en pluye: 3. Si des particules de feu se joignant à celles d'eau les font monter en vapeurs, le volume de ces particules de feu doit être 1000. fois plus grand que celui des particules d'eau, par consequent un homme placé sur une montagne au milieu des nuées, doit sentir une chaleur assez grande, parce qu'il touche une surface de feu qui est beaucoup plus grande que celle de l'eau, mais là ou la pluye tombe il doit faire plus froid, ce qui est encore dementi par nos sens. Car le sommet d'une montagne est toujours plus froid que la plaine meme dans un tems de pluye.

D'autres expliquent d'une maniere differente comment les Vapeurs montent. l'Eau, disent ils, est plus pesante que l'air, mais étant rarefiée sa surface augmente & la masse de ses particules diminue tellement qu'étant élevée en l'air, elle ne peut tomber facilement, parce que le poids des particules diminue comme la racine Cubique de leur Diametre, & la surface comme la racine quarrée de ce meme Diametre. C'est par cette raison que la poussiere vole en Eté & que des Dissolvans soutiennent des Metaux qui sont plus pesans qu'eux. Mr. *Desaguliers* remarque sur cela, que l'augmentation de la surface d'un Corps dont le poids reste le meme, l'empêche de descendre, ou le retarde, à cause de la resistance de l'air à une plus grande surface; par la meme raison elle doit l'empêcher de monter; que l'elevation de la poussiere est causée par le Vent ou par les pieds des animaux qui s'y meuvent, au lieu que les Vapeurs montent dans un tems calme aussi bien que dans un tems orageux, & ne retombent pas comme la poussiere, dès que le vent cesse.

La Troisième opinion qui est aujourd'hui generalement receue, est, que par l'action du Soleil sur l'eau (des particules d'eau) il se forme de petits globules remplis d'un air très subtil, qui sont moins pesans que l'air commun, & qui par les loix de l'hydrostatique doivent monter dans l'air: supposons qu'une particule d'eau qui forme un petit globe

globe creux , augmente enforte que son Diametre devienne dix fois plus grand , son Volume deviendra mille fois plus grand & fera plus leger que l'eau commune, dont le poids est à celui de l'air comme 850. à 1. Supposons encore que l'air qui remplit ce globe soit 9. fois moins condensé que l'air commun, ou comme 50. à 850. la pesanteur du globe & de l'air rarefié qui y est contenu , fera à celle de l'air comme 900. à 1000. & par conséquent il doit monter jusqu'à ce qu'il se trouve en équilibre avec un air, dont la densité soit à celle de l'air où le globule a commencé à monter, comme 850. à environ 945. Mr. *Desaguliers* dit contre cette opinion, que le Volume d'un air, rarefié par une chaleur qui rougit une Retorte, ne se dilate qu'au triple; par la chaleur de l'eau bouillante de  $\frac{1}{4}$  ou environ  $\frac{2}{3}$ : par la chaleur du Corps humain de  $\frac{1}{3}$  ou environ  $\frac{1}{4}$ ; & il conclut que la Condensation & la rarefaction, & par conséquent l'élevation & la descente des Vapeurs, doit avoir une autre cause que la Condensation & la rarefaction de l'air.

Mr. *Desaguliers* après avoir refuté les sentimens des autres, propose le sien. Il remarque d'abord que les fluides qui sont élastiques, ont une densité proportionnée à leur compression, & sont composés de particules qui se repoussent les unes les autres de leurs centres respectifs, & que les autres fluides qui ne sont pas élastiques, comme

100 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
me le Mercure, l'eau &c. ne peuvent pas être comprimés ; ce qu'il attribue à la force centrifuge des particules qui les composent, & non pas à l'absence du vuide, puisque les fels qui imbibent l'eau, augmentent en poids, sans que leur volume augmente. Il fait voir ensuite, qu'on peut changer non seulement un fluide qui n'est pas élastique, mais même un Corps solide en un fluide élastique, en augmentant la force repulsive des particules qui les composent, & qu'au contraire en diminuant cette force repulsive un fluide élastique, peut être changé en un fluide non élastique, & même en un corps solide : il ajoute que les particules du Mercure, de l'eau &c. ont une force attractive, puisqu'elles forment des gouttes dans un Recipient vuide aussi bien que dans l'air, & qu'elles s'attachent à d'autres corps.

L'attraction & la repulsion agissent d'une maniere differente : la premiere n'agit que sur les Corps qui sont dans le point d'attouchement, ou à une petite distance, & alors elle surpasse la repulsion jusqu'à rendre non-elastique un fluide élastique, sans pourtant detruire entierement la force repulsive de ses particules ; parce que c'est à cause de cette repulsion que ce fluide ne peut pas être comprimé : Lorsque par la chaleur ou par la fermentation les particules s'éloignent du point d'attouchement, le repoussment se renforce & les particules agissent à une grande distance de, forte qu'un  
corps

corps devenant un fluide élastique, peut être dilaté jusques à occuper un espace un million de fois plus grand que celui qu'il occupoit étant encore un corps solide ou un fluide non-élastique : c'est ainsi que l'eau bouillante se change en Vapeurs élastiques qui montent dans l'air, que le Mercure ou les huiles distillées montent dans un milieu fort rare qui reste dans une Retorte rouge, que des Vapeurs sulfurées montent même dans un Recipient vuide, de la même maniere que l'Aurore boreale monte dans la partie subtile de l'Atmosphère, qu'en jettant quelques gouttes d'eau forte sur du Mercure on voit monter une fumée rougeatre plus legere que l'air commun, que les Vegetaux & les limailles des metaux, lorsqu'elles fermentent, produisent une fumée semblable, & qu'enfin plusieurs substances solides produisent par la distillation ou par la fermentation un air permanent.

Mr. *Desaguliers* ayant prouvé que la chaleur rend les fluides élastiques, remarque qu'elle agit avec plus de force sur l'eau que sur l'air, car un degré de chaleur qui rarefie l'air de  $\frac{2}{7}$  rarefie l'eau près de 14000. fois & la faisant bouillir la change en Vapeurs; en hyver même ce petit degré de chaleur qui comparé à la chaleur de notre corps paroît froid, fait monter des vapeurs de l'eau pendant qu'il condense l'air. De tout cela Mr. *Desaguliers* conclut que si les particules d'eau changées en vapeurs par la

102 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
chaleur & rendues élastiques, se repoussent  
fortement les unes les autres, & encore plus  
fortement l'air, un amas de ces particules  
composé de vapeurs & de vuide peut monter  
dans l'air d'une densité différente, selon  
les differens degrés de sa propre densité,  
proportionnés aux degrés de la chaleur,  
sans qu'il soit nécessaire de recourir pour  
cela à des globules imaginaires.

Pour mieux expliquer sa pensée il fait le  
calcul suivant; le degré de chaleur de l'eau  
bouillante est 34. celui de l'Eté 5. celui  
du Printems & de l'Automne 3. celui de  
l'hyver 2. La dilatation des Vapeurs propor-  
tionnée à ces differens degrés est 14000.  
2058. 1235. & 823. la dilatation de l'air est  
en Eté 900. au Printems & en Automne  
850. & en hyver 800. Les vapeurs que le  
degré de chaleur exprimé par le nombre 2.  
fait monter en hyver lors que la dilatation  
de l'air est 800. montent environ  $\frac{1}{2}$  d'un mi-  
le, quand le Barometre est au dessus de  
30. pouces, & plus haut encore si la cha-  
leur est plus grande; si le Barometre tom-  
be, & le lieu ou ces vapeurs soit en équi-  
libre devient plus proche de la terre, la cha-  
leur augmente, les vapeurs sont plus rare-  
fiées, & le nouveau lieu de l'Equilibre est  
à une hauteur proportionnée: il faut remar-  
quer encore qu'en hyver lorsque le degré  
de chaleur est à raison de 2. l'air le plus  
condensé est celui qui est le plus proche de  
la terre, parce que celle-ci n'a pas une cha-  
leur

leur suffisante pour le rarefier comme dans un tems chaud; ainsi les vapeurs montent par degrés dans un air dont la densité diminue à proportion qu'il est plus élevé de la terre, & la condensation de l'air froid qui les environne ne sçauroit les empêcher de monter, parce que cet air est également froid à quelque hauteur qu'il se trouve élevé au dessus de la terre: dans le Printems & dans l'Automne le degré de chaleur exprimé par le nombre 3. fait monter les vapeurs à la hauteur de 3 $\frac{1}{2}$ . miles lorsque le Barometre est à 30. pouces, & la dilatation de l'air 850. mais comme l'air est alors plus chaud à une petite distance de la terre qu'à la hauteur d'un mile ou d'un demi-mile, & par conséquent plus rarefié, les vapeurs en montant dans un air plus froid se condensent, & le lieu ou elles sont en Equilibre est à la hauteur d'environ un mile. En Eté le degré de chaleur exprimé par 5. devrait faire monter les vapeurs à la hauteur de 5 $\frac{1}{2}$  miles, mais comme l'air qui est proche de la terre, est alors encore plus chaud & plus rarefié, elles s'arretent à la hauteur d'environ 2. miles ou 1 $\frac{1}{2}$  mile.

Art 4. Remarques faites dans un Voyage au *Peak* en *Derbyshire* par Mr. *Martyn*. Membre de la S. R. Le District dans la Comté de *Derby* qu'on appelle *Peak* est fameux pour les 7. Merveilles qu'on y compte, & qui sont 1. *Chatsworth* maison superbe du Duc  
de

104 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
de Devonshire; 2. *Mamtor* Rocher affreux;  
3. *Eldenbole* puits d'une profondeur extraor-  
dinaire; 4. la fontaine qui a un flux & re-  
flux. 5. *Buxton-Well* eau minerale; 6. *Peaks-  
bole* & 7. *Pool's-hole* deux Cavernes. Mr.  
*Martyn* rapporte qu'on s'est trompé à l'é-  
gard de la plupart de ces merveilles, qu'il  
n'est pas vray qu'il tombe continuellement  
de grosses pierres du *Mamtor* sur une petite  
montagne qui est au dessous de ce rocher sans  
que le rocher diminue ou que la montagne  
augmente; qu'*Eldenbole* n'est qu'une grande  
ouverture perpendiculaire de la Terre, dont  
la profondeur est inconnue; qu'il n'a jamais  
remarqué aucun flux & reflux dans la fon-  
taine à laquelle on l'attribue; que *Peaks-hole* &  
*Pools-hole* sont deux ouvertures horizontales  
sous deux montagnes, l'une près de *Castleton*,  
l'autre près de *Buxton*, qui selon les appa-  
rences doivent leur origine à des sources  
d'eau qui couloient sous ses montagnes,  
que *Buxton-Well* étoit renommé pour deux  
sources d'eau, l'une chaude, & l'autre froide,  
qu'on trouvoit à une fort petite distance  
l'une de l'autre, mais qu'aujourd'hui il n'y  
a qu'une seule source, dont l'eau, selon le  
Thermometre de *Hawksbee*, est plus chau-  
de que l'eau commune de  $32\frac{1}{2}$ . degrés &  
dont on se sert pour les bains. Il donne à  
cette occasion une Table des Experiences  
statiques qu'il a faites sur les bains chauds  
que nous avons cru devoir inserer ici.

Poids



		Poids œ. 3.	Après avoir été au Bain. 12. Minutes.	Urine.	
Juillet. 21. 1728. h. 10 $\frac{1}{2}$ : du soir.	A.	137. 12.	137. 11 $\frac{1}{2}$ .	3.	3.
	B.	134. 15 $\frac{1}{2}$ .	134. 13 $\frac{1}{2}$ .		
	C.	169. 15.	170.		
	D.	119. 6 $\frac{1}{2}$ .	119. 7.	4.	3.
			après avoir été au Bain. 20. Minutes.	Urine. 3.	Poids, une heure après avoir été au bain.
Juillet. 22. h. 8 $\frac{1}{2}$ : du matin.	A.	136. 9.	137.	9 $\frac{1}{2}$ .	135. 15.
	B.	134. 1.	133. 11.	7.	133. 11.
	C.	168. 13.	167. 14.	13.	167. 14.
	D.	118.	117.	15.	117. —
h. 11. après avoir mangé & changé d'habits.	A.	137. 5.	après avoir fait un tour dans Pools- hole pendant une heure & demie.	la Transpiration s'est trouvée	10 $\frac{1}{2}$ 3. 13. 3. I œ. — 8 $\frac{1}{2}$ 3.
	B.	140. 7.			
	C.	170. 4 $\frac{1}{2}$ .			
	D.	117. 8.			
Après avoir dîné & changé d'habits.	A.	136. 14.	trois s'étant promené pendant ½ h. & le 4 <sup>e</sup> . s'étant re- posé.	la Transpiration s'est trouvée.	3. 3. 7 $\frac{1}{2}$ 3. 3. 3. 6 $\frac{1}{2}$ 3.
	B.	142. 6 $\frac{1}{2}$ .			
	C.	170. 15.			
	D.	119. 1.			
le valet qui voit	les fer.	173. 4.	173. 6. après avoir été au bain. 1. h.	172. 15.	après une heure de transpiration.



Mr. *Martyn* conclut de ces Experiences, 1. que le poids du corps, immediatement après avoir pris le bain chaud, augmente. 2. que la transpiration qui vient ensuite, n'est pas aussi forte que le Dr. *Keill* dans sa *Medecine statique* l'a pretendu, puisque selon cette Table elle ne monta dans une heure de tems qu'à 5. onces, & dans une heure & demi de 8. onces à une livre, quoique l'Exercice qu'on prenoit en même tems put causer par lui-même, selon le calcul du Dr. *Keill*, une transpiration de 3. à 6. onces : au lieu que le Dr. *Keill* pretend que la transpiration monte alors dans une heure de tems à une livre & demi.

Art. V. Cet Article contient un Calcul de la difference du tems des Meridiens des divers lieux de l'Europe, fondé sur les observations des Eclipses des Satellites de Jupiter par feu Mr. *Derbam*.

Art. VI. Extrait d'une Lettre de Mr. *de Lisle* Astronome Royal à *Petersburg*, dans laquelle il communique au Secretaire de la S. R. les observations qu'il a faites à *Petersburg* depuis le 10. Juillet 1726. jusqu'au 12. Avril 1728. sur les Eclipses des Satellites de Jupiter.

N<sup>o</sup>. 408. Art. 1. Questions sur la cause de la Cohesion des parties de la matiere, proposée dans une Lettre de Mr. *Fr. Triewald* Directeur des Mecaniques, en Suede, au Dr. *Desaguliers*, datée de Stockholm du 20. Novembre 1728. Mr. *Triewald* ayant re-

106 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
marqué que le N. 389. des Memoires de la  
Société Royale faisoit mention de ses Ex-  
periences sur la cohesion de deux bales de  
plomb, prit occasion de là de proposer à  
la Socité R. les 3. questions suivantes. 1. Cet-  
te cohesion ne prouve-t-elle pas le systéme  
de l'Attraction, & même qu'il y a dans la  
Nature une attraction universelle de toutes  
les parties de la matiere, quoiqu'elle se  
fasse quelquefois à une si petite distance, qu'il  
nous est impossible de l'observer, parce que  
nous ne pouvons pas approcher les parties  
de si pres, qu'elles soient dans le point d'at-  
touchement qu'il faut pour la sphere de leur  
activité. M. *Triewald* croit que c'est-là la raison  
pourquoy l'on ne remarque pas la même  
cohesion dans deux bales de quelque  
autre Metal, parce que les particules  
qui les composent (à moins que le Me-  
tal ne soit fondu) ne s'approchent pas si  
fort du point de leur attouchement mu-  
tuel, que les particules du plomb qui sont  
plus molles.

2. La force de la cohesion est diffé-  
rente dans des bales de plomb, dont les  
surfaces qui se touchent sont égales ;  
deux bales de plomb dont les surfaces  
étoient petites, ne pouvoient être se-  
parées par un poids de 126.  $\text{lb}$  & d'autres  
dont les surfaces étoient plus grandes se  
separoient facilement : cela ne prouve-t-il pas  
que la cohesion est plus ou moins forte à  
proportion de la proximité de l'attouche-  
ment,

ment, & non pas de la grandeur des surfaces qui se touchent ? Mr. *Triewald* dit qu'il a toujours trouvé que la cohésion étoit plus forte, lors qu'en joignant les deux balles il les tordoit un peu, parce que par là il faisoit approcher leurs particules plus pres les unes des autres; pour prouver que la pression de l'Atmosphère ne contribue en rien à cette cohésion, il remarque qu'elle est aussi forte dans le vuide, que dans un air ouvert. 3. Ces Experiences ne font elles pas voir qu'on ne doit attribuer la cohésion des particules de la matiere, ni à quelque cole ou ciment, ni à des crochets imaginaires, ni à la gravité de l'Ether, mais à la force que les particules des corps solides ou fluides ont de s'attirer les unes les autres, à mesure qu'elles s'approchent plus ou moins. Pour mieux expliquer tout cela Mr. *Triewald* allegue encore l'Experience suivante. Les Dalecarliens en Suede lorsqu'ils veulent fendre quelque pierre dure, ou quelque rocher, prennent du suif, de la graisse, ou de l'huile de poissons & tracent des lignes sur la pierre, ils mettent ensuite du bois, ou du charbon de bois sur la pierre, & tout autour d'elle, l'ayant ainsi couverte de tous cotés ils y mettent le feu; après que la bois ou le charbon est brulé, la pierre se trouve fendue, selon les lignes qui y étoient tracées, Mr. *Triewald* explique ainsi ce Phenomene, la chaleur du feu

108 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
qui dilate les parties des corps les plus durs, ayant éloigné un peu les particules de la pierre les unes des autres, la matiere huileuse s'insinue entre elles, & les empêche lorsque la pierre se refroidit, & se resserre, de s'approcher assés près pour revenir dans la sphere de leur activité, de sorte que ne s'attirant plus avec la même force que les autres particules de la pierre où la substance huileuse ne s'est point insinuée, elles demeurent séparées.

Art. 2. Lettre de Mr. J. *Lewis* Ministre de *Holt* au Dr. *Rutty* Secretaire de la S. R. sur la nature & les vertus des Eaux de *Holt*. Les Eaux de *Holt* sont très bonnes contre le Scorbut & les Ecrouëlles. Mr. *Lewis* attribue cela à leur vertu astringente & absorbante; elles sont impregnées d'Alum, de fer, de souffre & d'ocre; les particules de l'Alum & du fer par leur vertu astringente, joignent les solides, fortifient & sollicitent les fibres, & les rendent capables de chasser la matiere étrangere qui les embarrassoit; les particules du souffre & de l'ocre par leur vertu absorbante, imbibent les humeurs peccantes, & émoussent les fels acres qui irritent & déchirent les glandes & causent des ulceres & des pustules.

Art. 3. Description d'une Machine nouvelle pour mesurer la route que les vaisseaux font en mer, inventée par Mr. *Henry de Saumarez* de l'île de *Guernesey*: Pour mesurer

rer la route que les vaisseaux font en mer, on se sert ordinairement d'une piece de bois triangulaire: Mr. de *Saumarez* inventa il y a quelques années une Machine nouvelle, dont on donna une description dans les *Memoires Philosophiques* vol. 33. pour les mois de Novembre & Decembre 1725. & pour les mois de Mars, & d'Avril 1726. & il crut qu'on pouvoit s'en servir pour mesurer plus exactement la route des vaisseaux. Ayant consulté Mr. *Desaguliers*, feu Mr. *Molineux* & Mr. *'s Gravesande* à Leyde, ils trouverent, que sa Machine avoit plusieurs defauts, ce qui lui donna occasion de la corriger, & il donne dans cet article la description des changemens qu'il y a fait.

Art. 4. Seconde Lettre de Mr. *Collin Mc. Laurin* Professeur en Mathematiques dans l'Université d'*Edimbourg* & Membre de la S. R. à Mr. *Martin Folkes* sur la racine des Equations, avec la demonstration des autres Regles de l'Algebre: Cette Lettre est la continuation de celle qui a été inserée dans le cahier 394. des *Memoires Philosophiques*, & dont nous avons parlé dans la seconde Partie du premier Volume de cette Bibliotheque.

## A R T I C L E VI.

The Koran, &c. C'est-à-dire. *L'Alcoran traduit de l'Arabe; avec des Notes,*

**N**ous avons indiqué dans notre dernier Extrait du Discours preliminaire de Mr. Sale (b) le sujet de la quatrieme Section de ce Discours. L'Alcoran exige absolument que l'on croye l'existence des Anges & leur Pureté; & ceux-là passent pour infidèles, qui nient qu'il y ait des Anges, ou qui les haïssent, ou qui leur attribuent la distinction des Sexes. L'Idée que les Mahometans se forment des Anges ne diffère pas beaucoup de celle qu'en font les Chrétiens; & pour ce qui est des Emplois de ces Etres Spirituels; ils pretendent qu'il y a quatre Anges qui sont plus avant dans la faveur de Dieu, que les autres, & qui ont leurs charges particulieres. Le premier est Gabriel, à qui ils donnent differens Titres, particulièrement ceux d'Esprit saint, & d'Ange des Revelations, parce que c'est celui que Dieu honore de sa plus intime confiance, & à qui il fait écrire ses Decrets. Le second est Michel, l'Ami & le Protecteur des Juifs. Le troisieme Azraël, l'Ange de la mort, qui separe les Ames des hommes de leurs Corps. Le quatrieme Israfil,

(a) On a vû le premier dans le T. III. de cette Bibliotheque P. II. p. 340, &c. & le second dans le T. IV. P. II. p. 368, &c.

(b) T. IV, P. II. p. 387



rafil, dont l'office sera de sonner la Trompette à la Resurrection.

A l'égard des deux premiers. Mr. Sale nous dit dans une Note sur un passage de l'Alcoran (a) que „ selon les Commentateurs, les Juifs demandèrent, quel étoit „ l'Ange qui avoit apporté la Revelation „ Divine à Mahomet: & comme on leur „ eut répondu que c'étoit Gabriel, ils dirent qu'il étoit leur Ennemi, & un Messager de colère & de punition: mais que „ si c'eut été Michel, ils auroient crû en lui, parce qu'il étoit leur Ami, & un Messager de Paix & d'Abondance. Et „ ce fut à cette occasion, disent les Commentateurs, que ce passage fut revelé. „ Il paroît par l'Écriture, ajoute Mr. Sale, que Michel étoit en effet le Protecteur „ ou l'Ange Gardien des Juifs (b); & il „ semble, que Gabriel ait été, l'Ange des „ Revelations, comme l'appellent les Persans, puisqu'il a souvent été envoyé „ pour faire connoître aux hommes la Volonté de Dieu (c); & c'est apparemment „ à cause de cela, que Mahomet à preten-

„ du

(a) Chap. II. page 11. de la Trad. de Du Ryer, sur ces paroles, *Celui qui est Ennemi. . . de Gabriel & de Michel.*

(b) V. Daniel XII. 1.

(c) *Ibid.* VII, 16. IX, 21, Luc. 1, 19, 20. V. Hyde, De Rel Vct. Pers. p. 263.

„ du qu'il avoit reçu l'Alcoran par le Mi-  
 „ nistère de cet Ange ”

Il est à remarquer que les Emplois des quatre Anges sont décrits à peu près de la même manière, dans l'Évangile Apocryphe de Barnabé, où il est dit, que Gabriel révèle les secrets de Dieu, Michel combat contre ses Ennemis, Raphael reçoit les Âmes de ceux qui meurent, & Uriel doit appeler chacun en jugement au dernier jour (a).

Les Mahometans croient aussi, que chaque particulier a deux Anges Gardiens, qui observent sa conduite & écrivent toutes ses actions. Notre Auteur remarque que les Mahometans ont emprunté tout cela des Juifs, qui l'avoient appris des Perses comme ils l'avouent eux-mêmes (b).

Le Démon étoit autrefois un des Anges, qui approchoit le plus près de la Divinité; ils s'appelloit Azazil, & son crime consiste, suivant Mahomet, à refuser de rendre hommage à Adam, comme Dieu le lui commandoit.

Outre les Anges & les Démons, l'Alcoran admet encore un ordre de Créatures mi-toyennes, ou de *Genies*, créés de feu, comme les Anges, mais cependant d'une structure plus grossière, puisqu'ils mangent & boi-

(a) V. Le Menagiana, T. iv. p. 333.

(b) Talmud Hieros. in Rosh hashana.

boivent , multiplient leur espèce par la generation , & sont sujets à la mort. Les uns sont bons , les autres méchants ; & comme ils seront sauvez ou dannez selon qu'ils auront bien ou mal vécu , de même que les hommes , Mahomet a prétendu , qu'il étoit aussi envoyé pour la conversion des *Genies*. Mr. Sale fait voir que les Mahometans ont aussi emprunté tout cela des Juifs.

Il parle ensuite des Livres , que les Mahometans reconnoissent pour divins , mais cela étant assez connu nous ne nous y arrêterons pas.

A l'égard des Prophètes , les Mahometans croient que Dieu en a envoyé de tems en tems un très grand nombre aux hommes : les uns disent deux cent vint & quatre mille , les autres , plus modestes , seulement cent vint & quatre mille , parmi lesquels il y a eu 313 Apotres , envoyez pour retirer les hommes de l'Idolatrie : & il y en a eu au moins six , qui ont établi de nouvelles Loix , ou une nouvelle Economie , dont chacune abregoit la precedente : Ces Prophetes ou Apotres sont , Noë , Abraham , Moïse , Jesus Christ , & Mahomet. Tous les Prophetes ont été exemps de grands péchez , & d'erreurs considerables ; & ils ont tous professé la même Religion , nonobstant les différentes Loix & ceremonies , qu'ils observoient.

Avant que de parler des Opinions des Mahometans sur la Resurrection , notre Auteur rapporte leur sentimens sur l'état du

114 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Corps & de l'Ame avant la Resurrection.  
Dès que le corps est mis dans le tombeau  
il est reçu par un Ange, qui lui annonce  
la venue de deux Examineurs, qui sont  
deux Anges noirs & livides d'un aspect ef-  
frayant, qu'ils nomment *Monker*, & *Nakir*.  
Ils ordonnent au mort de se tenir tout droit,  
& l'examinent sur sa foy touchant l'unité de  
Dieu, & la Mission de Mahomet: s'il ré-  
pond comme il faut, ils permettent que le  
Corps repose en paix, & alors il est raffrai-  
chi par l'Air du Paradis: Autrement les Exa-  
minateurs frappent le Mort sur les Temples,  
avec des Masses de fer, jusqu'à ce que l'ex-  
cès de la douleur le fasse crier si haut, qu'il  
soit entendu de tous depuis l'Orient, jusqu'à  
l'Occident, excepté pourtant des hommes  
& des Genies. Après quoi les Examineurs  
pressent la Terre sur le corps, qui est piqué  
& rongé par quatrevingt dix neuf Dragons  
à sept têtes chacun, jusqu'au jour de la Re-  
surrection. Quelques uns prétendent, que  
les crimes des hommes se changent en bê-  
tes venimeuses; les crimes les plus atroces  
mordent comme des Dragons; les crimes  
moins énormes comme des Scorpions, &  
les moindres comme des Serpens. D'autres  
pourtant étendent tout cela dans un sens  
allégorique.

Par rapport à l'Ame ils prétendent, que l'An-  
ge de la mort vient la separer du Corps, ce  
qu'il fait fort delicatement, & fort douce-  
ment à l'égard des bons, mais avec beau-  
coup

coup de violence à l'égard des méchans: après quoy l'Ame entre dans l'État, qu'ils nomment *Barzakh*, où l'Intervalle entre la mort & la Resurrection. Ce terme se trouve dans le Chapitre XXIII. (a), où le mechant est introduit disant après sa mort, *Seigneur, permets moy de retourner au Monde, afin que je puisse faire ce qui est droit, en professant la véritable Foy que j'ai négligée.* Le Seigneur repond, *Point du tout; ce sont là véritablement les paroles, que le mechant dira, mais derriere lui il y aura une Barre, jusqu'au jour de la Resurrection* (b). Mr. Sale remarque là dessus, que le mot *Barzakh*, qu'il traduit ici *Barre*, ou *Empechement*, signifie originairement une Division, un espace, qui sépare une chose d'une autre. Mais les Arabes ne le prennent pas toujours dans le même sens, & quelque fois il a une signification assez indéterminée. En general ils semblent entendre par là, ce que les Grecs entendent par le mot *Hades*: quelque fois ils le prennent pour le lieu des morts, d'autrefois pour le temps qu'ils demeurent dans cet état, & quelquefois aussi pour l'état même des morts. Leurs Critiques l'expliquent de l'intervalle ou de l'Espace qui est entre ce monde & l'autre; chaque personne, qui meurt, disent ils, entre dans le *Barzakh*, ou, selon que les Grecs l'expriment, κατα  
βῆσαι

(a) Intitulé *des vrais Croyans.*

(b) Du Ryer, p. 271.

*βῆρυσι εἰς ᾅδου*, descendent dans l'Hades. Dès que l'homme est dans cet état, ajoute Mr. Sale, s'il a été un vray croyant, deux Anges viennent le rencontrer, & le conduisent dans le Paradis, afin qu'on lui assigne sa place, selon ses merites & son rang. Car ils distinguent les Ames des Fidèles en trois Classes; la premiere est celle des Prophètes, dont les Ames sont reçues dans le Paradis immédiatement après leur mort; La seconde est celle des Martyrs, dont les Esprits, suivant une Tradition de Mahomet, reposent dans le Jabot de certains oiseaux verts, qui mangent des fruits du Paradis, & boivent dans les Rivières de ce lieu délicieux. La troisième est celle des Croyans; mais les Mahometans ne s'accordent pas sur l'état des Ames de ceux-cy. Les uns prétendent qu'elles se tiennent près de leur tombeau, avec la liberté pourtant d'aller où elles veulent. Ce qu'ils confirment par la manière dont Mahomet les saluoit proche de leurs sepulcres, & parce qu'il foutenoit, que les Morts entendoient ce salut aussi bien que les vivans, quoyque les premiers ne pussent pas y répondre: c'est peut-être de là, ajoute Mr. Sale, qu'est venue la coutume si commune parmi les Mahometans, de visiter les Tombeaux de leurs parens. D'autres croient que les Amis des Defunts sont avec Adam, dans le Ciel le plus bas; ils alleguent aussi l'Autorité de leur Prophète en leur faveur; car il assura qu'à son re-

tour

tour du Ciel suprême, dans son prétendu voyage de nuit, il avoit vû les Amis de ceux, qui étoient destinez pour le Paradis, à la droite d'Adam, & à sa gauche celles de ceux qui étoient condamnez à l'Enfer. Notre auteur rapporte plusieurs autres opinions, toutes plus ridicules les unes que les autres, excepté peut-être celle de ceux, qui soutenant, que les Ames demeurent pendant sept jours proche de leurs sepulcres, avouent pourtant qu'on ignore où elles vont ensuite.

Mr. Sale nous parle ensuite des Opinions des Mahometans sur la Resurrection; quelques-uns l'entendent seulement dans un sens spirituel, prétendant, qu'elle n'est autre chose, que le retour de l'Ame au lieu d'où elle étoit premièrement venue; cette opinion a été soutenue par Avicenne (a), & on l'appelle l'opinion des Philosophes. D'autres, qui croient que l'homme est purement corporel, n'admettent que la Resurrection du Corps. Mais l'opinion commune & Orthodoxe est à peu près la même que celle des Chrétiens; & les Philosophes Mahometans n'ont pas mis moins de peine que les Philosophes Chrétiens, pour expliquer la possibilité de la Resurrection.

Quoyque les Mahometans aussi-bien que les Chrétiens soient persuadez que Dieu seul connoit le tems auquel la Resurrection  
arri-

(a) Que notre Auteur nomme *Ebn Sina*.

118 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
arrivera, ils établissent divers signes, qui  
selon eux, doivent preceder ce grand Jour.  
Notre Auteur les rapporte fort au long,  
avec toutes les circonstances qui doivent  
accompagner la Resurrection generale & le  
jugement dernier, selon les Sectateurs de  
Mahomet; mais tout cela n'est pas assez in-  
teressant pour nous y arrêter; nous dirons  
seulement qu'on y voit plusieurs traces des  
opinions, & même des rêveries des Ra-  
bins.

On vient ensuite à la description de l'Enfer,  
à la quelle nous ne croyons pas devoir nous  
arrêter, nous nous contenterons de dire, que  
les Mahometans admettent differens degrez  
de peines, selon la grandeur des crimes;  
ils croyent que les peines seront éternelles  
pour les infidèles; mais que les croyans  
seront delivrez, après qu'ils auront expié  
leurs péchez.

Après cela Mr. Sale nous donne la de-  
scription du Paradis, selon les disciples de  
Mahomet; sans suivre notre Auteur dans le  
détail, où il entre sur le lieu du Paradis,  
ses Rivieres, ses fruits, &c. nous nous con-  
terons de remarquer, que les Mahometans  
admettent divers degrez de bonheur. Mais  
comme ils pretendent que tous, ou presque  
tous les plaisirs du Paradis sont corporels;  
il est bon de voir comment Mr. Sale tache  
de les excuser.

„ Il n'est pas hors d'apparence, dit-il,  
„ que c'est des Chretiens, qu'ils ont em-  
„ prun-



„ prunté à quelques égards , leurs Idées de  
 „ la Felicité à venir. Comme il est presque  
 „ impossible de donner à la plupart des  
 „ hommes , quelques notions des plaisirs  
 „ spirituels , sans les représenter par des ob-  
 „ jets sensibles , l'Écriture sainte même  
 „ à été obligée de représenter les  
 „ plaisirs du Ciel , sous des images sensi-  
 „ bles (a). Mais ces descriptions n'ont  
 „ rien de ces imaginations pueriles , dont  
 „ les descriptions de Mahomet sont rem-  
 „ plies ; & sur tout elles sont infiniment  
 „ éloignées de ces Idées grossieres & sen-  
 „ suelles , dans lesquelles Mahomet se plai-  
 „ soit si fort ; au contraire , l'Écriture nous  
 „ assure positivement , qu'en la Resurrec-  
 „ tion on ne prend ni ne donne des femmes en  
 „ mariage , mais qu'on est comme les Anges de  
 „ Dieu dans le Ciel (b). Mais Mahomet ,  
 „ pour exciter le prix du Paradis aux yeux  
 „ de ses Arabes , gens d'une complexion  
 „ fort amoureuse , a mieux aimé imiter sur  
 „ ce point l'indécence des Mages , que la  
 „ modestie des Chrétiens ; & de peur que  
 „ ses heureux Musulmans se plainnissent ,  
 „ qu'il leur manquoit quelque chose , il ajou-  
 „ ta les Femmes à tous les autres agré-  
 „ mens , qu'il leur accorda dans le Ciel ,  
 „ jugeant par lui-même , que comme le rous-  
 „ „ sain

(a) l'Apocal. XXI, 10, &c. XXII, 1, 2, Luc.  
 XXII, 29, &c.

(b) Matth. XXI. 30.

„ fain de Panurge , les Arabes méprife-  
 „ roient tout autre plaifir , s'ils étoient pri-  
 „ vez de celui-là.

„ Si , Mahomet avoit infinué , que ce  
 „ qu'il dit du Paradis , devoit fe prendre  
 „ dans un fens metaphorique , il feroit en  
 „ quelque forte excufable ; mais quoyque  
 „ quelques Mahometans plus raisonnables  
 „ que les autres veuillent allegorifer les de-  
 „ fcriptions du Paradis , qu'on trouve dans  
 „ l'Alcoran , il eft pourtant certain , que  
 „ l'opinion generale & orthodoxe eft ,  
 „ qu'il faut prendre tout dans le fens li-  
 „ teral.

On a pretendu que Mahomet excluoit les femmes du Paradis ; & que fuivant lui , elles n'ont point d'ames , & meurent comme les Brutes. Mais Mr. Sale nous apprend , que quoiqu'en difent plusieurs Auteurs Chrétiens , c'eft là une erreur vulgaire ; car on trouve divers paffages dans l'Alcoran , où il eft dit , que dans l'autre monde ou les femmes feront punies ou recompensées , felon qu'elles auront bien ou mal vécu. Il eft vray , que l'opinion commune eft , qu'elle ne feront pas reçues dans le même lieu , que les hommes , parce que leur place fera remplie par d'autres femmes : mais qu'elles iront dans un autre lieu , où elles jouiront de toutes fortes de plaifirs.

„ Mais , ajoute Mr. Sale , je n'ay pas trou-  
 „ vé qu'il foit décidé en aucun endroit ,  
 „ fi elles auront la compagnie d'agreables

Jou-

„ Jouvenceaux , créez exprès pour elles ,  
 „ afin de rendre le système de Mahomet  
 „ uniforme. Cependant ajoute-t-il , on  
 trouve dans l'Alcoran un fait , qui semble  
 insinuer , quelque chose de semblable. U-  
 ne vieille Femme pria Mahomet d'interce-  
 der pour elle près de Dieu , afin qu'elle fut  
 admise dans le Paradis. Mahomet lui re-  
 pondit , qu'on n'y admettoit point de vieil-  
 les : surquoy l'autre se mettant à pleurer ,  
 le Prophete lui dit pour la consoler , que  
 Dieu la rajeuniroit.

Un autre dogme de la foy des Maho-  
 metans c'est celui des Decrets absolus & de  
 la Predestination tant au bien qu'au mal.  
 On fait l'usage qu'ils font de ce dogme pour  
 combattre en desesperez , persuadez , que  
 toutes leurs précautions ne sauroient leur  
 faire éviter leur destinée , ni prolonger leurs  
 jours d'un seul instant.

Notre Auteur parle ensuite des prieres ,  
 & des Purifications des Mahometans ; sur  
 quoi il nous apprend , que lorsqu'ils ne peu-  
 vent pas trouver d'eau pure , ou que les Ab-  
 lutions pourroient nuire à leur santé , il leur  
 est permis de se servir de sable fin. Mais  
 comme les Ablutions ne fussent pas pour  
 les tenir propres , ils croient encore qu'il est  
 de leur devoir de se peigner les cheveux ,  
 raser la barbe , couper les ongles , arracher  
 le poil des Aisselles , & de raser celui des  
 parties honteuses ; outre cela ils ont la  
 Circoncision : & quoyqu'il n'en soit pas

122 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
fait la moindre mention dans l'Alcoran, ils la regardent cependant comme une institution divine, dont il est à la vérité permis de s'abstenir dans certains cas particuliers, mais qui cependant est extrêmement utile & convenable. Quoyqu'ils tiennent cette Coutume d'Ismaël, qui fut circoncis à douze ou treize ans, ils n'ont pourtant pas de tems fixe pour faire cette operation, il ne la font jamais avant que les enfans sachent prononcer distinctement cette Confession de Foy, *Il n'y a point d'autre Dieu, que Dieu, & Mahomet est l'Apotre de Dieu*: & c'est ordinairement entre l'Age de six ans, & celui de quinze ou seize qu'ils circoncient leurs enfans.

L'Opinion generale des Docteurs Mahometans, conformément à l'histoire sainte, est, qu'Abraham fut le premier qui reçut ce Commandement de Dieu même; Il y en a cependant, qui pretendent, que ce fut un Conseil, que l'Ange Gabriel donna à Adam, pour lui fournir le moyen de s'acquitter du serment qu'il avoit fait, après sa chute, de se couper la partie par laquelle il avoit péché; d'où ils concluent, que la Circoncision est d'une obligation universelle.

Mr. Sale traite après cela des Aumones, du Jeune, & du Pelerinage à la Mecque. Il s'étend beaucoup sur ce dernier Article: Il décrit le Temple de la Mecque, & toutes les ceremonies que les Mahometans observent dans ce Pelerinage. Nous ne nous arrê-

arrêterons point à tout cela, nous dirons seulement, que ce Pelerinage est expressement commandé dans l'Alcoran, & que suivant une Tradition de Mahomet, il vaudroit autant mourir Juif ou Chretien, que de mourir sans s'être acquitté de cet important devoir.

La cinquième Section traite de certains preceptes negatifs de l'Alcoran. On fait que le vin, & toutes sortes de liqueurs fortes sont interdites aux Mahometans. Cependant plusieurs d'entr'eux aiment beaucoup le vin; & lors qu'on leur demande pourquoy ils en boivent, puisque leur Religion le defend si expressement; ils répondent, qu'il en est d'eux comme des Chretiens, dont la Religion défend l'impureté & l'ivrognerie, comme de grands crimes, & qui cependant font gloire de débaucher des femmes ou des filles, & de boire avec excès.

Le Jeu & l'Usure sont aussi defendus aux Mahometans; aussi bien que plusieurs pratiques superstitieuses, qui étoient usitées chez les anciens Arabes; & entre autres la coutume, qu'ils avoient, de bruler leurs filles toutes vives, de peur que la nécessité de les doter ne rendit leurs parens pauvres, ou que l'impuissance de le faire ne les exposât au chagrin de voir leurs filles esclaves, ou reduites à se prostituer. C'est pourquoy la naissance d'une fille, étoit regardée comme un grand malheur.

Dans la sixième Section Mr. Sale nous parle des ordonnances de l'Alcoran par rapport aux affaires civiles. On fait que l'Alcoran permet la Poligamie; mais on s' imagine ordinairement que chacun a le droit d'avoir autant de femmes ou autant de Concubines, qu'il en peut entretenir. On se trompe en cela, l'Alcoran ne permet que quatre femmes ou Concubines en tout: Et même si un homme trouve quelqueinconvenient à en avoir ce nombre, l'Alcoran lui conseille de n'entretenir qu'une femme legitime; & si elle ne suffit pas pour satisfaire ses desirs, il peut avoir recours à des Concubines, pourveu qu'il ne passe pas le nombre prescrit. Si quelques uns des sectateurs de Mahomet ont passé ce nombre, c'est un abus, d'où on ne peut rien conclure contre le precepte exprès de l'Alcoran.

La Loy de Mahomet, aussi bien que celle de Moyse, permet le Divorce, mais avec cette difference, que selon la Loy de Moyse, il n'étoit pas permis à un homme de reprendre la femme, qu'il avoit renvoyée, lors qu'elle avoit été mariée, ou fiancée à un autre; au lieu que Mahomet, pour empêcher que ses sectateurs ne renvoyassent leurs femmes par légéreté ou par inconstance, ordonna, qu'un homme qui auroit repudié sa femme & l'auroit renvoyée, ne pourroit la reprendre, qu'après qu'elle auroit été mariée à un autre, qu'elle auroit.

couché avec ce nouveau mary, & en auroit été repudiée. Il est permis à un homme de repudier sa femme jusqu'à deux fois, & de la garder cependant, s'il se repent de l'avoir repudiée; mais à la troisième fois il ne peut la reprendre, que sous la condition que nous venons de marquer. Cette condition fait, qu'on voit peu de divorces parmi les Mahometans, parce qu'on regarde comme un grand deshonneur parmi eux, de reprendre une femme, qui a été dans le lit d'un autre.

Quoyqu'il soit permis aux Maris de repudier leur femmes, même pour des bagatelles; les femmes n'ont pas le droit de se séparer de leurs maris, à moins qu'ils ne leur refusent les choses nécessaires à la vie, qu'ils ne les maltraitent, qu'ils ne négligent de s'acquiescer du devoir conjugal, qu'ils ne soient impuissans, ou qu'il n'y ait quelque autre cause également importante. Mais en ce cas la femme perd ordinairement son douaire, qu'elle ne perd pas lors que le mary la renvoye, à moins qu'elle ne soit coupable d'impudicité, ou de desobéissance.

Notre auteur rapporte plusieurs autres particularitez touchant le divorce, l'Adultere, les degrez prohibez, &c. que nous passons sous silence afin d'abreger. Il parle après cela des Loix touchant les Heritages; des contractz des particuliers; des peines infligées aux meurtriers, & aux homici-

126 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
des; du vol, de la Loy du Tallion, &c.  
& il nous apprend, que quoyque l'Alcoran  
soit le fondement de la Loy civile, cepend-  
ant les decisions des docteurs de la Loy  
ne sont pas toujours suivies dans les Tri-  
bunaux civils, parce que ces decisions ne  
sont pas toujours conformes à la droite  
raison.

L'Auteur vient ensuite à la Loy qui or-  
donne de faire la guerre aux Infideles; sur-  
quoi il nous renvoye à Reland (a), se con-  
tentant de nous faire remarquer le rapport,  
qu'il y a entre les Loix militaires des Juifs,  
& celles des Mahometans.

La septieme Section roule sur les Mois  
sacrez des Mahometans, & l'Ordre qui leur  
est donné de consacrer le Vendredi au ser-  
vice de Dieu.

La huitième & dernière Section traite des  
differentes sectes, qu'il y a parmi les Ma-  
hometans. Cette Section est assez longue,  
cependant nous ne nous y arrêterons pas,  
parce que le sujet, quoyque curieux, est  
un peu sec.

Il ne nous reste plus qu'à donner une idée  
des Notes de Mr. Sale. Elles sont ou cri-  
tiques, ou historiques. Nous ne dirons  
rien des premières, parce que pour les fai-  
re entendre, il faudroit entrer dans un de-  
tail

(a) Dans son *Traité de Jure Militari Moham-  
medor.* dans le 3. Vol. de ses *Dissertations Miscel-  
lanées.*



tail de Critique Arabe, qui n'interresseroit pas la plupart de nos Lecteurs.

Les Notes Historiques contiennent les faits auxquels l'Alcoran fait allusion, & qui servent beaucoup à l'éclaircir. En voici un seul exemple, que nous prendrons au hazard. C'est sur le Chapitre LIX (a), ou il est dit, *Ce fut lui (Dieu) qui fut cause que ceux, qui ne crurent point, parmi ceux qui reçoivent les Ecritures, furent obligez de quitter leur habitation, au premier depart (b)*. Surquoy notre Auteur nous apprend, " que  
 „ ceux dont il est ici parlé, sont les Juifs de  
 „ la Tribu de Nadir, qui demeuroient à  
 „ Medine, & qui lors que Mahomet s'en  
 „ fut à la Mecque, promirent d'être neu-  
 „ tres contre lui & ses Ennemis, & s'y  
 „ engagèrent par un Traité exprès. Lors  
 „ que Mahomet eut gagné la Bataille de  
 „ *Bedr*, ils avouèrent, qu'il étoit le Pro-  
 „ phete décrit dans la Loy: mais lors qu'il  
 „ eut reçu un échec à *Obod*, ils changé-  
 „ rent de langage, & *Caab Ebn ab Afbraf*  
 „ vint avec quarante chevaux, & fit une li-  
 „ gue avec *Abn Sofian*, qu'ils confirmèrent  
 „ par Serment; sur quoy Mahomet fit mou-  
 „ rir *Caab*, & dans la quatrieme année de  
 „ l'Hegire, il s'approcha de Nadir, assiegea  
 „ les Juifs durant six jours dans leur for-  
 „ te-

(a) Intitulé, *De l'Exil*, du Ryer, p. 433.

(b) Nous ne suivons pas la version de Du Ryer, mais nous traduisons d'après Mr. Sale.

„ tereffe, qui étoit environ à fix miles  
 „ de Medine, & les obligea de capituler :  
 „ il leur permit de se retirer, pourveu qu'ils  
 „ quittassent le País, surquoy quelques-uns  
 „ se retirèrent dans la Syrie, d'autres à  
 „ Khaibar, & Hira. C'est là le premier  
 „ depart, dont il est fait mention dans le  
 „ Texte. Le second arriva sous Omar,  
 „ lorsque ce Calife banit tous ceux qui  
 „ s'étoient établis à Khaibar, & les obli-  
 „ gea à quitter l'Arabie. Mr. Prideaux rap-  
 „ portant que Mahomet obligea ceux de  
 „ Nadir de quitter leur établissement, dit  
 „ qu'un Parti de l'Armée du Prophete pour  
 „ suivit ceux, qui s'enfuoient en Syrie,  
 „ & que les ayant atteint, il les passa tous  
 „ au fil de l'Épée, à l'exception d'un seul  
 „ homme, qui se sauva. *Telle étoit, ajou-*  
 „ *te-t-il, la cruauté de ces barbares, qui les*  
 „ *premiers combattirent pour l'Imposteur, qui*  
 „ *les avoit trompez (a).* Mais un savant  
 „ a déjà remarqué (b), que tout cela n'est  
 „ fondé que sur une erreur, dans laquelle  
 „ Mr. Prideaux est tombé, pour avoir  
 „ suivi une faute qu'il y a dans l'Elmacin  
 „ imprimé, où, après avoir parlé de l'ex-  
 „ pulsion de ceux de Nadir, on a inséré  
 „ plusieurs mots sans liaisons, qui se rap-  
 „ portent à une autre action, qui arriva  
 „ quelque mois auparavant, & dans la  
 „ „ quel-

(a) Prideaux, Vie de Mahomet, p. 80.

(b) Gagnier, Not. in Abulf. vit. Moh. p. 72.

„ quelle 70. Musulmans, au lieu de mas-  
 „ facrer les autres, furent eux-mêmes sur-  
 „ pris & passez au fil de l'Epée avec leur  
 „ Chef. ”

On trouve sur tous les Chapitres des Remarques semblables, où Mr. Sale en éclaircissant le texte de l'Alcoran, corrige en passant les fautes ou d'autres auteurs sont tombés, mais il le fait toujours avec beaucoup d'honnêteté & de modestie.

## A R T I C L E VII.

*Free Thoughts concerning Souls : In four Essays : &c.* C'est-à-dire, Pensées libres sur l'Ame : En quatre Essais. &c.

SECOND EXTRAIT. (On peut voir le premier dans la II. Part. du Tome IV. de cette Bibliothèque, Art. II.)

**L**E troisième Essai dont nous devons rendre compte, roule sur la prétendue *Préexistence des Ames*. L'Auteur remarque d'abord, que les *Pythagoriciens*, les *Platoniciens*, & en general les plus anciens Philosophes du Paganisme croioient que les Ames & raisonnables & sensitives, avoient existé de toute éternité, ou séparément, ou unies à leur premier principe. C'est d'eux que quelques Philosophes Chrétiens ont tiré l'opinion de la préexistence des Ames.

130 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
En rejetant la supposition de leur éternité, ils ont prétendu qu'elles avoient toutes été créées en même tems que le monde. Et voici les raisons qu'ils en alleguoient. Il leur paroissoit non seulement déraisonnable de supposer une génération successive des ames, de même que des corps, mais encore impie de penser que Dieu fut continuellement attentif, & comme obligé à créer de nouvelles ames, & à les infuser dans les corps, à chaque nouvelle generation; sur tout dans les cas de fornication, d'adultère, ou d'inceste. Il leur sembloit aussi extrêmement absurde de croire que les ames qui sont incomparablement plus nobles que les corps, aient cependant une existence moins ancienné. Ainsi ils faisoient remonter la date de leur création à celle de la creation de la matiere, & ils s'imaginoient qu'avant que de descendre dans les corps terrestres, elles étoient revêtues de corps aëriens très deliés qui leur servoient de vehicule.

Mr. *Colliber* qui pose que les Ames sont créées seulement au moment de la conception, refute en peu de mots ces diverses raisons. Il n'y a ni absurdité ni impieté à supposer que Dieu crée de nouvelles ames à mesure qu'il se forme de nouveaux corps par la voie de la generation, non pas même dans les commerces impurs & illicites. Tout comme le Soleil n'est point souillé par les objets immondes, qu'il éclaire, aussi Dieu ne fait-il rien de contraire à la pureté de

de sa nature, en infusant de nouvelles ames dans des corps engendrés par un acte criminel. Il agit simplement d'une manière conforme à l'ordre qu'il a établi dès le commencement dans la Nature. Ajoutés à cela, que l'opinion de l'infusion des ames créées en même tems que la matière, est aussi sujette à l'objection proposée que celle de l'infusion des ames créées journallement. Cependant il faut nécessairement que l'une des deux soit la véritable, à moins que de supposer que les ames se choisissent elles mêmes les corps auxquels elles sont unies, sans que la Divinité y intervienne. Pour ce qui est de l'objection tirée de ce qu'il n'est pas probable que la création des ames soit postérieure à celle de la matière, Mr. *Colliber* soutient qu'il n'y a pas plus d'absurdité dans cette supposition, qu'il n'y en a à dire que les maisons sont bâties & meublées avant que ceux qui doivent les occuper y entrent.

Mais l'argument le plus plausible qu'on allègue en faveur de la préexistence des ames, est pris de ce qu'on ne sauroit rendre raison de l'état fâcheux où elles se trouvent dans les corps, qu'en supposant qu'elles se le sont attirées par leur mauvaise conduite dans un état précédent. C'étoit la pensée des disciples mêmes, de Jesus Christ, comme il paroît par leur question au sujet de l'Aveugle né (a); & ce qu'il y a de remarquable

(a) Jean IX. 2.

132 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
quable, c'est que Jesus Christ ne les desabuse pas, & qu'on ne trouve rien dans le Nouveau Testament qui tende à établir le contraire. L'Auteur qui garde là dessus un profond silence, répond en general, que quoi que le corps soit à plusieurs égards la prison de l'ame, & une source de douleurs, cependant lorsqu'il est bien disposé, c'est une habitation assez commode pour elle : Outre que si l'on considère l'état où elle se trouve maintenant, comme un état d'épreuve ordonné par la Providence, & suffisamment compensé par les plaisirs interieurs dont elle peut jouir, & plus encore par le bonheur infini qui lui est destiné après la mort, on verra qu'il n'est pas nécessaire, pour rendre raison de ses peines en ce monde, d'avoir recours à l'hypothèse de sa préexistence. Ajoutés à cela, que cette hypothèse est sujette à une objection qui paroît insoluble à l'Auteur, c'est que „ si les ames „ des hommes existent avant que de s'unir „ aux corps qu'elles animent, d'où vient „ qu'elles n'en ont pas la moindre idée après leur union? Le sentiment de leur propre existence ne dépend point du corps, & ne peut être effacé par aucun accident que ce soit, parce qu'il est inseparable de leur nature ”.

Mr. *Colliber* commence son quatrième Essay qui traite de *l'état des ames après la mort*, par expliquer la manière dont l'ame séparée du corps peut avoir des sensations des objets

jets extérieurs. Pour cet effet, il remarque que ce n'est pas proprement l'œil qui voit, l'oreille qui entend &c. mais l'ame qui voit, qui entend &c. par le moien de ces organes; desorte que quoi que ces organes fussent retranchés, elle ne laisseroit pas d'avoir les mêmes sensations qu'auparavant, si les objets extérieurs continuoient à agir de la même manière sur les extrémités des nerfs qui étoient unis à ces organes. Aussi l'expérience prouve-t-elle que ceux à qui l'on a coupé un bras ou une jambe, sentent quelquefois une douleur semblable à celles qu'ils sentoient dans ces Membres avant l'opération. D'où l'Auteur conclud que quand tous les organes du corps seroient retranchés & séparés du cerveau, l'ame ne laisseroit pas d'avoir les mêmes sensations qu'auparavant, si les esprits animaux qui coulent dans le cerveau continuoient à être affectés de la même manière. Il va plus loin, & il dit que quand la substance même du cerveau seroit détruite, si les esprits animaux, ou quelques autres particules subtiles qu'on voudra imaginer, sont encore susceptibles de l'impression des objets extérieurs & capables d'agir sur l'ame, l'ame, quoi qu'ainsi séparée du corps, aura les mêmes sensations que lorsqu'elle lui étoit unie. Mais tout cela n'est fondé que sur une chose qu'il suppose constamment, comme nous l'avons déjà remarqué plus d'une fois, savoir que l'ame est matérielle, ou naturelle-

ment

134 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
ment inféparable de la matiere, ce qu'on ne  
lui accordera pas fans preuves.

Cependant, quoique Mr. *Colliber* soutien-  
ne que l'ame séparée du corps est suscep-  
tible, non seulement de sensations extérieu-  
res, mais encore de mouvement local, il  
ne croit pas qu'elle conserve le pouvoir de  
se souvenir des objets qui excitent en elle  
ces sensations. Et pour le prouver, il re-  
marque que comme ce n'est que par le  
moien des traces que les objets extérieurs  
laissent dans le cerveau, que l'ame peut s'en  
rapeller la mémoire, il est évident que dès  
qu'elle est séparée du cerveau, elle ne fau-  
roit plus avoir cette faculté. Il nous sem-  
ble pourtant qu'elle devrait l'avoir, en sui-  
vant ses principes ; car si l'ame est mate-  
rielle, ou du moins inseparablement unie à  
quelque portion de matiere, pourquoi cet-  
te matiere ne feroit-elle pas le même effet  
que le cerveau ? N'est elle pas également  
capable de recevoir & de conserver les im-  
pressions des objets extérieurs ? On ne fau-  
roit prouver le contraire. L'Auteur lui-  
même le suppose par la manière dont il re-  
fout une difficulté qu'il se fait à cette oc-  
casion. Si, l'ame, dit-il, perd en se sepa-  
rant du corps, la faculté de se souvenir des  
objets extérieurs, quelle idée pouvons nous  
nous former de la Memoire des Esprits  
d'un ordre supérieur ? Il répond qu'il est  
raisonnable de penser que tous les Etres  
intelligens, à la reserve de l'Etre incréé,  
font



font revêtus de quelque corps plus ou moins grossier ; & que quoique ceux des Intelligences supérieures soient incomparablement plus déliés & plus parfaits que les nôtres , cependant leur disposition est telle qu'ils servent d'organes non seulement aux sensations extérieures , mais encore à la mémoire.

Mr. *Colliber* recherche ensuite ce que deviennent les Ames des hommes & des bêtes après la mort. A l'égard des dernières , il remarque que comme ce sont des substances sensibles ou pensantes , elles ne sauroient être divisées , ni par conséquent dissoutes , la sensation ne pouvant jamais résulter de la composition , ou de la disposition du corps. Il avouë bien qu'il n'y a pas d'absurdité à supposer qu'elles seront anéanties , mais il croit qu'il est plus probable qu'elles continueront d'exister , puisque ce sont des substances réelles , & qu'on ne sauroit prouver que la moindre particule même de matière doive jamais être anéantie. Si on lui demande ce qu'elles deviendront , il dit qu'il suffiroit de répondre en général , que l'Auteur de la Nature qui leur a donné l'existence , en disposera d'une manière conforme à sa sagesse & à sa bonté. Mais si l'on en veut savoir davantage , il observe que ces Ames étant purement sensibles , & non raisonnables , comme il l'a établi auparavant , elles ne sauroient exercer leurs opérations hors du corps ,

136 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
corps, que d'une manière très imparfaite, ni être recompensées ou punies pour ce qu'elles ont fait dans leur état présent. D'où il conclut qu'on peut très bien supposer qu'elles passeront d'un corps corruptible dans un autre, jusqu'à ce qu'il plaise à leur Créateur de les unir à des Corps incorruptibles, quoi que non par voie de resurrection, & de les placer pour toujours dans une situation conforme à leurs différentes natures. Il croit même que c'est ce qu'insinuë ce fameux passage de St. Paul (Rom. VIII. 21.) *Les Créatures seront affranchies de la servitude de la corruption* &c. Mais tout cela n'est au fond que conjecture.

A l'égard des Ames humaines, comme elles sont douées de raison, & par conséquent responsables de leurs actions, l'on ne sauroit douter qu'elles ne soient un jour jugées, recompensées ou punies dans un autre monde, suivant le bien ou le mal qu'elles auront fait dans celui-ci. Mais l'Auteur soutient que ces récompenses & ces peines n'auront pas lieu immédiatement au sortir de cette vie, & qu'elles ne seront distribuées qu'après le Jugement general. Suivant lui, la nature même des choses semble l'exiger ainsi, & l'Ecriture Ste. l'enseigne assez clairement. Il est dit que *Dieu a réservé les Anges Apostats, dans des chaines d'obscurité, pour le jour du Jugement.* (2. Pier. II. 4. Jud. 6.) Allusion manifeste à l'état des Crimi-  
minels

minels publics qu'on tient enchainés dans de noirs cachots, jusqu'à ce qu'on leur prononce leur sentence. On peut de même supposer que les Ames des Méchans sont renfermées dans un lieu particulier qui est pour elles une espèce de prison, en attendant le Jugement universel ; car St. Pierre parlant du sort de *Judas*, dit qu'il est allé, non en Enfer, mais *en son lieu* (Act. I. 25.) ; Et ailleurs, il fait mention des *Esprits qui sont en prison* (1. Pier. III. 19.) Quand Jesus Christ assuré qu'il y a de la joie dans le ciel parmi les *Anges de Dieu*, pour un seul pecheur qui vient à se repentir (Luc. XV. 7. 10.) il ne parle point des Ames des gens de bien, ce qu'il n'auroit sans doute pas manqué de faire, si ces Ames étoient introduites, immédiatement après leur separation du corps, dans le séjour de la gloire. C'est à nos Lecteurs à juger si ces passages prouvent effectivement un Etat mitoyen entre la mort & le Jugement. Mr. *Colliber* y joint le sentiment de presque tous les anciens Pères de l'Eglise, & la Tradition pendant plus de quatorze siècles, comme *Daillé* qu'il cite à cette occasion, l'a clairement montré dans son *Livre de Ufu Patrum* (p. 107. Part. II.) Il allègue aussi le Dr. *Pocock* qui a soutenu que les Anciens Juifs croioient que le bonheur des Ames séparées des corps étoit imparfait jusqu'au jour du Jugement, & qu'elles alloient au sortir de

138 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
ce monde, non dans le Ciel, mais dans un  
autre lieu qu'ils appelloient le *Paradis*.

Quant à la nature de cet État mitoiën, l'Auteur rejette l'opinion des Platoniciens, qui pretendoient que l'Ame après la mort, étoit revêtuë d'un corps aërien fort delié, qu'ils supposoient lui être nécessaire pour les sensations extérieures, & pour le mouvement local. Suivant lui, cette opinion est contraire à l'Écriture Ste. qui dit que ce ne sera qu'à la resurrection qui precedera immédiatement le Jugement, que les Ames revêtiront des corps. Il rejette aussi le sentiment de ceux qui croient que cet état mitoiën est un état d'insensibilité & d'inaction, semblable à un sommeil. Il soutient que l'ame est alors autant, & plus capable qu'auparavant de sensations de toute espèce, comme il l'a déjà établi dans son premier Essai. La seule imperfection qu'il lui attribue, c'est le défaut de reminiscence par rapport aux objets extérieurs; & c'est relativement à ce défaut qu'il croit qu'on doit entendre ce que dit l'Écriture, que *les morts ne savent rien, qu'ils n'ont plus aucune part au monde dans tout ce qui se fait sous le Soleil, & que la connoissance sera abolie dans la vie à venir* (Ecclef. IX. 5,6. I. Cor. XIII. 8.). Cependant il croit que les ames séparées des corps seront principalement occupées à réfléchir sur la manière dont elles se seront conduites dans ces corps, ce qui fera leur

leur bonheur ou leur malheur actuel. N'y a-t'il pas là de la contradiction? car comment pourroient-elles réfléchir sur leur vie précédente, si elles ont perdu le souvenir des objets extérieurs, & la faculté même d'en conserver la mémoire?

Mr. *Colliber* répond dans la Section suivante aux passages de l'Écriture Ste. qu'on allègue communement contre cet état mitoyen des Ames. Mais nous ne nous y arrêterons pas pour éviter la longueur. Il soutient que l'interêt seul a été cause que cette doctrine après avoir été universellement reçue dans l'Église pendant plus de quinze siècles, fut enfin condamnée par un Concile. C'est celui de *Florence*, qui déclara que les Ames des Fidèles sont immédiatement après la mort reçues dans le Ciel, & admises à la Vision de Dieu. Le Culte des Saints, des Images, & des Reliques, les Canonisations, les pèlerinages, les vœux &c. toutes ces superstitions qui apportent à l'Église Romaine un profit immense, doivent leur origine à ce fameux Decret, & font voir, selon l'Auteur, que l'opinion qui suppose un état mitoyen, est infiniment préférable à celle qui n'en suppose point. Il lui paroît aussi que la doctrine d'un Jugement particulier prononcé à chaque Ame au sortir de ce monde, n'a aucun fondement ni dans l'Écriture Ste. ni dans la Raison, & qu'on n'y a eu recours que pour favoriser celle du transport immé-

140 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
diat des Ames dans le Ciel ou dans l'En-  
fer ; De sorte qu'en détruisant l'une , on  
détruit nécessairement l'autre.

De là l'Auteur passe à l'article de la re-  
surrection des corps, qu'il croit non seule-  
ment très conforme à la raison , mais dé-  
monstrable même jusqu'à un certain point  
par la raison. Car, dit-il, si les Ames se-  
parées des corps sont dans un état d'im-  
perfection par le défaut de reminiscence ,  
& par là même incapables de rendre comp-  
te en détail de leurs actions précédentes ,  
comme il l'a fait voir auparavant ; il est  
raisonnable d'en conclurre , qu'avant le Ju-  
gement general elles seront revêtuës de  
corps aussi parfaits qu'il sera nécessaire pour  
rappeller le souvenir des sensations exté-  
rieures , qu'elles auront euës , & pour ren-  
dre leur bonheur complet. Sans cela,  
comment pourroient elles reconnoitre la  
justice & l'équité de la sentence qui leur se-  
ra prononcée ? comment *toute bouche pour-  
roit elle être fermée devant Dieu* , suivant l'ex-  
pression de l'Ecriture ? Mr. *Colliber* va plus  
loin encore , & pretend avoir trouvé une  
raison naturelle de la resurrection du même  
corps , dans la forte inclination qu'il suppo-  
se que l'ame conserve pour le corps qu'elle  
a animé autre-fois ; inclination qui venant  
de l'Auteur de la Nature , prouve qu'il a  
dessein de réunir ces deux parties de nous  
mêmes , car Dieu ne fait rien en vain.  
Mais il est à craindre qu'on ne regarde cet-  
te

te supposition comme une conjecture en l'air, ou même comme une chose contradictoire dans ses principes; car dès là que l'ame au sortir de ce monde perd le souvenir des objets extérieurs qui ont fait impression sur elle, il paroît absolument impossible qu'elle conserve quelque inclination pour son corps.

A l'égard des peines & des recompenses qui suivront la resurrection & le Jugement universel, Mr. *Colliber* remarque que tout ce que la Raison nous enseigne là-dessus se réduit à ceci, que les peines seront proportionnées aux demérites de nos actions, & les recompenses, non à nos mérites, mais à la bonté & à la liberalité de Dieu. Il fait voir au long qu'on trouve des traces de ce sentiment dans les descriptions poétiques que les Auteurs Payens, & sur tout *Homere* & *Virgile*, nous ont laissées de l'état des gens de bien & des méchans après la mort. Il ajoute que comme nos sensations extérieures & intérieures procèdent, selon lui, d'une seule & même faculté, il est raisonnable de supposer que cette faculté sera, à l'un & à l'autre de ces égards, une source continuelle de plaisirs ou de douleurs, & qu'ayant aquis une plus grande perfection, elle deviendra susceptible de nouvelles sensations agréables ou désagréables qui nous sont à présent inconnues. Cependant il se déclare contre l'opinion qui suppose un feu materiel dans l'Enfer, &

142 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
il soutient que les passages de l'Écriture  
Ste. qui semblent l'établir, doivent être ex-  
pliqués dans un sens figuré.

Il admet divers degrés de gloire comme  
divers degrés de punition, & un accrois-  
sement perpetuel de bonheur & de malheur.  
Pour ce qui est de la durée de ces deux  
états, il dit que la raison qui nous apprend  
à mesurer les recompenses, non par nos  
mérites, mais par la bonté de Dieu, nous  
fait assez concevoir que ces recompenses  
seront éternelles; & nous en persuade faci-  
lement. Il n'en est pas tout à fait de meme  
des peines, & il seroit à souhaiter que l'Au-  
teur eut pris un peu plus de soin d'en éta-  
blir l'éternité. Tout ce qu'il avance sur ce  
sujet, c'est qu'à considérer la chose en el-  
le même & indépendamment de l'institution  
civile, ce qui fait le plus ou le moins de  
démérite d'une action, ne vient pas de la  
qualité plus ou moins grande de la person-  
ne offensée, mais des obligations plus ou  
moins grandes qu'on lui a. Ainsi une inju-  
re faite à un homme du commun à qui l'on  
a d'extrêmes obligations, est beaucoup plus  
atroce qu'une injure faite à un Prince à qui  
l'on n'a aucune obligation. Suivant ce  
principe, les offenses commises contre la  
divinité sont de toutes les plus grièves,  
puisque nous lui avons les plus grandes  
obligations qu'on puisse concevoir. Mais  
comme ces obligations ne sont pas les mê-  
mes pour tous les hommes, les Méchans  
se-



feront punis à proportion qu'ils auront plus ou moins reçu de Dieu ; ce qui établira divers degrés de peines. Cependant, les moindres de ces obligations étant infinies, & subsistant éternellement, les pechés commis malgré le sentiment interieur de ces obligations-là, méritent des peines infinies en durée, ou éternelles. D'ailleurs le Souverain Juge de l'Univers ne peut il pas justement exclure pour toujours de la félicité Celeste, ceux qui de propos delibéré violent des loix de l'observation desquelles dépend avec raison tout leur bonheur ?

Le cinquième Essai roule sur la Création, par où l'on entend la production d'une nouvelle forme, ou d'une nouvelle substance. Mr. *Colliber* entreprend de prouver que le monde a eu un commencement à l'un & à l'autre de ces égards. Sur le premier chef il allègue plusieurs argumens, dont nous ne rapporterons que les deux derniers, parce qu'ils nous paroissent un peu moins communs que les autres.

Pour croire que ce monde n'a pas été créé quant à sa forme, il faut admettre deux suppositions également absurdes, l'une qu'il peut y avoir un nombre actuellement infini, c'est-à-dire, auquel il n'est pas possible de rien ajouter, l'autre que ce nombre infini peut cependant être excédé par un autre nombre aussi infini. Par exemple le nombre des revolutions de Saturne autour du Soleil, dont chacune se fait dans l'espace d'en-

144 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
viron 30 ans, doit être actuellement infini,  
si cette planète a toujours été, quoi qu'il  
s'y fasse de continuelles additions. Mais  
les revolutions de la Lune autour de la ter-  
re n'étant que de 28 jours chacune, doi-  
vent être en beaucoup plus grand nombre  
que celles de Saturne, si nous la supposons  
aussi éternelle : Ainsi un nombre actuelle-  
ment infini se trouvera beaucoup plus pe-  
tit, & même infiniment plus petit qu'un  
autre nombre, ce qui implique contradiction.  
De plus si la forme de ce monde est éter-  
nelle, il faut dire qu'elle étoit absolument  
nécessaire, ou qu'il étoit absolument impos-  
sible qu'elle fut autrement qu'elle n'est ; car  
l'éternité & l'absolue nécessité par rapport  
à l'existence & à l'essence, sont une seule  
& même chose. Mais une chose qui étoit  
absolument nécessaire, ou si nécessaire qu'il  
étoit impossible qu'elle ne fut pas, ou qu'elle  
fut autrement qu'elle n'est, doit avoir  
été, & être encore entièrement immuable.  
Cependant nous savons par une constante  
expérience que la forme de cet Univers est  
sujette à des changemens. Témoin entre  
autres, ceux qui sont arrivés à la surface de  
ce globe terrestre ; témoins les taches qu'on  
a découvertes dans le Soleil, & ces étoiles  
fixes qui après avoir été vuës pendant plu-  
sieurs Siècles, ont tout à fait disparu. Il  
faut donc en conclurre que ce monde n'a  
pas toujours été ce qu'il est, & que quant  
à sa *forme* il a eu un commencement.

Mr. Col-

Mr. *Colliber* prouve la même chose à l'égard de sa *substance*; & pour cela, il fait voir que la Création, prise dans ce sens, est & *possible* & *certaine*. Il paroît qu'elle est *possible* 1. par la production de la forme de cet Univers, qu'on vient de démontrer, puisque cette forme n'est pas un pur néant, mais quelque chose de réel qui n'existoit pas auparavant. 2. que l'existence d'un Etre éternel dont le pouvoir est absolument indépendant dans sa nature & dans son exercice, en sorte que pour agir il n'a pas nécessairement besoin de matériaux. 3. Par l'idée que nous avons d'une proposition contradictoire, c'est qu'elle emporte en même tems l'être & le non-être, quelque chose & rien; car suivant cela, dit l'Auteur, il n'y a point de contradiction à dire qu'une chose n'est pas, & est en différens tems. Par conséquent la création d'une nouvelle substance est possible à un pouvoir infini, c'est-à-dire, qui s'étend à tout ce qui n'implique pas contradiction.

Non seulement elle est *possible*, mais de plus elle est certaine, comme on le démontre par les argumens suivans. 1. Si l'on compare les perfections nécessaires d'un Etre éternel indépendant, avec les imperfections manifestes de ce monde visible, l'on sera forcé de convenir que ce monde a été créé quant à sa substance, aussi bien que quant à sa forme. L'existence éternelle, ou l'indépendance absoluë emporte nécessairement le pouvoir le plus parfait, & le pouvoir le

146 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
plus parfait exclut tout défaut, car tout défaut est une preuve d'impuissance, ou de manque de pouvoir. Mais de quelque côté qu'on examine cet Univers, il ne présente rien qui indique un tel pouvoir, ou plutôt qui ne marque le contraire. La nature passive de tous les Etres visibles qui le composent en est en particulier une démonstration palpable. S'ils se meuvent, c'est parce qu'ils sont mus; car comme ils ne sauroient changer la direction de leurs mouvemens, il est manifeste qu'ils n'ont ni le pouvoir ni la liberté de se mouvoir eux mêmes. Mais dès là qu'ils sont destituez de ce pouvoir, il implique contradiction qu'ils existent par eux mêmes, & par consequent qu'ils soient éternels. 2. La même chose se prouve par la pénétration actuelle d'une substance plus parfaite que la matière dans tout ce monde visible. C'est ce dont la nature de la gravitation, ou du pouvoir qui fait que les corps tendent vers les centres, ne laisse aucun lieu de douter; car ce pouvoir n'est pas inhérent aux corps, puisque leur gravitation varie toujours suivant leurs différentes distances. D'où il suit qu'il faut qu'il y ait quelque substance étrangère qui pénètre la substance même de ce monde matériel, & qui lui imprime ce mouvement de gravitation. Cette substance étrangère doit être plus parfaite que la matière, ce qui suffit pour démontrer la création de celle-ci. La nature de l'espace fournit une nouvelle preuve de cette pénétration surprenan-

nante. Suivant la Philosophie de Mr. *Newton*, cette vaste étenduë dans laquelle se meuvent les grands Corps qui nous environnent, est pour la plus grande partie vuide de matière; mais comme elle est le fondement des distances qu'il y a entre ces corps, on ne sauroit la regarder comme un pur néant; car des corps que rien ne separe, doivent necessairement se toucher & s'unir. Cependant quoi qu'elle suffise pour établir les distances des corps, elle ne met aucun obstacle à leurs mouvemens, & à leur passage d'un lieu dans un autre, ce qui fait voir clairement qu'ils en sont penetrés. Or cette étenduë, cet espace, ou ce vuide qui a la propriété de penetrer toute la matière est, selon l'Auteur, un attribut particulier, ou la substance même de la Divinité. Pour démontrer cette pénétration, il allegue encore l'union & la cohérence des parties dont les corps sont composés: Car à quoi attribuer cette cohérence? seroit ce au repos, suivant l'hypothèse des Cartesiens? Mais le repos n'a pas plus la faculté d'unir, que le mouvement celle de séparer les corps. Serait-ce à la pression de l'air extérieur? Mais dans ce cas, tous les corps étant sujets à une égale pression, devroient être également durs, & les mêmes corps être plus ou moins durs suivant les différentes pressions; ce qui est contraire à l'expérience. Il faut donc que cette cohérence procède de quelque cause interne qui agisse

en

148 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
en même tems sur toutes les particules des  
corps, pour les unir & les condenser, &  
c'est ce qui ne peut se faire qu'en penetrant  
leur substance.

Mr. *Colliber* tire de la distinction réelle,  
& de la multiplicité des Etres qui compo-  
sent ce monde visible, une 3. preuve en  
faveur de la *certitude* de la Création. Cet-  
te distinction ne sauroit être contestée, sur  
tout dans le Systeme de Mr. *Newton* qui  
admet le vuide. Mais on ne peut l'attri-  
buer à une cause dépendante & nécessaire.  
Il n'y a qu'un Etre libre, independant, &  
par consequent éternel, qui puisse en être  
l'Auteur. 4. Les Ames des hommes étant  
immortelles de leur nature, il faut, ou  
qu'elles aient subsisté de toute éternité.  
Dans ce dernier cas, nous devrions avoir  
au moins quelque idée generale de notre  
existence dans un état precedent; & cela  
même que nous n'en avons point ne prou-  
ve-t-il pas le contraire? 5. Enfin, les Athées  
supposent qu'il n'y a dans le monde qu'une  
seule substance, savoir la matiere, & que  
cette substance est purement passive; sur  
quoi l'Auteur fait ce raisonnement. Si la  
matière est éternelle, & cependant pure-  
ment passive, il faut qu'elle ait été de tou-  
te éternité ou en repos ou en mouvement.  
Si elle étoit en repos, elle n'a jamais pu  
commencer à se mouvoir; & si elle étoit en  
mouvement, son mouvement ne peut jamais  
cesser. Elle a toujours dû continuer dans  
ic

le même état, puisqu'elle est purement passive, & par conséquent absolument indifférente au mouvement & au repos. Mais si elle étoit indifférente à l'un & à l'autre ; elle n'a jamais pu avoir de liaison ni avec l'un ni avec l'autre ; d'où il suit, selon les principes mêmes des Athées, que la matière n'a été ni en mouvement ni en repos de toute éternité, & ainsi qu'elle a eu un commencement. L'Auteur finit cet essai par de courtes, mais claires réponses à quatre ou cinq objections particulières que les Materialistes ont coutume de faire contre la Création, & il nous renvoie à un autre Livre où il a traité plus amplement ce sujet (a).

## A R T I C L E VIII.

Letters from a Persian in England to his friend at Hispahan, the third edition. London ; printed for J. Millan. 1735. C'est-à-dire, *Lettres d'un Persan écrites d'Angleterre à un de ses amis à Isphahan.* à Londres chez J. Millan 1735. 12. pp. 254. 3. edition.

**Q**uelque commode qu'il soit pour un Auteur de se cacher sous un masque, & de revêtir le caractère d'un étranger,

(a) *The Impartial Enquiry into the Existence and Nature of God.* C'est-à-dire, Recherche impartiale sur l'Existence, & la Nature de Dieu. Liv. II.

150 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
ger, que rien ne gêne dans ses réflexions,  
ni dans ses satires ; celui des lettres dont  
nous rendons compte, a risqué cependant  
beaucoup, en mettant son ouvrage en pa-  
rallèle des *Lettres Persannes*, qui ne sont ni  
moins connues, ni moins admirées icy qu'en  
France. Mais puisque malgré la juste pre-  
vention du public en faveur des anciennes,  
celles-ci ont été reçues avec un applaudis-  
sement universel, qu'en moins de trois mois  
on en a fait trois éditions, on ne peut  
douter que la temerité de l'auteur n'ait été  
heureuse, & ne tourne à sa gloire. Au res-  
te son déguisement n'a pu le cacher, &  
tout le monde sçait que c'est M. Littleton  
membre de la Chambre basse, jeune enco-  
re, quoique déjà connu par des ouvra-  
ges de Poësie qui lui ont acquis de la re-  
putation.

Le plus grand nombre de ces lettres rou-  
le sur la politique & le gouvernement ; on  
y trouve des réflexions très solides, des sa-  
tires hardies, & souvent outrées de la con-  
duite du ministère, & ce n'est pas appa-  
remment, ce qui a le moins contribué au  
grand & prompt débit de ce livre. Nous  
ne nous étendrons point sur les lettres de  
ce genre, d'autant plus qu'elles ne pour-  
roient être entendues de la plus part de nos  
lecteurs : nous nous arrêterons à ce qui est  
plus general, & sur tout à ce qui peut faire  
connoître aux étrangers les mœurs, & le  
gout de la Nation Angloise, ou du moins  
ce qu'en dit notre Auteur. Se-



Selim, c'est le nom du Persan voyageur qui écrit d'Angleterre, marque d'abord à son Ami Mirza, les motifs de son voyage, les relations, dit-il, que nous recevions de notre ami Usbec des parties de l'Europe qu'il avoit vues, nous firent naître un ardent desir de connoître le reste, & surtout cette  
 „ Isle fameuse dont Usbec ne pouvoit nous  
 „ donner qu'une idée très imparfaite,  
 „ puis qu'il n'y avoit pas été lui-même. Suivant ce debut on doit regarder ces lettres comme un Supplement à celles d'Usbec, & il est vrai que Selim l'a imité autant qu'il a pû dans ses expressions orientales & souvent exagérées: ainsi nous avertissons d'avance, qu'il faut en rabattre beaucoup pour les ramener au vray.

Selim (a) arrivé à Londres muni de bonnes recommandations & entendant l'Anglois suffisamment, va d'abord à l'opera, voici de quelle maniere il rend compte de ce spectacle à son ami. - Ce qu'on appelle ici un opera est un concert de musique transporté d'Italie, & absolument étranger à ce pays; il fut executé dans une Sale aussi magnifique que le brillant palais de notre Empereur, & aussi remplie de belles femmes que son serail: on ne voioit point d'Eunuques parmi elles, mais il y en avoit un qui chantoit sur le Theatre, & par la tendresse voluptueuse de ses airs, il sembloit plus propre

(a) Lettre 2.

pre à leur inspirer le gout des plaisirs, qu'à les retenir dans la pudeur.

Au lieu de l'habit qui convient à ces misérables, celui-ci étoit armé de toutes piéces, & se nommoit Jule Cæsar. Je m'informai si ce Jule Cæsar avoit été fameux par sa voix, & on me repondit que c'étoit un guerrier qui avoit conquis le monde entier, & debauché la moitié des femmes de Rome. J'étois sur le point d'exprimer mon étonnement de voir Cæsar si dignement représenté, lorsque j'entendis à coté de moi deux dames s'écrier, comme dans une espece de transport, ô le charmant homme ! Madame n'en êtes vous pas amoureuse à la folie ?

Mon Dieu ! dis je pourquoy les femmes de ce pais aiment elles si fort les Eunuques, il me semble qu'elles ont affés d'hommes autour d'elles.

En même tems j'entendis quelqu'un qui dit tout haut que la musique, & les voix étoient detestables.

Ne faites point attention à cet homme, me dit mon ami, il est de l'autre parti & ne vient ici que comme un espion.

Comment donc repondis je, avés vous des partis en musique ? oüï repliqua t'il, c'est une regle parmi nous de ne juger de rien par nos sens, ni par nos lumieres, mais de n'entendre, de ne voir, & de ne penser, que suivant que nous nous trouvons engagés dans un parti, ou dans l'autre.

„ J'espe-

„ J'espere lui dis-je qu'un étranger peut  
 „ demeurer neutre dans ces divisions, &  
 „ pour vous dire vray, votre musique est  
 „ bien peu propre à m'inspirer l'esprit de fac-  
 „ tion, elle pourroit bien plutôt m'endor-  
 „ mir; la notre en Perse nous donne à tous  
 „ l'envie de danser, mais celle-ci ne me  
 „ touche point.

„ Vous n'avez qu'à vous imaginer quel-  
 „ le est touchante, repliqua mon ami, &  
 „ vous en ferés touché autant que les au-  
 „ tres: c'est un art que vous apprendrés  
 „ quand il vous plaira sans beaucoup de  
 „ peine, la plupart de nous l'ont appris  
 „ chacun à leur tour.

Pour bien entendre cette lettre, il faut  
 sçavoir qu'il y a deux Operas Italiens à  
 Londres, que chacun a ses partisans, &  
 que l'esprit de parti s'étend peut-être ici  
 plus qu'ailleurs jusques aux choses qui de-  
 vroient le moins en dependre.

Après l'opera Selim rend compte (a) à son  
 ami d'un autre spectacle, moins en vogue à  
 la verité que le premier, mais qui appar-  
 tient en propre à la nation Angloise, &  
 que notre Auteur regarde comme plus  
 utile, il s'agit des Gladiateurs: voici la  
 description que Selim en fait à Mirza.

Les Spectateurs étoient placés dans les  
 Galeries d'un Cirque decouvert, plus bas  
 étoit un theatre rempli, non d'eunuques &  
 de

(a) Lettre 4.

154 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE ,  
de musiciens , mais de taureaux , d'ours ,  
de chiens & de Gladiateurs ; le plaisir con-  
sistoit à voir les animaux s'entre d'échirer ,  
& les gladiateurs se blesser reciproquement  
pour un peu d'argent. J'avois grande pitié  
des animaux qu'on animoit les uns contre  
les autres , mais pour ces hommes assés bru-  
taux pour repandre le sang de leurs cama-  
rades , & prodiguer le leur , sans y être  
pouffés par la colere , ou la vengeance , ils  
ne me sembloient dignes d'aucune pitié :  
quoiqu'il en soit , je regardois cette feroci-  
té comme une marque du genie guerrier  
de ce peuple , & je m'imaginois y décou-  
vrir l'esprit de liberté. Un François qui é-  
toit assis auprès de moy paroissoit fort cho-  
qué de la barbarie de ce spectacle , & re-  
prochoit à mon ami l'humeur sanguinaire  
des Anglois dont il fait ses delices. Mon  
ami étoit en general du même avis , & con-  
venoit qu'on ne devoit pas le tolerer dans  
une nation civilisée ; mais un homme qui  
étoit assis au dessus d'eux , les regardant  
de travers , faisoit bien voir qu'il étoit d'un  
sentiment tout opposé : il étoit botté , il  
avoit une perruque noire & courte , &  
étoit armé d'un long fouet , qu'il faisoit  
claquer de toutes ses forces par voye d'ap-  
probation ; lorsque les combattans étoient  
le plus animés , on auroit dit à son air  
qu'il s'étoit battu luy-même plusieurs fois  
pour de l'argent , & exercé souvent ce no-  
ble metier , ou du moins qu'il avoit eu une  
bon-

bonne partie de son éducation dans ce Cirque; ses discours étoient aussi agrestes, que sa figure, cependant il ne me sembloit pas manquer de bon sens. Je m'imagine, Monsieur, dit il à mon ami, que vous avés été élevé à la cour, ainsi je ne suis pas surpris que vous ne goutez pas ce spectacle, mais permettés moi de vous dire, que s'il venoit ici plus de monde, & qu'il y en eut moins qui perdissent leur temps à la cour, il n'en seroit que mieux pour la patrie: il est vray nous sommes une nation civilisée, mais je souhaiterois qu'en certaines occasions nous fussions un peu moins civils; ces manieres si polies, & si effeminées, nous reconduiront par degrés à la servitude, & nous en viendrons à haïr les combats en effet, si nous n'aimons pas à en voir les représentations. Vous autres gens polis vous êtes pour le gout de Rome moderne, des eunuques fredonnans & la corruption, pour moi, je suis du gout de l'ancienne Rome les gladiateurs, & la liberté: pour ce qui est de la barbarie, que cet étranger nous reproche, je pourrois lui nommer un de ces Rois, & dont sa nation se glorifie extrêmement, dont la conduite a été bien plus barbare; car il a repandu le sang de plusieurs millions de ses sujets par passe-temps, & a massacré ses innocens voisins sans sujet, & sans autre but que d'acquérir la gloire de passer pour le plus grand Gladiateur de l'Europe.

Il est impossible de traduire chaque lettre, ou même d'en indiquer le sujet, il y en a peu cependant qui n'aient quelque chose de remarquable: la cinquieme (a) qui s'adresse a un Mollack est ingenieuse. Selim y parle de la coutume de boire de l'eau qui s'introduit en Angleterre, il la regarde comme un commencement de reformation qui fraie le chemin au mahometisme en ce pais: les prêtres à la verité, dit il, sont alarmés de cette nouveauté, & ne l'encouragent guerre par leur exemple, mais malgré leur opiniatreté la verité prevaut & tu peux attendre bientôt une conversion generale.

(b) L'Auteur est très court sur la comedie, il en condanne l'indecence, & ne pardonne pas aux Dames d'assister avec plaisir à des jeux où la modestie est si peu respectée. La galanterie qui (c) regne dans les assemblées du beau monde, ne le choque pas moins, non plus que la complaisance outrée des maris; quoiqu'il l'excuse en quelque forte par les degouts qui suivent les mariages, dont la plûpart n'ont aucun des motifs qui pourroient soutenir les époux dans la pratique constante de leurs devoirs.

La continuation de l'histoire des Troglodites commencée dans les Lettres Perfannes, fait ici la matiere de douze lettres; on

(a) Lettre 5. (b) Lettre 10. (c) Lettre 11.

on y voit comment ce peuple se corrompit dans la morale, par l'établissement des loix, & la chicane, dans la religion par la superstition, & dans la politique par l'ambition des Princes, & de leurs ministres. Voici quelques traits sur chacun de ces articles.

(a) L'institution des loix parmi les Troglodites fut suivie de ce mal inévitable; ils commencerent à croire que tout ce que la loy ne declaroit pas criminel étoit permis. Il leur sembla que le vice n'étoit plus un mal réel qu'on dut éviter comme tel, mais seulement un bien defendu, comme si tous les motifs qui nous obligent naturellement à nous attacher à la vertu eussent été détruits par l'influence étrangere de l'autorité humaine.

Un Troglodite se disoit à lui même, j'ai sçu profiter de la simplicité de mon voisin pour le tromper dans un marché que nous avons fait ensemble; il peut me le reprocher, mais il ne peut pas me punir, car la loi me permet de le voler, de son consentement.

Un autre, à qui son ami redemandoit son argent qu'il luy avoit preté quelques années auparavant, lui repondit, par où pouvez vous justifier votre dette?

On supplioit un troisiéme de remettre à son fermier une partie de ce qu'il lui devoit,

(a) Lettre 14.

voit, parce qu'il étoit réduit à une extrême pauvreté par une fuite de malheurs inévitables; ne voies vous pas qu'il lui en reste assez pour faire subsister sa famille? en refusant le nécessaire à sa femme & à ses enfans il peut trouver de quoi me payer, & c'est à quoy la loi l'oblige. C'est ainsi que les cœurs des Troglodites s'endurcirent....

Ce fut bien pis quand par la multiplicité des loix on donna lieu à la chicane. Dans le temps qu'on déliberoit sur la nécessité de faire de nouvelles loix, & d'interpréter les anciennes, un ancien Sénateur fit dans le Sénat le discours suivant.

„ Vous travaillés, ô Troglodites, à sup-  
 „ pléer à ce qui manque à vos loix, mais  
 „ sçachés qu'en multipliant les loix, vous  
 „ multiplierés leurs defauts; chaque nouvel-  
 „ le explication produira une nouvelle ob-  
 „ jection, & enfin on perdra de vüe les  
 „ principes sur lesquels elles ont été origi-  
 „ nellement formées. Les hommes peu-  
 „ vent se gouverner & se bien gouverner  
 „ par quelque loi que ce soit, si elles sont  
 „ fixées par un usage ancien: outre qu'elles  
 „ sont connuës, & entendues, le peuple y  
 „ attache une idée de sainteté qui les fait  
 „ respecter; mais chaque changement qu'on  
 „ y fait en decouvrant quelque imperfec-  
 „ tion, diminue ce respect sans lequel el-  
 „ les perdent leur autorité. &c. Ce dis-  
 „ cours ne persuada point, l'on établit tant de  
 „ loix nouvelles, qu'il fallut qu'un certain  
 nom:



nombre de Troglodites firent une étude particuliere de les connoître ; ils devinrent les arbitres des differents & causerent souvent par leur subtilité la ruine de ceux qui se confioient en eux.

(a) Dans la 16. Lettre on voit comment l'idolatrie & la superstition s'introduisirent chés les Troglodites, & comme ils perdirent l'amour & la crainte des Dieux, pour s'attacher à de vaines ceremonies que leur prêtres substituerent au culte simple, & par en quoi consistoit toute la religion de leurs peres : tandis qu'ils vivoient dans l'innocence. L'artifice des prêtres augmentoit de jour en jour la superstition, (b) & l'on en étoit venu au point de croire que rien n'étoit moins essentiel à la religion que la vertu ; rien n'étoit plus commun que d'entendre un Troglodite tenir ce langage, je veux piller mon voisin ou le public, car on peut appaiser la colere de notre Dieu en lui offrant une partie du butin. Un autre mettoit sa conscience en repos en raisonnant ainsi, il est vrai que je suis un grand scelerat, j'ai fait tort à mon bienfaiteur, mais je ne manque à aucune procession, & j'ay fait deux fois le tour du temple en me traînant sur les genoux. Un troisieme s'accusoit à un prêtre d'avoir volé le bien de son pupile, donnés en la moitié à notre ordre luy dit-il, & je vous fais volontiers present  
du

(a) Lettre 16. (b) Lettre 17.

160 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
du reste. . . . L'esprit de perfection fut une  
suite de la perfection, les prêtres soutenus  
par la Cour tacherent d'augmenter son  
pouvoir, (a) & de persuader que la famille  
regnante étoit divine, qu'elle tenoit la cou-  
ronne non par le consentement de la So-  
cieté, mais par une prééminence naturelle;  
que de lui résister, c'étoit résister à Dieu &c.  
De là vint l'autorité despotique, les guerres  
entreprises par pure ambition, malheureu-  
ses enfin, & qui après avoir épuisé les  
Troglodites d'hommes & d'argent, finirent  
par une paix qui leur fit perdre toutes leurs  
conquêtes, trop heureux encore d'acheter  
leur repos à ce prix.

Une longue paix (b) dont les Troglodites  
jouïrent, amena parmi eux le luxe & l'Amour  
des sciences. Notre auteur en veut beaucoup  
à ces sçavans speculatives, qui ne font pas  
d'une utilité fort sensible à la société, il se  
recrie sur tout par la bouche d'un vieux  
Troglodite contre la proposition qui fut fai-  
te dans le conseil du Roi de tabler & de  
bien renter une Academie pour l'avance-  
ment des sciences. „ Si l'on avoit propo-  
„ sé dit-il, de bâtir un hospital pour des  
„ laboureurs decrepites, ou pour des ou-  
„ vriers hors d'état de travailler, je serois  
„ volontiers entré dans ce projet. Mais je  
„ voudrois sçavoir quels services ces gens  
„ là ont rendus pour obliger le public a  
„ en

(a) Lettre 18. (b) Lettre 19. & 20.

„ en prendre soin ; ce ſçavoir dont nous  
 „ ſommes idolatres , nous a-t-il rendus  
 „ meilleurs , ou plus ſages que nous n'étions ?  
 „ montrés m'en les effets dans nos mœurs ,  
 „ ou dans notre conduite politique ? Si ce  
 „ ſçavoir n'eſt qu'une curioſité de décou-  
 „ vrir des choſes qui ne nous intereſſent  
 „ point , je crois que nous le payons trop  
 „ cher . . . Nos enfans ſont elevés dans  
 „ ces ſciences , & quel en eſt le fruit ? au  
 „ lieu d'un eſprit doux , & de l'amour de  
 „ la verité , ils acquierent un gout pour la  
 „ diſpute , & une habitude d'eluder la verité.  
 „ Je ſoupçonne meme qu'il y a quel-  
 „ que choſe de bas dans l'obeiſſance que  
 „ ces maitres imperieux exigent de leur diſ-  
 „ ciples , & qu'une ſoumiſſion ſi entiere à  
 „ leurs preceptes , doit abbatre l'eſprit , &  
 „ en reſſerrer les facultés.

„ Croiés moy , Meſſieurs , vous rendriés  
 „ un bien plus grand ſervice à l'Etat , en  
 „ envoyant tous ces pareſſeux à la charüe ,  
 „ qu'en autorifant leur folies , & recom-  
 „ penſant leur inutilité.

Tout cela ſent un peu la declamation mais  
 ce que l'Auteur ajoute (a) des maux que  
 cauſerent à la ſocieté les ſubtilités & les  
 opinions chimeriques de quelques Philoſo-  
 phes eſt plus juſte , ce qu'on ſent affés ſans  
 que nous nous y etendions.

Les

(a) Lettre 21.

L 5

(a) Les malheurs qui accablent une nation qui gemit sous le pouvoir despotique, se firent sentir si vivement aux Troglodites, qu'ils se reveillerent & mirent un frein à l'autorité de leur Rois, mais ces sages precautions devinrent apparemment bientôt inutiles par la malice, & l'habileté d'un homme qui adressa au Roy le discours suivant.

(b) Je m'apperçois, Sire, que vous êtes  
 „ fort decouragé par les bornes qu'on a mises  
 „ à votre autorité; mais peut être n'avez  
 „ vous pas tant perdu que vous vous ima-  
 „ ginés. Le peuple est charmé de son ou-  
 „ vrage, il envisage avec plaisir les dehors  
 „ du gouvernement qu'il vient détablir;  
 „ mais ceux qui penetrent dans l'interieur  
 „ en trouvent les materiaux trop corrom-  
 „ pus, & trop foibles pour durer long-  
 „ tems.

„ Rien dans la Nature n'est plus opposé  
 „ l'un à l'autre, que l'amour de l'argent,  
 „ & l'amour de la liberté: le premier est si  
 „ enraciné dans le cœur de vos sujets,  
 „ qu'il est impossible que l'autre puisse y  
 „ subsister. Je vous dis, Sire, qu'ils ne  
 „ sont pas assés honnetes gens pour être  
 „ libres: examinés la Nation & jugés si leur  
 „ mœurs s'accordent avec leur constitution.  
 „ Y a t'il une vertu que l'indigence ne ren-  
 „ de meprisable? y a t'il un vice que les  
 „ ri-

(a) Lettres 22. & 23. (b) Lettre 24.

„ richesses n'illustrent ? le luxe n'a-t-il pas  
 „ infecté tous les ordres du Roiaume ? com-  
 „ ment le soutenir ce luxe ? ne les met t'il  
 „ pas dans une dependance qui mettra  
 „ bientôt fin à cette chimere de liberté ?  
 „ Voules vous établir votre pouvoir sur un  
 „ fondement solide & durable , fondés le sur  
 „ les vices du genre humain : que l'intereft  
 „ particulier s'oppose à l'intereft public :  
 „ fervés vous des besoins & de la vanité des  
 „ particuliers : faites voir aux chefs du peu-  
 „ ple qu'ils trouveront mieux leur compte à  
 „ le trahir qu'à le defendre : voila Sire le  
 „ plan en abrégé de la conduite que vous  
 „ devez tenir , pour vous mettre au dessus  
 „ de toute contrainte , sans choquer ces  
 „ privileges nominaux , dont les Troglodi-  
 „ tes sont plus jaloux qu'ils ne le sont des  
 „ choses memes. Si vous voulés vous en  
 „ fier à moy pour l'execution de ce dessein ,  
 „ je ne craindray point de m'exposer au  
 „ ressentiment de l'esprit de liberté , car en  
 „ peu de temps j'en éteindrai jusques à la  
 „ plus petite étincelle , je ne craindrai  
 „ point non plus la justice de la nation ,  
 „ mon crime même fera ma sureté ”.

(a) La hardiesse de notre Auteur dans ses re-  
 flexions se montre de plus en plus à mesure  
 qu'on avance dans son ouvrage : le gout ou  
 l'on est depuis la paix de ne conserver &  
 de ne recevoir dans les troupes que des  
 hom-

164 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
hommes d'une certaine taille, n'échappent pas à sa censure. La fortune si bornée des soldats, & leur persévérance dans un métier si ingrat, lui paroissent les choses du monde les plus surprenantes. Ce qu'il dit (a) des loix & de l'administration de la justice en Angleterre, ne plaira pas sans doute aux gens de Robe, ni à ceux qui sont accoutumés à se regarder à cet égard comme les plus heureux de tous les peuples. Notre Auteur les compare à la Salle de Westminster, où se tiennent les differents tribunaux : les fondemens de cet edifice gothique sont profonds & durables ; il a duré plusieurs Siecles, & peut subsister encore plusieurs autres ; mais l'architecture en est chargée d'un grand nombre de parties inutiles ; si vous l'examinés en critique, vous y decouvriés plusieurs defauts ; cependant le tout ensemble a un air de grandeur qui vous frappe, & se fait regarder avec une espece de veneration. Pour ce qui est de l'administration de la justice, on la vend en gros dans les autres pays, & en detail en Angleterre ; le Juge n'a point de Salaire, mais le Procureur, l'Avocat, les Officiers de chaque tribunal vous font payer au triple. Il en est à l'égard de la justice, comme de plusieurs femmes de qualité, elles sont incapables de vendre leur faveurs, cela seroit au dessous d'elles, mais il faut  
ga-

(a) Lettre 29.

gagner tous leur gens , fans quoy il n'est pas possible d'en approcher. Le desintereffement de la Dame ne sert de rien à son amant , il est ruiné par l'avidité de ses domestiques.

C'est un prejuge reçu parmi les Anglois , qu'on ne trouve que chés eux un caractere dont ils font grand cas , & qu'ils expriment par ces termes *good natured*. Ils pretendent même que les François n'ont point de termes qui puissent rendre l'idée qu'ils attachent à cette expression , parceque cette idée leur est tout à fait étrangere. Ou ce prejuge est bien mal fondé , ou Selim a été trompé , & trompe ensuite son ami en lui expliquant quel est ce Caractere si singulier , voici ce qu'il lui écrit à ce sujet ; Je voudrois bien savoir , dis je , à une Dame , par quel merite ce gentilhomme , qui est placé vis à vis de nous , se fait si fort estimer. Il me semble qu'il ne fait rien , qu'il ne dit rien , qu'il ne pense à rien , qu'il n'est rien , & cependant je le vois continuellement en bonne compagnie ; son caractere , me dit elle , peut s'exprimer en peu de mots , c'est ce qu'on appelle *a good natur'd-man*.

Je suis fort aise d'apprendre cela , repliquai-je , car j'ai grand besoin d'un tel homme ; j'ai un de mes amis dans l'embarras , il pourra lui rendre service.

Non , dit elle , il est trop indolent pour se donner la peine de rendre service à personne. ~

Quelle

Quelle est donc sa bonté, repliquai-je, ou comment connoissés vous qu'il en a aucune? Pendant ce petit dialogue entre nous, le reste de la compagnie avoit tourné la conversation sur la medifance, & peu de reputations échapoient à leur Satyre, pour peu qu'elles valussent la peine qu'on les ataquât.

Le bon homme cependant demeuroit dans un silence attentif, & avec toute la complaisance imaginable, laissoit déchirer ses amis absens, tant qu'il plaisoit à la compagnie.

Quand la conversation fut achevée, il commença à parler de la douleur que lui causoit la mort d'un Seigneur, qui, disoit il, avoit été son patron, & son bienfaiteur; mais il me sembloit qu'il en parloit fort à son aise, & la Dame qui me l'avoit défini, me dit à l'oreille, que malgré son amitié pour le defunt, & les obligations qu'il lui avoit, il faisoit à present la cour à son plus grand ennemi, avec autant de bassesse qu'à son defunt bienfaiteur.

Dans le moment il entra un certain Colonel, & aussi-tôt qu'il apperçût mon homme il courut à lui, & l'embrassant tendrement, mon cher, lui dit-il, il faut que tu fasse ce soir la debauche avec moi.

Vous sçavés lui repondit il tout doucement que j'ai été malade depuis peu & que le vin m'incommode.

N'importe, repliqua le Colonel, tu ne  
vas



vas point te coucher que tu ne fois yvre, car je ne trouve personne qui veuille me tenir compagnie. Le bon homme ne put résister à une sollicitation si pressante, il accepta honnetement la proposition, & tout le cercle convint qu'il étoit à craindre que sa bonté ne lui coutât la vie tôt ou tard.

A cette première ébauche de ce caractère si estimé notre auteur ajoute quelques traits dans une des lettres suivantes (a). Il fait entrer son personnage dans une compagnie qu'il trouva occupée à relever par ses applaudissemens le mérite d'un homme d'esprit qui venoit de sortir: " il joignit  
 „ ses louanges à celles des autres, mais il  
 „ finit en insinuant clairement, quoique  
 „ d'une manière détournée que cet esprit  
 „ qui plaisoit tant, avoit un tour satyrique,  
 „ qui le rendoit dangereux, & que ce Mon-  
 „ sieur n'en pouvoit avoir tant, qu'il n'en  
 „ coutât un peu à sa probité.

„ Cette reflexion impertinente & mal  
 „ fondée me mit sérieusement en colere,  
 „ je demanday à celui qui la faisoit, pour-  
 „ quoi il supposoit cet homme méchant par  
 „ la seule raison qu'il n'étoit pas sot.....  
 „ Si les traits de son esprit ne portent que  
 „ sur ceux qui méritent d'être tournés en  
 „ ridicule, il est d'une aussi grande utilité  
 „ dans le commerce de la vie privée, que  
 „ l'épée de la justice au public.

Après

(a) Lettre 40.

Après qu'il fut parti, Selim s'informa de son ami, pourquoi cet homme étoit si recherché & reçu avec agrément dans les meilleures compagnies.

„ Si vous voulés me garder le secret, re-  
 „ pondit son ami, je vais vous dire la ve-  
 „ rité de la chose; mais si vous alliés me  
 „ decouvrir, je passerois moi-même pour  
 „ un mechant homme. Sachés donc qu'il  
 „ y a dans cette ville dix mille gens com-  
 „ me celui-ci, qui sans un grain de bon  
 „ sens, ni le moindre merite, font leur  
 „ chemin en se pronant les uns les autres.  
 „ Leur nombre les rend formidables,  
 „ sur tout supportés comme ils le sont  
 „ par les femmes. Ils se fourent dans les  
 „ compagnies, comme les chiens, à la  
 „ suite de quelque homme d'esprit, à qui on  
 „ suppose qu'ils appartiennent; là ils ne  
 „ mordent, ni n'aboient, mais ils sont  
 „ humbles & caressans; en sorte que ni  
 „ l'humanité, ni la politesse ne permettent  
 „ pas de les chasser, & enfin ils acquierent  
 „ une espece de droit par tolerance; ils sou-  
 „ tiennent leur caractere en n'ayant point  
 „ de volonté, ce qui réellement ne proce-  
 „ de que de leur incapacité de se determi-  
 „ ner. Ils ont tous quelque finesse, &  
 „ leurs passions n'ont pas assés de vivacité  
 „ pour rompre leur mesures, & leur faire  
 „ commettre ces indiscretions, auxquelles  
 „ les gens d'esprit sont sujets: outre qu'ils  
 „ sont persuadés que la moindre faute est  
 „ capa-

„ capable de les perdre à jamais, ils n'ont  
 „ rien pour servir de compensation, car on  
 „ ne pardonne point des fautes réelles la  
 „ où il n'y a tout au plus que des vertus  
 „ negatives. Le petit nombre des gens de  
 „ bon sens sont obligez de se soumettre à  
 „ la pluralité, & de prodiguer injustement  
 „ l'építete de bon, crainte de passer eux  
 „ mêmes pour mechans.

Ceux qui ne seront pas contents de cette description, diront peut-être que l'auteur a été bien aise de creditor un caractère, qu'on ne lui donne apparemment pas dans le monde. Quoiqu'il en soit ce Caractère tel qu'on le peint ici, n'est ni fort rare, ni fort estimable, quoiqu'il reussisse assés souvent. En voici un autre plus singulier, & qu'on croiroit volontiers imaginaire, si les exemples frequens de gens qui se donnent la mort par pur dégoût de la vie, n'en prouvoient la réalité.

J'ai vû aujourd'hui, dit Selim à son Ami, un Anglois qui affecte de passer pour un grand Philosophe: il est parvenu par la force de ses raisonnemens à avoir un entier degout de lui même, & une parfaite indifférence pour les autres. La vie m'est à charge, & j'en suis las, m'a t'il dit, j'ai éprouvé tout ce qu'on appelle plaisir, & j'en suis absolument degouté, je n'aime ni les femmes, ni le vin, ni le jeu, parceque j'ai reconnu la folie qu'il y a de s'y attacher; & pour les affaires, elles me paroif-

170 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
sent plus ridicules que les plaisirs ; l'embaras de la ville trouble mon repos, & à la campagne les vapeurs me tüent. Je croy que j'iray en Perse avec vous, seulement pour varier un peu la scene, & quand je m'y ennuyay, je prendrai une dose d'opium pour passer dans l'autre monde.

(a) La lettre suivante parle d'un Philosophe bien different du precedent, d'un homme qui se rend la vie agreable en s'acquittant avec joye de tous les devoirs de la societé, & dont le bonheur consiste à faire celui des autres.

La plüpart des lettres suivantes roulent sur la politique, on y trouve une courte histoire de l'origine, & de la constitution du gouvernement d'Angleterre, ce morceau est curieux, mais il est si abregé qu'il auroit falu le traduire en entier, & nous sommes informés qu'on verra bientôt ces lettres en François, ainsi si les morceaux que nous en avons donné plaisent au public, & piquent sa curiosité, il pourra dans peu la satisfaire. Nous n'avons point parlé de trois petites historiettes, qui sont melées à ces lettres, elles pourront amuser agreablement les lecteurs. On les rencontre assés à propos pour se delasser, après les reflexions de morale & de politique, qu'on n'auroit peut-être pas lues sans ennui jusques au bout, sans le secours de ces intermedes.

ART.

(a) Lettre 39.

## ARTICLE IX.

An Enquiry into the Miracle said to have been wrought, in the fifth century, upon some Orthodox Christians in confirmation of the Doctrine of the Trinity: Who continued to speak clearly and distinctly, after their tongues had been cut out, by order of Hunneric, an Arian, King of the Vandals, in a Letter to a Friend. London by J. Roberts 1730. C'est-à-dire, *Examen d'un Miracle, qu'on dit qui fut operé, dans le cinquieme siècle en la personne de quelques Chretiens Orthodoxes, en faveur du Dogme de la Trinité: Lesquels continuerent à parler, clairement & distinctement, après que leurs Langues eurent été coupées, par l'ordre de Hunneric & Arien, Roi des Vandales. En forme de Lettre adressée à un Ami.* A Londres, chez Roberts, 1730. pages 62, sans la Préface.

**I**L y a dix ans, que Mr. Berriman, prêchant à S. Paul, (a) se déclara pour la verité

(a) Eight Sermons preached at lady Moyer's lecture, printed in the year 1725.

172 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
verité du Miracle que l'Auteur de la Brochure, qu'on vient d'annoncer, combat de toute sa force. Mais avant cela, Mr. Abbadie (a) avoit publié pour l'établir tout ce que la méditation & l'étude avoient pu lui fournir sur ce sujet. D'ailleurs, comme les observations de Mr. Berriman dans ses sermons imprimez ne sont pas à beaucoup près si bien soutenues, & n'ajoutent rien de nouveau; ce sera de Mr. Abbadie & de notre Anonyme que nous emprunterons ce qui s'est dit de plus fort pour & contre: Nous réservant néanmoins la liberté d'insérer nos remarques où elles nous paroîtront utiles pour mettre les Lecteurs au fait de cette Dispute. Sur ce pied là, voions d'abord ce que disent les Historiens qui parlent du Miracle en question.

Le premier en ordre, c'est *Victor*, Evêque Africain & Confesseur. Les uns l'appellent *Uticensis*, ou d'Utique; les autres *Vitensis*, ou de Vite; Ce qui est le plus apparent comme Beatus Rhenanus l'a fait voir: mais cela importe peu pour le fond. Ce Prélat dans le V. Siècle écrivit une Histoire des persecutions que les Orthodoxes eurent à souffrir de la part des Vandales qui faisoient profession de l'Arianisme. On voit dès le commencement du premier livre qu'il l'écrivit vers l'an 487. Ce fut, selon l'Anonyme,

(a) La Triomphe de la Providence ou l'ouverture des sept Sçeaux &c. 1623.

nyme , environ *trois ans* après qu'on dit que le fait en question s'étoit passé suivant Mr. Abbadie ce fut *dix & sept ou dix & huit ans*. C'est toujours un Auteur contemporain. Mais il faut sans se préoccuper entendre ce qu'il rapporte (a) Nous emploierons la traduction de Mr. Abbadie , à moins que l'original ne nous oblige à y faire quelque changement , Hatons nous dit, Victor , pour la gloire de Dieu de dire ce qui arriva à Typaze, Ville de la grande Mauritanie. Comme on y eut vu venir un Evêque Arrien , fait Evêque pour la destruction des ames , de Secretaire de *Cyrilla* (b) qu'il étoit auparavant , toute la Ville s'en fuit par mer en Espagne , à l'exception d'un très petit nombre qui ne purent être de l'embarquement. Le nouvel Evêque tacha de gagner ceux-ci d'abord par des caresses , & puis par des menaces. Mais fortifiez au Seigneur ils persisterent à rejeter l'Arrianisme , & nonseulement ils mépriserent la folie du Seducateur , mais ils celebrent les divins mysteres dans une maison où ils firent leur assemblée. Il le sçut , & le fit sçavoir à Cartage où il envoya secretement la relation de ce qui s'étoit passé. A cette nouvelle le Roi fort irrité y envoya un certain Comte qui par ses ordres

,, leur

(a) De Persecut. Vandal. l. 5. c. 6.

(b) Il étoit alors le Patriarche des Arriens. Abb.

„ leur fit couper la langue dès la racine,  
 „ comme aussi la main droite. *Tout cela*  
 „ *fut executé au milieu du marché où il avoit*  
 „ *assemblé tout le pais (a)* mais après cette  
 „ execution ils ne laissoient pas de parler,  
 „ & ils parlent encore par la vertu du Saint  
 „ Esprit Auteur de cette merveille. Que si  
 „ quelqu'un veut être incrédule, il n'a dans  
 „ dans ce moment qu'à aller à Constantinople  
 „ où il trouvera le Soûdiacre Reparatus,  
 „ un d'entre eux, qui parle & fait des  
 „ discours fort polis, sans choquer l'oreille  
 „ le le moins du monde. Ce qui le fait ve-  
 „ nerer avec quelque excès (b), & au pa-  
 „ lais de Zenon, & sur tout de l'Impera-  
 „ trice qui le revere avec un respect mer-  
 „ veilleux ”.

Le second Auteur c'est *Enée de Gaze*.  
 C'étoit un Platonicien converti au Chistianisme,  
 plus jeune que Victor de quelques années :  
 Et ils paroissent avoir vécu en même tems  
 sous l'Empereur Zenon ou sous Anastase.  
 Nous avons de lui un Dialogue sur l'immortalité  
 de l'ame & sur la resurrection du corps (c)  
 Ce Dialogue porte le nom de Theophraste,  
 Philosophe Athenien, qui

(a) *In Medio foro, congregata illuc omni provinciar:* Cette circonstance est supprimée dans la Lettre de l'Anonyme.

(b) *Nimum*, dans le Latin qui pourroit n'y signifier qu'extrêmement, ou très fort.

(c) Voyez Tom. VIII. Biblioth. Patrum.



qui est un des Interlocuteurs : Et l'autre est Axithée qui represente un Chretien & qui doit être Enée meme. Après avoir exposé l'état de l'Afrique, opprimée par la Tyrannie, il ajoute " Le Tyran impute la piété à  
 „ crime à ceux qui vivent sous son Empire.  
 „ Il leur ordonne de renier un dogme si  
 „ bon & si saint : Et ceux qui refusent de  
 „ lui obeir, O crime ! O fureur ! il leur fait  
 „ couper la langue. Mais eux ils implorent  
 „ le secours de la nature. Et voici que  
 „ trois jours après la nature se renouvelle  
 „ en eux, non par quelque don que Dieu  
 „ leur fasse d'une autre langue : mais par la  
 „ grace qu'il leur accorde de parler sans lan-  
 „ gue d'une maniere si articulée qu'ils di-  
 „ sent ce qu'ils veulent, encore mieux  
 „ qu'auparavant. Et un peu après. J'ai  
 „ moi même vu ces hommes, & je les ai  
 „ ouï parler. Surpris que leur voix put  
 „ être si articulée, je cherchois l'instrument  
 „ de cette voix, & n'en croiant pas à mes  
 „ oreilles, j'en remis le jugement à mes  
 „ yeux : Et quant ils eurent ouvert la bou-  
 „ che, je vis qu'on leur avoit coupé la  
 „ langue entiere dès la racine.

*Procopé* est le troisieme qui atteste ce fait (a) Il y a apparence qu'il ecrivit 30. ou 40. ans après. Soit qu'il ait été General d'armée, ou Préfet de Constantinople, c'étoit un homme considerable sous l'Empire de

(a) Lib. I. de bell. Vandal. c. 8.

176 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 de Justinien. Son Histoire de la Guerre des  
 Vandales est fort connue : Et c'est là qu'il  
 dit à l'occasion d'un de leurs Rois, " Ho-  
 ,, noric fut le plus cruel & le plus injuste de  
 ,, tous les Persecuteurs qui ont jamais tour-  
 ,, menté les Chretiens en Afrique. Car  
 ,, voulant les contraindre d'embrasser l'Ar-  
 ,, rianisme, il faisoit mourir dans les flam-  
 ,, mes & par d'autres tourmens ceux qui  
 ,, refusoient de lui obeir. Il fit aussi couper  
 ,, la langue *dès le gozier* (a) à plusieurs d'en-  
 ,, tre eux qui ont vécu jusqu'à mon tems à  
 ,, Bizance (b) où ils parlent admirable-  
 ,, ment (c) & sans se ressentir de ce sup-  
 ,, plice.

Le quatrième Historien, témoin oculai-  
 re, c'est le Comte Marcellin, en Latin  
*Marcellinus Comes*. Sa Chronique est un  
 supplément à celle de S. Jerome qui finissoit  
 en 379, & comprend l'espace de 155. ans.  
 Ce qu'il dit (d) de l'affaire de Typaze est  
 en ces termes. " Honoric après avoir ban-  
 ni ou dispersé plus de trois cent quatre  
 ,, vingt Evêques, & fermé leurs Eglises,  
 ,, se jetta sur le commun des fidelles, qui  
 ,, tourmentez par divers supplices finirent  
 ,, leur carrière en soutenant le combat de  
 ,, la

(a) *ἀπὸ τοῦ στόματος ἐξέρχεται.*

(b) C'est Constantinople. Abb.

(c) *ἀκριβῶς τὴν γλῶσσαν*, d'une voix claire & distinc-  
 te. Abb.

(d) Marcell. in Chron.

„ la foi. C'est dans ce tems-là que le mê-  
 „ me Honoric fit couper la langue à un  
 „ jeune homme Catholique, muet dès sa  
 „ naissance, qui parla aussi-tôt qu'on lui eut  
 „ coupé la langue, faisant confession de la  
 „ foi en Jesus-Christ qu'il avoit apprise sans  
 „ secours humain (a) & commençant de  
 „ donner gloire à Dieu dès le moment que  
 „ Dieu lui eut accordé l'usage de la paro-  
 „ le. Enfin j'ai moi-même vu quelques uns  
 „ de cette troupe de fidelles à qui on avoit  
 „ coupé la langue & la main, hommes  
 „ très religieux, je les ai vus moi-même, à  
 „ Bizance, parlant d'une voix entiere, ou,  
 „ qui n'avoit rien perdu de son ton accou-  
 „ tumé (b).

Mr. Abbadie produit, pour un cinquié-  
 me temoin, l'Empereur Justin dans plusieurs  
 de ses constitutions. Mais, ajoute t'il, que  
 nous ne citons pourtant que sur le temoignage  
 de Caliste Nicephore, & dont on laisse le juge-  
 ment au Lecteur. Voici les paroles de ce  
 Nicephore (c) surnommé Calliste, Histo-  
 rien du XIV. Siecle ” Hunneric coupa la  
 „ langue à quelques-uns que Procope dit  
 „ avoir vu à Constantinople où il s'entre-  
 „ tint avec eux, disant qu'ils lui repon-  
 „ doient comme s'ils n'avoient point eu de  
 „ mal: Et qu'encore qu'on leur eut coupé  
 „ la

(a) Sine auditu humano.

(b) Integra voce.

(c) Hist. lib. XVII. c. II.

178 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
„ la langue même dès le gozier, ils par-  
„ loient si clairement & si distinctement  
„ qu'ils remplissoient d'admiration (a) ceux  
„ qui les entendoient. Justin aussi en a fait  
„ mention dans quelques-unes de ses loix  
„ & constitutions.

Le Sixieme témoin c'est Justinien. (b)  
Nous avons parmi les Loix Imperiales cel-  
les qu'il fit pour régler l'état de l'Afrique ;  
dans une conjoncture fort remarquable.  
Bellizaire son General venoit d'en faire la  
conquête sur les Vandales qu'il avoit de-  
truits dans l'espace de cinq à six mois. D'a-  
bord l'Empereur temoigne sur ce sujet, en  
termes touchans, sa reconnoissance envers  
Dieu, & ajoute ensuite ; ” Parmi tant de  
„ marques de la protection du Dieu tout  
„ puissant, ceci est sur tout admirable, &  
„ plus admirable que tout ce qui est arri-  
„ vé de plus extraordinaire dans le siecle ;  
„ C'est que par sa grace nous aions en si  
„ peu de tems rendu à l'Afrique sa premie-  
„ re liberté, après quatre vingt quinze  
„ ans de servitude qu'elle vient de souffrir  
„ sous les Vandales, ennemis tout à la  
„ fois des corps & des ames. Car les ames  
„ trop foibles pour soutenir la rigueur de  
„ tant de differens supplices, ils les entre-  
„ te-

(a) L'expression de Procope emporte qu'ils re-  
pondoient comme des Oracles. Abb.

(b) Lib. 1. const. de Officio Præfecti Prætorio  
Africæ.

„ tenoient dans leur infidelité, en les obli-  
 „ geant à un second bapteme: Et les corps  
 „ reduits à un esclavage honteux, quoique  
 „ libres, quoiqu'illustres par le privilege  
 „ de leur naissance, ils les accabloient par  
 „ les maux insupportables qu'ils leur fai-  
 „ soient souffrir. Ils profanoient les Saintes  
 „ Eglises de Dieu, & de quelques-unes ils  
 „ en ont même fait des étables. Nous a-  
 „ vons vu ces hommes venerables à qui on  
 „ avoit coupé la langue dès la racine, qui  
 „ ne laissoient pas de parler & de faire le  
 „ récit touchant de leur martyre.

En septieme & dernier lieu, on entasse  
 les citations de divers Auteurs qui tiennent  
 le fait de la seconde main. L'un d'eux est  
 le Pape *Gregoire*, premier du nom, que l'on  
 appelle aussi *Gregoire le Grand*. Il dit (a)  
 „ qu'étant à Constantinople il y voioit un  
 „ vieux Prélat qui se souvenoit d'avoir vu  
 „ ces hommes miraculeux, & de les avoir en-  
 „ tendu parler clairement & distinctement.”  
 Il ajoutoit ” qu'en ouvrant leurs bouches  
 „ ils disoient à tout le monde, voiez que  
 „ nous parlons n'ayant point de langues.”  
 Un autre (b) c'est *Victor*, Evêque de Tu-  
 nunes & confesseur, avant que Justinien  
 eut delivré l'Afrique de Vandales. Il mar-  
 que le lieu où ces orthodoxes étoient en-  
 terrez, & parle d'un de ses amis Evêque  
 Afri-

(a) Greg. I. Dial. lib. 3. c. 32.

(b) Victor Tunnonensis in Chron.

180 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Africain donc la sepulture étoit auprès de  
la leur ; ajoutant ces propres paroles.  
„ Qu'ils aient parlé jusqu'à la fin, encore  
„ que leurs langues fussent parfaitement  
„ coupées, la ville imperiale, où leurs  
„ corps sont enterrez, en est le temoin.”  
*Evagrius*, pour un troisieme, qui est connu  
entre les Historiens Ecclesiastiques, allegue  
Procopé & Justinien, se trompant toutes-  
fois à l'égard du dernier qu'il nomme Jus-  
tin. Et pour le dire en passant Nicephore  
a fait précisément la même faute. Enfin  
Isidore qui fut Archevêque de Séville, &  
contemporain de Gregoire, est simplement  
cité sans qu'on rapporte ses paroles. Aussi-  
bien sont elles peu nécessaires après ce  
qu'on a déjà dit, qui est au fond tout ce que  
l'on peut çavoir sur ce fait par la voie du  
temoignage ; il s'agit à présent de voir ce  
que l'on en pourroit découvrir par la voie  
du raisonnement.

S'il falloit juger de ce fait par ce qu'un  
homme très celebre dans la Republique des  
lettres en a pensé, on ne resteroit pas un  
moment en doute. *Grotius* apelle les quatre  
premiers Historiens qu'on allegue, des *te-  
moins très seurs* (a) Et cela dans un ouvra-  
ge des plus graves où il s'étoit proposé d'é-  
tablir la Verité de la Religion Chrétien-  
ne (b). Il devoit se connoitre en preuves  
&

(a) Testes certissimos.

(b) V. R. c. 17. nota m.

& en temoins, lui qui a fait l'excellent ouvrage de *Jure belli & pacis*. Et par son emploi il étoit rompu aux fonctions d'un Juge. Mais l'Anonyme, loin de s'en rapporter au Jugement de Grotius, fait entendre que l'Ami à qui il écrit n'est pas homme à se paier du simple son d'un nom illustre. Et comme c'est ce que nous pensons aussi de nos Lecteurs, nous nous voions obligés, d'entrer dans la discussion de ce *Problème* historique. Ce sera toutesfois en renvoyant à l'*Ouverture des sceaux* où on verra, avec plaisir, ce qu'a pu produire sur le sujet, dont il s'agit, la plus riche imagination du monde. Pour nous, il nous suffira de pésér les *sept grandes circonstances* qui se trouvent ici, selon Mr. Abbadie.

Premiere Circonstance. *On atteste la chose, non pour l'avoir ouï dire, mais pour l'avoir vue.* Ceci est fondamental. Un témoin oculaire, dit on, en vaut dix qui n'ont fait qu'entendre. Mais qui est ici Témoin, demandera-t-on avec l'Anonyme ? Apparemment ce n'est pas *Victor* qui cependant est le premier qui ait parlé de l'affaire de Typaze, peu d'années après. Il dit bien que la chose étoit arrivée, & que l'on n'avoit qu'à aller à Constantinople où on en verroit une preuve vivante & parlante. Mais il ne dit pas qu'il l'eut vue, que ses yeux eussent été temoins des faits qu'il raconte. Si on ajoute qu'*Enée*, contemporain de Victor, a vu cette  
mer-

182 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
merveille; c'est dequoi l'Anonyme ne convient pas. Selon lui Enée est bien l'Auteur d'un dialogue où Theophraste & Axithée raisonnent ensemble; mais on peut douter que cet Enée fut contemporain de Victor. A la verité, Axithée assure positivement qu'il a vu ces Chretiens, mais cela ne prouve pas plus qu'Enée ait vécu dans ce tems là; que si on vouloit faire Ciceron contemporain de Caton, sous prétexte que dans les dialogues de l'un, l'autre est introduit comme témoin oculaire de ce qu'il raconte. Axithée n'étant là qu'un nom feint, tout ce qu'on peut conclurre de ce qu'il affirme, c'est qu'Enée a cru fermement toute cette histoire, & là dessus n'a fait nulle difficulté de la mettre dans la bouche d'un personnage qui auroit tout vu de ses propres yeux.

Par rapport au temoignage du *Comte Marcellin* qui dit en termes formels. „ J'ai „ moi même vu quelques-uns (a) de cette „ troupe de fideles (b) à qui on avoit coupé „ la langue, je les ai vu moi-même à Bizan- „ ce parlant d'une voix entiere ”. L'Anonyme dit 1<sup>o</sup>. que ce temoignage est precedé d'un conte qui n'a gueres de vraisemblance. C'est celui du jeune homme sourd & muet dès sa naissance, à qui Hunneric fit couper la langue. Et à qui, ce qu'on doit

(a) *Aliquantos*, un assez bon nombre.

(b) On en contoit soixante. Abb.



doit bien remarquer, cette étrange operation donna l'usage de la parole immédiatement après. 2. Il pretend que *conspexi loquentes* ne veut pas dire que Marcellin les eut vus lorsqu'ils parloient: mais qu'en gros il avoit vu quelques uns de ces pretendus parleurs de qui cela se raportoit; & qu'autrement il auroit du dire, *Audivi Loquentes*, c'est à dire, non je les ai vu, mais je les ai entendu parler. 3°. Que Marcellin place cette aventure dans sa Chronique sous les Consuls Theodoric & Venantius (en 484,) & que sa Chronique finit au 4. Consulat de Justinien (en l'an 534;) ce qui est cinquante ans après qu'il dit les avoir entendu parler. Quel âge donc avoit il alors. Il n'étoit qu'un enfant, ou tout au plus un jeune garçon. Peut-être cependant n'est il pas juste de supposer ni qu'il ait vu cette merveille dès la premiere année qu'elle arriva, quoiqu'il la place dans cette année; ni que cet endroit de sa chronique ait été écrit l'année même qu'elle fut publiée. Et en approchant les événemens la difficulté s'évanouit.

Mais ce qui paroît réellement sujet à objection, c'est qu'on allegue l'Empereur *Justin* pour faire dire à *Procope*, que celui-ci avoit vu quelques-uns de ces Africains parlans, car par ce qu'on a cité de cet Historien, il ne paroît pas qu'il en eut été témoin oculaire. Non, mais Justinien se donne pour tel, à toute la terre, dans un Edit  
des

184 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 des plus folemnels. " Nous avons, dit-il,  
 „ vu ces hommes venerables à qui on avoit  
 „ coupé la langue dès la racine, qui ne  
 „ laissoient pas de parler & de faire le ré-  
 „ cit touchant de leur martyre " (a). Si  
 la traduction Françoisé paroît ici dire un  
 peu plus que l'original Latin, l'Anonyme  
 y deterre un sens bien opposé; c'est qu'ils  
*racontoient leurs souffrances*, non pas, com-  
 me on se l'imagine mal à propos, qu'ils  
 fissent cela en parlant; c'étoit en ouvrant  
 une grande bouche où on ne voioit aucune  
 apparence de Langue, & en accompagnant  
 ce spectacle affreux d'un ton lamentable.  
 Là-dessus il allegue en Latin deux endroits  
 de Ciceron, & en Grec un passage de St.  
 Paul. Nous renvoions tout cela au bas de  
 la page (b). ce sera aux connoisseurs à ju-  
 ger s'il y a là quelque chose de parallele à  
 ce qu'on fait dire à Justinien. Nous ne  
 croyons pas devoir entrer dans cette cri-  
 tique.

Seconde Circonstance. *Plusieurs personnes  
 judicieuses s'accordent à rendre ce temoignage.*  
 Mais c'est dequoi encore l'anonyme n'est  
 point

(a) Pænas suas miserabiliter loquebantur.

(b) { Dolabella suis litteris bellum loquitur.  
 L. IX. Ep. ad Attic. Ep. 13.  
 Oculi nimis arguti, quemadmodum ani-  
 mo affecti simus, loquuntur. De leg.  
 L. I. c. 9.  
 Αποθανόν ἐτι λαλήται Ep. ad Hebr. c. XI. 4.

point disposé à convenir. Selon lui, *Victor* qui est le premier témoin, étoit un homme credule & adonné à la superstition. Sa credulité se prouve par une foule d'histoires étranges qu'il raconte avec un air de persuasion: Et son penchant pour la superstition n'est pas moins visible, parce qu'il favorise les opinions de l'Eglise de Rome sur la prééminence qu'elle s'attribue, l'invocation des saints, & les vœux du célibat comme Ruinart son Editeur le fait observer. *Enée* ne raconte pas des choses moins incroyables que *Victor*. Et pour *Justinien*, c'étoit un homme transporté d'un zèle outré, & qui d'ailleurs, lorsque ce prétendu miracle arriva, n'étoit qu'un enfant (a). Le Comte *Marcellin* étoit trop éloigné de la source pour pouvoir témoigner du fait. Du reste il étoit aussi fort credule & il a farci sa Chronique de Legendes. Procope enfin étant contemporain du Comte & d'un caractère fort approchant, son témoignage ne sauroit être d'un plus grand poids.

Troisième circonstance. *Un million de personnes savent la chose par l'expérience de leurs propres sens, si elle est vraie, & ne peuvent manquer de se moquer de ceux qui l'affirment,*

(a) ,, Justinien naquit l'an 481. ou 82. car  
 ,, Bellarmin met sa mort en 565, & Zonaras dit  
 ,, qu'il avoit 45. ans, lorsqu'il monta sur le tro-  
 ,, ne, & qu'il en regna 39. Zonar. ann. tom. III.  
*Au bas de la Lettre, p. 32.*

186 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*ment, si elle ne l'est pas.* Sur cela l'Anonyme semble être d'opinion, qu'en accordant tout cela, il se pourroit bien qu'on se fut moqué de ceux qui racontoient le fait, sans que personne eut pris soin de nous en instruire: ou si quelqu'un l'a rapporté, ce sera dans quelque ouvrage qui n'est pas venu jusqu'à nous.

Quatrieme Circonstance. *L'examen en est facile pour tous ceux qui ont des yeux & des oreilles.* Ceci paroît très spécieux. Mais 1., on suppose qu'il y eut là des gens à examen. Cependant les Historiens eux-mêmes, Prélats, Generaux, Philosophes, Comtes, Empereurs ne paroissent point avoir beaucoup examiné. S'ils l'eussent fait ils l'auroient dit, c'est ce que l'Anonyme remarque, & il ne veut pas même excepter *Enée* qui paroît pourtant avoir pris ce soin. Car immédiatement après ces paroles, "J'ai  
,, moi-même vu ces hommes & je les ai  
,, oui parler," il ajoute, ,, surpris que  
,, leur voix put être si articulée, je cher-  
,, chois l'instrument de cette voix, & n'en  
,, croiant pas mes oreilles, j'en remis le  
,, jugement à mes yeux: Et quand ils eu-  
,, rent ouvert la bouche, je vis qu'on leur  
,, avoit coupé la langue dès la racine". Que voudroit on de plus exprès? Mais l'Anonyme croit que cela n'est que de la broderie.

Cinquieme Circonstance. *Le Public ne peut manquer d'en prendre connoissance par la*  
*fin.*

*singularité & l'importance du fait.* Rien n'est plus vrai s'il y eut jamais un tel miracle. Mais cette circonstance le suppose, sans en établir l'existence réelle ou la vérité.

Sixieme Circonstance. *L'examen s'en fait constant, journalier, ordinaire, durant vingt & cinq ou trente ans, dans une aussi grande ville que Constantinople.* A la bonne heure, si après que la langue eut été coupée à ces Africains, & qu'ils se furent réfugiés à Constantinople, ils y ont vécu la plupart, ou du moins quelques-uns d'eux, une trentaine d'années. Mais c'est ce qui n'est pas dit formellement : Et même, selon l'Anonyme, toute la preuve qu'on en a, c'est ce qu'affirme Justinien qu'il avoit vu de pareilles gens, sans dire quand il les avoit vus. Il nous semble qu'il y a ici des raisons de douter de part & d'autre. Si d'un côté, l'Anonyme ne prouve pas ce qu'il a avancé touchant la grande jeunesse de l'Empereur, lorsqu'il vit ces hommes miraculeux, il n'en scauroit rien conclure en faveur de son opinion. Et d'un autre côté, il ne paroît par aucun endroit que ce fut vingt & cinq ou trente ans après qu'ils se furent fixés à Constantinople que Justinien les vit.

Septieme & derniere Circonstance. *Après cet examen long, facile, ordinaire, qui ne peut manquer de s'en faire chaque jour, & pendant si longtems, la certitude du fait se trouve si établie, que les Historiens l'attestent d'un accord, & que les Empereurs le donnent pour con-*

188 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*stant dans leurs Proclamations.* Ce témoignage des Historiens & des Empereurs est au fond le grand motif de crédibilité dans le cas dont il s'agit. Et d'ailleurs l'Anonyme paroît convenir que ces divers témoins sont parfaitement d'accord, à une particularité près. Selon lui *Victor de Vite*, qui a rapporté ce fait, trois ans après qu'il fut arrivé, dit simplement qu'on avoit coupé la langue à nos Africains mais non *dès la racine*, comme l'ont assuré depuis Justinien & d'autres. Il y a ici apparemment quelque erreur, le mot *radicitus* étant dans Victor, de l'édition de la Bibliothèque des Pères, que cite Abbadie.

Mais après tout, ce fait a été transmis jusqu'à nous d'une façon qui porte à croire que du moins le fond de la narration est véritable. Cependant, & dans la *préface* & dans la *Lettre* de notre Auteur, on ne néglige rien pour faire naître des doutes sur la chose même, en la considérant indépendamment du témoignage. On dit que ce Miracle est sans exemple: Et d'ailleurs on ne comprend pas, quel en auroit été le but, vu que le dogme, en faveur duquel on prétend qu'il fut opéré, est suffisamment établi dans l'Écriture. Enfin, dit-on, il ne s'agit pas de nous donner des miracles récents pour la vérité de chaque dogme du Christianisme; Le Christianisme général étant démontré par les miracles de Jésus Christ & de ses Apôtres. Mais toutes ces raisons ne sauroient être  
regar-

regardées que comme des raisons de convenance, auxquelles Mr. *Abbadie* en a opposé une foule d'autres avec cette éloquence brillante & vive qui lui étoit si particulière. Aussi l'*Anonyme* a t'il bien senti que comme le fait en question, quelque extraordinaire qu'il paroisse, est attesté avec toutes ses circonstances, il falloit dire quelque chose de plus satisfaisant. Il avoue donc à son *Ami* qu'il se peut que dans la Persecution d'Afrique, les Vandales aient fait couper la langue à des Orthodoxes: mais qu'on ne la leur coupa qu'à demi; ce qui ne les aura pas empêché de parler assez bien. Et sur cela, il produit l'exemple d'un bon Ecclesiastique dans la Comté de Gloucester, qui, à ce qu'on dit, fait les fonctions de sa charge quoiqu'il ait eu le malheur, il y a quelques années, d'avoir une partie de la langue coupée par des Voleurs qui vinrent pour piller sa maison. Il ajoute celui d'un Mendiant à Londres, qui pretendoit qu'étant esclave en Turquie, on lui avoit coupé la langue, qu'il ne faisoit pourtant que replier dans sa gorge pour exciter la compassion des spectateurs, & leur arracher quelque assistance. Mais si en faisant ce tour d'adresse, il articuloit ses paroles, c'est dequoi il n'a pas pu, dit-il, être informé. Cela est fâcheux; car voila précisément ce qu'il s'agissoit de sçavoir. Il finit par l'impertinente histoire des Lapins qui apprêta si fort à rire au Public, il y a quelques années.

190. BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 Nous ne la voulons pas repeter. Mais s'il  
 faut régaler le public d'un conte qui vien-  
 ne à propos, le voici en des termes qui  
 pour être vieux ne déplairont pas. " Pierre  
 „ Desmarets, au quatriesme des Sentences,  
 „ & après lui Pierre de Rebuffi, Docteur  
 „ en chacun Droit, racontent, que com-  
 „ me quelqu'un en France (il ne nomme le  
 „ lieu) fouissoit sa terre, il trouva une  
 „ langue d'homme, qui parloit. Laquelle  
 „ interrogée de qui elle estoit, fit responce,  
 „ qu'elle estoit la langue d'un Païen, Juge  
 „ juste & incorruptible, duquel Dieu avoit  
 „ reservé l'ame en sa langue, tant qu'elle  
 „ fust baptisée, pour autant que jamais il  
 „ n'avoit prononcé sentence qui fust ini-  
 „ que, & contre la verité. Et fust bapti-  
 „ sée, puis après reduite en cendre. (a)

## A R T I C L E X.

A Dissertation concerning God's com-  
 mand to Abraham, to offer up Isaac  
 his son for a Sacrifice. C'est-à-dire,  
*Dissertation sur l'ordre que Dieu donna à*  
*Abraham d'offrir son fils en Sacrifice*, par  
 Mr. Whiston. A Londres. duod. p. 40.

**M**R. *Whiston* indigné de ce que plusieurs  
 modernes ont voulu donner de nou-  
 vel-

(a) Jean Des Caurres, Oeuvres Morales. folio  
 416. de l'édition de Paris, 1587.



velles explications d'un fait aussi ancien que celui qui est le sujet de cette Dissertation, se propose de les combattre, & de justifier les anciennes explications. Il ne le fait pas d'une manière directe ni suivie. Il se contente de poser plusieurs principes, & laisse d'ordinaire à ses Lecteurs le soin de les appliquer au sujet dont il s'agit.

I. Jusqu'à ce Siècle profane, dit notre Auteur, tous les hommes raisonnables avoient reconnu généralement, que Dieu a droit de disposer de la vie de ses créatures, que selon son bon plaisir il peut en abrégier ou en prolonger le cours : qu'il a droit de les affliger de maladies, & de les placer dans différens postes, comme il le juge a propos. C'est aux Créatures à se soumettre aux ordres de cette Providence. Mr. *Whiston* déclare qu'il ne veut pas insinuer par là, que Dieu puisse agir, où qu'il agisse en effet d'une manière arbitraire, c'est à dire, sans des raisons dignes de sa sagesse. Il croit au contraire, que comme (a) *Dieu ne hait rien de tout ce qu'il a créé*, toutes les choses, qui arrivent dans ce monde, quelque tristes qu'elles puissent nous paroître à la première vûë, sont réellement destinées au bien de ses Créatures. Mais Dieu n'est pas obligé de rendre compte aux hommes de sa conduite. Il en sera serve l'éclaircissement au jour du jugement, & en attendant il exerce la

Foi,

(a) Sap. 11. 24.

II. L'Auteur remarque en suite qu'il paroît par l'Histoire des siècles passez, depuis Adam jusqu'à nous, que Dieu s'est toujours servi de ce droit, sans rendre raison de sa conduite. Aussi les plus sages & les plus vertueux parmi les Payens de même que parmi les Juifs & les Chrétiens se sont toujours humblement soumis aux ordres de la Providence, rendant graces à Dieu pour ses bienfaits, les attribuant à sa bonté, & ne les exigeant pas de sa justice. Ils ne croioient pas même que Dieu fût en aucune manière obligé de leur continuer la vie, qui est la source de tous les biens. Lorsque Dieu jugea à propos de détruire la race des hommes par un déluge universel, les enfans innocens s'y trouvèrent enveloppez avec les hommes coupables. On trouve plusieurs autres exemples semblables dans l'Ecriture. Nous ne sommes pas assurez que cette Dispensation de la providence, quelque sévere qu'elle paroisse, le soit réellement en effet. Ce peut être un grand bonheur pour un homme de mourir à la fleur de son âge. En vivant plus longtemps il auroit augmenté le nombre de ses crimes & se feroit préparé par là de plus grandes peines pour l'autre vie. Il n'appartient pas à des hommes foibles & ignorans comme nous d'exiger, qu'un Dieu tout puissant, tout sage & tout bon nous rende compte de ses actions. Tout ce que nous possedons nous

le

le tenons de lui. Par conséquent il peut le reprendre comme il le juge à propos.

III. On a crû jusqu'à présent qu'un commandement exprès de Dieu, quand on a des preuves convainquantes qu'il vient effectivement de lui, autorise à ôter la vie à qui que ce soit. Les plus grands Pyrrhoniens modernes ne combattent pas directement cette autorité. Ils se servent d'une Méthode plus adroite. Voici leur objection. Lorsqu'un commandement qu'on dit venir de Dieu, est directement contraire à ses attributs, nous devons en conclure que Dieu n'en est pas l'Auteur. Or le commandement que Dieu donna à Abraham de sacrifier son propre fils est si incompatible avec sa bonté & sa justice, qu'il n'est pas possible qu'il soit venu de lui. Ce raisonnement selon eux est d'une plus grande évidence, que ne sauroit être aucune Révélation. Mr. *Whiston* répond, qu'on auroit tort en effet d'exécuter un ordre, qui paroît s'opposer aux ordres de Dieu, quand on n'est pas entièrement convaincu, que Dieu ait donné un tel ordre. Mais ce n'étoit pas le cas des anciens Prophètes, & en particulier d'Abraham qui est appelé *l'ami de Dieu*. Ils ont toujours parû entièrement persuadés, que Dieu s'étoit révélé à eux. Et ce qui prouve évidemment qu'ils ne se trompoient pas, c'est que la suite des Evénemens repondoit toujours aux Revelations qu'ils avoient reçues & les assuroit de leur certitude. Témoin cette voix miraculeuse de Dieu, qui revoqua

194 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
l'ordre qu'il avoit donné à Abraham; & les promesses qu'il lui fit ensuite pour le récompenser de sa prompte obéissance. Ces deux faits demontrent que la commission que ce Patriarche avoit reçue, étoit véritablement Divine, & justifient entièrement sa conduite.

IV. Mr. Whiston remarque ensuite que longtems avant Abraham, les Dieux des Païens exigeoient qu'on leur immolât des victimes humaines, & particulièrement les enfans des coupables; & cela avant & après le Déluge. Il est vrai que du tems d'Hérodote cette coutume avoit été abolie en Egypte; & même il y avoit si peu d'animaux qu'on pût offrir aux *Idoles*, que cet Historien doute qu'ils leur aient jamais immolé des victimes humaines. Cependant il paroît par le témoignage de *Sanboniaton*, *Manethon*, *Pausanias*, *Diodore de Sicile*, *Philon*, *Plutarque* & *Porphyre*, que ces sacrifices étoient fréquens dans la Phénicie & dans l'Egypte & cela longtems avant Abraham, comme le Chevalier *Marsbam* & l'Evêque *Cumberland* l'ont prouvé. Ailleurs cette cruelle coutume a continué depuis Abraham pendant une longue suite de siècles, & elle n'a été entièrement abolie que dans le troisième, ou peut-être dans le cinquième siècle du Christianisme.

V. Mr. Whiston fait voir après cela que Dieu avoit expressement condamné de tels sacrifices, & que c'étoit principalement pour ce crime qu'il avoit chassé de la *Palestine* les  
Na-

Nations Idolatres & quelquefois les Juifs même, comme il paroît par plusieurs passages de l'Ancien Testament. (a).

VI. L'Auteur remarque en sixième lieu, que sous l'Ancienne Alliance, Dieu n'avoit jamais permis que les Juifs lui offrissent des hommes en sacrifice, quoiqu'il eût eu droit de l'exiger, s'il l'avoit jugé à propos. Ils pouvoient sacrifier des animaux: Les seuls sacrifices humains leur étoient défendus; Tandis que le reste des hommes regardoient ces sortes de sacrifices comme la voye la plus efficace d'obtenir le pardon de leurs péchez, & les faveurs de leurs Dieux.

Il est vrai que Dieu voulût éprouver la foi d'Abraham, & connoître si son obeissance à ses ordres égaloit celle que les Paiens témoignent à leurs Idoles. Car il eut soin de prévenir l'exécution de l'ordre qu'il lui avoit donné.

VII. Mr. Whiston observe ensuite que selon Joseph, Isaac ayant atteint l'âge de vingt cinq ans, & par conséquent Abraham étant âgé de cent vingt cinq ans, ce Patriarche n'auroit pû lier son fils, pour le sacrifier ensuite. Si celui-ci n'y avoit librement consenti. Ce consentement de la  
per-

(a) Lev. 18. 21. Ibid. 20. 2. Deut. 12. 30, 31. 2. Rois. 16. 3. 2. Chron. 28. 3. 2. Rois 17. 31. Ibid. 23. 10. Ps. 106. 37, 38. Jer. 7. 30, 31, 32. Ibid. 19. 3, 4, 5. Ibid. 32. 35. Ezech. 16. 20, 21. Sap. 12. 4, 5, 6.

196 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
personne qui devoit souffrir étoit absolument nécessaire dans cette occasion.

VIII. Notre Auteur croit qu'Abraham, quoiqu'il se disposât à sacrifier son fils, espéroit pourtant que Dieu s'intéresseroit à sa conservation. C'est ce que paroît insinuer le Discours qu'Abraham tint à ses serviteurs, *Moi & l'enfant marcherons & adorons, après quoi nous reviendrons à vous*; de même que la réponse qu'il fit à son fils qui lui avoit demandé, *Voici le feu & le bois, mais où est la bête pour l'Holocauste*: Abraham répondit. *Mon fils, Dieu se pourvoira lui même de bête pour l'Holocauste.*

IX. Il paroît outre cela, qu'Abraham & peut-être Isaac lui-même croioient fermement, qu'en cas que Dieu permit qu'Isaac fut sacrifié, il avoit dessein de le ressusciter bientôt. C'est ce qui paroît par l'Auteur de l'Épître aux Hébreux. Cette espérance étoit fondée sur la *véracité* de Dieu, qui lui avoit promis, qu'il seroit le Père de plusieurs Nations, & que ce seroit par le moyen d'Isaac qu'il auroit cette postérité qu'il lui avoit promise.

En faisant attention à la ferme persuasion qu'Abraham avoit, que si Dieu permettoit la mort d'Isaac, il le feroit revivre, on prévient les plus grandes difficultez qu'on peut faire touchant la conduite de ce Patriarche. Alors on ne voit plus d'injustice dans l'ordre de Dieu, ni d'inhumanité dans l'obéissance d'Abraham.

X. Il faut d'ailleurs regarder ce sacrifice d'Isaac comme un Type de celui de J. C. Le dessein de Dieu étoit de représenter d'avance dans la personne d'Isaac, ce qui devoit arriver dans la suite des siècles au Messie. Mr. Whiston trouve plusieurs rapports entre ces deux sacrifices. Abraham devoit aller au país de *Morija*, c'est à dire, à Jérusalem, Ville où J. C. souffrit le dernier supplice. Il y arriva le troisieme jour, par conséquent il revint chez lui le troisieme jour, ce qui marque le tems de la Resurrection de J. C. Isaac qui porte lui-même le bois sur lequel il doit être offert, représente la resignation avec laquelle J. C. voulut bien s'exposer aux plus grandes souffrances.

XI. Si l'on objecte après tout cela, dit notre Auteur, que quelque Typique que puisse être l'événement dont il s'agit, il devoit être d'un très mauvais exemple pour les Paiens, où du moins encourager puissamment leurs cruelles coutumes d'offrir leurs propres enfans à leurs Idoles. Mr. Whiston répond, que la manière publique & miraculeuse, dont Dieu empêcha l'exécution de l'ordre qu'il avoit donné à Abraham, paroît au contraire avoir été la cause de l'abolition de ces sacrifices impies chez une Nation voisine, c'est à dire, les Egyptiens. Porphyre fait mention de cette abolition. *Amosis*, dit il, *abolit dans Héliopolis ville d'Egypte la Loi, qui ordonnoit les Sacrifices*

198 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*fices Humains, comme Manethon le témoigne. Ces sacrifices se faisoient à l'honneur de Junon, & on immoloit trois hommes dans un jour. Amosis donna ordre de substituer en leur place trois hommes de cire.* Mr. Whiston ajoute que les Egyptiens avoient une grande vénération pour Abraham, & que la *sagesse des Egyptiens*, dans laquelle Moïse fut instruit dans la suite, venoit uniquement d'Abraham. Après cela il paroît par ce passage de Porphyre que la première abolition de ces sacrifices Humains & la substitution des images de cire en leur place, & cela particulièrement à Heliopolis, dans le voisinage de *Beer-seba*, au Sud de la *Palestine*, où Abraham tenoit sa résidence, à la distance seulement de cent vingt miles; il paroît, disje, que cette abolition fut faite du temps & par ordre de *Teth-mosis*, où *Amosis*, qui fut le premier des Rois d'Égypte, après l'expulsion des Bergers Phéniciens. Il s'agit maintenant de savoir en quel tems ce Roi vivoit, & de le confronter avec celui du sacrifice d'Isaac. Or en examinant la Table Chronologique que l'Auteur publia l'an 1721., on trouvera que l'année cent vingt & cinquième d'Abraham tombe justement sur l'an 2573 de la Création, où sur la treizième année du Regne d'Amosis. Ainsi, dit notre Auteur, il est très probable que cette abolition des sacrifices humains a été l'effet de la défense que Dieu fit à Abraham de sacrifier son fils.

Mr. Whiston conclut que bien loin que  
l'évé-



l'événement dont il s'agit, puisse donner lieu aux interprétations sinistres des Auteurs Modernes, qu'il a eu en vuë, il nous fournit au contraire des raisons d'admirer les sages vuës de la Providence de Dieu, qui mit fin par là aux sacrifices barbares des Egyptiens.

A R T I C L E X I.

The Man of Taste, or The Guardians,  
 C'est - à - dire *L'homme à la mode où les Tuteurs*, Comédie, à Londres. Oct.  
 P. 85.

**L**Es Pièces de Théâtre sont peut-être de tous les genres d'ouvrages ceux qui reveillent le plus l'attention du Public, & qui plaisent le plus à la Multitude. Ainsi nous croions lui faire plaisir, en lui faisant part de temps en temps des Comédies nouvelles qui paroissent à Londres, de & lui donner par là quelque idée du Théâtre des Anglois.

Nous commencerons par celle que nous avons annoncée qui a été reçue avec applaudissement & représentée un grand nombre de fois, & qui a pour titre, *l'Homme à la Mode*, où les *Tuteurs*. Ce sont pour ainsi dire deux Comédies cousuës ensemble. Ce goût est particulier aux Anglois. Dans presque toutes leurs Comédies on y voit  
 pour

200 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
pour le moins deux intrigues, qui n'ont aucune liaison l'une avec l'autre. Cela cause quelque confusion & ne plairoit peut-être pas aux François qui veulent que l'Action soit simple, & exempte d'embarras. Mais les Anglois aiment à être occupez, & savent apporter un esprit d'attention jusques dans leurs jeux & leurs divertissemens.

L'Auteur qui ne se nomme pas, avouë dans le Prologue que l'esprit est un peu stérile dans ce pais septentrional: & qu'ainsi il emprunte d'un climat plus fécond de quoi embellir sa Comédie. Il choisit pour ses Modèles Terence & Moliere, de maniere pourtant, dit il, qu'il ajoute à leurs beautez de nouveaux ornemens, que lui fournissent certaines folies des Anglois, qu'on n'avoit pas encore représentées sur le Théâtre.

L'Auteur a raison de dire qu'il imite Moliere, car d'ordinaire il ne fait que le traduire. Son *Homme à la Mode*, c'est le *Marquis de Mascarille des Précieuses Ridicules*, & les *Tuteurs*, ce sont les deux frères de l'*Ecole des Maris*. Ces deux pièces de Moliere se trouvent presque tout entières dans la Comédie de nôtre Auteur, & comme si elles ne lui fournissoient pas assez de matière, il a tiré plusieurs scenes des *Femmes savantes*, & emprunté plusieurs traits de cinq autres Comédies de Moliere, savoir de l'*Ecole des Femmes*, du *Mariage Forcé*, des *Facheux*, du *Misanthrope* & de la *Comtesse d'Escharbagnas*. Ainsi nous croions pouvoir nous dispenser

penfer de faire connoître la conduite de la comédie de notre Auteur, où plutôt de ses comédies puisqu'elles font déjà assez con-  
nuës. Cependant comme il y met du sien, nous en donnerons quelques échantillons.

Le Père des *Précieuses Ridicules*, simple Bourgeois dans Molière, est ici *Chevalier*, qui a acheté cet honneur par complaisance pour sa femme, qui est la Philaminte des *Femmes Savantes*. Elle l'a obligé encore à quitter le Commerce & le quartier marchand, & à prendre maison dans celui de la Cour. Ce bon homme irrité du mauvais traitement que sa fille & sa Nièce avoient fait aux Amans qu'il leur avoit destinés, leur en fait de vifs reproches. Les Précieuses pour se justifier en rejettent la faute sur la grossièreté de leurs Amans.

„ Fille. Si jamais je me marie, ce ne se-  
ra qu'avec un homme de qualité.

„ Chev. Comment ! Il est impossible qu'un  
homme de qualité devienne ton Epoux.

„ Nièce. Pourquoi, mon Oncle ? Est ce  
que vingt mille Livres sterling font une  
fortune à mépriser ?

„ Ch. Vous avez raison, ma Nièce. Vous  
trouverez assez de gens de qualité qui vou-  
dront bien épouser vos vingt mille pièces :  
Mais ils n'en seront pas plus vos Maris  
que si vous aviez épousé quelque Chanteur  
de l'Opéra Italien. Ces Messieurs traitent  
leurs femmes à peu près, comme ils font  
leurs Contrats de Mariage. Contens

„ d'y (a) mettre leur sceau pour une fois,  
 „ ils les plantent là le reste de leur vie.

„ Niece. Eh bien, mon Oncle. Que sou-  
 „ haiteriez vous qu'ils fissent? Voudriez vous  
 „ qu'ils fussent toujours pendus à nos côtesz.

„ Fille. Non il faut laisser cela au vulgai-  
 „ re. Ceux qui ont quelque délicatesse &  
 „ quelque goût ont d'autres idées des plai-  
 „ sirs de la vie. Table, Appartemens, Ca-  
 „ roffe & divertissemens séparez ; Voila  
 „ quels sont les privilèges des Gens de qualité.

„ Ch. Ouais ! si cela est, c'est dommage  
 „ qu'on n'ait point changé (b) la Liturgie  
 „ du Mariage. Il seroit plus poli de dire, que  
 „ *personne n'ose unir ceux que le Mariage a*  
 „ *jointz ensemble.*

Niece. En vérité, ma chère, voila un bon  
 mot.

„ Fille. Il est excellent.

„ Niece. Ton Pere n'a jamais de sa vie  
 „ rien dit de si spirituel. Courage, mon On-  
 „ cle, votre esprit s'ouvre de jour en jour.  
 „ L'air qu'on respire en ce quartier commen-  
 „ ce à opérer aussi sur vous. Ah ! ma che-  
 „ re, que l'air de la Cour inspire insensibi-  
 „ lement la Politesse.

Voici encore un endroit qui n'est point  
 pris

(a) Non seulement on signe les Contracts en  
 Angleterre, mais on les scelle.

(b) Il y a dans la Liturgie (Anglicane) du  
 Mariage *Que l'homme ne sépare point ceux que le*  
*Mariage a jointz ensemble.*

pris de *Molière*. Au lieu du *Marquis de Mascaille*, c'est ici un Milord du bel air que contrefait un valet d'un des Amans maltraitez. Une des Précieuses lui demande.

„ P. Milord, n'avez vous pas apporté  
„ quelques curiositez de Rome ?

„ Mil. Oh ! Madame, j'en ai un Magazin  
„ rempli, de vieilles monnoyes, des Médail-  
„ les, des Statues, & des Tableaux par  
„ quintaux.

„ P. Ce sont des Antiques & des Ori-  
„ ginaux, sans doute.

„ Mil. Ma foi, Madame, je ne saurois vous  
„ dire. Croiez vous que je me sois donné la  
„ peine de les choisir moi même. Tout ce  
„ que je scais, c'est qu'ils sont ce qu'ils doi-  
„ vent être. Car ils m'ont couté un argent in-  
„ fini, & nous autres gens de qualité nous  
„ n'en jugeons que par le prix.

„ Nous irons les voir, Milord, & nous  
„ vous en dirons notre sentiment.

„ Mil. Mon Dieu, ils sont dans une desor-  
„ dre épouvantable, parce que je n'ai point  
„ d'Apartemens où les mettre. Mais j'ai en-  
„ voié mon Architecte à *Vénise*, pour m'ap-  
„ porter ici vingt ou trente plans. Quand il  
„ sera revenu, je me mettrai à bâtir, & c'est-  
„ là, Madame, où un homme fait paroître  
„ aujourd'hui s'il a du gout.

„ P. Ah ! j'adore la nouvelle manière de  
„ bâtir ? Qu'elle est délicate, nouvelle &  
„ peu commune.

„ Mil. Pour moi je suis charmé de ces  
O 2 che-

„ cheminées qu'on élève sur les Maisons,  
 „ & qui forment pour ainsi dire une espèce  
 „ de bosquet.

„ P. Et que dites vous de ces fenêtres  
 „ qui ne sont pas plus grandes que des bâ-  
 „ tons d'un Eventail?

„ 2. P. Et de ces Murs qui donnent sur la  
 „ ruë, aussi hautes que les Maisons même,  
 „ qui les cachent entièrement & qui inter-  
 „ ceptent si bien les rayons importuns du So-  
 „ leil, qu'en plein midi on s'imagine être  
 „ dans un lieu souterrain.

„ Mil. N'admirez-vous pas aussi ces Lan-  
 „ ternes qui pendent dans le Vestibule, &  
 „ qui ressemblent si bien aux Fanaux qu'on  
 „ place sur les Côtes, & ce nombre prodigieux  
 „ de Bougies qui donnent une si grande  
 „ lumière le soir dans les Apartemens.  
 „ Pour moi je trouve qu'il y a un art infini  
 „ à changer ainsi la nuit en jour.

„ Dans une autre scène Nos Précieuses in-  
 „ vitent le Milord Prétendu à faire une partie  
 „ d'ombre.

„ Ah Madame, répond galamment le  
 „ Milord,

„ Je trouve que les momens sont trop  
 „ précieux à présent pour être sacrifiés à d'au-  
 „ tre Divinité qu'à celle qui regne dans vos  
 „ yeux.

P. Ah! qu'il est flatteur!

„ M. D'ailleurs, Madame, je ne jouë  
 „ jamais aux cartes que lorsque je ne sçais  
 „ que faire.

„ P.

„ P. Jamais aux cartes, Milord!

„ M. Non, Madame, excepté les (a)  
 „ Dimanches. On est désœuvré ces jours là.  
 „ Point de spectacles, point de Masquarades,  
 „ point d'Operas. Ma foi, cela est honteux  
 „ dans un païs Chrétien. Ainsi mon pis aller  
 „ est de jouer alors chez Milady Vermillon.  
 „ P. Vous voyez, ma chère, qu'on sçait  
 „ bien passer son temps dans ce quartier.  
 „ Dans la Cité, on ne songe qu'à aller à  
 „ l'Eglise le Dimanche.

„ M. Voila qui est étrange. Mais c'est  
 „ manque d'éducation, &c.

„ 1. P. Ma chere, nous saurons à présent  
 „ comment employer le Dimanche.

„ 2. P. Nous parviendrons insensiblement  
 „ à prendre les belles manieres.

„ 1. P. Oh. je l'espere. J'ai commencé  
 „ déjà aujourd'hui. J'ai donné ordre que si  
 „ quelque Marchand venoit à apporter ses  
 „ comptes, on le fit attendre au moins six  
 „ heures. Milord, n'en agissez vous pas de  
 „ même avec ces animaux là.

„ M. Non, Madame, ils ne viennent ja-  
 „ mais chez moi. Ils savent bien que ce se-  
 „ roit peine perduë. Vous saurez, Madame,  
 „ que j'ai deux fortes de dettes, que je  
 „ paie aussi de deux manières différentes.  
 „ Mes dettes d'honneur, je les paie argent  
 „ comptant, & pour ce qui regarde mes

„ au-

(a) Les Anglois se font un scrupule de jouer les  
 Dimanches.

206 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
,, autres dettes, les Privileges de mon Ti-  
,, tre m'en mettent à couvert.

## A R T I C L E XII.

THE POLITE PHILOSOPHER. Or,  
An Essay on that Art, which makes a  
Man happy in himself, and agreable  
to others. C'est-à-dire, Le Philoso-  
phe poli ; Ou, *Essai sur cet Art, qui  
en rendant l'homme heureux, le rend en  
même tems agréable aux autres.* Edim-  
bourg, chez Rob. Freebairn ; 1734,  
8vo. pp. 55.

MR. Forrester, Auteur de cette petite  
pièce, est un jeune homme, qui  
s'est beaucoup attaché à l'Etude ; après s'é-  
tre renfermé pendant plus d'un an, pour  
méditer en liberté, & sans être distrait, il s'est  
mis à voyager, afin de se perfectionner le  
cœur & l'esprit par la connoissance du mon-  
de. Il nous donne ici les Reflexions qu'il  
a faites sur la nécessité de la *Politesse* pour  
rendre l'homme heureux dans le commerce,  
qu'il est obligé d'avoir avec ses semblables.

Pour traiter son sujet avec quelque ordre,  
il commence par expliquer la nature de cette  
science, qu'il appelle *Philosophie*. ,, Les gens,  
,, qui entendent le Grec, dit il, nous assu-  
,, rent, que la *Philosophie* n'est autre chose  
,, que *l'Amour de la sagesse*, & en ajoutant à  
,, ce



„ ce mot celui de *polie*, j'entens cette espèce  
 „ de sagesse, qui fait que l'homme est en paix  
 „ avec soy-même, & ne trouble jamais la paix  
 „ ou le contentement des autres ni par ses  
 „ paroles, ni par ses actions.

Les Critiques fouhaiteroient peut être, qu'on leur citât quelque ancien sage, Grec ou Romain, qui ait enseigné l'espèce de science, que notre Auteur voudroit rétablir; & comme il se pique de plaire à tout le monde, il les fait *ressouvenir d'un certain Aristippe, qui fut Professeur en Philosophie polie à Syracuse, du tems du fameux Denys*, dans la faveur duquel il fut plus avant que Platon même; Horace à exprimé le système de ce *Philosophe poli* en un seul vers, que voici.

*Omnis Aristippum decuit Color & Status,  
 & Res.*

Ce sage jouit à la Cour du Roy de Sicile, de tous les plaisirs, qui peuvent satisfaire un cœur sensuel; mais l'usage, qu'il en fit témoigne, qu'il étoit un vray Philosophe: Il en usa avec modération aussi long-tems qu'il pût se les procurer, & s'en passa sans inquietude, dès qu'il en fut privé: en un mot il avoit la probité de Diogène, sans en avoir la rusticité; & sa sagesse, utile à lui même, le rendoit en même tems agréable à tout le monde.

Après quelques autres exemples d'Anciens & de Modernes, Philosophes & Generaux d'Armée, qui ont ajouté la Politesse à la science, notre Auteur explique les quali-

208 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
tez, que doit avoir le Philosophe poli. La première, c'est le *bon Sens*; & quoyque bien des gens le regardent comme une *Antiquaille*, notre Auteur le croit absolument nécessaire à tout homme, qui veut acquérir la *Politesse philosophique*, & il pose pour maxime incontestable, que *sans le bon sens il n'y eut jamais de Galant homme*.

En second lieu, il faut qu'il ait de la *Moderation*; c'est à dire, qu'il soit toujours tellement maître de lui même, que l'amour, l'ambition, ou l'avarice ne l'entraîne jamais à commettre quelque action, qui lui fasse perdre des avantages presens, ou qui lui cause du chagrin dans la suite.

La troisième qualité nécessaire à un Philosophe poli, c'est la *Bonté*. Y a-t-il rien de plus aimable, que le caractère d'un homme, qui fait constamment à tout le monde tout le bien, qu'il peut? La Bonté de cœur donne de l'éclat à toutes les autres bonnes qualitez, qu'un homme possède, & passe un vernis sur ses défauts.

„ Il y a peu de gens, ajoute Mr. Forrester,  
„ à qui la nature ait refusé la première de ces  
„ qualitez; il est en notre pouvoir d'acquie-  
„ rir la seconde; & pour la troisième, qui est-  
„ ce qui voudroit en être privé, pour peu qu'il  
„ fasse cas de l'estime des autres hom-  
„ mes, ou qu'il craigne d'être l'objet de la  
„ haine du public? Et pour dire la chose  
„ comme elle est, ce qui fait proprement  
„ l'honnête-homme, peut, étant bien appli-  
„ qué

„ qué, faire aussi l'homme poli, & puis qu'il  
 „ n'y a personne, qui ne se chocquât, si on  
 „ lui refusoit le titre d'honnête-homme, il  
 „ est aisé d'en conclure, qu'il y a peu de  
 „ gens, qui ne pussent mériter celui d'hom-  
 „ me poli, si leurs indiscretion ne les en ren-  
 „ doit indignes; c'est le défaut de Reflexion,  
 „ & non pas leur incapacité qui les rend  
 „ brutaux ”.

On méprisera peut-être toutes ces Refle-  
 xions, parce qu'on s'imagine, que la Politef-  
 se est plutôt un simple ornement, qu'une  
 Qualité nécessaire pour mener une vie douce  
 & heureuse. Mais comme le remarque notre  
 Auteur, la tranquillité, & même le bonheur  
 de nos jours dépend autant des petites cho-  
 ses, que des grandes; on en conviendrait ai-  
 sément, si l'on faisoit attention, que les  
 moindres traverses, même dans des bagatel-  
 les, nous causent souvent de cruelles inquié-  
 tudes; & l'inquiétude, quelle qu'en soit la  
 cause, est le plus grand de tous les maux.  
 Bien des gens se sont rendus malheureux plù-  
 tôt par leur négligence dans de petites cho-  
 ses, que par les fautes qu'ils peuvent avoir  
 commises dans des affaires importantes. Il  
 n'y a que trop de gens, qui sont dans cette  
 erreur grossière, qu'ils ne doivent à leur pro-  
 chain, que ce que l'exacte Equité exige; au  
 lieu qu'il est certain, que la civilité, la com-  
 plaisance, le soin de faire plaisir aux autres,  
 sont absolument nécessaires, pour nous ren-  
 dre la vie agréable & pour nous prouver

210 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
estime & cette affection, que tout homme,  
qui en connoit le prix, ne peut que désirer.  
C'est à bien placer ces petites attentions, &  
à les mettre en œuvre avec prudence, que  
consiste l'essence de ce qu'on nomme politesse.

Pour rendre tout ceci plus sensible, notre  
Auteur fait le portrait de deux personnes de  
sa connoissance, d'un caractère bien diffé-  
rent. L'un avec de grands biens & tous les  
avantages d'une naissance illustre, avec beau-  
coup d'esprit & des mœurs irréprochables,  
s'étoit rendu odieux par une sincérité hors  
de saison. Esclave de la vérité, il croioit qu'il  
est indigne d'un homme d'honneur de ne pas  
dire toujours tout ce qu'il pense. Il lui arriva  
de déclamer contre l'Hypocrisie des Femmes,  
en présence d'une Dame, qui étoit fortement  
soupçonnée de ce vice, & de s'emporter  
contre la Simonie & l'Artifice des Prêtres de-  
vant deux Chanoines. Par ces manières il  
s'est fait hair comme un Censeur incommo-  
de, au lieu de se faire estimer comme un Ami.

L'Autre au contraire, qui étoit sans biens  
& d'une naissance obscure, a feu par sa com-  
plaisance & son attention à faire plaisir, gagner  
tellement l'estime & l'affection de tous ceux  
avec qui il a vécu, que de simple *Serviteur* (a),  
qu'il étoit à l'Université, il est monté par de-  
grés à un Poste, qui lui rapporte près de 3000  
Livres

(a) *Les Serviteurs* sont de pauvres Ecoliers, qui  
étant entretenus pour peu de chose à l'Université  
sont obligez de servir les autres.

Livres *Sterling* par an. L'Abondance n'a produit aucun changement dans les manières ; il fait encore aujourd'hui les delices de tous ceux qui le connoissent, par l'Art qu'il a de les persuader, que leurs plaisirs & leurs intérêts lui sont aussi chers que les siens propres. Y a-t-il, quelcun, qui ne souhaitât d'avoir l'esprit, la naissance & la probité du premier avec les manières du second ?

Après avoir donné une idée generale de *la véritable politesse*, qui consiste à parler & à agir dans toutes les occasions, de manière, que nous persuadions aux autres, que nous avons véritablement à cœur leurs plaisirs & leurs intérêts ; notre Auteur entre dans un assez grand detail pour montrer les fautes, que l'on commet contre la politesse, & quelle doit être la conduite d'un homme poli, lors que la conversation roule sur la Religion, sur la politique, ou sur le caractère ou les actions des particuliers.

Premièrement par rapport à la Religion.  
 „ Je fais, dit Mr. Forrester, qu'il y a un  
 „ grand nombre de gens, qui se croient très  
 „ polis, & qui même passent pour tels, & qui  
 „ s'imaginent qu'il est au dessous d'eux de pa-  
 „ roître avoir de la Religion. La Religion, di-  
 „ sent ils d'un air moqueur, est la compagne  
 „ des Esprits melancholiques, & c'est une im-  
 „ politesse que d'en faire seulement mention  
 „ parmi les gens du bel air. Mais, qu'il me  
 „ soit permis de le dire, il n'y a point, je pen-  
 „ se, de plus grande marque d'une mauvai-  
 „ se éducation, que de tourner la Religion

„ en ridicule, ou d'en parler avec mépris.  
 „ A parler proprement, la Religion n'est au-  
 „ tre chose, que le Culte, que les hommes  
 „ par un principe de conscience sont obligez  
 „ de rendre à l'Etre, dequi ils tiennent leur  
 „ existence, avec toutes les benedictions &  
 „ tous les avantages dont ils jouissent.

„ Pour peu qu'on reflexisse sur cette Dé-  
 „ finition, on conviendra, que c'est non seu-  
 „ lement une chose impolie, mais même cho-  
 „ quante, que de badiner sur un sujet si se-  
 „ rieux. Lors qu'on a quelque estime pour  
 „ une personne, voudroit-on parler mal du  
 „ Père de cette personne devant elle? Et  
 „ quelle difference n'y-a-il pas entre un Pé-  
 „ re & un Créateur! Cela seul suffit pour nous  
 „ persuader, que la Religion doit être au  
 „ dessus de nos railleries.

A l'égard des différentes Religion, ou plutôt  
 des Dogmes particuliers à chaque Religion,  
 les hommes sont ordinairement zéléz pour ces  
 Dogmes, ou par delicateffe de conscience, ou  
 par la haute opinion, qu'ils ont de leurs pro-  
 pres Lumières. Ceux qui ont la conscience  
 delicate regardent le Salut comme une chose  
 trop sérieuse pour s'en moquer. C'est pour-  
 quoi un homme poli doit être sur ses gardes a-  
 fin qu'il ne lui échappe rien de choquant, ou  
 qui puisse faire de la peine à ceux, devant  
 qui il parle.

Pour ceux, qui ne sont zéléz pour leurs  
 Dogmes particuliers, que par la haute opi-  
 nion, qu'ils ont d'eux mêmes, il semble, qu'ils  
 ne

ne méritent pas tant de ménagement. Mais si l'on y réfléchit bien, on fera d'une autre opinion. Ceux, qui sont attachez à quelque Doctrine, par préjugé, par opiniatreté, plutôt que par une persuasion raisonnable, n'en sont pas pour cela moins zèlez; un homme qui tourne en ridicule, ou qui condamne leurs opinions leur paroît mépriser leur jugement, & s'attire infailliblement par là leur indignation & leur haine. Or vaut il la peine de s'exposer pour un trait d'esprit à la haine des autres? C'est ce que ni le bon sens ni la politesse ne permettent pas, puisqu'il est de notre intérêt d'être bien dans l'esprit de tous les hommes. L'Auteur ajoute à cela une Description de la Religion en d'assez beaux vers, qui finissent cette pensée. *Pour être poli il n'est pas nécessaire d'être profane.*

Il passe ensuite à la Politique. L'Amour de la Patrie est une de ces Vertus, que tout le monde prétend avoir; & c'est ordinairement en se divisant en divers partis qu'on croit montrer son attachement pour la Patrie. Si le bon sens ne guide alors les hommes, le zèle qu'ils ont pour leur parti produit bientôt toute l'animosité qu'on apperçoit dans les Factions, qui divisent un état. Alors tout homme, qui ne pense pas, ou qui ne s'exprime pas comme eux sur le bien public devient leur ennemi. Un homme poli ne parlera donc que très rarement sur des sujets, sur lesquels dans une compagnie mêlée, il est presque impossible de rien dire, qui plaise à tous les auditeurs. En-

Enfin l'Auteur vient aux conversations, qui roulent sur le caractère ou les actions des particuliers; il fait voir combien la medifance ou des railleries piquantes font opposées à cette politesse, qui seule peut nous concilier l'estime & l'amitié de ceux avec qui nous sommes obligez de converser. Il parle aussi de l'intemperance de Langue, de ces parleurs éternels, qui s'imaginent que tout le monde doit prendre autant de plaisir à les entendre, qu'ils en ont eux mêmes à jaser; & de ces gens pleins de vanité, qui parlent toujours d'eux mêmes, & qui n'entretiennent jamais les autres, que de ce qu'ils ont fait, ou de ce qu'ils feront; pour égayer son sujet l'Auteur trace divers caractères, qui ont bien des originaux.

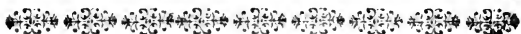
Après avoir marqué les fautes que l'on commet contre la politesse, il auroit bien voulu donner les Règles qu'il faut suivre pour éviter ces défauts, & pour acquérir la véritable politesse. Mais c'est une science, qui s'acquiert moins par des préceptes & par des Règles, que par le commerce du Monde, & sur tout par celui du beau sexe, dont Mr. Forrester est un grand admirateur. Et pour montrer l'utilité du commerce des Dames, il observe, qu'il y a une certaine vanité naturelle aux hommes, qui fait, qu'ils ne sauroient se refoudre à se reconnoître inferieurs à ceux de leur sexe, en matière de connoissance, d'honneur, ou de vertu. Mais cette vanité les abandonne dès qu'ils sont avec les Dames;

accou-



AVRIL, MAY ET JUIN. 1735. 215  
accoutumez à leur céder en tout, ils acquièrent bientôt l'habitude d'être complaisans même envers les hommes, & ce qu'il y a de rude & de féroce dans leurs manières, s'adoucit par le soin qu'ils ont de plaire au beau Sexe.

Nous dirons en finissant, que pour varier son Discours, notre Auteur exprime souvent ses pensées en vers, & pour l'ordinaire ses vers sont naturels, aisez, & bien tournez.



## A R T I C L E XIII.

### NOUVELLES LITTERAIRES.

D E D U E L I N .

On a imprimé ici depuis peu *The Works of J. S.*, D. D., D. S. P. D. in four Volumes. &c. C'est-à-dire; Les Oeuvres de JONATHAN SWIFT, Docteur en Theologie & Doyen de St. Patrick à Dublin. En 4 Volumes in 12. Nouvelle Edition, avec des changemens & des additions considerables, & plusieurs Pièces qui n'avoient point encore paru. Le I. Volume contient les Oeuvres mêlées de l'Auteur. Le II. ses Poësies. Le III. Les Voiages du Capitaine Lemuel Gulliver. Et le IV. Divers Traités qui regardent l'Irlande. Au reste ce n'est pas Mr. *Swift* lui même qui a publié ce Recueil de ses Oeuvres; on n'a jamais pû l'y engager, quelque prière qu'on lui en ait faite. C'est un Anonyme qui a pris ce soin, & qui a eu recours aux  
Amis

216 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Amis de l'Auteur pour ne donner que les Pièces  
qui sont véritablement de lui, & pour les donner  
aussi correctes qu'il étoit possible.

D' E D I M B O U R G.

On vient de publier *Medical Essays and Observations, &c. Vol. III.* C'est-à-dire, Essais & Observations de Medecine, revus & publiés par une Societé de Medecins d'Edimbourg; contenant une Relation des changemens de l'air, & des Maladies epidémiques; des Dissertations sur les drogues, l'anatomie, & l'œconomie animale, la theorie & la pratique de la Medecine & de la Chirurgie. *Troisième Volume.* Chez *Guillaume Monro, & Guillaume Drummond* à Edimbourg; & se trouve à Londres chez *Longman, Innys & Manby.*

D E C A M B R I D G E

*Mr. Conyers Middleton*, Docteur en Theologie, & Bibliothequaire de cette Université, vient de nous donner *A Dissertation concerning the Origin of printing in England, &c.* C'est-à dire, Dissertation sur l'origine de l'Imprimerie en Angleterre; Où l'on fait voir qu'elle a été premièrement introduite & exercée par notre Compatriote *Guillaume Caxton*, à *Westminster*, & non pas par un Imprimeur étranger à *Oxford*. Petite brochure in 4<sup>o</sup>. Et se trouve à Londres, chez les *Knapton, Innys, Manby, Rivington, Clarke, & Harding.*

*Thurlbourn* a imprimé depuis peu une sixième Edition des Sermons du Docteur *Bentley* préchez selon la Fondation de *Mr. Boyle*. On y a joint trois Sermons, l'un prononcé à *Cambridge* quand *Mr. Bentley* fut reçu Docteur en Théologie l'an  
1696;

1696; l'autre prêché devant l'Université en 1715, & le troisième devant le feu Roi GEORGE I. en 1717. gros in 8o. Et se trouve à Londres, chez les Knapton, Innys & Manby, Rivington, & Birt.

Le même Libraire vient de publier une seconde Edition de la Philosophie de Mr. Johnson sous ce titre, *Quæstiones philosophicæ in justis systematis ordinem dispositæ; Auctioribus adductis, & singulis in proprias hypotheses dispersitis. Editio Secunda, multo auctior, & ad usus philosophicos accommodatior. Ad calcem subjicitur Appendix de Legibus disputandi. Opera Tho. Johnson A. M. Coll. Magd. Cantab. Soc. in 8. Prostant apud J. J. & P. Knapton, & Gul. Innys. Londini.*

D E L O N D R E S.

La Republique des Lettres vient de perdre le savant Mr. GUILLAUME DERHAM Docteur en Theologie, Chanoine de Windsor, Recteur d'Upminster dans le Comté d'Essex, & Membre de la Societé Royale. Il avoit fait ses études à l'Université d'Oxford, au College de St. Jean, dont il fut pendant plusieurs années Membre. Quoi qu'il se destinât à l'Eglise, & qu'il ne négligeât point les Etudes nécessaires à un Ecclesiastique, il prit tant de goût pour la Physique, & il s'y est toujours appliqué depuis avec tant de succès, que c'est principalement par là qu'il s'est distingué dans le Monde savant. Des l'an 1698, il publia un petit Ouvrage sous ce titre, THE ARTIFICIAL CLOCK-MAKER, &c. C'est-à-dire, *Traité des Montres & de l'Horlogerie où l'on Explique d'une manière accommodée à la portée des plus simples l'art de calculer les nombres pour plusieurs sortes de mouvemens, avec l'Histoire des Montres & de l'Horlogerie, tant an-*

218 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*cienne que moderne, & plusieurs autres matières qui n'avoient jamais été publiées. petit in 8.*

Cet Ouvrage qui fut parfaitement bien reçu du Public, lui mérita une place dans la Société Royale, qu'il a toujours remplie avec honneur. Aiant été appelé à prêcher, en 1711 & 172, les Sermons fondés par Mr. Boyle, il crut ne pouvoir mieux répondre au but de cet Etablissement, qu'en démontrant l'existence & les attributs de Dieu par un examen détaillé des Oeuvres de la Création, & il fit servir à cela une infinité de recherches curieuses d'observations, & d'expériences qu'il avoit faites auparavant. En 1713, il publia la première Partie de ces Sermons, intitulée *Théologie Physique, ou Démonstration de l'existence & des attributs de Dieu, tirée des Oeuvres de la Création. Traité qui est le précis de XVI. Sermons prononcés à Londres dans l'Eglise de St. Marie le Bow, les années 1712 & 1713, selon la Fondation de Mr. Boyle. On y a joint d'amples Notes, & un grand nombre d'observations curieuses.* Ce Traité eut une approbation si générale qu'on en fit trois Editions dans le cours de la même année. L'Université d'Oxford pour marquer quel cas elle en faisoit, & par une distinction peu commune, envoya à l'Auteur des Lettres de Docteur en Théologie, le dispensant & du voiage & de toutes les formalités requises en pareille occasion. Peu de tems après le Roi le fit Chanoine de *Windjor*, sans qu'il l'eut sollicité & même sans qu'il en fût rien; circonstance qui ne fait pas moins d'honneur à ce Prince qu'à Mr. Derham. Les Extraits avantageux que les Journalistes ont donné de cet Ouvrage, les Eloges dont plusieurs Auteurs l'ont honoré, & la Traduction qu'on en a publiée en François, l'ont si bien fait connoître, que tout ce que nous pourrions dire pour en relever le mérite seroit inutile.

Sur

Sur la fin de l'année suivante (1714), Mr. *Derham* donna la seconde Partie de ses Sermons, sous le titre de *Théologie Astronomique, ou Démonstration de l'existence & des attributs de Dieu, par l'examen & la Description des Cieux, Enrichie de figures*. Ce Traité beaucoup plus court que le précédent, n'est ni moins excellent ni moins connu, sur tout depuis la traduction qu'on en imprima il y a quelques années à *Paris*. En 1718, l'Auteur publia un Recueil très curieux de *Lettres Philosophiques* écrites par le celebre Mr. *Ray* & d'autres personnes avec qui il entretenoit correspondance tant en Angleterre que dans les Païs étrangers.

Outre ces divers Ouvrages, Mr. *Derham* à presenté en différens tems à la Societé Roiale plusieurs Pièces très curieuses sur des matières de Physique, qu'on peut voir dans les *Memoires philosophiques* de cette société, ou dans les Extraits que les Journalistes ont donnés de ces *Memoires*. Il a aussi laissé divers Manuscrits prêts à voir le jour, que sa Veuve a dessein de faire imprimer, & un entre autres sur la *structure de l'œil*, auquel il mettoit la dernière main, lorsqu'il est mort presque subitement, à l'âge de soixante dix-huit ans. Au reste, c'étoit un homme d'un commerce aisé; d'une vie pure, d'une charité peu commune, & qui malgré son attachement à l'étude de la Physique, n'a jamais négligé aucun des devoirs de sa Profession, ou plutôt s'est distingué à cet égard, aiant constamment desservi lui-même la Cure d'*Upminster*. Aussi a-t-il été extrêmement regretté de son troupeau, & de toutes les personnes de sa connoissance.

Nous avons fait une autre perte par la mort de Mr. DANIEL DUNCAN, célèbre Medecin de la Faculté de *Montpellier*. Il étoit Fils de *Pierre Duncan* Docteur en Medecine, & petit Fils de *Guil-*

*laume Duncan* Gentilhomme Ecoissois, aussi Medecin, & Professeur en Philosophie dans l'Academie de *Montauban*. C'est dans cette ville que nâquit *Daniel Duncan* en 1649. Il perdit son Pere & sa Mere lors qu'il étoit encore au berceau. Un Conseiller au Parlement de *Thoulouse* prit soin de son éducation, & l'envoia à *Puilaurens* où l'Academie de *Montauban* avoit été depuis peu transferée. Après y avoir achevé ses humanités, & fait un cours de Philosophie, il alla à *Montpellier* pour y étudier en Medecine, profession qui sembloit héréditaire dans sa famille. Il s'y appliqua avec succez, & se fit aimer de ses Maitres, sur tout de Mr. *Barbeyrac* Medecin très fameux, qui le menoit avec lui aux Visites de ses Malades, & qui lui donnoit des leçons en particulier. A peine avoit il vingt quatre ans, qu'il reçut le degré de Docteur en Medecine dans cette Université. Il alla ensuite à *Paris* où il demeura environ sept ans, & pendant le séjour qu'il y fit, il y publia son premier Ouvrage qui a pour titre *Explication nouvelle & mechanique des Actions animales*: Paris 1678. lequel fut tres bien reçu des Connoisseurs. De retour à *Montauban* lieu de sa naissance, il y exerça la Medecine avec une grande reputation, & il donna bien-tôt après, un nouveau Livre intitulé *La Chymie naturelle, ou Explication chymique & mechanique de la nourriture de l'Animal*, en trois Parties imprimées à *Paris*, la premiere l'an 1681, & les deux autres l'an 1687. La même année il mit au jour son Histoire de l'Animal, ou la connoissance du Corps animé, par la Mechanique & par la Chymie. Tous ces Ouvrages lui firent beaucoup d'honneur, comme on peut le voir dans le Dictionnaire de Bayle à l'Article de *Cerisantes*, sur la fin, auquel nous renvoions les Curieux.

Mr. *Duncan* continua à pratiquer la Medecine à

*Montauban* avec beaucoup de succès jusques à l'an 1690, que la fureur de la persécution l'obligea enfin de se réfugier à *Geneve*. Il ne trouva cependant pas dans cette ville les douceurs dont il s'étoit flatté; car la jalousie des Médecins l'en chassa, en quelque manière un an après y être arrivé. De là il fut à *Berne* à la persuasion d'un Seigneur de cette ville avec qui il avoit fait connoissance. Il y fut très bien reçu, & il y exerça sa profession avec tout l'agrément possible pendant huit ou neuf ans; Il y fit aussi des leçons d'Anatomie. Mais au bout de ce tems-là, les Réfugiés qui se trouvoient à *Berne* aiant été priés de se retirer ailleurs, pour appaiser le petit peuple qui se plaignoit que les François lui ôtoient le pain de la main, Mr. *Duncan* voulut suivre le sort de ses frères, quoi que cela ne le regardât point, & qu'on le pressât de demeurer. Il partit donc avec eux pour s'aller établir dans les Etats de l'Electeur de *Brandebourg* où il leur fut très utile. Car il ne fut pas plutôt arrivé à *Berlin* qu'on le chargea du soin de leur distribuer selon sa prudence les charités du Prince, de leur procurer des établissemens convenables, & de diriger leurs affaires. Commission pénible mais glorieuse pour lui, dont il s'aquitta avec honneur, & dont il ne retira pourtant d'autre avantage que des éloges & le Titre de Professeur en Médecine.

Peu content de cette situation, il se retira en 1703. à *la Haie* où il exerça sa profession environ douze ans, également employé par les Grands & par les Petits. En 1705. il fit imprimer à *Rotterdam* un petit Ouvrage sous ce titre, *Avis salutaire à tout le monde contre l'abus des choses chaudes, & particulièrement du Caffé, du Chocolat, & du Thé*; Ouvrage qui a été traduit en Anglois. Deux ans

après, il publia une Traduction Latine de sa *Chymie naturelle*, avec quelques changemens & quelques additions, & il la dédia aux Etats de la Province de *Frise*. En voici le titre, *Chymia naturalis specimen, quo planè patet nullum in Chymicis Officinis processum fieri, cui similis aut analogus in Animalis corpore non fiat. Amstelodami. 1707.* Comme il avoit placé le peu de bien qu'il avoit apporté de *France*, ou amassé par son industrie, dans les fonds publics d'*Angleterre*, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que d'y finir ses jours, & il y vint en 1715. Depuis ce tems-là, il a exercé sa profession à *Londres*, avec le même succez qu'il avoit eu partout ailleurs, & toujours d'une manière très desintéressée. La seule chose qui lui faisoit de la peine, c'étoit l'ingratitude de ceux qui se prévalaient malhonnêtement de sa générosité. Ceux qu'il servoit avec le plus de plaisir c'étoient les *Pauvres*. Il disoit souvent qu'il gaignoit plus avec eux qu'avec les *Riches*, parce que Dieu se chargeoit de leurs dettes. Toujours prêt à servir ceux qui avoient besoin de son secours, il avoit si peu ménagé sa santé, qu'il n'est pas étonnant qu'il se soit attiré des incommodités très fâcheuses qui l'ont conduit au tombeau, après avoir languï près de trois ans dans un état des plus tristes pour lui même & pour sa famille.

Il a laissé en Manuscrit divers Traités de *Medecine*, de *Mythologie*, & de *Physique*, entre autres un sur la *Peste*, & un autre sur l'*inoculation de la petite Verole*. Il est surprenant qu'étant aussi employé qu'il l'étoit dans sa Profession, il ait pû tant écrire: Mais il étoit infatigable; il regrettoit même tous les momens qu'il donnoit au délassement & au repos. Sa conversation aisée, vive & enjouée, & son éloignement pour la médifance & la satire, le faisoient rechercher de tous ceux qui le connoissoient; ce pendant



pendant il voioit peu de monde, & ce qu'on appelle plaisirs & récréations, lui étoit souvent à charge. Homme droit & intègre, Protestant éclairé & plein de zèle, il a fait voir en sa personne que la qualité de Medecin & celle de vrai Chrétien ne sont pas toujours incompatibles. Il est mort à Londres le 30. d'Avril dernier.

Les *Knaptons* publient par Brochures une Traduction Angloise de l'*Histoire manuscrite de l'Empire Ottoman depuis son origine jusques à present*: Ecrite originairement en Latin par *Demetrius Cantemir Prince de Moldavie*, & communiquée par son fils le Prince *Antiochus Cantemir Ministre Plenipotentiaire de l'Imperatrice de Moscovie auprès de sa Majesté Britannique George II.* Le Traducteur est Mr. *Tindal* très connu par sa Traduction de l'*Histoire de Mr. de Rapin*, & les Notes dont il l'a enrichie. Mais si l'on en croit certain Nouvelliste Anglois (a) il y a des fautes sans nombre & grossières dans cette *Histoire de l'Empire Ottoman*, & dans la Traduction même de Mr. *Tindal*.

Le fameux Mr. *Whiston* vient de publier un Projet pour imprimer par souscription une Traduction Angloise de *Josèphe* faite sur l'Original Grec de l'Edition d'*Havercamp*, & enrichie de nouveaux Plans & de nouvelles descriptions du Tabernacle de *Moïse*, & des Temples de *Salomon*, de *Zorobabel*, d'*Herodote*, & d'*Ezebiel*; comme aussi de Cartes de la *Judée* & de *Jerusalem* très correctes. Il y aura des Notes, des Observations, des Argumens, les Textes paralleles de l'Ecriture, & de bonnes Tables des matieres. On trouvera à la marge la véritable Chronologie des événemens dont il y est parlé. A la tête du Livre l'Auteur mettra

(\*) *The Grubstreet Journal.*

224 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
mettra cinq Dissertations. 1. Recherches fort étenduës sur la véritable Chronologie de *Josèphe*. 2. Extrait de l'*Exhortation de Josèphe aux Grecs*, touchant le *Hades* & la Resurrection des morts. 3. Preuves que cette *Exhortation* est véritablement de *Josèphe*, est que ce n'est autre chose qu'une *Homèlie* qu'il fit lorsqu'il étoit Evêque de *Jerusalem*. 4. Démonstration que *Tacite* Historien Romain a tiré de *Josèphe* l'Histoire qu'il donne des *Juifs*. 5. Dissertation de *Cellarius* contre *Hardouin*; pour justifier par des Medailles l'Histoire que *Josèphe* nous donne de la famille d'*Herode*. A la fin du Livre, il y aura un Recueil complet des anciens Témoignages & Monumens qui confirment ou éclaircissent l'*Histoire de Josèphe*, & les livres du Vieux & du Nouveau Testament. Mr. *Whiston* après avoir parlé des Traductions Angloises que nous avons déjà, & dit qu'il n'y en a aucune qui soit exacte ni qui réponde à l'excellence de l'*Original* de cette Histoire, qui est son Livre favori, nous apprend qu'il avoit d'abord dessein d'y joindre le Livre du *Martyre des Macchabées*, mais qu'après y avoir fait reflexion, il a resolu de ne donner que ce qui est véritablement de *Josèphe*, & que par la même raison il omettra l'*Ambassade de Pheleon à Caius*, étant persuadé que l'une & l'autre de ces Pièces sont supposées, ou tout au moins étrangement interpolées. Cette Traduction qui contiendra environ 280. feuilles, sans les Plans & les Cartes, fera un gros Volume *in folio*. La souscription est de deux Guinées pour le grand papier, & d'une Guinée & demie pour le papier moien, dont on paiera la moitié en souscrivant, & l'autre moitié en recevant un Exemplaire complet en blanc. A mesure que l'Ouvrage s'imprimera on le distribuera aux souscripteurs par Brochures, c'est-à-dire,

re, douze feuilles le premier Samedi de chaque mois: Et en faveur de ceux qui ne pourront pas souscrire pour ce Livre, que l'Auteur regarde comme le plus excellent de tous les Livres apres la Bible, on leur donnera dans le même tems douze feuilles du papier le plus grossier pour un chelling. Les Souscriptions ne se reçoivent que par l'Editeur qui demeure chez son fils *Jean Whiston* Libraire, à la tête de *Boyle*, dans *Fleet street*. Il s'étoit engagé à publier la première Brochure le premier Samedi du mois de *May*; mais apparemment que la souscription n'est pas assez avancée pour commencer, puisqu'il n'a encore rien paru de cet Ouvrage. A en juger par ce Projet, on y trouvera bien des paradoxes historiques.

*J. Wilcox*, & *O. Payne* débitent *The Naval History of England*, &c. c. à d. L'Histoire navale d'Angleterre, tant publique que particulière, dans toutes ses branches, depuis, la Conquête des Normands en 1066. jusqu'à la fin de l'année 1734. Par Mr. *Thomas Lediard*. 2. Volumes *in folio*. Cette Histoire s'est premièrement débitée par Brochures, à mesure qu'on l'imprimoit, & elle se vend encore assez bien.

Mr. *Stillingfleet* Docteur en Théologie vient de publier un Volume *in 8.* de Discours de feu son Père, en son vivant Evêque de *Worcester*, sur divers sujets.

Il paroît depuis quelque tems une Brochure sous ce titre, *A Discourse concerning the usefulness of the Oriental Translations of the Bible*, &c. c. à d. Discours sur l'utilité des Versions Orientales de la Bible, pour en expliquer les passages difficiles, & accorder les Septante avec l'Hebreu: Ou Projet pour imprimer les Versions Ethiopique, Copte,

226 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
& Armenienne, comme un supplément à la *Polyglotte de Walton.* in 4.

Voici quelques autres Brochures qui ne sont pas moins interessantes. *A Dissertation on Matter and Spirit.* Dissertation sur la matière & l'esprit. Par *Jean Jackson.* in 8. chez *Noon.* Cet Auteur est tres connu par plusieurs Pièces fort hardies qu'il a publiées en différens tems sur la Religion.

*Two Essays* 1. *On the Origin,* &c. c. à d. Deux Essais 1. sur l'Origine du Mal. 2. sur les Fondemens de la Morale. Par *Joseph Foster.* in 8. chez *Bettesworth, & Hirsch.*

*An Enquiry into the Shape,* &c. Recherches sur la forme, la beauté, & la Stature de JESUS CHRIST & de la VIERGE MARIE, Offertes à la consideration des Nouveaux Convertis au Papisme. Par *Thomas Lewis* Maître es Arts. in 8. chez *G. Strahan. R. Gosling. F. Clay, & D. Broune.*

*Essay the fourth,* &c. Quatrième Essai sur l'Autorité, l'Utilité, & l'Importance du Clergé: Ou Appel au sens commun en faveur de la verité & de la certitude de la Revelation Chrétienne. Par *Christophe Robinson* Maître es Arts. chez les *Pemberton* in 8. Nous avons annoncé les trois premiers dans les Volumes precedens de cette Bibliothèque.

On trouvera le reste des Nouvelles Litteraires à la fin du Volume suivant.

# PIERRE DE HONDT,

*Libraire à la Haye vient d'Imprimer.*

Le Tome Troisième in Folio, des Discours Historiques, Critiques, Theologiques & Moraux, sur les Evenemens les plus memorables de l'Ancien & du Nouveau Testament, par feu Monsieur *Saurin*, Ministre du S. Evangile à la Haye, continuez par Monsieur *Roques*, Pasteur de l'Eglise Françoisse de Basle. Cet Ouvrage, imprimé sur du Papier Imperial, Superroial, Roial, & Median, est enrichi de tres belles Figures, Vignettes, Lettres Grises, & Culs de Lampe, gravez sur les desseins de Mrs. *Hoet*, *Houbraken*, & *Picart*.

Le Tome 5. du Grand Dictionnaire Geographique, & Critique, par Monsr. *Bruzen la Martiniere*. Ce volume contient les Lettres K. L. M.

Les Tomes XI. & XII. de l'Histoire d'Angleterre de Monsr. de *Rapin Thoiras*. 4.

*Le même Libraire publiera dans peu de  
jours :*

Les Tomes 5. & 6. in Octavo des Discours de Messieurs *Saurin* & *Roques*, sur les Evenemens les plus memorables de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Les Reflexions Politiques & Militaires, du Marquis de *Sainte Croix*, 2 vol. in Octavo; Nouvelle Edition augmentée, dans laquelle on a fait entrer, tout ce qui a été supprimé dans celle de Paris.

Les Tomes 7. & 8. des Cent Nouvelles Nouvelles par Mad. *Gomez*.

BIBLIOTHEQUE  
BRITANNIQUE,  
OU  
HISTOIRE  
DES OUVRAGES  
*DES SAVANS DE LA*  
GRANDE-BRETAGNE.

Pour les Mois

DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMB.

M. DCC. XXXV.

*TOME CINQUIEME,*  
SECONDE PARTIE.



*A LA HAYE,*  
Chez PIERRE DE HONDT.  
M. DCC. XXXV.





# T A B L E

## D E S

# A R T I C L E S.

- ART. I. **M**R. GUILLAUME WY-  
CHERLEY; *Ses Oeuvres*  
*posthumes, en prose & en vers,*  
*précédées de Mémoires de sa vie,*  
*par Mr. THEOBALD. Pag. 228.*
- II. *Les Traditions des Juifs, avec l'Ex-*  
*plication des Dogmes des Rabbins*  
*contenus dans le Talmud, &c.*  
*traduit de l'Allemand; en 2. Vo-*  
*lumes. 251.*
- III. **M**R. PIERRE KOLBEN; *Etat*  
*présent du CAP DE BONNE*  
*ESPERANCE, traduit de l'Alle-*  
*mand par Mr. MEDLEY. Se-*  
*cond Extrait. 269.*
- IV. **M**RS. CHANDLER, HUNT, &  
BARKER; *Recit de ce qui s'est*  
*passé aux deux Conférences entre*  
*eux & deux Prêtres de l'Eglise*  
*Romaine, touchant le titre donné*  
*au Pape de Seigneur nôtre Dieu,*  
*&c. Avec un Supplément à la*  
*Relation de ces deux Conféren-*  
*ces. 304.*
- V. **M**R. DAVID CASLEY; *Catalogue*  
*des Manuscrits de la Bibliothèque*  
*Royale*

T A B L E D E S A R T I C L E S.

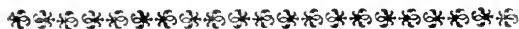
*Royale, avec des Additions au Catalogue de la Bibliothèque Cotonnienne; L'Auteur y a aussi joint cent cinquante exemples de l'Écriture qui a été en usage en différens tems, depuis le troisième siècle jusqu'au quinzième, gravés sur des Planches de cuivre, &c.*

- ART. VI. *Mr. le Dr. HOADLEY; Explication de la Nature & du But du Sacrement de la Ste. Cène, & de tous les Passages du N. T. qui y ont du rapport, &c. Avec un Formulaire de Prières.* 319.
- VII. *Mr. le Dr. STEBBING; Sa Lettre à Mr. FOSTER sur son Sermon sur l'Hérésie.* 370.
- VIII. *Mr. FOSTER; Sa Réponse au Dr. STEBBING.* 377.
- IX. *Recherches sur la Vie & sur les Écrits d'Homere.* 388.
- X. *Extrait d'une Lettre de Mr. \*\*\*\* touchant un Projet pour imprimer par souscription une Traduction en vers Grecs, du premier Livre du Paradis perdu de MILTON par Mr. RICHARD DAWES.* 405.
- XI. *Nouvelles Littéraires.* 412.



BIBLIOTHEQUE  
BRITANNIQUE,  
OU  
HISTOIRE DES OUVRAGES  
DES SAVANS DE LA  
GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS DE JUILLET AOUT ET  
SEPTEMBRE MDCCXXXV.



ARTICLE PREMIER.

*The posthumous Works of William WY-  
CHERLEY Esq; in prose and verse.  
Faithfully publish'd from his Original  
Manuscripts, by Mr. Theobald. In two  
parts. To which are prefixed some  
Memoirs of Mr. Wycherley's Life, by  
Major PACK. London. Printed for  
A. Bettesworth, J. Osborn, W. Mears  
Tome V. Part. II. Q W.*

228 BIBLIOTHÈQUE BRITANNIQUE,  
W. & J. Innys, J. Peele, T. Wood-  
ward, & F. Clay. 1728.

C'est-à-dire,

*Oeuvres posthumes de Mr. Guillaume WYCHERLEY; tant en prose qu'en vers; fidèlement publiées sur ses propres Manuscrits, par Mr. Théobald: En deux Parties: précédées de quelques Mémoires sur la Vie de Wycherley, par Mr. Pack. A Londres. Chez A. Bettesworth, J. Osborn, Guil. Mears, Guil. & J. Innys, J. Peele, T. Woodward, & F. Clay. 1728 (a).*

**L**A Reputation de WYCHERLEY, l'un des meilleurs Auteurs du Théâtre An-

(a) Les autres Ouvrages de *Wycherley* sont; 1. Quatre Comédies qui ont été très bien reçues. Mr. de Voltaire, dans ses Lettres sur les Anglois, a parlé de deux de ces Comédies: Les deux autres ont pour titre, l'une *Love in a Wood or St. James's Park*; en François *l'Amour dans un Bois &c.* représentée en 1672. Et l'autre représentée l'année suivante, sous le titre de *The Gentleman, Dancing-Master* c. a. d. *Le Gentilhomme Maître à danser.*

2. Un Recueil de Poésies qui diminua la reputation de l'Auteur plutôt qu'il ne l'augmenta; quoi-

Anglois, justifie l'attention que nous donnons à ce Recueil, qui du reste n'est pas exempt des défauts ordinaires dans les Ouvrages posthumes des plus célèbres Ecrivains. On y trouvera même des défauts qui ne sauroient passer sous le simple nom de négligences, & lesquels on peut douter que l'Auteur eût corrigez quand il auroit été lui-même l'Editeur de son Recueil.

Outre que ses Vers manquent en général de douceur & d'harmonie, on n'y remarque pas assez ce tour vif, original & ingénieux qui caractérise les vrais Poètes; nous aurions même pu dire les vrais Orateurs. Il aime à s'exprimer avec force; & souvent il y réussit: Mais souvent aussi l'expression pour être forte devient outrée, ou du moins trop laconique; & il arrive ainsi que telle pensée qui dans le fonds est vraie & naturelle, paroît fausse & affectée après avoir paru obscure. Ces défauts semblent régner surtout dans les Pièces sérieuses. Quelques unes qui sont ironiques, marquent plus de naturel: L'ironie n'y est pourtant pas assez

va-

quoiqu'on y trouve du bon. Voy. le Livre intitulé *An Historical Account of the Lives and Writings of our most considerable English Poets &c.* imprimé à Londres chez Curll en 1720. p. 284.

3. Des Pièces Manuscrites qui pourroient faire un second Volume d'œuvres posthumes, aussi gros que le premier; à ce que dit l'Editeur ou le Libraire dans *l'Avis au Lecteur.*

230 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
variée, & elle pourroit d'ailleurs y être menagée avec plus de goût. Il y a quelques Pièces fatiriques où l'on fouhaiteroit plus de délicatesse, de politesse & de tour. Il y en a de galantes: & dans leur genre, elles sont meilleures que les Morales: mais c'est dommage qu'elles ne roulent souvent que sur des pensées libertines, quelquefois même obscènes.

Après cette Critique, qu'il n'est pas nécessaire de pousser plus loin, ni de justifier par des exemples, nous pouvons dire, sans compromettre notre jugement, qu'il y a dans ces Poésies posthumes plusieurs choses qui seroient un ornement dans un Journal où on pourroit les insérer en original. Mais comme le nôtre est principalement pour les Lecteurs qui n'entendent pas l'Anglois, & que d'autre part il faut éviter la longueur, nous nous bornerons à un petit nombre de Pièces que nous pouvons faire connoître par une traduction que nous en avons entre les mains.

La première est une espèce d'Ode galante où *Wycherley* répond à une Maitresse qui l'accusoit d'aimer le changement & qu'il faut supposer elle même un peu coquette & capricieuse. La pensée par où il débute n'est pas nouvelle. Aumoins y a-t-il longtemps qu'un Auteur François a dit: (a) *La constan-*

(a) Voiez les *Réflexions* de Mr. de la Rochefoucault, sous le titre de *Constance*, dans l'Édition d'*Amelot de la Houssaie*, Paris. 1714. p. 81.

JUILLET, AOUT, ET SEPTEMB. 1735. 231

*stance en amour est une inconstance perpétuelle, qui fait que notre cœur s'attache successivement à toutes les qualitez de la personne que nous aimons; & nous savons que Wycherley connoissoit très-bien le Livre où cette reflexion se trouve: On en verra des preuves dans la suite de cet Extrait. Il est certain encore qu'il y a longtems que la même reflexion a fourni la matière d'une Chançon Françoisé. Quoiqu'il en soit, voici la Traduction des vers Anglois.*

## TRADUCTION LIBRE

*De la Pièce de WYCHERLEY qui  
a pour titre.*

To a fickle Mistress accusing me of love  
of change. (a)

*Vous vous plaignez à tort, soit dit sans vous déplaire,  
Que j'aime la variété:  
Dans vos divers appas j'ai dequoi satisfaire  
Mon goût pour la diversité:  
Et si mon ame au fonds n'étoit un peu légère,  
J'aurois moins de fidélité.*



*Votre humeur, entre nous, est changeante à l'extrême,  
Ainsi que votre ajustement:*

Qui

(a) Pag. 16. des Poësies.

232 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*Qui vous voit , en un mot , voit le changement même ,  
Et le voit éternellement :*

*Comment donc voulez vous , Friponne , qu'on vous aime ,  
A moins d'aimer le changement ?*



La seconde Pièce est peut être celle qui par le mérite auroit dû être placée la première. Le Lecteur en jugera.

## TRADUCTION LIBRE.

De la Pièce intitulée.

*The silent Lovers Defence (a).*

D'une foule d'Amans vous croyez les discours,  
Et ces vains sons, Iris, nous trompent tous les jours:  
De mes yeux pleins d'amour la muette éloquence  
Dit beaucoup plus , le dit bien mieux ,  
Et vous ne croyez point ce que disent mes yeux :  
C'est bleffer la Justice & manquer de prudence.



En fait d'Amis , les plus bruyans  
Sont estimez les moins fidelles :  
Vous devriez , vous autres Belles ,  
Juger de même en fait d'Amans.

Sui-

(a) Ibid. pag. 55.



Suivez en ma faveur une règle si sage :

Cessez de préférer à mes timides soins,

De mes bruyans Rivaux le frivole ramage :

Il en est de l'amour ainsi que du courage,

Qui s'en vante le plus souvent en a le moins.



Outre les Pièces galantes il y en a quelques unes de Bachiques qui dans leur genre ne sont pas mauvaises. Celle qui a pour titre *Love & Wine*, C'est-à-dire, *l'Amour & le Vin*, se retrouvera (si non pour le tour, au moins pour la pensée) dans les vers suivans.

TRADUCTION LIBRE

*D'une Ode Bachique de Wycherley (a).*

J'en avois fait ferment, je ne voulois plus boire ;  
Mais dans ce Vin nouveau dès ce soir je prétens

Noyer jusqu'à la mémoire

De mes frivoles fermens.



Le Vin ma troublé la cervelle,

Et nuit, dit on, à ma santé :

Mais depuis que je l'ai quitté,

L'Amour à sa façon me tue & m'enforcelle.

Puis

(a) Ibid p. 58.

Puisqu'il faut que toujours un feu séditieux

Et me dérange & me consume,

Belles ! j'aime autant qu'il s'allume

Au brillant de ce jus qu'au brillant de vos yeux.



Loin de moi pour jamais la sobre frénésie

D'un Cerveau par l'Amour féru

Qui radote à jeun pour Sylvie !

Je veux, quand on verra de mes traits de folie,

Qu'au moins pour mon excuse on dise *Il avoit bu.*



IL Y A aussi un petit nombre de Pièces qu'on pourroit appeler *Critiques*, parcequ'elles intéressent la Littérature. La plus considérable en ce genre est une Epître à DRYDEN sur ce qu'il avoit proposé à WYCHERLEY de travailler avec lui à une Comédie. L'Auteur s'y défend modestement d'entrer en lice avec un Maître qui l'effaceroit, & il entame ainsi un Eloge de *Dryden*, où Dryden sans doute est flatté, mais qui est plein de reflexions judicieuses sur le Poème Dramatique. Cependant, comme la Traduction que nous pourrions donner de cette Epître est peut-être trop longue pour être mise ici toute entière, nous nous contenterons d'en citer quelques traits.

Parlant de certains Auteurs, qu'il ne nomme pourtant pas, *Wycherley* dit :

*Je ris lorsque je les entens ,  
 Dans leurs plaisantes Tragédies ,  
 Et sans leurs tristes Comédies*

*Lamenter & languir toujours à contre-tems.*

*Ce n'est point ton défaut . . . . .*

*On rit quand tu le veux : Mais le Rieur discret ,  
 Crainte de t'interrompre , éclate avec regret.*

*Ainsi , quand tu le veux , tu fais couler nos larmes :  
 Mais notre Raison même , entrant dans nos allarmes ,  
 Du trouble de nos sens t'applaudit en secret.*

*Des loix de la Raison observateur fidelle ,  
 Comme tu fais domter le cœur le plus rebelle ,  
 Tu fais , quand il le faut , avec même succès ,  
 D'un cœur trop attendri corriger la foiblesse :*

*Prévenir en tout les excès :*

*Mélanger sagement la joye & la tristesse ;  
 Inspirer une horreur qui n'ait rien d'odieux :  
 Et sans choquer l'esprit , épouvanter les yeux.*

. . . . .

Dans un autre endroit , louant Dryden de la sagesse & de la dignité avec laquelle il attaque le Vice lors même qu'il le fait avec le plus de force & de vivacité : *Tes emportemens* , dit-il ,

*Tes emportemens même , au lieu de revolter ,  
 Plaisent à leur Victime & te font respecter.*

*Telle qu'une Beauté piquante  
 Qu'un peu de colère embellit,  
 Ta Muse, quand elle s'aigrit,  
 Ne nous paroît que plus charmante.*

**Sur la manière de traiter l'amour ;**

*Quand ta scène devient galante ,  
 Je n'y rencontre point ces Amans mal-épris ,  
 Qui soupirent par règle, & font les beaux Esprits :  
 Moins fidelles à leur Amante  
 Qu'à quelque figure brillante  
 Qu'en Rbetorique ils ont appris.*

*Je n'y trouve jamais un Amant fanatique  
 Qui confonde en ses vers pompeux  
 L'enthousiasme poétique  
 Avec un transport amoureux.*

*Quand j'attens que le cœur naïvement s'explique  
 Par des sentimens vifs & doux,  
 Je n'entens point de graves foux  
 Au lieu d'amour parler Logique :*

*Ou bien en concetti décrivant leurs langueurs  
 Trahir l'intérêt de leur flame ;  
 Et s'armer, pour vaincre les cœurs,  
 De la pointe de l'Epigrame.*

- - - - -  
 • • • • •

*Toujours tel dans tes vers qu'il est dans la Nature,  
 L'Amour, quand tu le fais parler,  
 A ses accens vainqueurs voit l'ame la plus dure  
 Et s'attendrir & se troubler.  
 Il ne perd dans tes vers que l'excès immodeste  
 Où le jette un cœur corrompu :  
 Tu retranches le Vice & la Nature reste ;  
 Touchante, sans jamais offenser la Vertu ;  
 Et telle que toujours la Vierge la plus sage,  
 Sans rougir, peut prêter l'oreille à son langage.*

Touchant la gêne de la Rîme ;

*Souvent pour la Rîme étonné,  
 Malgré les éperons du Rîmeur obstiné,  
 Pégaze demeure immobile :  
 Mais il connoît ta main, & sous elle docile  
 On le voit, cheval généreux,  
 A l'aspect d'un pas dangereux,  
 Devenir plus vif, plus agile ;  
 Ou bien, d'un vol audacieux  
 Mais toujours sûr & gracieux,  
 Parcourant dans les airs des routes inconnues,  
 Sans te perdre dans les rues  
 T'élever jusques aux Cieux.*

Au reste tout n'est pas pur éloge. Wy-  
 cherley reconnoît au moins un défaut dans  
 son Héros.

*Si parmi les défauts dont tu sùs te défendre,  
 Il en est un qu'en Toi l'on puisse encor reprendre,  
 C'est*

*C'est peut-être que ton Esprit,  
Malgré tes soins, rompant la digue,  
Des règles que l'art lui prescrit,*

*Paroît en traits brillans quelquefois trop prodigue.  
Par un mélange adroit de traits moins radieux,  
Ceux qui doivent briller ne brilleroient que mieux,  
Une feuille sans prix ; mais bien mise en usage,  
A l'œil du Diamant prête des feux nouveaux :  
Et l'or rendu moins pur par un juste alliage,  
Fait les ouvrages les plus beaux.*

Nous nous sommes insensiblement engagé à parler des *Poésies* de ce Volume, quoiqu'elles n'en fassent que la *deuxième Partie*, si l'on excepte quelques vers mêlez dans la *première* avec la *Prose* d'un ESSAI CONTRE L'ORGUEIL ET L'AMBITION, où l'Auteur débite d'un ton grave & fort, quelquefois même poétique, des leçons qui ne regardent proprement que les gens ridiculement entêtés de noblesse.

Cette Pièce, qui fait la cloture de la première Partie, est précédée d'un Recueil de Maximes & de Reflexions morales, au nombre de CCCVIII. Et avant ce Recueil le Lecteur trouve, sous le titre d'INTRODUCTION, un Discours qui peut servir de Préface à tout le Volume. C'est un tissu de reflexions sententiveuses sur la démangeaison d'être Auteur, après les quelles *Wycherley* reconnoît lui même qu'on doit être tenté de lui demander, pourquoi donc il  
se

se met sur les rangs ? Mais je pense, dit-il, qu'il y a de la vanité & de la petitesse à s'engager dans une Apologie. Je sai d'ailleurs qu'il y a plus de Censeurs que de Critiques, à-peu-près comme il y a plus de Versificateurs que de Poètes. Je me pique peu de Poésie, & suis encore moins jaloux du nom de Poète : Ce nom plus d'une fois a fait rougir ceux même qui étoient les plus fiers de le mériter. Ce que j'ai écrit depuis quelques années, doit être mis sur le compte d'une santé foible & d'un trop grand loisir. J'ai fait de l'Etude, comme d'une jeune Femme, l'amusement de mon Ennui : Et, il ne faut pas s'étonner que j'aime les fruits d'un pareil amusement. Les mauvais Auteurs ressemblent à ces Pères indulgens qui ont le plus de tendresse pour les Enfans les plus infirmes. Voila tout ce qu'il croit devoir dire pour prevenir ses Lecteurs. Il parle des Plagiaires : mais il ne dit mot des Auteurs qu'il a pillés. Et dans sa Préface même, parlant des Modernes qui après s'être nourris de la substance des Anciens, les décrient ; & comparant les Modernes de ce caractère, à ces Enfans drus & forts d'un bon lait qu'ils ont succé, qui battent leur Nourrice ; A voir de quel air il débite cette comparaison, on jureroit qu'elle est de lui, si on ne savoit qu'elle est de la Bruyere. (a)

Mais c'est encore pis quand on vient  
au

(a) Caractères &c. Chap: Des Ouvrages de l'Esprit: p. 78, 79. de l'Ed. d'Amst: 1720.

240 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
au Recueil des MAXIMES ET REFLEXI-  
ONS MORALES. Sans parler de toutes  
celles que nous nous souvenons confusément  
d'avoir lues ailleurs, il y en a quarante de  
compte fait que nous pouvons prouver qui  
sont une pure Traduction de celles de *Mr.*  
*de la Rochefoucault*, ou de la Dame Anony-  
me que ses Editeurs lui ont associée. Nos  
Lecteurs (& ceux même qui n'entendent  
pas l'Anglois) seront peut-être bien aises  
que nous en rapportions au moins trois ou  
quatre exemples.

La XXX. Reflexion de Wycherley est con-  
çue en ces termes: *Old Men give young Men*  
*good Counsel, not being able longer to give them*  
*bad exemples*: C'est presque mot pour mot  
ce qu'avoit dit La Rochefoucault: *Les Vieil-*  
*lards aiment à donner de bons préceptes, pour se*  
*consoler de n'être plus en état de donner de*  
*mauvais exemples* (a).

Le même *Mr.* de la Rochefoucault a-  
voit dit, que *l'Absence diminue les médio-*  
*gres passions & augmente les grandes, com-*  
*me le vent éteint les bougies & allume le*  
*feu* (b). Si *Buffi-Rabutin* s'est approprié  
cette pensée; outre que ce n'est point a-  
près avoir fait main-basse sur les Plagiai-  
res, il y a mis quelque chose du sien, il y  
a

(a) Page 252. de l'Edition d'*Amelot de la*  
*Houffaye*; sous le titre de *vieillesse*.

(b) Ibid; sous le titre de *Passions*. p. 205.



JUILLET, AOUT, ET SEPTEMB. 1735. 241  
a mis au moins sa versification, lorsqu'il  
a dit :

*L'absence est à l'Amour ce qu'est au feu le vent.  
Il éteint le petit, il allume le grand.*

Mais Wycherley n'a fait que traduire lorsqu'il a dit dans sa Reflexion CII. *Absence cools moderate Passions, but incenses more violent ones; as the Wind, which blows out the Candle, kindles the Fire.*

Il en est de même de sa Reflexion CLXXIV, au dernier mot près, qui encore pourroit bien y être de trop. *It is, dit il, a very common failing in us, never to be satisfied with our Fortune, and never dissatisfied with our sense and conduct.* C'est-à-dire, dans les termes de la Rochefoucault; *C'est un défaut bien commun, de n'être jamais content de sa Fortune, ni mécontent de son Esprit : (a) ou dans les termes (un peu changez) d'un de nos Poètes ;*

*C'est des Humains l'erreur commune;  
Quelque puissant qu'on soit en richesse, en crédit,  
Quelque mauvais succès qu'ait tout ce qu'on écrit,  
Nul n'est content de sa Fortune,  
Ni mecontent de son Esprit (b).*

C'est

(a) Ibid sous le titre d'Esprit. p. 108.

(b) *Poésies de Madame Des-boulières. Tome I. parmi les Reflexions Morales. Reflexion VIII. p. m. 96, 97.*

C'est une Reflexion de La Rochefoucault, qu'*une grande réputation est une grande charge, difficile à soutenir : qu'une vie obscure est plus naturelle & plus commode* (a). Toute la différence de cette Reflexion à la CCXIV. de Wycherley, c'est que dans cette dernière il y a *une grande DEPENSE* au lieu d'*une grande CHARGE* Et il est fort vraisemblable que c'est par une méprise du Traducteur : il aura cru que le mot de *charge* qui en Anglois est équivalent à celui de *Depense*, avoit le même sens en François. *A great reputation is like a great Expence, very hard to be supported : An obscure & quiet life is much more natural and more commodious.*

Un Auteur Anglois, qui écrivoit en tems de guerre avec la France, prévoyant une accusation de plagiat ; *On nous reproche, disoit il dans sa Préface, on nous reproche à nous autres Ecrivains Anglois de piller les François : Eh ! qui pillerons nous si ce n'est nos Ennemis ?* Cela valoit mieux que ce qu'a fait Wycherley. Il faut cependant lui rendre justice, & rapporter quelques unes des Reflexions qu'il a tirées de son propre fonds, ou lesquelles au moins nous ignorons qu'il ait pillées.

Reflexion IV. *Comme un Joueur commence par être duppe & finit par être Fripon, une Fem-*

(a) R. de L. R. sous le titre de *Reputation.*  
p. 225.

*Femme novice qu'un Galand engage, commence par être sa duppe & finit par le dupper. En apprenant l'art de conduire une intrigue, elle apprend celui d'en former une nouvelle.*

Reflexion XXV. . . . Ceux qui ont beaucoup de Valets & de Servantes . . . ont le sort de ces Insectes qui pour avoir plusieurs pieds, ne sont que moins propres à aller vite.

Reflexion XXVI. Je compare les faux Amis à l'ombre des Cadrans. Ils sont là, & ne vous quittent point, tant qu'on voit luire le Soleil de votre bonne Fortune. Dès qu'un nuage l'obscurcit; ils disparaissent.

Reflexion LVIII. L'Esprit est le sel de la Conversation, & assaisonne nos divertissemens. Mais dans la Conversation comme à table, il y a des choses de trop haut goût, & dont l'assaisonnement ne fait rien moins que reveiller l'appétit.

Reflexion LXXXIV. Les présens que les Petits & les Pauvres font aux Grands & aux Riches, tiennent plus de la subornation que de l'hommage. Quand un Puits ne donne point d'eau, c'est pour lui en faire donner qu'on le mouille. Et il y a toujours eû de ces Sacrificateurs mercenaires qui ne font monter au Ciel la fumée légère du Sacrifice, que pour en faire descendre sur eux mêmes de solides bénédictions.

Reflexion XCIII. L'Esprit sans le jugement est un Vaisseau sans gouvernail & qui n'est pas lesté. Il vogue à l'aventure; & si légèrement qu'il risque sans cesse de tourner.

Reflexion CCXXXI. Les affaires ressemblent aux têtes de l'Hydre: plus on en dépêche,

Et plus on en retrouve. Un homme qui y apporte beaucoup de diligence, n'a d'autre avantage que celui d'un Cheval qui va aussi vite qu'il peut pour faire jouer une Machine. Tout ce qu'il gagne à doubler le pas, c'est qu'il fait plus de fois le tour.

Reflexion CCLXXIII. Il en est de la Censure, qui est un remède pour l'Ame, comme des remèdes qu'on donne pour le Corps: Il y faut un certain degré de force Et d'amertume. Une médecine trop douce met les mauvaises humeurs en mouvement, Et ne les emporte pas.

Reflexion CCLXXIX. La flatterie est une sorte de lutte. On se courbe, on se baisse devant son homme: Mais on ne se donne ainsi du dessous, que pour prendre d'autant mieux le dessus.

Toutes les Reflexions de notre Auteur ne nous ont pas paru aussi originales que celles que nous venons de traduire. Aussi n'est il pas nécessaire qu'elles le soient. Ce qu'on auroit droit d'exiger, c'est qu'elles fussent toutes justes & de bon goût. On voudroit, par exemple, qu'il eût supprimé une certaine question sur le mariage. Ne pouvons nous pas bien dire, demande-t-il, que le Mariage fait plus de Pécheurs que la Galanterie, puisque tôt ou tard il oblige presque tous ses Sectateurs à se repentir? Sans compter que ces petits airs libertins ne sont pas fort bienséans à un homme qui se mêle de moraliser; c'est là une plaisanterie où tout est si faux & si recherché, qu'on ne voit guère rien qui puisse mieux servir d'exem-

ple pour donner l'idée d'une pensée froide.

On est surtout en droit d'exiger que la raillerie soit excellente lorsqu'elle intéresse la Religion & ses Ministres. Quelcun a dit (a) que le revenu le plus assuré étoit celui du Bourreau, parce qu'il se tire d'un fonds immancable, qui est la mechanceté du Genre-humain: Et comme l'emploi du Bourreau, aussi bien que le caractère de ceux qui passent par ses mains, n'est guère plus respectable que respecté, les honnêtes gens se sont permis de sourire à une plaisanterie qui n'avoit pour objet que le Bourreau ou des Brigans. Mais Wycherley prend pour objet d'une raillerie toute semblable, & les Ministres de la Religion & les Pécheurs pénitens en faveur des quels le Saint Ministère a été établi: *S'il est de la sagesse* (dit-il) *de choisir un métier qui fournisse sûrement à notre entretien, tout le Monde n'aura qu'à se faire Prêtre; car les Prêtres vivant des péchez du Peuple, ils font un commerce qui ne sauroit jamais que bien aller.* (b) Nous avouons que nous ne voyons pas-là le mot pour rire. La reflexion est d'autant moins judicieuse qu'une infinité de Prêtres sont fort mal payez, & qu'ils le feroient encore plus mal si les Laïques qui les payent devenoient Prêtres eux mêmes: Outre qu'étant établis  
pour

(a) Si ma mémoire ne me trompe cela est quelque-part dans *La Bruyère*.

(b) Reflexion CCLVII.

246 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
pour enseigner & pour présider au culte,  
aussi bien que pour redresser & tranquilliser  
la conscience des Pécheurs, ils pourroient  
très-bien vivre de leur métier dans un mon-  
de de Saints qui les réduiroient à la direc-  
tion du culte & à l'instruction.

Mais l'endroit que nous venons de rele-  
ver, n'est pas le seul où notre Auteur parle  
un peu inconsidérément. Si vous voulez  
bien l'en croire sur sa parole, vous pense-  
rez désormais, que *les Ministres de la Reli-  
gion sont une espèce de Charlatans, qui s'em-  
poisonnent les premiers de leurs fausses doctri-  
nes pour les débiter d'autant mieux aux au-  
tres; ou qui, pour faire avaler leurs drogues,  
les avalent eux mêmes.* (a) Il vous dira, que  
*les gens d'Eglise s'imaginent croire, & que c'est  
ainsi qu'ils font croire à autrui ce qu'eux mêmes  
ne croient pas* (b).

Ils peuvent se consoler d'un pareil juge-  
ment. Au fonds il y en a qui le méritent:  
Et la Religion elle même, dont ils ne sont  
après-tout que les Ministres, a bien sa part  
dans l'affront. Il semble même quelquefois  
que ce soit d'elle proprement qu'on se mo-  
que. Il est vrai que quelquefois aussi on  
paroît la respecter: Ainsi, par exemple, on  
pose pour maxime, *Qu'il faut renoncer à la  
Raison en faveur de la Foi, comme il faut  
éteindre la chandelle quand le jour paroît:* (c)

Mais

(a) Refl. CCLXX. (b) Dans la Refl. CCXCIII.  
(c) Refl. CCLXII.

Mais quel que soit notre éloignement pour les interprétations sinistres, nous avons peine à nous persuader qu'on ne prétende pas railler aux dépens de la Foi, lorsqu'on nous dit dans un autre endroit; *Que ce qui fait le mérite de notre Foi en Dieu, c'est de croire implicitement, sans aucun appel à notre Raison; comme ce qui fait le mérite des services que nous rendons aux Grands; c'est d'obéir à leurs ordres sans contrainte & sans examiner rigoureusement s'ils sont légitimes* (a) Wycherley ayant été tour à tour Protestant & Catholique, Protestant encore & Catholique à la fin, nous lui passons volontiers son *implicitement*, que les Protestans eux-mêmes pourroient fort bien employer en certaines occasions: Mais la comparaison de Dieu avec des hommes qui sont sujets à donner ces ordres illégitimes, & qui exigent une complaisance aveugle, souvent aussi criminelle qu'imprudente: c'est là encore une fois ce que nous avons de la peine à prendre dans un sens sérieux & honorable à la Religion.

Quoiqu'il en soit: Il se trouve ici une Reflexion où l'Auteur ne parle de la *Raison* même guère plus favorablement qu'un Pyrrhonien. *La Raison, dit-il, ne se donneroit pas tant de peine pour faire passer ses axiomes (its propositions) si elle étoit bien persuadée de leur vérité* (b).

Nous

(a) Refl. CCL. (b) Refl. CCXXX.

Nous finirions ici, si nous ne pensions que les Lecteurs même qui ne connoissent *Wycherley* que par cet Extrait, nous sauront gré de leur dire un mot de sa Vie ou des *Mémoires* que le titre annonce.

GUILLAUME, fils de *Daniel WYCHERLEY*, né à *Clive* en *Sbropshire*, quitta l'Angleterre à l'âge de quinze ans: Et après avoir passé quelques années en France, il alla à *Oxford* pour étudier en Philosophie, âgé alors d'environ vingt ans. Il s'étoit fait Catholique Romain dans ses Voyages: il redevint Protestant: quitta l'Université sans prendre de degré: & de retour à Londres, comme s'il eût résolu de s'appliquer au Droit, se fît recevoir dans la Société des Jurisconsultes du *Temple*. Mais *CHARLES second* étoit sur le trône: c'étoit le règne des plaisirs & de l'Esprit: *Wycherley*, à qui la Nature avoit donné de l'esprit & du goût pour les plaisirs, abandonna bientôt des études sèches & sérieuses pour des occupations plus agréables & plus à la mode. Elles ne tardèrent pas à lui faire une réputation distinguée. Il fut aimé de tout ce qu'il y avoit de gens considérables par leur politesse & par leur naissance. On nomme entr'autres le fameux Duc de *Buckingham*: Et l'on ajoute, non-seulement que les talens de son Esprit lui procurèrent la faveur de *Charles second*, mais que d'autres talens lui attirèrent en même tems les bonnes grâces de quelques unes des Maitresses de ce galant Monarque. II



Il épouſa la Comteſſe de *Droghéda*, qui le fit Maître de tout ſon bien. Mais quand la Mort la lui eut enlevée, ſon droit lui fut conteſté: & les fraix du Procès, joints à d'autres accidens, l'ayant mis hors d'état de ſatisfaire à l'impatience de ſes Créanciers, il ſe vit expoſé à la rigueur des loix établies contre ceux qui ne payent pas leurs dettes. On ne dit rien ici du zèle de ſes puiffans Amis: & on dit plus bas qu'il eut le chagrin de ſ'en voir abandonné. Il n'obtint pas même les ſecours qu'il pouvoit attendre d'un Père qui avoit ſix cens livres ſterling de rente. Le Libraire qui avoit imprimé ſa Comédie du *Plain-Dealer*, & qui n'y avoit pas moins gagné d'argent que l'Auteur de réputation, fut aſſez Libraire pour lui refuſer, dans le plus preſſant beſoin, un prêt de vingt livres ſterling. Il paſſa ſept ans en priſon: & il y ſeroit peut être demeuré plus longtems, ſans la généroſité de *J A Q U E S ſecond*, qui au ſortir d'une représentation du *Plain-Dealer*, ordonna que les dettes de l'Auteur fuſſent acquittées, & accompagna cette grace d'une penſion annuelle de deux cens livres ſterling qui lui fut payée juſqu'au tems de l'*abdication* de ce Prince. Ces ſecours ne le tirèrent pourtant pas d'affaire, parce qu'il ſ'étoit fait ſcrupule de déclarer tout ce qu'il devoit. La mort même de ſon Père le laiſſa dans l'embarras. Le teſtament qui le mettoit en poſſeſſion des Biens-fonds, ne lui permettoit ni de les

250 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE, vendre ni de les engager. Mais il pouvoit en disposer pour un Douaire. Il ne s'agissoit que de se marier : Et c'étoit ce qui lui faisoit dire, que s'il ne pouvoit souffrir l'idée de vivre dans l'état du mariage, il vouloit au moins y mourir. Il tint parole, & célébra ses secondes noces en 1715. à l'âge d'environ quatre-vingts ans, onze jours seulement avant sa mort. Il eut le tems de se survivre à lui-même; & de sentir tristement qu'à l'égard du Corps & de l'Esprit, comme à l'égard de la Fortune, il n'étoit qu'une ombre de ce qu'il avoit été.

Quant à ses qualitez morales, on le loue non-seulement d'avoir, été un Ami zélé & délicat, mais un homme d'un commerce aisé qui n'avoit rien de la misanthropie dont on auroit pu le soupçonner si l'on avoit jugé de lui par la sévérité fatirique qui anime ses Pièces de Théâtre. L'Auteur des Mémoires de sa Vie paroît avoir été lui-même de ses amis. Il ne le disculpe pourtant pas d'avoir été libertin dans les plaisirs.

Ces Mémoires au reste font les mêmes qui avoient paru ailleurs environ dix ans auparavant (a). Mais ils raparoissent ici avec

(a) Dans le *Poetical Register* imprimé chez Curll en 1719 : Et vraisemblablement dans les *Miscellanies* ou *œuvres mêlées* de Mr Pack lui-même, publiées pour la seconde fois en 1720, peu de tems apres la première Edition.

JULIET, AOUT ET SEPTEMB. 1735. 251  
avec quelques retranchemens & quelques  
additions. C'est d'un Eclaircissement ajou-  
té à la fin, que nous avons tiré ce que  
nous avons dit des changemens de Religion  
de *Wycherley*. Nous aurions souhaité de  
avoir les dates de ces divers changemens:  
cela auroit eu son usage: mais l'Eclaircisse-  
ment ne les marque pas.

## A R T I C L E I I.

The Traditions of the Jews &c. C'est-  
à dire, *Les Traditions des Juifs, avec  
l'Explication des Dogmes des Rabbins  
contenus dans le Talmud & les autres  
Ecrits des Docteurs Juifs, traduit de  
l'Allemand & imprimé à Londres pour  
Jean Brotherton, se vend chez J. Wil-  
ford dans le Cimetiere de S. Paul.*  
1732. 2. Vol. in 8.

Pour prouver la Verité de la Religion  
Chretienne, on fait voir par l'abus,  
que les hommes ont fait de leurs Lumieres  
Naturelles, la necessité & l'utilité d'une Re-  
velation; on examine ensuite les Caracteres  
de Divinité qu'on trouve dans celle qui a  
été accordée aux Juifs, & qui est contenue  
dans les livres de Moïse & des Prophetes;  
on montre enfin par les Propheties, qui  
ont été accomplies en Jesus Christ, qu'il est

252 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
le Messie promis aux fideles, & que la Religion qu'il nous a enseignée est la veritable. Les Incrédulés pour éluder la force de ces Argumens alleguent deux choses: 1. que les Livres sacrés des Juifs n'ont pas été écrits par inspiration Divine, que les faits, qui y sont rapportés, sont supposés & faux, que les Prophetes en debitant des oracles n'ont suivi que leur Temperament, les prejugez de leur Education & des vües d'Interet; qu'on n'a enfin qu'à lire le *Talmud* pour se convaincre que c'étoit le genie de la Nation Judaïque d'inventer des faits, de pretendre à des Inspirations & de forger des miracles: 2. que si les Anciens Oracles doivent être expliqués dans le sens que les Chretiens leur donnent, s'ils ont été accomplis exactement en Jesus Christ, si les Circonstances de sa naissance, de sa vie & de sa mort ont repondu parfaitement au Portrait que les Anciens Prophetes en avoient fait, il est surprenant que les Juifs aient pu le meconnoître, & le prendre pour un Imposteur.

Pour resoudre la premiere de ces difficultez, on n'a qu'à comparer le *Talmud* avec les Ecrits de *Moïse* & des *Prophetes*, & on trouvera dans ces derniers des Caracteres frappans de Divinité, au lieu que le premier est rempli d'impietés grossieres, de contradictions manifestes & de fables ridicules. Pour repondre à la seconde objection, il faut remarquer que la principale raison de l'incrédulité des Juifs est leur soumission aveugle

gle aux décisions de leurs Docteurs, qui donnoient un faux sens aux Oracles, & qui avoient substitué à la Loi écrite la Loi Orale, aux commandemens de Dieu, les traditions de leurs Peres, aux Livres du Vieux Testament, le *Talmud*, qui contient la *Misna* ou le Recueil des anciennes traditions fait par Rabbi *Judab* fils de Simeon surnommé *Haccadosb* ou le Saint, & la *Gemare* qui est le Commentaire de la *Misna*, composé des Explications que les Rabbins surnommés *Amoraim* dictoient à leurs Elèves. Ces deux Livres du Talmud qui chez eux ancantifient la Loi & les Prophetes, contiennent toute la Religion des Juifs. Il est donc important d'examiner l'idée qu'ils s'en font, l'origine qu'ils leur donnent & les Dogmes que ces livres enseignent. C'est là ce que l'Auteur de ces 2. Volumes s'est proposé de faire. Nous donnerons à nos Lecteurs un Extrait de ce qui nous y a paru le plus curieux & le plus important.

Les Juifs pretendent que la Loi Orale, qui est contenue dans le *Talmud*, est plus ancienne que le monde, & ils racontent que les Anges dirent à Dieu, lors qu'il l'enseigna à *Moïse*; donneras-tu à la chair & au sang cette Loi sacrée & agreable qui est 974. fois plus ancienne que le monde? Ils rapportent que *Moïse* monta au Ciel sur une nuée, qu'étant arrivé à la Porte l'Ange *Kemuel* qui en est l'huissier, & qui commande 12000. Anges Exterminateurs, lui parla  
d'un

254 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
d'un ton fier & lui dit ; d'où te vient cette  
envie , fils d'*Amram* , de passer dans la de-  
meure des Anges de feu ? que *Moïse* lui re-  
pondit. Je n'y suis pas venu de moi meme ,  
mais par l'ordre du Dieu saint & benit ,  
pour recevoir la Loi , & pour la porter aux  
Israëlites ; que *Kemuel* non content de cette  
reponse , voulut empêcher *Moïse* de passer  
outré , mais que celui-ci s'étant jetté sur  
lui , & l'ayant chargé de coups , poursuivit  
son chemin. L'Ange *Hadarniel* qui est 60000.  
lieües plus grand que son compagnon , &  
de la bouche duquel 12000. traits de Lu-  
miere sortent à chaque parole qu'il profere ,  
ayant rencontré ensuite *Moïse* lui dit fort  
brusquement. Qu'as tu à faire fils d'*Am-  
ram* dans ce lieu des Saints ? A ces paroles  
*Moïse* fut saisi de frayeur , ses yeux fondirent  
en larmes , & il étoit prêt à tomber de la  
nuée , mais le Dieu saint & benit , ayant  
compassion de lui , dit à *Hadarniel* , depuis  
le jour que je t'ay créé tu as toujours été  
un chicaneur , lors que je formois le des-  
sein de créer l'homme , tu te montras me-  
content & tu me dis ; Qu'est ce que de  
l'homme que tu ayes soin de lui ? Tu meri-  
tas alors justement ma colere , & je mis mon  
petit doigt sur toi , à present tu portes en-  
vie à celui qui est fidele dans ma maison ,  
& que j'ay appelé ici pour recevoir ma  
Loi & pour la porter à mes Enfans élus ; car  
si ce n'étoit pour la Loi que les Israëlites  
doivent recevoir , ut n'aurois point de de-  
meure

meure dans le firmament. *Hadarniel* ayant entendu ces paroles, dit au Dieu saint & benit, Roi du monde tu sçais que j'ignorois la permission que tu lui as donnée de venir ici, à present je ferai son guide & je marcherai devant lui, comme un Serviteur marche devant son Maître. Ayant dit cela il courut au devant de *Moïse*, & après lui avoir fait une profonde reverence, il le conduisit jusques au feu de l'Ange *Sandelson*: Etant arrivé là, il lui dit; Retourne-t-en je ne sçaurois rester plus longtems ici de peur que le feu de *Sandelson* ne me consume. *Moïse* à la vue de *Sandelson*, pleura, trembla & se mit en priere, & Dieu à cause de son amour pour Israël l'exauca; il se mit entre *Sandelson* & lui, comme il est dit Exod. 34. 6. Quand *Moïse* eut passé *Sandelson*, il s'avança vers *Riggon* une Riviere de feu composée de la sueur des animaux & dont la source est sous le throne de la gloire. Les Anges Administrateurs se baignent dans cette Riviere & en entretiennent la flamme continuellement. Etant arrivé au delà de la Riviere, *Moïse* rencontra encore *Galizur* surnommé *Rafiel*, & enfin un grand nombre d'Anges qui environnoient le throne de la gloire & dont le regard étoit terrible. Tous ces Anges s'opposerent à *Moïse* parce qu'il venoit emporter la Loi, qu'ils avoient dessein de garder dans le Ciel pour eux-mêmes, & ils alloient le consumer par les flammes de feu qui sortoient de leurs bouches; mais  
 Dieu

256 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Dieu couvrit *Moïse* de sa gloire, & lui dit. Puisqu'ils insistent si fort de garder la Loi pour eux, parle leur là-dessus. *Moïse* leur dit; Il est écrit dans la Loi, Je suis l'Eternel ton Dieu qui t'ai retiré du païs d'Egypte; avez vous servi en Egypte? Il est écrit; Tu n'auras point d'autres Dieux devant ma face; y a-t-il parmi vous des Idolâtres? Il est écrit; Tu ne prendras point le Nom de l'Eternel ton Dieu en vain; y a-t'il parmi vous des affaires qui exigent la Religion du serment? Il est écrit; souviens toi du jour du repos; travaillez vous pour avoir besoin d'un jour de repos? Il est écrit; Honore ton Pere & ta Mere; avez vous des Peres à honorer? Il est écrit, tu ne tueras point; Repand-on parmi vous du sang? Il est écrit tu ne paillarderas point, y a-t-il parmi vous des femmes? Il est écrit, tu ne déroberas point; avez vous dans le Ciel des biens meubles ou immeubles? Il est écrit, tu ne rendras point faux temoignage; y a-t-il parmi vous des faux temoins? Il est écrit tu ne convoiteras point; avez vous dans le Ciel des maisons, des champs & des vignes, qu'on puisse convoiter? Apres ce discours de *Moïse* les Esprits Administrateurs renoncerent à leurs pretensions, & Dieu lui apprit la Loi en dix jours de tems; mais *Moïse* l'oublia en moins d'une heure, étant effrayé par les regards terribles des Anges au milieu desquels il lui fallut passer en descendant du Ciel,



Ciel, c'est pourquoi Dieu ordonna à *Jefifia* qui est l'Ange de l'Alliance, de la lui enseigner de nouveau. On fait ici une difficulté. Comment, dit-on, *Moïse* étant dans le Ciel pouvoit-il distinguer le jour d'avec la nuit ? le *Talmud* repond, quand *Moïse* reçut la Loi écrite il sçavoit qu'il faisoit jour, & quand il apprit la Loi Orale, il sçavoit qu'il faisoit nuit. Quand il voioit le Soleil se prosterner devant Dieu, il connoissoit qu'il faisoit jour, & quand les Planetes & les Etoiles l'adoroient, il concluoit qu'il étoit nuit ; Quand il entendoit les Anges donner à Dieu le titre de Saint, il comprenoit qu'il faisoit jour, & quand ils lui donnoient le nom de benit, il comprenoit qu'il étoit nuit. Quand les Anges preparoient la Manne, il sçavoit qu'il faisoit jour, & quand la Manne tomboit il inferoit de là qu'il faisoit nuit. *Moïse* de retour de son Voyage, fit venir dans sa tente *Aaron* & ses 2. fils *Eleazar* & *Ithamar*, & les LXX. anciens, & leur mit entre les mains la Loi écrite ; mais il leur enseigna de vive voix la Loi Orale. Vers la fin de la 40. année de la sortie d'Egypte *Moïse* sentant approcher sa fin, repeta la Loi Orale à *Josué* son Successeur. Celui-ci la transmit aux Anciens, les Anciens aux Prophetes, les Prophetes aux membres de la grande Synagogue & ceux-ci à l'Ecole de *Hillel*.

Comme les Juifs croient fermement & comme un article de foi, que leurs traditions sont emanées du Ciel, que *Moïse* les re-

cut

258 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
cut immédiatement de Dieu, & les communiqua aux Israélites, qu'elles passèrent de Pere en fils par une instruction Orale jusques au Rabbi *Judab* qui les écrivit dans le livre qu'on appelle la *Misna*, il n'est pas fort surprenant qu'ils ayent pour ce Livre un respect qui va jusqu'à la superstition: Aussi ne se contentent-ils pas de l'égaliser à l'Ancien Testament, ils le lui preferent même. C'est une maxime parmi eux que Dieu fit avec eux son Alliance, non pas sur le pied de la Loi écrite, mais sur le pied de la Loi Orale; ils disent que la Loi écrite est obscure & imparfaite, & que c'est la Loi Orale qui en leve les difficultés & supplée à ce qui y manque. Ils comparent le Texte Sacré à de l'eau ou à du sel, & le Talmud qui contient leurs traditions, à du Vin, à de l'hypocras à du poivre & à d'autres épiceries. On s'attendroit après cela de trouver dans le *Talmud*, des Dogmes sublimes, des Preceptes sages; mais non c'est un Livre qui debite des faits faux & supposés, des impietés grossieres, & des opinions ridicules.

Parmi le grand nombre de faits supposés & faux qu'on lit dans le *Talmud*, nous alleguerons seulement, ce que les Rabins debitent sur la Creation du premier homme, sa chute dans le Paradis, la querelle de *Cain* & d'*Abel*, les aventures du Geant *Og*, & les iniquités de ceux de *Sodome*. Les Auteurs du *Talmud* pretendent que Dieu ramassa la  
pou-

poudre, dont il voulut créer le premier homme, des 4. coins de la terre, que sa taille étoit gigantesque, & qu'il s'étendoit depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre; mais qu'après le peché Dieu apesantit sa main sur lui, & reduisit sa taille à la mesure de cent aunes, ou selon d'autres à celle de 900. coudées; qu'il fut créé male & femelle avec 2. Visages & deux corps joints l'un à l'autre par les épaules; que pour former Eve Dieu separa ces Corps en les sciant par le milieu; que toutes les Creatures adorèrent Adam, & que les Anges s'imaginant qu'il étoit le Createur, parce que Dieu l'avoit fait à son image, s'apprêterent à chanter à son honneur, Saint, Saint, Saint &c. mais que Dieu pour les detromper & pour leur faire comprendre qu'il étoit homme & non pas Dieu, fit venir sur Adam un profond sommeil; que par le moyen de la Lumiere que Dieu créa au commencement, il voyoit le monde depuis un bout jusqu'à l'autre. A l'égard de la chute d'Adam ils disent que le serpent après avoir abusé d'Eve, lui persuada de manger du fruit defendu; qu'aussitot qu'elle s'aperçut qu'elle étoit prise dans le filet de *Jezzer bara*, ou mauvaise Convoitise, elle chercha à faire tomber Adam dans le même piege & lui donna à manger du même fruit; qu'elle en donna aussi à tous les animaux, excepté à l'oiseau qu'on apelle *Cbol* (Phœnix) dont il est fait mention Job. 29. 18.; que lors que

260 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Dieu dit à l'homme après sa chute, tu mangeras l'herbe des champs Gen. 3. 18. celui-ci repliqua, comment Roi du monde! mon Ane & moi nous mangerons donc d'une même Creche? mais que Dieu pour le consoler lui repondit; Puisque cela te fait tant de peine tu mangeras ton pain à la Sueur de ton Visage.

Pour ce qui regarde la querelle entre Caïn & Abel ils en font ce recit. Caïn & Abel partagerent entre eux le monde; Caïn eut les biens immeubles pour son partage, & Abel les biens meubles: Abel dit là-dessus à son frere, depouille tes habits, car ce sont des biens meubles qui m'appartiennent; mais Caïn repondit; Et toi vole en l'air car tu ne possèdes rien sur la terre; la querelle s'étant échauffée Caïn tua son frere. D'autres disent que ces deux freres se querellerent touchant la Parascha ou Section qui traite des Zizit ou des Franges des vetemens.

Les Talmudistes racontent encore du Geant Og les aventures suivantes. Og étoit un des Geans qui vivoient avant le Deluge. Quand Dieu resolut de detruire toute chair par un Deluge universel, ces Geans se moquerent de lui, & dirent; les Eaux du Deluge ne nous monteront pas jusqu'aux cols, & avec nos pieds nous fermerons les fontaines de l'abime: En effet ils mirent leurs pieds sur toutes les ouvertures du grand abime & les fermerent; mais Dieu rendit l'eau bouillante, tellement qu'elle brula leurs pieds:

Og

Og fut le seul qui se sauva, parce qu'il se tint sur l'arche, & que par un miracle les eaux qui étoient autour de l'arche n'étoient pas chaudes. Il jura à *Noé* & à ses fils, qu'il les serviroit tous les jours de sa vie, & *Noé* pour le nourrir, fit un trou dans la couverture de l'arche & lui fournit chaque jour 1000. bœufs, & autant de bêtes fauves : ensuite il vint annoncer à Abraham que Loth son Neveu avoit été fait prisonnier. Ce n'est pas qu'il aima la famille d'Abraham ; mais un jour qu'Abraham préparoit des gâteaux pour la fête de Pâque, Og étant entré chez lui fut charmé de la beauté de Sara, & il esperoit qu'Abraham en tachant de délivrer Loth periroit dans la bataille, & qu'alors il pourroit épouser sa Veuve. Quoiqu'il fut trompé dans son attente, il demeura pourtant au service d'Abraham & se fit donner le nom d'Eliezer.

Voici de quelle maniere le *Talmud* au Code *Sanbedrim* rapporte les iniquités de ceux de *Sodome*. Il y avoit à Sodome quatre Juges qui aimoient le mensonge & pervertissoient la justice. Quand quelcun avoit battu la femme de son voisin & l'avoit fait avorter, les Juges disoient au mari de cette femme, donne la à celui qui l'a battue, afin qu'il te procure un autre enfant d'elle. Quand quelcun avoit coupé l'oreille à l'âne de son voisin, ils ordonnoient au propriétaire de l'âne de le lui laisser jusqu'à ce que ses oreilles lui soient recruës. Quand quel-

262 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
cun avoit blessé son voisin, ils condam-  
noient celui qui avoit été blessé à donner à  
l'autre un honoraire pour l'avoir saigné. E-  
liezer, le serviteur d'Abraham vint à Sodo-  
me, & quelcun le bleffa; Eliezer en fit des  
plaintes au Juge qui lui commanda de don-  
ner à celui qui l'avoit blessé son honoraire  
pour l'avoir saigné. Eliezer là-dessus prit  
une pierre & bleffa le Juge, & lorsque ce-  
lui-ci lui dit, que veut dire cela? il répon-  
dit, donne à celui qui m'a blessé l'honorai-  
re que tu me dois pour t'avoir saigné. Il y  
avoit à Sodome un pont, celui qui le pas-  
soit, payoit un certain péage, & celui qui  
passoit la riviere à gué, en payoit le dou-  
ble. Quand quelque voïageur venoit à So-  
dome, on le mettoit sur un lit de repos;  
s'il étoit plus long que le lit on lui coupoit  
les jambes, & s'il étoit plus court, on les  
tiroit pour l'étendre. Lors qu'on dit à Elie-  
zer de se mettre sur ce lit, il répondit qu'a-  
près la mort de sa mere il avoit fait vœu,  
de ne se coucher jamais dans un lit. Si un  
mendiant entroit dans la ville, chacun des  
habitans lui donnoit une piece d'argent,  
sur laquelle le nom de celui qui la lui don-  
noit étoit marqué; mais on ne lui vendoit  
point de pain. Après qu'il fut mort de faim,  
chacun venoit reprendre sa piece. Ils a-  
voient encore la coutume de prendre le  
manteau de celui qui avoit invité un autre  
à des nôces. Eliezer se trouva un jour pre-  
sent à des noces, & se mit au bas bout de  
la

la table, mais on ne lui servit point de pain. Celui qui étoit assis auprès de lui, lui demanda qui étoit celui qui l'avoit invité; Eliezer lui repondit, c'est toi qui m'as invité: Cet homme la dessus prit son manteau & s'enfuit. Eliezer donna ensuite la même réponse à tous ceux de la compagnie, de sorte que tous s'en étant allé, il se trouva seul à manger le repas. Une fille avoit donné secrètement à un mendiant un morceau de pain, dans un pot de terre, quand on le decouvrit on prit la fille, on lui frotta le corps de miel & on l'exposa nue sur une muraille, alors les guêpes vinrent & la dévorèrent.

Outre un grand nombre de faits supposés & faux, dont nous venons d'alléguer quelques Exemples, le Talmud est rempli d'impies grossières. Pour le prouver notre Auteur allégué les passages du Talmud qui contredisent manifestement l'Écriture S., ce que les Rabbins racontent du Diable, & ce qu'ils disent des forciers. Rabbi *Samuel* fils de *Nachmani* prétend que Ruben ne coucha pas avec Bilhah la concubine de son Pere; que toute sa faute avoit été d'avoir couché dans le lit de Jacob & de l'avoir mis en desordre, & que l'Auteur de la Genèse regardoit cette indiscretion comme un crime aussi grand que celui de coucher avec la concubine de son Pere. Il soutient qu'il est faux que les deux fils d'Eli Hophni & Phinéas pecherent contre l'Éternel en *cou-*

264 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*chant avec les femmes qui s'assembloient par troupes à la porte du Tabernacle d'assignation; qu'il n'est pas vrai non plus que les fils de Samuel se detournant après le gain des-honnête prenoient des presens, & pervertis-foient le droit, ou que David commit un adultere en couchant avec la femme d'Urie, parce que chacun des Israëlités qui alloit à la guerre, donnoit à sa femme une Lettre de Divorce. Rabbi Chanina dit que c'est l'influence des astres, & non pas la Providence Divine qui donne la sagesse, & qui enrichit & appauvrit. Raf Jebuda dit que l'usure est legitime & permise; & on lit dans le Talmud au Code Megilla, que chacun est obligé de s'enyvrer le jour de Purin, & de s'enyvrer tellement qu'il ne puisse distinguer ces deux expressions, maudit soit Aman, & beni soit Mordecai.*

Ce que les Rabbins racontent du Diable, n'est pas moins impie. Ils disent que Sammaël, c'est-à-dire, le Diable forma le dessein de tuer Adam & d'épouser ensuite sa femme, & qu'il dit, je serai alors Roi de toute la terre, je marcherai de bout & je mangerai des morceaux delicats; mais que Dieu prononça contre lui cette sentence; parce que tu as dit, je tuerai Adam & j'épouserai sa femme, je mettrai de l'inimitié entre toi & la femme; parce que tu as dit, je serai Roi de toute la terre, tu seras maudit par dessus toutes les betes; parce que tu as dit, je marcherai debout, tu marcheras sur  
ton



ton ventre; parce que tu as dit, je mangerai des morceaux delicats, tu mangeras la pouffiere tous les jours de ta vie. Ils ajoutent que lors que Dieu le precipita du Ciel pour avoir séduit Eve, il se saisit des ailes de l'Archange Michel pour l'entraîner avec lui. Ils pretendent que les taches qu'on voit de tems en tems dans la Lune sont des ordures que le Diable y jette. Ils nous disent qu'il coucha avec Eve & qu'elle conçut de lui Caïn, qui à cause de cela devint un brigand & un meurtrier; ils debitent cette fable ridicule. Les Lettres du mot Has Satan font par la *Gematric* 364. & il y a 365. jours dans une année, cela nous apprend que Satan regne dans le monde 364. jours dans chaque année, pendant lesquels il accuse continuellement les Israélites: mais le jour de l'Expiation solennelle ceux-ci lui font present d'un bouc, & alors il devient leur Avocat; mais Dieu indigné de son procedé dit aux Princes des Anges; Voyez vous ce ladre, qui accuse toujours mes enfans, & qui pour un miserable bouc, se fait leur Avocat, & d'un consentement unanime des armées Celestes toutes les iniquités des Israélites sont transportées sur la tete du Diable. Ils supposent enfin que le Demon anime la Planete *Mars*, & qu'il a particulièrement la conduite des Negres de l'*Afrique*,

Les Rabbins rapportent qu'Abraham fut le premier qui entendit la Necromancie, &

266 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
qui enseigna l'art de la Magie, ils prétendent le prouver tant par ce qui est dit au chap. 25. de la Genese v. 6. qu'Abraham donna des dons aux fils de ses concubines, qui selon eux n'étoient autre chose que les noms de l'impureté, c'est-à-dire des Demons, par la vertu desquels ils faisoient des prestiges; que parce qu'il étoit l'Auteur du livre qui a pour titre *Jezira* ou Livre de la Creation, ce livre enseigne selon eux les plus sublimes mysteres, comme la maniere de former un *Golem*, c'est-à-dire un homme muet, celle de créer des animaux, de transformer les plantes & de faire toutes sortes de prestiges. Ils racontent que Rabba forma un homme & l'envoya chez Rabbi *Sira*; mais lorsque Rabbi *Sira* s'aperçut que c'étoit un *Golem*, parce qu'il ne repondoit point à ses questions, il lui dit; Retourne en ta poudre: Ils disent que Raf *Chanina* & Raf *Oschaja* étudioient tous les soirs du Sabbat dans le livre *Jezira*, & creioient un Taureau de la grandeur d'un de trois ans; qu'i's mangeoient ensuite. Rabbi *Jeboscha* fils de *Chananja* se vante au Code *Sanhedrim* du Talmud de Jerusalem au ch. 17. de sçavoir transformer par le moyen du livre *Jezira* les citrouilles & les melons en des Cerfs & des Dains. Rabbi *Jannai* rapporte qu'étant dans la marche de la Ville de *Zippore*, il vit un sorcier jetter en l'air une pierre, qui dans l'instant se transforma en un veau, &  
il

il prétend que le Demon, à l'instance du forcier, avoit dérobé dans ce moment-là un veau & l'avoit substitué à la place de la pierre. Le même *Jannai* étant entré dans une auberge demanda de l'eau à boire, mais on lui apporta au lieu de l'eau une composition d'eau & de farine qu'on appelle *Scethbita*; il s'aperçut au mouvement des lèvres de la femme qui la lui avoit apportée qu'elle étoit une forcier, & il repandit un peu de cette eau, qui se changea en scorpions: Alors il dit à la femme, j'ai bu de ta boisson, à présent tu boiras de la mienne; aussi-tôt qu'elle en eut bu, elle fut transformée en une anesse, & *Jannai* la monta & s'en alla dans le marché. Rabbi *Eliezer* par la vertu d'un mot qu'il prononça, couvrit tout un champ de citrouilles. Rabbi *Samuel* conduisoit un ane chargé d'un sac de farine; mais se trouvant arrêté par une Rivière que l'ane ne pouvoit passer, il fit venir par la vertu d'un nom qu'il prononça, un Lion plus grand qu'un chameau, le chargea de son sac de farine, & passa ainsi la Rivière. Les *Cabbalistes* soutiennent que les membres du *Sanhedrim* étoient obligés d'apprendre la Magie, afin de pouvoir distinguer les miracles réels d'avec les prestiges. Le *Traité Berachot* enseigne cette Méthode pour decouvrir les Diabes; prenez des cendres pures, passez les par un crible à la ruelle de votre lit, vous verrez le lendemain les

268 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
traces des Diables comme des traces de  
pieds de coq : Voulez-vous les voir , prenez  
l'arriere faix d'une chatte noire qui est de  
la premiere chatée d'une autre chatte noire,  
qui aussi étoit de la premiere chatée ; bru-  
lez le au feu , reduisez le en poudre & en  
mettez un peu dans vos yeux , & vous  
verrez les Diables. Nous rapporterons dans  
un autre Extrait ce que notre Auteur dit  
des Dogmes absurdes & des opinions ridi-  
cules des Talmudistes.

### A R T I C L E. III.

The present State of the Cape of  
GOOD-HOPE &c. C'est-à-dire ,  
*L'Etat present du Cap de Bonne Espé-  
rance : Ou Relation particulière des dif-  
férentes Nations des Hottentots , de leur  
Religion , leur Gouvernement , leurs Loix ,  
Coutumes , Ceremonies , & Opinions ; de  
leur manière de faire la guerre , de leurs  
Professions , leur langage , leur genie , &c.  
Avec une Histoire abrégée de l'Etablisse-  
ment des Hollandois à ce Cap. Traduit  
de l'Original Allemand de Mr. Pierre  
Kolben Maître à Arts , par Mr. Medley ,  
& enrichi de figures en tailedouce. A  
Londres , chez Guillaume Innys , 1731.  
in 8o. pp. 365. sans la Préface , &  
la*

JUILLET , AOUT ET SEPTEMB. 1735. 269  
*la Table des Matières.* (Second Extrait)  
On peut voir le premier dans la  
2. Part. du Tom IV. de cette Bi-  
bliothèque.

**C**Hap. X. Les *Hottentots* sont si crédu-  
les sur le sujet des Sorciers, & des  
Magiciens qu'ils leur attribuent presque  
tous les maux qui leur arrivent, & tous  
les effets surprenans dont ils ne peuvent  
rendre de raison. Aussi les Amulettes sont  
ils en grand usage parmi eux. Les Mede-  
cins même s'en servent dans la Cure des  
Maladies: La première chose qu'ils font,  
c'est de consulter les entrailles d'une bre-  
bis faine & grasse, qu'on tuë d'abord à leur  
arrivée; ils en prennent la coiffe, & l'ayant  
saupoudrée de *Bucku*, & bien tordue com-  
me une corde, ils la mettent au cou des  
Malades qui sont obligés de la porter jus-  
qu'à ce qu'elle pourrisse & qu'elle tombe  
par pièces. Si au bout de quelque tems  
ils ne se trouvent pas mieux, alors les Me-  
decins ont recours aux remèdes naturels.  
Tous les *Hottentots* portent aussi pendu à  
leur cou, une poche où ils mettent parmi  
d'autres choses, un petit morceau d'une  
espèce de bois qu'ils appellent *Suza*, com-  
me un Amulette contre les fortilèges.  
L'Auteur dit qu'il s'est souvent diverti à  
les épouvanter en leur faisant voir l'effet  
de la Lanterne magique, du Miroir conca-  
ve,

270 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
ve, & de quelques autres Instrumens, que ces Sauvages ne pouvoient s'empêcher de regarder comme une production de la Magie. Cependant il ajoute qu'il ne paroît pas qu'ils croient, comme fait le petit peuple parmi nous, que les Sorciers & les Magiciens fassent pacte avec le Diable qui se saisit de leur ame, & quelquefois même de leur corps, lorsqu'ils meurent. Ils s'imaginent simplement que leur *Touqtoa*, ou mauvais Principe, dont la malice est entièrement bornée à ce monde & à cette vie, enseigne à ceux qu'il lui plaît le Sortilège & la Magie, sans avoir aucune idée de la manière dont cela se fait.

A cette occasion, Mr. *Kolben* nous assure que quelque soin qu'il ait pris de s'en instruire, il n'a jamais pû découvrir qu'aucun d'eux crût que les gens de bien vont après leur mort dans un lieu de bonheur, & les Méchans dans un lieu de peines & de supplices. Cependant il dit qu'ils admettent l'immortalité de l'ame, quoi que ce dogme ne fasse point partie de leur Religion, & que peut être ils n'y pensent jamais pour eux mêmes. C'est ce qu'il prouve au long contre le P. *Tachard* & contre *Boivin*, qui ont soutenu le contraire. Pour cet effet il remarque 1. que les *Hottentots* offrent leurs prières & leurs actions de grâces aux gens de bien d'entreux qui sont morts. 2. qu'ils apprehendent que les Morts  
ne

ne reviennent pour les tourmenter: De là vient qu'à la mort d'un homme, d'une femme ou d'un enfant, tout le Village décampe & va s'établir dans un autre endroit, s'imaginant que les Morts ne hantent jamais que les lieux où ils sont decedés, à moins qu'on ne leur emporte quelque chose qui leur appartenoient, car alors l'opinion est qu'ils suivent le Village. Aussi a-t'on grand soin de laisser en son entier la hutte où ils sont morts, avec leurs habits, meubles, armes &c. & l'on n'y touche plus.

3. Les *Hottentots* croient qu'il est au pouvoir de leurs Sorciers & Magiciens de conjurer les Esprits, & de les empêcher d'apparoître aux hommes & de les tourmenter. Après cela, peut on douter qu'ils admettent l'immortalité de l'ame, quoi qu'ils ne reconnoissent ni Paradis ni Enfer?

Chap. XI. Ce Chapitre traite de ce qui se pratique à l'accouchement des *Hottentotes*. Il y dans chaque *Kraal* ou Village une Sage-femme choisie d'entre celles qu'on juge les plus capables. Elle est obligée d'exercer cette profession toute sa vie, quoi qu'elle n'en retire d'autre profit que quelques petits presens qu'on lui fait. Au moment qu'elle arrive chez la femme quelle doit accoucher, le Mari fort, & il ne lui est pas permis de rentrer que tout ne soit fait, autrement il est réputé fouillé, & obligé pour expier sa faute de donner une brebis, & en quelques endroits

272 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
droits même deux, à manger aux hommes  
du Village qui en envoient le bouillon à  
leurs femmes selon la coutume. Lorsque  
l'accouchement est difficile, la Sage femme  
fait prendre à sa Malade une décoction de  
tabac & de lait qui la fait aussi-tôt accoucher.  
C'est à nos Européennes à juger si un pa-  
reil remède leur conviendrait. Si l'Enfant  
vient au monde mort, le Père & la Mère  
s'en affligent extrêmement, sur tout si c'est  
un garçon; on l'enterre sur le champ, & le  
Village se transporte ailleurs. Mais si l'En-  
fant est en vie, on le frotte bien devant le  
feu ou au soleil, premièrement de fiente de  
vache, puis du jus des queueës d'une espèce  
particulière de figues, & enfin de graisse de  
brebis, ou de beurre fondu; après quoi on  
le saupoudre de *Bucbu* depuis les pieds jus-  
qu'à la tête. Quand les femmes accouchent  
de deux Jumeaux ou plus, si ce sont des  
garçon les Parens tuent deux bœufs gras,  
& donnent une grande fête à tous les habi-  
tans du Village, hommes femmes & enfans,  
regardant cet accouchement comme une  
bénédiction particulière. Mais si ce sont  
des filles, on agit bien différemment, il n'y  
à presque pas de fête, & les Parens repre-  
sentant le plus souvent aux hommes de leur  
Village, qui sont leurs juges dans ces sortes  
de cas, qu'ils ne sauroient les élever tou-  
tes deux, soit à cause de leur pauvreté,  
soit parce que la Mère n'a pas assez de lait,  
ils ont la permission de prendre la plus  
lai-



laide ou la plus mal faite , & de l'enterrer toute vive , ou de l'exposer sur un arbre ou sur un buisson. La même chose se pratique si c'est un garçon & une fille , avec cette différence pourtant , que ce n'est pas la laideur qui règle le choix de celui des deux qui doit périr : En pareil cas , les filles sont toujours sacrifiées , & l'on fait de grandes réjouissances pour le garçon qui est conservé.

L'Auteur croit que les *Hottentots* pourroient bien avoir tiré cette barbare coutume des *Chinois* & des *Japonois* , qui font aussi périr tous les Enfans qui leur naissent au delà du nombre qu'ils peuvent commodément élever. Comme ils admettent la *Metempsychose* , ils s'imaginant que les ames de ces pauvres Innocens pourront être plus heureuses si elles vont animer un autre corps , que si elles restent dans celui où elles se trouvent ; ainsi ils ne se font aucune peine de les exposer. Mais les *Hottentots* qui ne croient rien de semblable , au moins à ce qu'il paroît , n'ont pas le même prétexte à alleguer en faveur d'une pratique si cruelle , & par conséquent il ne semble pas naturel de supposer que ce soit chez eux une imitation. Les Européens qui sont au Cap trouvent quelquefois de ces Enfans exposés ; s'ils sont morts , ils ont le soin de les enterrer , & s'ils sont encore vivans ils les portent dans leurs Maisons , & les élèvent , à moins qu'ils ne soient pas en état de le faire

re

274 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
re, auquel cas ils les remettent à d'autres  
qui leur donnent une éducation Chrétienne,  
quoi que jusqu'à présent ç'ait été sans aucun  
fruit. Tôt ou tard, ils se sauvent chez les  
Naturels du Païs, & renoncent à la Reli-  
gion qu'ils ont succée avec le lait, & à  
toutes les manières Européennes.

Cap. XII. Dès que l'Enfant a été bien  
frotté & bien saupaudré, comme ont vient  
de le dire, la Mère lui donne un nom, ou  
si elle est hors d'état de le faire, comme  
cela arrive quelquefois, par un effet de la  
décoction dont nous avons parlé, le Père  
s'aquitte de ce devoir. A cet égard ils imi-  
tent les anciens *Troglodites*, car ils donnent  
à leurs Enfans les noms des Animaux qu'ils  
aiment le plus, appellant les uns *Hacqua*,  
c'est à dire, Cheval; les autres *Gamman*,  
c. à d. Lion, d'autres *Gboudie*, c. à d. Brebis;  
d'autres *Guacha* c. à d. Ane; d'autres *t'Kam-  
ma*; c. à d. Cerf &c. Au reste, les hommes  
doivent s'éloigner de leurs femmes, non  
seulement pendant leurs couches, mais en-  
core lorsqu'elles ont leurs ordinaires. S'ils  
en approchent dans ce tems-là, ou même  
qu'ils aient la moindre communication avec  
elles, ils passent pour souillés, & sont obli-  
gés de se purifier en offrant un bœuf gras.  
Cette coutume a beaucoup de rapport avec  
la Loi du Levitique XII. & XV.

Mr. *Kolben* nous apprend dans cet endroit  
que quelques dégoutantes que soient les  
*Hottentotes* à tous égards, les Hollandois  
du

du Cap ne laissent pas quelquefois que d'avoir commerce avec elles. Mais il nie ce que *Boivin* donne pour un fait certain que les *Hottentots* font périr tous les Enfans qui naissent de ce commerce. Il assure que cela n'a lieu qu'à l'égard des filles lorsqu'elles sont jumelles, comme on a déjà vu que c'est leur coutume; & que par rapport aux garçons, ils les aiment pour le moins autant que les leurs propres.

Chap. XIII. Ce Chapitre roule sur les Mariages des *Hottentots*, & plusieurs choses qui y ont rapport. Lorsqu'un jeune homme veut se marier, il faut avant toutes choses qu'il communique son dessein à son Père, ou à celui de ses Parens qui a le plus d'autorité, & qu'il l'engage à approuver son choix. Si le Père ou le Parent l'approuvent, il va sur le champ avec le jeune homme chez le Père ou chez le Parent le plus accredité de la fille, pour la demander en mariage. Celui-ci, après avoir consulté sa femme, donne une réponse positive, & pour l'ordinaire satisfaisante. Mais si elle ne l'est pas, l'on ne parle plus de cette affaire; Le Galant se guérit aussitôt de l'amour qu'il avoit conçu pour la Belle, & jette les yeux sur quelque autre. Si le Père ou le Parent consentent au mariage, on en fait d'abord la proposition, à la fille; & au cas qu'elle ne l'agrée pas, il ne lui reste qu'un moien pour l'éviter, qui est fort plaisant; C'est de se coucher avec

276 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
son Amant sur la terre ; & de passer la nuit  
avec lui à se pincer, se chatouiller, & se  
donner des claques l'un à l'autre. Si elle se  
trouve la plus forte, l'en voilà débarassée ;  
il ne faut plus qu'il pense à elle : Mais si le  
contraire arrive, comme il arrive ordinai-  
rement, elle est obligée de l'épouser.

Le Mariage n'est pas plutôt conclu, qu'on  
fait de grandes réjouissances que l'Auteur  
décrit ici fort au long, & où sont invités  
tous les Parens & Voisins des Fiancés, hom-  
mes & femmes. Celles-ci pour paroître  
plus belles & faire plus d'honneur à la fê-  
te, se peignent le front, le menton & les  
jouës avec de la craye rouge qu'on trouve  
facilement : Mais il dit qu'il n'a jamais rien  
vû de plus effroiable que le visage d'une  
*Hottentote* ainsi barbouillé. Quand tout est  
prêt pour la cérémonie du Mariage, les  
hommes se tenant accroupis forment un  
cercle, au milieu duquel est le futur Epoux  
dans la même posture. A une petite distan-  
ce de là, les femmes aussi accroupies for-  
ment un autre cercle ; & la future Epouse  
se tient au centre dans la même attitude.  
Alors le Prêtre entrant dans le cercle des  
hommes, s'approche du futur Epoux, &  
l'asperge de son urine, que celui-ci reçoit  
avec une très grande avidité la mêlant avec  
la graisse & la poudre de *Buchu* dont il s'est  
auparavant bien frotté le corps. Ensuite,  
le Prêtre passe dans le cercle des femmes,  
& fait la même asperision sur la future E-  
pouse,

pouſe, qui ne ſ'en tient pas moins honorée. Il va & vient pluſieurs fois de l'un à l'autre, & repète la même cérémonie juſqu'à ce que ſon eau bénite ſoit épuifée, ou qu'il ait donné à chacun deux tour à tour, & l'une après l'autre, les bénédictions ſuivantes qu'il prononce à haute voix, *Puiſſés vous vivre long-tems & heureuſement enſemble, Puiſſés vous avoir un fils avant la fin de l'année, Puiſſe ce fils être toute votre conſolation dans votre Vieilleſſe, Puiſſe t'il être homme de courage, & grand chafſeur!* La cérémonie finie, on ne penſe plus qu'à ſe divertir; les hommes mangent à part, & les femmes de même, il n'y a que le Nouveau-marié qui a la permiſſion de ſ'afſeoir avec elles, encore ne touche t'il point à leurs viandes, il a une certaine portion qu'on prépare pour lui ſeul. La fête dure juſques bien avant dans la nuit, que l'Epoux prend ſon Epouſe & ſe retire ſeul avec elle; alors chacun va dormir pour recommencer de plus belle à manger, à boire, à fumer & à cauſer, car c'eſt là tout leur divertiffement dans ces fortes d'occations. Quoi qu'ils aiment extrêmement la Muſique & la danſe, l'une & l'autre ſont bannies de leurs nôces, ſans qu'ils puiſſent en alleguer d'autre raiſon que la coûtume.

Les Mariages entre les Couſins-germains, & les Illus de germains ſont défendus chez les *Hottentots*. Ils ont une Loi qui condamne & l'homme & la femme qui ſe marient,

278 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
ou qui commettent fornication, dans ce degré de proximité, à être bâtonnés à mort. Ils punissent aussi du dernier supplice l'adultère, qu'ils regardent, de même que le larcin, comme le crime le plus abominable. Mais d'un autre côté, ils autorisent le divorce & la polygamie.

Un homme peut avoir autant de femmes qu'il veut; cependant il est rare que les plus riches en aient au delà de trois, & pour l'ordinaire les pauvres se contentent d'une seule. Il n'est permis à personne de repudier sa femme sans l'approbation des hommes du Village qui jugent si le cas est assez grave pour en venir à cette extrémité. Après que le divorce a été approuvé, l'homme peut se remarier s'il veut; mais la femme ne sauroit le faire tant que son Mari vit, autrement elle est censée coupable d'adultère, & punie comme telle. Cette Loi a beaucoup de rapport avec celles des anciens *Juifs* touchant le divorce, & pourroit bien en être venuë. Lorsqu'une Veuve se remarie, & toutes les fois qu'elle se remarie, elle est obligée de se faire couper la première jointure d'un doigt en commençant par les petits doigts de la main. Ce sont les Médecins qui exercent en même tems la Chirurgie, qui font ces amputations avec tant de dextérité qu'il n'en arrive jamais aucun accident. Je ne sai si nos Européennes voudroient se remarier à ce prix; mais pour les Hottentotes, elles ne s'en font  
au-

aucune peine, & rien n'est plus ordinaire que de les voir convoler en secondes, & même en troisièmes & quatrièmes nœces.

Chap. XIV. On voit ici quelle est l'œconomie des *Hottentots*, comment ils élèvent leurs Enfans, & jusques où ils portent la liberalité & l'hospitalité. Le Mari abandonne à sa femme le soin du ménage & ne se met non plus en peine de pourvoir aux besoins de sa famille que s'il n'en avoit point. S'il va à la chasse ou à la pêche, c'est plutôt pour son plaisir que pour en rapporter quelques provisions, quoi qu'il ne revienne jamais à vuide. La seule chose dont il se fasse une occupation sérieuse, c'est de prendre soin de son bétail; encore faut il que la pauvre femme, malgré toutes les fatigues de son domestique, partage en quelque manière ce soin avec lui. Elle ne met jamais le pied dans son appartement qui est séparé du reste de la hutte, & elle ne jouit que peu du plaisir de sa compagnie, puisqu'il fait souvent lit à part, & qu'il ne lui arrive guère de passer les nuits entières avec elle. Il commande en Maître, & elle obéit en Esclave sans murmurer ni se plaindre. A cette occasion, l'Auteur assure qu'il n'y a peut être pas de peuple plus chaste ni plus modeste tant dans ses discours que dans ses actions, malgré ce qu'en ont débité certains Voyageurs qui ont dit que les hommes & les femmes habitoient ensemble pêle-mêle, sans aucune

280 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
pudeur, & fans observer les moindres bien-  
feances.

Les femmes font auffi feules chargées du  
foin de l'éducation des Enfans. D'abord  
après leurs couches, elles les enveloppent  
d'une piéce de peau de mouton, leur laif-  
fant feulement la tête libre, & elles atta-  
chent cette peau en forme de fac fur leur  
dos, & la portent tout le jour, foit qu'el-  
les demeurent à la maifon ou qu'elles for-  
tent, jufques à ce que ces petites Créatu-  
res commencent à marcher. Ce qu'il y a  
de fingulier, c'est qu'elles leur donnent à  
teter fans leur faire changer d'attitude, &  
fans détacher le fac qui les enveloppe. El-  
les ont les mammelles fi longues, qu'elles  
peuvent les jeter par deffus l'épaule, & les  
faire prendre à l'Enfant dont la tête s'éle-  
ve affez haut pour cela. Pendant qu'il te-  
te, elles fument fans s'embaraffer fi la fu-  
mée l'incommode, & ainfi elles l'habituent  
à la fouffrir. Dès qu'il eft fevré, ce qui fe  
fait ordinairement lorsqu'il a fix mois, la  
Mére lui met de tems en tems fa pipe dans  
la bouche, pour accoutumer fon palais à la  
fumée, jufqu'à ce qu'il ait affez de force  
& d'adrefle pour fumer fans fon fecours.  
Ainfi il ne faut pas s'étonner de la paffion  
extrême que les *Hottentots*, hommes & fem-  
mes, confervent toute leur vie pour cette  
efpèce de plaifir ou d'amufement. Les En-  
fans fuivent leur Mére par tout où elle va,  
dès qu'ils peuvent marcher, & ils ne la  
quit-



quittent point jusqu'à ce qu'ils soient admis dans la société des hommes si ce sont des garçons, ou mariés si ce sont des filles.

S'il en faut croire notre Auteur, les *Hottentots* surpassent en générosité & en hospitalité tous les autres peuples. Ils prennent un singulier plaisir à se secourir les uns les autres, & ils le font avec une si noble simplicité qu'on auroit peine à en trouver des exemples ailleurs que dans les premiers âges du monde. C'est ce que le P. *Tachard* avoit déjà remarqué avec admiration dans ses Voyages. Si un *Hottentot* reçoit en présent quelques provisions, s'il a fait une bonne chasse ou une bonne pêche, il n'est pas content qu'il n'en ait fait part à ses Voisins & à ses amis. S'il apprend que quelqu'un est dans le besoin ou en danger de sa vie, il vole à son secours, à quelque distance qu'il soit: Il fera vingt mille pour tirer un homme de peine ou de misère. L'hospitalité de ce peuple n'est pas moins remarquable, non seulement envers ceux de leur Nation, mais même envers les Etrangers. Un Voyageur qui se trouve fatigué, pressé de la faim ou de la soif, ou surpris par la nuit, n'a qu'à se présenter à la première hutte qu'il rencontre, aussitôt on le prie d'y entrer, on le loge du mieux qu'on peut, & on lui donne tous les rafraichissemens dont il a besoin, sans exiger de paiement ni de récompense. Si le Maître de la hutte n'a pas les provisions ou les

282 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
commodités nécessaires, il s'adresse à ses  
Voisins qui s'empressent à fournir ce qui  
manque. Mais c'est sur tout dans les nau-  
frages que les *Hottentots* font paroître leur  
humanité & leur hospitalité. Au lieu de  
profiter des débris que la mer jette sur leurs  
Côtes, comme font presque tous les autres  
peuples, ils les ramassent avec soin pour  
le compte des propriétaires; & loin d'aban-  
donner ceux qui ont échappé au naufrage,  
ils les retirent chez eux, & leur donnent  
toute l'assistance possible. L'Auteur en rap-  
porte une histoire remarquable, arrivée de  
son tems, mais trop longue pour être in-  
ferée ici.

Dans le Chapitre suivant, il décrit fort  
au long la manière dont ces peuples gou-  
vernent leur bétail, l'usage qu'ils en font,  
le revenu qu'ils en tirent, &c. Mais nous  
ne nous y arrêterons pas, parce qu'outre  
que cela nous meneroit trop loin, il n'y a  
rien de bien curieux, si non que les *Hotten-  
tots* ont une sorte particulière de Bœufs dont  
ils se servent pour la guerre, à peu près  
comme quelques autres Nations se servent  
d'Elephants. Quoiqu'il y ait grande quantité  
de ceux-ci dans leurs Païs, ils ignorent en-  
tièrement la manière de les apprivoiser.  
Mais pour leurs Bœufs qu'ils appellent *Bac-  
keleyers*, de *Backeley* qui dans leur langue  
signifie la guerre, ils les dressent au combat  
avec beaucoup d'art. Ils en ont toujours  
bon nombre dans leurs armées, qu'ils gou-  
ver-

vernent sans peine, & lorsqu'ils les lâchent sur l'Ennemi, ils y font un ravage terrible, à moins qu'on ne leur en oppose d'autres & en aussi grand nombre. Ils éventrent & renversent avec leurs cornes, ils frappent & foulent avec leurs pieds tout ce qu'ils rencontrent, & ils se jettent ou plutôt ils se précipitent avec tant de furie dans les rangs, qu'à moins qu'on ne les tuë d'abord, ils ne manquent jamais de les enfoncer, & d'assurer la victoire à leurs Maîtres. Ces Animaux servent encore à conduire le bétail, à empêcher qu'il ne s'échappe, & à le défendre contre les voleurs & les bêtes sauvages; ce qu'ils exécutent avec une adresse & un courage incroyables: Aussi chaque village en entretient il constamment, & à fraix communs, au moins six.

Le Chapitre XVI. est employé à décrire la manière dont les *Hottentots*, se mettent & s'ajustent. On a déjà remarqué que leurs cheveux sont comme ceux des Nègres, courts, laineux, & noirs comme du jais. Mais les hommes les frottent tous les jours d'une si grande quantité de graisse & de suie mêlées ensemble, & il s'y amasse tant de poussière & d'autres vilainies, que ne se peignant jamais, cela forme à la longue une espèce de croute qui tient comme du plâtre. Ainsi dans les grandes chaleurs, ils vont tête nue, sans que le soleil les incommode le moins du monde, n'étant pas possible à ses rayons de pénétrer cette croute épaisse.

284 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
épaisse. Mais elle ne les garantit pas de  
même du froid, & de la pluie, ce qui les  
oblige de porter alors un bonnet de peau  
d'agneau ou de chat. Leur visage, & tout  
le devant du corps jusqu'à la ceinture, est  
toujours découvert. A leur cou pend un  
petit sac des plus mal-propres, dans lequel  
ils portent leur couteau, s'ils en ont un,  
leur pipe, leur tabac ou leur *Dacha*, & l'a-  
mulette dont nous avons parlé plus haut.  
Une peau de mouton, ou de bête sauvage,  
qu'ils attachent autour de leur cou,  
leur couvre les épaules & le dos jusqu'aux  
cuisses, quelquefois même plus bas. Ils ne  
la quittent jamais; En hyver ils tournent  
la laine ou le poil en dedans, & en Eté  
en dehors; Ils couchent dessus, & quand  
ils meurent on les enveloppe & on les en-  
terre dans cette peau. Ils ont à leur bras  
gauche trois grands Anneaux d'yvoire qui  
leur servent à parer les coups qu'on leur  
porte dans les combats. A ces Anneaux  
qui sont très proprement faits, ils attachent  
un sac où ils renferment les provisions dont  
ils ont besoin quand ils voient, de ma-  
nière qu'à peine l'apperçoit on & qu'il ne  
les incommode point en marchant. Ils  
tiennent aussi à la main gauche un petit ba-  
ton à l'extrémité du quel est attachée une  
queuë de renard, de chat sauvage, ou de  
quelque autre bête semblable, dont ils se  
servent, en guise de mouchoir, pour s'essuyer  
le visage, ou le nez, & pour enlever la  
pouf-

pouffière & la crasse qui s'amasse autour de leurs yeux. A la main droite ils portent deux batons de bois d'olivier, ferrés par les deux bouts, l'un de trois pieds de long qui leur sert pour attaquer & pour se défendre, & l'autre d'environ un pied fait en forme de dard, qu'ils lancent avec tant d'adresse qu'ils ne manquent guère leur coup quoi qu'à une grande distance. Quand ils sortent avec ces deux batons, c'est une marque certaine qu'ils vont à la chasse, ou à la rencontre de quelque Ennemi. Ils couvrent leur nudité d'une pièce de peau, pour l'ordinaire, de chat sauvage qu'ils attachent à leur ceinture, & qui descend en pointe jusqu'à la moitié de la cuisse. De là jusqu'aux pieds ils sont tous nus, excepté lorsqu'ils mènent pâître le bétail, ou qu'ils ont à traverser des rochers ou des sables; car alors ils portent des espèces de bottines, & des sandales de cuir crud de Bœuf ou d'Éléphant, dont ils tournent le poil en dehors.

Les femmes portent toujours des bonnets de peau de bêtes sauvages, qui ne diffèrent de ceux des hommes qu'en ce qu'ils sont plus grands, & faits en pointe. Les bonnets leur couvrent tout le dessus de la tête, & cachent si bien leurs cheveux qui sont tout comme ceux des hommes, qu'on n'en voit absolument rien. Au lieu d'une peau de mouton ou de Tigre qui leur couvre les épaules & le dos, elles en ont deux plus grandes l'une que l'autre, & c'est entre ces  
deux

286 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
deux peaux qu'elles portent le fac où elles  
mettent les Enfans qu'elles allaitent, & ce-  
lui où elles renferment leur pipe, leur tabac,  
leur amulette, &c. La peau du dessus des-  
cend jusques au jarret; tout le reste du corps  
est nud, à la reserve qu'elles attachent à  
leur ceinture deux autres petites peaux qui  
leur pendent, l'une par devant, l'autre  
par derrière, jusqu'aux genoux & plus bas.  
Les filles portent jusqu'à l'âge de douze  
ans, des joncs en forme d'anneaux autour  
de leurs jambes qui en sont presque couver-  
tes: Après quoi, elles y substituent des  
bandes de peau de mouton ou de veau,  
dont elles ont ôté proprement *le poil*, car  
on ne peut pas dire que les brebis de ce  
païs là aient de la laine. Il y a des femmes  
qui ont à chaque Jambe une centaine de  
ces bandes, mais si artistement liées & en-  
trelacées qu'on a peine à s'appercevoir où  
les bouts se touchent. Avec le tems elles  
durcissent, & servent à d'autres usages qu'à  
l'ornement; car elles empêchent que les  
femmes ne se déchirent les jambes quand  
elles vont au travers des épines & des  
broussailles cueillir des herbes pour le mê-  
nage, & elles leur fournissent de la nourri-  
ture quand elles n'ont autre chose à man-  
ger. L'Auteur assure qu'il leur en a vu plu-  
sieurs fois broyer entre deux pierres, &  
ensuite devorer avec une avidité surpre-  
nante.

Mais outre ces ajustemens ordinaires, les  
*Hot-*

*Hottentots* en ont d'autres moins communs pour lesquels ils font extrêmement passionnés, comme les boutons de cuivre jaune, de minces plaques de ce metal, & de petits morceaux de miroir qu'ils attachent à leurs cheveux, des pendants d'oreille, & des colliers, des bracelets, &c. de leton d'acier ou de verre qu'ils achettent ou qu'ils prennent en paiement des Européens. Plus ils ont de cette clincaillerie sur eux & plus ils se croient parés & dignes de considération: C'est en quoi consiste sur tout la vanité des femmes. Les hommes se distinguent par une autre sorte d'ornement qui leur est particulier, savoir les Vessies des bêtes sauvages qu'ils ont tuées. Après les avoir bien enflées ils les attachent à leurs cheveux, & ils les portent toute leur vie comme des espèces de trophées.

Chapitre XVII. La nourriture ordinaire des *Hottentots*, consiste en fruits, herbes & racines, en lait, en poisson, & en chair de quelques bêtes sauvages. Ils ne touchent point à leur bétail, excepté dans leurs sacrifices & leurs fêtes, ou lors qu'il leur est mort quelque bête de mort naturelle; car dans ce dernier cas, loin d'avoir de la repugnance à en manger, ils en trouvent la chair beaucoup plus délicate, & sont fort surpris que les Européens ne pensent pas de même. Une autre chose qui n'est pas moins choquante, c'est qu'ils préfèrent les entrailles des Animaux à tout le reste, & qu'ils les font bouillir dans le  
sang

288 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
fang avec lequel ils les mangent , en y ajoutant quelquefois un peu de lait. Quelque détestable que nous paroisse un ragoût de cette nature, ils l'aiment à la fureur, & ils le regardent comme le plus excellent de leurs mets. Nous avons déjà eu occasion de remarquer qu'ils s'abstiennent religieusement de la chair de pourceau ; mais il y a outre cela, des viandes dont les unes sont défenduës aux hommes, & les autres aux femmes. Par exemple, il n'est permis qu'aux premiers de manger des Taupes, & le fang pur des Animaux ; & d'un autre côté, les femmes ont seules le privilege de ce nourrir de Lièvres, de Lapins, & de lait de brebis, car pour celui de Vache les deux Sexes en boivent également. Ce qu'on vient de dire, joint à ce qu'on en a remarqué plus d'une fois, fait assez connoître l'extrême malpropreté de ces peuples, & leur peu de délicatesse dans le choix de leurs alimens ; mais en voici une nouvelle preuve, c'est qu'ils sont remplis de poux, & qu'ils en mangent souvent, de même que des vieux souliers quand ils en peuvent avoir des Européens. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que malgré tout cela ils vivent longtems & jouissent d'une santé ferme, tandis que ceux d'entr'eux qui étant au service des Hollandois du Cap sont obligés de manger comme eux, deviennent à la longue sujets à diverses maladies, & meurent beaucoup plus jeunes que les autres.

Chap.



Chap. XVIII. L'Auteur donne ici une description des Villages & des Huttes des *Hottentots*: Mais comme il n'y a rien de fort particulier, nous ne nous y arrêterons pas.

Chap. XIX. Quelque paresseux que soient naturellement les *Hottentots*, ils ne laissent pas de s'appliquer aux Arts mechaniques qui peuvent leur être utiles, & ils y sont même si experts qu'on ne comprend pas comment on a pu les accuser d'être le peuple du monde le plus ignorant & le plus stupide. Ils ouvrent & mettent en pièces, ou plutôt ils disloquent leurs bœufs, moutons, &c. tout vivans, avec tant de dextérité & de promptitude, qu'on les prendroit plutôt pour des Anatomistes que pour des Bouchers. A en juger par le soin qu'ils apportent à ces dissections, on diroit qu'ils cherchent à s'instruire de la structure du corps humain & de l'œconomie animale, par un pur esprit de curiosité, ou pour pouvoir guérir avec plus de succès les maladies qui leur surviennent. Aussi l'Auteur qui s'est souvent trouvé dans ces sortes d'occasions, assure qu'il y a toujours vû le Medecin du Village, quelques vieilles femmes qui se mêlent de Medecine, & un grand nombre d'autres spectateurs également attentifs à examiner les diverses parties de l'Animal, leur figure, leur situation, &c. Les *Hottentots* ont encore des Peletiers & des Taneurs de profession qui savent préparer les peaux dont  
ils

290 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
ils se couvrent, & les cuirs qu'ils emploient à divers usages, presque aussi bien que nos Européens; des Ouvriers en ivoire, qui sans autre instrument qu'un couteau, travaillent avec autant de propreté & de délicatesse que les meilleurs Tourneurs; des Nattiers, des Cordiers qui ont l'art de faire avec de petits joncs des cordes qui ne sont ni moins fortes ni moins durables que celles qu'on fait avec du chanvre; & des forgerons qui entendent très bien à fondre le fer, & à lui donner toute sorte de formes, seulement avec des cailloux, quoi qu'ils ne s'en servent guère que pour armer leurs bâtons, flèches, dards, & autres instrumens semblables. Ces forgerons travaillent aussi en cuivre, mais fort peu, car tout ce qu'ils font se réduit à quelques colifichets dont les hommes & les femmes se parent. Au reste, tous les *Hottentots* sont potiers, chaque famille faisant ses propres Vaisseaux à mesure qu'elle en a besoin. Ils se servent pour cela de terreau de fourmillière qu'ils nettoient avec soin, & qu'ils pétrissent ensuite avec les œufs de fourmis qui font un ciment admirable, & qui donnent à la matière un noir de jais qui ne se perd jamais. On voit par là qu'ils ne manquent ni d'invention ni d'adresse, & que s'ils étoient moins paresseux ils égaleroient bien-tôt dans les arts mécaniques tous les autres Africains.

Chap. XX. Les *Hottentots* sont certainement

ment les plus grands Chasseurs du monde : Leur extrême legereté à la course , & leur adresse incomparable à tirer de l'arc & à lancer la javeline leur sont à cet égard d'un avantage infini. Outre l'espèce de dard dont nous avons parlé ci-devant , ils en ont un autre beaucoup plus long , qu'ils nomment *Hassagaye* ; c'est une façon de demi-pique armée au plus gros bout d'un fer pointu & fort tranchant , comme le sont leurs fleches. Avec ces armes ils ne craignent point d'attaquer les bêtes sauvages les plus dangereuses , Lions , Tigres , Leopards &c. Quand ils en rencontrent quelque , ils l'environnent de tous côtés , & lui décochent leurs fleches & leurs dards , avec tant de promptitude & de dexterité , qu'elle en est en un moment toute couverte. Si elle ne tombe pas d'abord , elle prend la fuite , voiant bien qu'elle a à faire à trop forte partie ; les Chasseurs lui ouvrent un passage , & elle va mourir à quelque distance , la quantité de sang qu'elle perd ne lui permettant pas d'aller fort loin. D'ailleurs , les *Hottentots* ont coutume d'empoisonner leurs armes dans ces fortes d'occasions , de sorte que les blessures qu'elles font sont toujours mortelles. A l'égard des Elephans , des Rinoceros , & autres bêtes sembiables , ils ne les attaquent guère de cette manière. Pour l'ordinaire ils font des creux profonds de six à huit pieds sur les chemins par lesquels ces Animaux

292 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
vont en troupes boire à quelque rivière. Au milieu de ces creux ils plantent un pieu extrêmement pointu & dont la pointe ne s'élève pas tout à fait au niveau de la surface de la terre. Ils les couvrent ensuite de branches d'arbres & de feuilles si adroitement qu'il n'y paroît point. Les Elephants qui reviennent toujours de l'eau par le même chemin qu'ils y font allés, ne peuvent manquer les uns ou les autres de tomber dans ces trous, & sur ces pieux qui leur entrent dans le corps, de manière qu'ils ne sauroient branler. Alors les Chasseurs qui sont à l'affût se jettent sur eux, & s'ils voient qu'ils ne sont pas encore morts, ils leur montent sur le cou & leur cassent la tête à grands coups de pierre, ou leur ouvrent avec un couteau la veine jugulaire. Au reste, il est rare qu'ils en attrapent plus d'un à la fois, parce que dès qu'il y en a un de tombé, tous les autres prennent un autre chemin & se retirent au plus vite.

Chap. XXI. Comme les *Hottentots* n'ont point de monnoie, & qu'ils ne savent même ce que c'est, tout leur commerce entre eux & avec les Etrangers se fait par voie d'échange. Ils donnent aux Européens du bétail en quoi consiste leur plus grande richesse, des dents d'Elephant, des œufs d'Autruche, & quelquefois des peaux de bêtes sauvages, sur tout de chevaux & d'ânes sauvages; & ils reçoivent en retour du vin, de l'eau de vie, du tabac, des pipes,

pes, du corail, des couteaux, ciseaux, & toute sorte de colifichets. Et pour donner quelque idée du prix qu'ils attachent à ces diverses marchandises, l'Auteur assure qu'il a constamment eu, ou pu avoir un gros bœuf pour une livre de tabac, un mouton pour une demi-livre, & un Agneau gras pour un quart de livre. La seule chose qu'il dit qu'il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'acheter des *Hottentots*, ce sont leurs Armes. Il a souvent offert plusieurs Livres de tabac & beaucoup de clincaillerie, deux choses qu'ils aiment à la fureur, pour en avoir un assortiment complet, sans qu'il ait jamais pu en venir à bout. Ils sont si paresseux qu'ils ne savent ce que c'est que de travailler pour l'avenir, & d'avoir des magasins d'armes; ils n'en font qu'à mesure qu'ils en ont besoin, de sorte qu'il est difficile qu'ils en aient à vendre. D'ailleurs ils les estiment tant qu'ils ne sauroient se résoudre à s'en défaire à quelque prix que ce soit, sur tout en faveur des Européens.

Chap. XXII. Ce chapitre qui roule sur la Musique & la dance des *Hottentots*, ne mérite pas que nous nous y arrêtions. On s'imagine aisément ce que ce peut être.

Chap. XXIII. Le suivant est plus curieux; On y voit la manière dont ces peuples font la guerre. Quand une Nation a enlevé le bétail ou les femmes d'une autre Nation, qu'elle s'est emparée de ses pâtu-

rages, ou qu'elle les a ruinés en y mettant le feu, ce qui est plus ordinaire, la Nation lezée court aussi-tôt aux armes, & se met en campagne. Mais avant que de se jeter sur les terres de l'Ennemi, elle lui envoie des Deputés pour demander une prompte satisfaction, & ce n'est qu'en cas de refus qu'elle commence les hostilités. Si l'Ennemi n'a pas eu le tems d'assembler ses forces, elle lui enlève tout le bétail qu'elle peut, & se retire tranquillement. Mais s'il est actuellement sous les armes, il faut en venir à un combat qui termine presque toujours la dispute : Car les *Hottentots* ne savent ce que c'est que de se rallier, & de revenir à la charge ; D'un autre côté, c'est aujourd'hui la coutume que la Nation vaincue s'adresse, d'abord après sa première défaite, aux Hollandois du Cap, pour les prier d'être les Mediateurs de la paix, ce qu'ils acceptent avec plaisir & à quoi ils sont même engagés par les Traités. Le Gouverneur envoie un Détachement de la garnison commandé par un Officier qui est muni de pleins-pouvoirs pour terminer les différens à l'amiable, & qui en vient toujours heureusement à bout, tant ces peuples ont de respect pour les Hollandois, ou de fidélité à observer les engagements qu'ils ont une fois contractés.

Les *Hottentots* n'ont point d'autres armes pour la guerre que celles dont ils se servent pour la chasse, & ils ne connoissent

d'autre

d'autre discipliné militaire que celle de suivre leurs Chefs ou Capitaines, & de se battre en desespérés jusqu'à ce qu'ils leur ordonnent de s'arrêter, qu'ils soient tués dans la mêlée, ou qu'ils prennent la fuite. Au reste, ils observent à l'égard des Morts une modération qui fait honte aux Chrétiens, car ils ne les dépouillent jamais, ni ne les maltraitent en aucune maniere. S'ils les touchent, ce n'est que pour les enterrer avec tout ce qui leur appartient. Les Victorieux rendent les premiers ce devoir à ceux de leur parti, & quand ils ont quitté le champ de bataille, les Vaincus en font autant pour les leurs. La seule chose qu'on puisse leur reprocher, est de faire mourir sur le champ les prisonniers qu'ils ont faits, de même que les déserteurs & les espions ennemis qu'ils peuvent attraper. Ils ont cela de commun avec presque tous les peuples d'Afrique.

Chap. XXI V. Voici la manière dont la Justice, s'administre parmi les *Hottentots*. Quand il se presente quelque affaire civile ou criminelle à juger, le Capitaine & tous les hommes du Village s'assemblent. Dans ces Assemblées tout se decide à la pluralité des voix, & les jugemens qu'on y rend sont sans appel. Il n'y a ni Avocats ni Procureurs, ni formalités qui puissent arreter le cours de la Justice, ou corrompre les Juges. Chacun y plaide sa propre cause du mieux qu'il peut ; les Témoins, s'il

s'en présente, sont entendus & examinés; & c'est sur l'exposé des uns & des autres que l'Assemblée forme son jugement. Les crimes dont elle prend connoissance, sont le meurtre, l'adultère & le larcin. Dès qu'un homme en est simplement soupçonné, quelque riche & quelque accredité qu'il soit, le Capitaine en donne avis à tous les chefs de famille qui se font un devoir de le saisir, & qui y apportent tant de soin & de diligence, qu'il n'arrive presque jamais qu'il leur échappe. Aussi-tôt on s'assemble, l'Accusé paroît, & a la liberté de se défendre. S'il est trouvé innocent, on le renvoie absous, & on condamne son Accusateur à lui donner tant pour son dédommagement: Mais s'il est convaincu du crime dont on le charge, sa sentence lui est prononcée sur le champ, & sur le champ elle est exécutée. L'Assemblée se lève, le Prisonnier demeure à sa place, & en moins de deux minutes le Capitaine se jette le premier sur lui, & lui déchargeant de toute sa force sur la tête un coup de son bâton, il l'étend par terre. Tous les autres viennent ensuite pêle-mêle, & en font autant, jusques à ce que le Criminel ait expiré. Alors ils le prennent, & l'enterrent sans autre cérémonie avec tout qui se trouve sur lui, à la réserve de ses bagues, & autres ornemens de cuivre, qu'on donne à ses héritiers. Cette coûtume de faire mourir les criminels par les mains de tout le peuple, a assez de



de rapport avec la Lapidation usitée parmi les anciens Juifs, & semble confirmer ce que l'Auteur a déjà remarqué plusieurs fois touchant l'origine des *Hottentots*. Aussi insiste-t'il là-dessus, comme sur une présomption très forte en faveur de son sentiment.

Chap. XXV. Ce Chapitre traite de la pratique de la Médecine & de la Chirurgie parmi les *Hottentots*. Mais comme ce que nous en avons déjà dit par occasion, & dans cet Extrait & dans le précédent, suffit pour en donner une idée, nous ne nous y arrêterons pas.

Chap. XXVI. Dans le suivant l'Auteur décrit au long les funérailles de ces peuples. Lorsqu'un homme est à l'agonie, ses parens & ses Amis s'assemblent autour de lui en faisant des cris & des hurlemens horribles, & frappant des pieds & des mains comme des forcenés. Dès qu'il a rendu l'esprit, les cris & les hurlemens redoublent avec tant de force qu'on peut les entendre à quelques milles de là; ils lui mettent la tête entre les Jambes, & dans cette posture ils l'enveloppent dans la peau qui le couvroit, & qu'ils lient de façon qu'on ne voit point le cadavre. Ensuite ils le portent dans quelque fente de rocher, ou quelque creux fait par les bêtes sauvages; car tant qu'ils en peuvent trouver, ils n'ont garde de se donner la peine de lui faire une fosse. Là ils le mettent sans autre cérémonie, remplissant avec soin le trou de

298 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
terreau de fourmillière, afin que le corps  
soit plutôt consumé, & jettant par dessus  
du bois & des pierres, pour empêcher les  
bêtes sauvages de le devorer.

A l'occasion de leurs funeraillles M. *Kolben*  
parle de la cruelle coutume qu'ils ont d'a-  
bandonner ceux que les infirmités de l'âge  
ont mis hors d'état de prendre soin d'eux  
mêmes. Dès qu'un homme est décrepit, &  
incapable d'agir, son héritier assemble les  
hommes du Village, & leur expose son état,  
car sans leur consentement il ne lui est pas  
permis de l'abandonner. S'il l'obtient, il  
érige une hutte à une assez grande distance  
du Village, où il fait transporter le pauvre  
Vieillard, après avoir donné une fête à tous  
les habitans qui lui disent le dernier adieu,  
& qui l'accompagnent comme à son tom-  
beau. On le couche au milieu de la hut-  
te, on met auprès de lui une certaine quan-  
tité de provisions, & on le laisse dans cet  
état mourir de faim, & à la merci des bê-  
tes sauvages qui peuvent le devorer; car  
dès ce moment personne n'en approche, &  
l'on ne s'en met non plus en peine  
que s'il étoit actuellement mort. Cette  
coutume est si universellement établie parmi  
les *Hottentots*, que les plus riches mêmes  
d'entre eux y sont soumis tout comme les  
plus misérables: Et si on leur représente,  
comme l'Auteur dit l'avoir fait plusieurs fois,  
combien elle est dénaturée, ils paroissent  
étonnés, & soutiennent qu'il y a beaucoup  
plus

plus de cruauté à laisser vivre des gens qui ne peuvent plus jouir de la vie, & qui font également à charge à eux mêmes & aux autres.

Chap. XXVII. Le Chapitre suivant n'est qu'une espèce de recapitulation des vertus & des vices des *Hottentots*, ce qui nous dispense de nous y arrêter.

Chap. XXVIII. L'Auteur conclut son Histoire par une courte description de l'Etablissement des *Hollandois* au *Cap de bonne Esperance*. Toutes les affaires y sont dirigées par un Grand Conseil composé du Gouverneur qui y préside, & de huit des principaux Officiers au service de la Compagnie d'Amsterdam. Ces gens là ont seuls le pouvoir de faire la Paix ou la Guerre avec les *Hottentots*, & de régler tout ce qui regarde le commerce & la navigation, la sûreté & l'intérêt du Comptoir. Il y a d'autres Conseils qui relient de ce premier; une Cour de Justice supérieure, & une Inférieure, une pour les Mariages, une chambre des Orphelins, une chambre Ecclesiastique, un Conseil de Bourgeoisie, & deux pour la Milice. Chacune de ces Cours a pour Président un Membre du grand Conseil qui est obligé de lui rendre compte de tout ce qui s'y passe; & les affaires s'y règlent à peu près de la même manière qu'en Hollande. Il en a coûté des sommes immenses à la Compagnie des Indes avant qu'elle ait pû mettre cet Etablissement sur

300 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
le pied où il est aujourd'hui. L'Auteur compte qu'elle y a depeufé les vingt premières années au moins un million de florins par an, & que dans le tems même qu'il y étoit, elle avoit bien de la peine à en retirer dequoi paier les fraix qu'elle est obligée de faire. Ses revenus confifent dans la dixme du produit de toutes les Terres que les Européens poffèdent au Cap, dans des rentes foncières, dans de certains droits fur les vins tant du Païs qu'étrangers, fur le tabac, la bière, les eaux de vie & autres liqueurs diftillées, & dans ce qu'elle gagne par fon commerce, & que Mr. *Kolben* fait monter à près de 225000. florins par an. Mais comme la Colonie augmente tous les jours, & qu'on défriche tous les jours de nouvelles terres, cet Etabliffement ne peut que devenir très avantageux avec les tems.

Les Hollandois ont une petite Ville au Cap, fituée fur le bord de la Mer, & bâtie très régulièrement. Il y a plus de deux cens Maisons, toutes de pierre de taille, fort grandes & fort propres, avec des baffecours fur le devant & des Jardins fur le derrière. Mais à caufe des vents orageux qui règnent dans ce Païs, elles n'ont pour la plupart qu'un Etage, & font couvertes de chaume. Il y a une Eglife fort fpacieufe, & affez belle; un Hôpital qui peut contenir plufieurs centaines de malades; & un vafte Batiment deftiné à loger les Efclaves qui font au fervice de la Compagnie, & dont  
le

JUILLET, AOUT, ET SEPTEMB. 1735. 301  
le nombre est pour l'ordinaire d'environ  
six cens.

Le Jardin de cette Compagnie, dont le  
Gouverneur a seul la direction & le prove-  
nu, est le plus beau qu'il y ait en Afrique,  
tant par sa situation que par son étenduë &  
par la grande variété de fleurs, d'herbes &  
de fruits qu'il renferme. Tout ce qu'on y  
plante ou qu'on y sème, de quelque en-  
droit qu'il vienne, y croit à souhait, &  
beaucoup mieux qu'en pais du monde. Une  
autre chose qui mérite l'attention des Cu-  
rieux, c'est le Chateau qui défend le Port,  
& qui commande à tout le pais aux envi-  
rons: Le Gouverneur & les principaux Of-  
ficiers de la Compagnie y ont de fort beaux  
Logemens. Il est régulièrement fortifié,  
& pourvû de toutes les choses nécessaires  
en cas d'attaque. Il y a de grands Maga-  
zins pour les marchandises, & assez de pla-  
ce pour loger commodement une Garnison  
beaucoup plus nombreuse que celle qu'on  
y entretient, & qui n'est composée que de  
deux cens hommes.

Au reste, l'Auteur louë extrêmement la  
douceur du Gouvernement des Hollandois  
au Cap, & la generosité avec laquelle ils  
en usent à l'égard de ceux qui vont s'y éta-  
blir. Non contents de leur donner des  
terres, ils les mettent en état de les culti-  
ver, en leur fournissant les outils & les se-  
mences nécessaires, & ils ne leur deman-  
dent la dixme du produit que la seconde  
année,

302 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE ,  
année , & que lorsque ce produit est un peu  
considérable & le propriétaire est à son aise.  
Les Maisons nouvellement bâties ne paient  
aucune rente , jusqu'à ce qu'elles aient été  
venduës , & si elles viennent à être brulées  
la Compagnie les rebatit presque entière-  
ment à ses fraix , comme toutes les autres  
qui ont le même malheur. Il seroit à sou-  
haiter qu'on eut dans tous les autres Comp-  
toirs autant d'humanité & de generosité ;  
rien ne contribueroit davantage à faire fleurir  
ces sortes d'Etablissèmens.

Nous rendrons compte dans la suite , de  
*l'Histoire naturelle du Cap de Bonne Espéran-  
ce* , que le Traducteur de Mr. Kolben a pu-  
bliée dans un Volume séparé , à peu près  
de même grosseur que celui dont nous ve-  
nons de donner l'Extrait. Quoi que ce ne  
soit ici qu'une Traduction , le sujet en est  
si curieux , & l'Original est selon toutes les  
apparences si peu connu de nos Lecteurs  
françois , que nous croions leur faire plaisir  
de les en instruire un peu en détail.

#### A R T I C L E IV.

The two *conferences* held on the seventh  
and 13<sup>th</sup>. of February 1734-5 , at  
the Bell-Tavern in Nicholas-Lane,  
between two *Romish* Priests , a Divi-  
ne of the *Church of England* , and Mr.  
Chandler and Dr. Hunt *Dissenting* Di-  
vines ,

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1735. 303  
 vines, on the following subjects; The blasphemy of many Popish writers in giving, and of the Popes in receiving the title of *our Lord God the Pope*: on the Doctrines of *Transubstantiation*, prayers to *Saints* and *Angels*, and of denying the use of the *Scriptures* to the *Laitty*; to which is added a Letter to one of the Priests, from a Gentleman who was present at both conferences. London printed by J. Read. C'est-à-dire, *Recit de ce qui s'est passé aux Conférences entre deux Prêtres de l'Eglise Romaine, d'un côté, & de l'autre un Ministre Anglican, & deux Nonconformistes, savoir Mr. Chandler, & Mr. Hunt Docteur en Théologie; touchant le titre donné au Pape, de Seigneur nôtre Dieu, la Transubstantiation, l'invocation des Saints & des Anges, & la Lecture de l'Ecriture interdite au Peuple, à Londres, chez Read, in 8. pages 28.*

The two conferences held on February 7. and 13. 1734-5, at the Bell-tavern in Nicholas lane, between two *Romish* Priests, a Divine of the *Church of England*, and Dr. Hunt and Mr. Chandler *Dissenting* Divines, truly stated;

304 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
stated; with some additions, and *Supplemental* Remarks on a late printed account of the said conferences; by a Gentleman who was present at both conferences. *London printed for J. Wilford &c. 1735.* C'est-à-dire, *Supplement à la Relation des deux Conférences &c. à Londres, chez Wilford, pages 38. in 8.*

IL n'y a pas longtems que Mr. l'Evêque de Londres trouva à propos d'exhorter son Clergé à s'opposer avec vigueur aux progresz que le *Papisme* fait en Angleterre, & particulièrement dans la Capitale. Quelques-uns des Ministres *Non-conformistes*, qui en furent informez, crurent qu'il étoit de leur devoir d'entrer dans le même dessein: Et jugèrent même qu'il ne suffiroit pas que chacun d'eux prêchât dans son troupeau; mais qu'il falloit donner une suite de *Sermons de controverse*, une fois par semaine. *Quinze* d'entr'eux s'étant accordez là-dessus obtinrent aisément la chaire la plus considérable qu'ils aient au cœur de la ville. Mr. *Barker* commença d'y prêcher le 9. du mois de *Janvier* de cette année: Et lui & les autres Prédicateurs ont eu une foule d'auditeurs, pendant les 15. semaines.

La plupart de ces Sermons ont déjà été réimprimez jusqu'à trois ou quatre fois: Et on en a fait un *recueil*, en deux Volumes



JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1735. 305  
in 8. sous ce titre ; *Sermons contre le Papi-*  
*me, prononcez à Salter's-ball, l'an 1735, par*  
*divers Ministres.* Plusieurs même de ces  
Messieurs ont fait des *additions* à leurs Ser-  
mons , ou y ont ajouté des discours qui se  
rapportent au sujet. Ils pourroient y faire  
de nouveaux *Supplements* ; puisque l'on com-  
mence à attaquer ces Sermons par des écrits  
publics , où d'autres que des *Papistes* ont  
part.

Quoiqu'il en soit, les deux *Conferences* ,  
que l'on a tenues au sujet du *premier* de ces  
sermons , ont quelque chose de singulier ;  
soit pour l'*occasion* , soit pour la *forme*. Un  
*Prêtre* (a) se trouvant au *cabaret* , avec quel-  
ques *Protestants* , se plaignit de Mr. *Barker*  
qui dans ce sermon avoit débité , que les  
*Catholiques Romains* donnoient au *Pape* le  
titre de SEIGNEUR DIEU ; & qu'ils ren-  
doient aux *Anges* le culte qui n'est dû qu'à  
l'Être suprême. Mr. *Barker* , ajouta-t-il ,  
ne fauroit prouver rien de tout cela. On  
repartit sur le champ , qu'il le prouveroit ;  
& on en voulut faire gageure. Enfin on  
se donna rendez-vous à un autre *cabaret* ,  
pour le lendemain 7. de *Fevrier*. Les *Pro-*  
*testants* devoient prier Mr. *Barker* de s'y  
rendre : mais ne l'ayant pas trouvé , ils s'a-  
dressèrent à Mr. *Hunt* , son confrère , qui  
voulut bien prendre sa place. Un Laïque  
ame-

(a) On dit dans le monde que c'est le Chapelain  
du Duc de Norfolk.

306 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
amena un Ministre Anglican (a) de ses amis. Plusieurs Protestants se joignirent à eux. Le Prêtre étoit accompagné d'un Ecclesiastique, & de quelques autres personnes de sa Religion.

L'assemblée ainsi formée, Mr. Hunt obtint sans beaucoup de peine, que ce qui regardoit le Pape fut renvoyé à huit jours, afin que Mr. Barker put lui-même justifier ce qu'il avoit dit. L'on entama ensuite la controverse, par le *culte des Anges* : mais elle ne fut guère approfondie ; non plus que celle qui regarde l'autorité de l'*Ecriture*, & le droit qu'a le Peuple de la lire. A ce que Mr. Hunt fit remarquer, que le *Grec* étoit une langue *Vulgaire*, lorsque les Livres du N. T. furent écrits ; le Prêtre objecta, que la Langue Vulgaire à Rome, étoit le Latin. On repliqua, qu'il y avoit plus de gens à Rome, qui entendoient le *Grec* qu'il n'y en a à Londres, qui entendent le *François*. Que si cependant on y publie quelque chose dans cette langue, à coup sur on n'a pas dessein d'en faire un *Secret* à personne. Le ministre Anglican allégua par occasion quelques passages fort à propos : mais rien ne fut poussé de part ni d'autre, & la conversation devint générale.

Un des assistants, de retour au logis, se rappelant ce qu'il avoit ouï, ne put s'empê-

(a) Le bruit avoit couru que c'étoit le Dr. Crowe : mais on a dit depuis que c'est Mr. Johnson.

pêcher d'écrire au Prêtre. Qu'il ne lui sembloit pas qu'il fut possible de tirer aucun avantage de l'*infaillibilité de l'Eglise*, tandis qu'elle est restreinte au *Pape* seul, ou au *Pape* à la tête d'un *Concile*; Et que s'agissant d'instruction pour chaque fidèle, il faudroit pouvoir aller à l'oracle, par le moien des Ministres inférieurs, ou chacun par son Curé. Mais non! le Prêtre ne veut garantir rien de ce que ses confrères enseignent. *Cardinaux, Evêques, Docteurs, Moines*, il abandonne tout. Faudra-t-il donc aller immédiatement au *Pape*; pour avoir quelque *certitude* sur le fait de la religion? C'est en abrégé ce que la *lettre* contient.

A la *seconde Conférence*, Mr. Barker parut aussi peu qu'à la première, ne s'y croiant pas obligé, selon le rapport qu'en fit Mr. Hunt; ce que le Prêtre trouva fort étrange. Cependant un de ceux qui étoient, présents tira de sa poche une *lettre imprimée* en 1678. où on fait voir que le titre de *Seigneur Dieu* est donné au *Pape*; dans les *Clementines* (a) Les. deux *Ecclésiastiques Catho-*

(a) Sans rien décider là-dessus, nous allons transcrire la première période d'un *Canon de Nicolas I.* qui fut *Pape* dans le IX. Siècle. Cela fait partie du *Décret de Gratien* qui tient le premier rang au *Droit Canon*; vid. *Corpus Juris Canonici Part. I. Dist. 96. cap. 7. pag. 104. col. b. Paris. 1587.* Cette période s'y lit en ces termes; „ *Satis evidenter ostenditur seculari potestate, nec*  
*Tome V Part. II. X „ li-*

308 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 Catholiques Romains rejettèrent l'autorité  
 de ces Clementines. Mais un homme de  
 mérite, (a) qui entra alors dans la cham-  
 bre, aiant appris de quoi il étoit question,  
 cita les Actes du 5e. Concile de Latran, où  
 quelqu'un donna le titre de *Dieu nôtre Sei-  
 gneur* à Grégoire XIII. (b) en plein Con-  
 cile, en présence des Cardinaux, des Evê-  
 ques, & du Clergé. Et le tout fut ensuite  
 dédié au Pape, dans un ouvrage imprimé  
 par son ordre, avec les approbations usi-  
 tées en pareil cas : Et aiant passé même  
 par l'*indice expurgatoire*, on n'a point tou-  
 ché à cet endroit de l'ouvrage, dont à cet  
 égard la nouvelle édition ne differe en rien  
 de l'ancienne (c). Comme le Prêtre ne  
 put

„ ligari profus, nec solvi posse Pontificem, quem  
 „ constat a pio principe Constantino (quod longe  
 „ superius memoravimus) *Deum* appellatum : nec  
 „ posse *Deum* ab hominibus judicari manifestum  
 „ est ”. Le sens & le but est d'insinuer, ou mê-  
 me de décider, que puisque le Pape est Dieu, &  
 que Dieu ne peut-être jugé par des hommes ; Les  
 Empereurs ne peuvent pas plus réformer les juge-  
 mens du Pape, que ceux de Dieu même.

(a) C'est, selon le bruit commun, Mr. Eames,  
 membre de la *Société Royale*.

(b) Il y a là de la méprise dans le *rapporteur* ;  
 ce *Gregeire*, si connu par la *réforme du Calendrier*,  
 n'a pu avoir que 15. ans avant la fin du Concile  
 dont il s'agit.

(c) Ce fut en 1606, que *Severin Bini*, Cha-  
 noine

put invalider cette preuve, la compagnie parut témoigner, qu'elle y voioit une justification suffisante de ce qu'avoit avancé Mr. Barker (a). Ensuite on entama la controverse de

noine à Cologne, y publia *Les Conciles*, en Quatre Tomes. C'est ce *Bini qu'Ufferius*, dans ses *Antiquités Britanniques*, apelle *Contaminator Conciliorum*. On en fit, dans la même ville, une seconde edition, L'an 1618.

(a) Tout cela est peu exact, & ne paroît point venir d'une main habile. Il seroit à souhaiter qu'on eut fait part au Public, des preuves qu'allegua Mr. Eames & telles qu'il les proposa. Pour y suppléer en quelque sorte nous indiquerons ici quelques passages des Actes de ce Concile V. de Latran qui tint depuis 1512. jusques en 1517. L'Édition que nous suivons c'est celle du Louvre (E Typog. Reg. Paris.) 1644. au Tome XXXIV.

Dans la 2 Session de ce Concile il y a un discours de *Cajetan* qui a été Cardinal & Légat celebre du Pape en Allemagne & en Angleterre. Après avoir dit à *Jules II.* (page 175.) à qui il adressoit la parole, „ Accingere Pater Sancte gladio „ tuo, tuo inquam accingere Potentissime . . . sed „ etiam procede . . . tum etiam regna Sacerdos & „ Rex &c. ”. C'est-à-dire, *Pere Saint ceignez votre épée, la votre, disje; Ceignez la, O Très-puissant, Marchez contre l'ennemi, Regnez Sacrificateur & Roi tout ensemble.* Il ajoute un peu plus bas (même page) que c'est ce qui le rendra *adorable à tous les peuples, & de plus très semblable à Dieu* „ Universis populis adorandum, Deoque in „ super simillimum ”. Dans la 4 Session on voit

un autre discours, où on parle au Pape (page 223) dans ces termes: „ Cura ut salutem, quam  
„ dedisti nobis, & vitam & spiritum non amit-  
„ tamus. Tu enim Pastor, Tu Medicus, Tu Gu-  
„ bernator, Tu Cultor; Tu denique *alter Deus*  
„ *in terris* ". C'est-à-dire, *Faites que nous ne per-*  
*dions point le salut, ni la vie ni l'esprit, que vous*  
*nous avez donné; car vous êtes le Pasteur, vous êtes*  
*le Medecin, vous êtes le Pilote, vous êtes le Conservateur:*  
*vous êtes enfin un autre Dieu en terre.* Dans la Session 6.  
un Prelat s'adresse à Léon, faisant allusion à son nom,  
& dit (page 281) comme s'il eut parlé, ou à  
Dieu ou au Fils de Dieu; *Ne pleurez point fille de*  
*Sion; car voici le Lion de la Tribu de Juda, Leon*  
*la racine de David, le voici que Dieu vous a suscité*  
*pour Sauveur: Il vous sauvera de la main de ceux*  
*qui vous pilloient, & il delivra le peuple de Dieu*  
*de la main de ceux qui le poursuivent. Oui, c'est*  
*vous Très Saint Léon que nous avons attendu com-*  
*me Sauveur à qui nous nous sommes attendus, comme*  
*au Libérateur qui devoit venir. C'est à vous que nous*  
*recourons en gémissant des ravages que nous avons*  
*soufferts & des fautes que nous avons commises. Mais*  
*ravis de joie dans l'esperance de la victoire, qui va*  
*mettre fin à nos maux. Faites la guerre à ceux qui*  
*nous font la guerre: Prenez le bouclier & l'épée;*  
*levez vous pour nous secourir & pour nous defendre.*  
Le Latin vaut assez la peine d'être copié; quoique  
le passage soit un peu long; d'autant plus que tout  
le monde n'a pas à portée les vastes Volumes des  
Conciles. „ *Ne flevetis filia Sion, quia ecce venit*  
„ *Leo de Tribu Juda, Radix David. Ecce susci-*  
„ *tavit*

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1735. 311  
s'en acquita bien. Entre autres remarques  
qui furent faites, le Protestant n'oublia pas  
ce

„ tavit tibi Deus Salvatorem, qui te salvabit de  
„ manibus vastantium, & populum Dei de manu  
„ persequentium liberabit. Te, Leo Beatissime,  
„ Salvatorem expectavimus, Te Liberatorem ven-  
„ turum speravimus; ad te, pro acceptis cladibus  
„ pro perperam gestis gementes; pro malorum fi-  
„ ne & futuræ spe victoriæ, læti & hilares,  
„ clamamus. *Impugna impugnantes nos, apprehende  
„ scutum & gladium, & exurge adjutorium nostrum  
„ Psalm. 34*”. Dans la VII. Session, le premier  
Secrétaire du Pape lui appliqua les paroles du *Pseaume*  
(selon l'Hebreu soixante douze) que ceux de  
Rome entendent, comme nous, du Messie; *Tous  
les Rois de la terre vous adoreront: Omnes Reges terra te  
adorabunt. Psalm 71.* Dans la IX. Le nommé  
*Pucci*, neveu de deux Cardinaux & qui fut Car-  
dinal lui même, célèbre pour son éloquent dis-  
cours dans cette occasion, y donna au Pape (p. 396)  
le titre de *Divinâ Majestas*; & aussitôt après, afin  
qu'on ne se méprit pas au sens de *Divine Majesté*,  
on voit reparoître l'oracle touchant Jesus Christ,  
comme *accompli* dans l'empire que le Pape exerce.  
Certain *P. Etienne*, Archevêque, débita dans la  
X. Session p. 448. un fait rare, sans doute; c'est  
que *Constantin*, pour faire hommage à *Silvestre*,  
*adora Jesus Christ le Roi supreme dans la personne  
de son Vicair* „ *Christum regem magnum in suo  
„ Vicario per obedientiam adoravit*”. On n'est  
pas après cela bien surpris de voir dans la page  
suivante, que *St. Bernard*, regardant sa *Sainteté*  
comme supérieure à toutes les Puissances terrestres

312 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE ,  
ce qui se dit communément, que le pain est appelé *pain* par trois fois après la consécration, dans le récit que fait St. Paul de l'institution de la Cène. Mais de ce qu'une chose porte le nom qu'elle a eu avant que d'être changée, il ne s'enfuit pas, selon le Catholique Romain, qu'elle n'ait point en effet été changée, L'eau qui fut changée en *vin*, est appelée de l'eau après ce changement si connu : On n'en conclura pas que ce changement n'eut pas été fait. Mr. Hunt répondit à cela, que c'étoit de l'eau avant qu'elle eut été changée en vin : Et qu'après l'avoir été elle eut le gout & l'odeur du vin, peut-être aussi sa couleur. Desorte que le changement étoit réel, & parut tel à tous les sens des personnes qui en burent ; ce qui ne se peut pas dire du pain consacré.

Le

& célestes, eut écrit au Pape *Eugene* *Toute puissance vous a été donnée ; ,, Tibi data est omnis Potestas ,, testas* ". Mais encore s'étonne-t-on que le Patriarche des *Maronites* écrit à *Léon* en Concile, qu'il *adore* (p. 374.) & baise avec tout son peuple, le visage en terre, & les genoux ploiez, les très Saints pieds de sa Sainteté ; très mortifié de ne pouvoir pas le faire de corps, comme il le fait d'esprit.

Voilà le Dogme & le Culte, la Theorie & la Pratique. Principe & conséquence, tout est lié & suivi. Que l'on ne reproche plus à Rome certaines *concravietez étonnantes*. Ici du moins tout est uniforme.



Le Prêtre alléguait de plus que la *verge* d'Aron est expressement appelée une *verge* après avoir été changée en *Serpent*. Mr. Hunt ne se pressant pas de répondre, son Antagoniste prit un air de triomphe. Mais Mr. *Chandler* se leva; ce que le Prêtre voyant, il dit qu'il ne vouloit pas avoir *deux adversaires* à la fois. Non, dit le Docteur, vous n'aurez à faire qu'à lui; *Je fumerai ma pipe*: & il se tut.

Mr. *Chandler* posa pour principe, qu'il y avoit des choses que Dieu ne pouvoit pas faire. Le Prêtre se recria que c'étoit limiter la *Toute-puissance*. " Il ne fut pas difficile de lui répondre. On ajouta que dans le V. T. Dieu même dit *ceci est la Pâque*, parlant de ce qui en étoit le mémorial: Et dans le même sens *Jesus Christ*, qui étoit Dieu, dit, *ceci est mon corps*. "

Sur ce que le Prêtre pressoit les passages qui parlent de *recevoir indignement*, ou de ne pas discerner le corps & le sang du Seigneur; Mr. *Chandler* répondit par un passage de l'Épître aux Hébreux (a) qui parle de *fouler aux piés le fils de Dieu*, & de tenir pour chose profane le sang de l'Alliance. Ce qui doit nécessairement s'entendre au figuré.

Il ne paroît pas qu'il y ait eu de réplique à cela: mais à l'occasion de ce qu'avoit dit Mr. *Chandler* des désordres qui s'étoient gliffés à Corinthe dans la célébration de la

(a) Chap. X. 29.

314 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
la Ste. Cène, (a) le Prêtre prétendit que ce désordre n'avoit de rapport qu'aux *Agapes* qui précédoient la célébration de l'Eucharistie; & Mr. Chandler soutint qu'elles suivoient toujours cette célébration, comme le prouve le témoignage des *Pères*.

Enfin il demanda au Prêtre, „ Si le  
„ corps que J. C. donna à ses disciples étoit  
„ le corps même qui avoit été attaché sur  
„ la croix? Et s'il étoit possible qu'un mê-  
„ me corps fut au même instant en deux  
„ lieux ”? On lui repondit que „ comme,  
„ selon St. Paul, (b) il y a un *corps natu-*  
„ *rel & un corps spirituel*, rien n'empêche  
„ de supposer qu'un corps spirituel ne puif-  
„ se être en deux lieux à la fois ”. Eh bien  
repartit Mr. Chandler, „ dites nous si le  
„ corps qui a été crucifié étoit le corps na-  
„ turel, ou le spirituel ”. Là-dessus le  
Prêtre s'embarassa, & puis répondit que c'é-  
toit un corps *réel*. Réel! dit Mr. Chandler,  
„ ce n'est pas de quoi il s'agit: mais de ré-  
„ pondre précisément à ma question, ou  
„ de se rendre ”. Le Prêtre demanda,  
qu'on lui permit de *fumer sa pipe*: Et quel-  
qu'un le pria de l'allumer *sans figure*. Il en  
rit, & la compagnie se prit à rire avec lui:  
Tout se passa fort civilement.

Quelques jours après les Protestans se  
ren-

(a) Voyez Première Ep. de S. Paul aux Cor. ch.  
XI. 17. &c.

(b) Ubi sup. XV. 47.

rendirent où il semble qu'on étoit convenu de se voir : mais ces autres Messieurs envoieient insinuer, qu'ils ne croioient pas devoir continuer la dispute sur le même pied. A la première conférence se trouvèrent environ *vingt* personnes, & à la seconde une *trentaine*. Nous ne dirons plus qu'un mot touchant la 1. brochure ; c'est qu'on ne doit pas être surpris de voir d'honnêtes gens, de tous ordres, au *cabaret*. L'usage d'Angleterre autorise ces *rendez vous*, pour les affaires les plus graves.

L'auteur de la *seconde brochure* est un *Catholique Romain* qui a suivi cette dispute d'un bout à l'autre. Quoiqu'il diffère du Protestant dans quelques circonstances ; il est cependant assez d'accord avec lui pour le fond ; ainsi l'on voit que l'on a du moins une relation à peu près exacte des deux conférences. A l'égard des *remarques*, que cet Auteur fait sur les matières qui y ont été traitées, elles pourroient bien invalider quelques preuves des Protestans : mais il n'est pas moins vrai, que ces preuves furent alleguées dans cette rencontre, & que l'autre parti en parut embarrassé. Quoiqu'il en soit, il y a ici une chose que bien des gens, dans ce pais même, ne passeront pas aisément à nôtre Auteur ; c'est d'avoir appuyé ses observations de l'autorité de certains Anglicans ou Episcopaux *rigides* qui n'ont pas été des plus favorables à la cause des Protestans. Tels, par exemple, qu'un

316 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*Tborndike*, un *Montague*, un *Godden*, un  
*Forbes*. Il est probable que le gros des  
Docteurs de Rome recuseroit de même nô-  
tre Auteur, si on prétendoit les convaincre  
que le *peuple Catholique* est en pleine liberté  
de lire la Bible, sous ombre que le Prêtre  
Cath. Rom. seroit ravi d'en voir de bonnes  
traductions dans toutes les langues qu'on  
parle parmi les Chrétiens. Mais s'il con-  
sent que le Peuple lise l'Écriture Ste., il ne  
veut pourtant point que le Peuple interprète  
ce qu'il lit: mais qu'il se rapporte absolu-  
ment à l'Église, du sens qu'il doit y donner.

Pour la lettre insérée entre le recit des  
deux conférences, l'auteur n'a pas jugé à  
propos d'y répondre; tant parce, dit-il,  
que son ami ne l'a pas reçue, qu'à cause  
qu'il la trouvée fort mauvaise.

Mais on voudroit bien se tirer d'affaire  
au sujet du titre donné au Pape. Mr. *Barker*  
avoit dit, que " comme successeur de St.  
,, Pierre le Pape est appelé sa Sainteté,  
,, Souverain Pontife, nôtre très Saint Sei-  
,, gneur: Et même quelquefois, Dieu nôtre  
,, Seigneur ". Sur quoi on observe, que la  
manière, dont Mr. *Barker* s'est exprimé,  
insinuë clairement que les Catholiques en  
général donnent ce titre au Pape. Mais  
tant s'en faut que cela soit, la plupart mê-  
me n'en ont jamais ouï parler; tous les  
Catholiques de la Compagnie présente à la  
dispute déclarèrent que ces traits extravagans  
d'une réthorique de cour ne leur plaisoient  
gué-

guères. L'Auteur assure aussi que c'est Mr. Barker qui lui a appris cette anecdote, & qu'auparavant il ne savoit rien de tout cela. Il ajoute, qu'il ne faut pas être plus surpris qu'un Concile général n'ait pas condamné ces excès, qu'on ne l'est que la *Convocation*, qui est le Synode national en Angleterre, n'ait pas condamné le Dr. *Adam Littleton*. C'est l'Auteur d'un *Dictionnaire* pour les Classes, où dans l'Épître dédicatoire il donne à *Charles II.* les titres de *Diva Majestas, & Numen*.

A l'égard de la prétention de Mr. Chandler, que les *Agapes* suivoient le repas Eucharistique; on déclare que son Antagoniste, après avoir examiné de nouveau le chapitre où St. Paul en parle, croit y trouver des preuves certaines qu'alors les *Agapes* précédoient l'Eucharistie.

Mais ce qu'on paroît prendre plus à cœur que tout cela, c'est la façon dont le Prêtre fut poussé sur la distinction du corps en *naturel & spirituel*. On fait sentir vivement que Mr. Chandler le prit là sur un ton bien haut: Et volontiers on le lui feroit prendre un peu plus bas. D'ailleurs on soutient que le Prêtre lui avoit demandé, „ si nos corps à la Résurrection ne seroient „ pas *les mêmes* à l'égard de leur substance, „ quoique différens par rapport à leur qualité? Et on ajoute, que Mr. Chandler *entendoit trop bien son métier pour répondre directement à cette question*.

Enfin,

Enfin, après avoir dit que l'on ne s'étoit point engagé positivement à se rencontrer à la huitaine, quoiqu'on eut donné quelque espérance de se revoir : on assure que si quelqu'un alla faire des excuses, ce ne fut point par ordre de l'Ecclésiastique Catholique Romain, qui se fait à cette occasion un vrai plaisir de reconnoître la douceur du *gouvernement* sous lequel il vit en sûreté & en paix. S'il persiste dans son dessein, la dispute ne durera pas, car ne voulant rien opposer à une réponse ; s'il s'en faisoit une à cet écrit, il se contente d'en appeler dés-à-présent à *toute la compagnie* qui s'est trouvée à ces Conférences.

## A R T I C L E. V.

A Catalogue of the Manuscripts of the Kings Library: an Appendix to the Catalogue of the Cottonian Library; Together with an Account of Books burnt or damaged by a late Fire: One hundred and fifty Specimens of the manner of Writing in different Ages, from the third to the fifteenth Century, in Copper-Plates: And some Observations upon MSS. in a Preface. By David Casley Deputy Librarian. London printed for the Author, and sold by him, and also by Robert Goslins, and  
John

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1735. 319  
John Brindley. M D C C X X X I V.  
C'est-à-dire. *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Royale, avec un Appendix contenant des Additions au Catalogue de la Bibliothèque Cottonienne, & une liste des Livres qui ont été brûlez ou endommagez lorsque le feu prit dernièrement à cette Bibliothèque. On y a aussi joint cent cinquante exemples de l'Écriture qui a été en usage en différens tems, depuis le troisiéme siècle jusqu'au quinziéme, gravez sur des planches de cuivre; & quelques Observations sur les Manuscrits, inserés dans la Preface. Par David Casley, sous-Bibliothecaire. A Londres imprimé pour l'Auteur, & se vend chez lui, & chez Robert Gosling & Jean Brindley Libraires, 1734. In 4°. pagg. 360. sans le Preface, les Planches & la Table.*

ON publia à Oxford en 1697. un Recueil de plusieurs Catalogues des Manuscrits d'Angleterre & d'Irlande (a), & on y inséra une liste de ceux de la Bibliothèque Royale qui étoit alors à St. James *in ædibus Jacobæis*; on y donna aussi le Catalogue des Manuscrits de Mr. Theyer, *Caroli Theyeri*, qui

(a) *Catalogi Librorum Manuscriptorum Angliæ & Hiberniæ in unum collecti. In folio.*

320 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
qui venoient du Prieuré de Longthones près  
de Glocester, & qui sont presentement dans  
la Bibliotheque Royale: mais le premier de  
ces Catalogues ne contient que neuf pages,  
& l'autre cinq; par où l'on peut juger com-  
bien ils sont défectueux. Il est vrai qu'il  
n'est pas aisé de faire un Catalogue de Ma-  
nuscrits digne de l'aprobation des connois-  
seurs. Mr. Casley qui a senti les difficultez  
qui se rencontrent dans ces sortes d'Ou-  
vrages, à pris à tâche de les surmonter, &  
en est venu heureusement à bout. Il a fal-  
lu pour cela bien du travail & de la patien-  
ce. Il y a des Volumes qui contiennent  
plusieurs petits Traitez, qu'on ne sauroit  
specifier dans le Catalogue sans avoir lû  
tout le Volume. D'autres n'ont point de  
titre, ou il y manque le commencement &  
la fin; ainsi il faut lire le volume entier pour  
en donner une idée. Enfin il y en a qu'il  
est très difficile de lire à cause de la mau-  
vaise écriture, de la blancheur de l'ancre,  
&c. Et après qu'on a surmonté toutes ces  
difficultez, & fait imprimer le Catalogue,  
le nombre de ceux à qui un pareil Ouvrage  
convient est si petit, que quand ils en ache-  
teroiént chacun un exemplaire, il n'y auroit  
pas de quoi payer les fraix de l'impression.  
Il semble que les Princes devroient faire  
cette dépense; mais la plupart pensent à  
toute autre chose, & regardent les Livres  
& les Manuscrits de leurs Bibliotheques com-  
me de vieux meubles qu'on leur a laissez,  
&



& qui ont cela d'incommode qu'ils les engagent à faire la dépense d'un Bibliothecaire. Mr. Casley a eu recours à la voie des souscription, qui l'a remboursé des avances, qu'il avoit faites pour l'Impression de son Catalogue. Ce seroit dommage que le Public eut été privé d'un Ouvrage si utile, & si exact. Voyons la methode qu'on y a suivie.

Mr. Casley remarque d'abord qu'en rapportant le titre des Manuscrits Anglois, il a conservé non seulement les vieilles expressions, mais même l'Orthographe, quoique bien differente de celle dont on se sert aujourd'hui. Les expressions surannées n'ont pas été conservées sans dessein. On fait que les Langues changent continuellement aussi bien que les Modes & les Coutumes, & le changement qui arrive dans la signification des Mots peut servir à juger de l'age d'un Manuscrit, & à découvrir s'il est véritable ou supposé. A l'égard de l'Orthographe, quoi qu'il ait conservé celle des Manuscrits, il avouë qu'il ne voit pas l'utilité qu'on en peut tirer, à moins que ce ne soit pour montrer qu'avant l'invention de l'Imprimerie, il n'y avoit point de regle fixe sur ce sujet, le même Mot étant souvent orthographié d'une manière differente dans la même page. Et cela fait voir, ajoute-t-il combien il est ridicule de faire imprimer des Livres précisément avec la même Orthographe, la même Ponctuation, & les

322 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
les mêmes abréviations qui se trouvent dans les Manuscrits; puis que ceux qui ont écrit ces Manuscrits ne se sont piqués d'aucune exactitude à cet égard. Dans la Bibliothèque Cottonienne il y a deux Originaux de la Grande Chartre des libertez d'Angleterre du Roi Jean, tout deux écrits de la même main, cependant il s'en faut bien qu'on n'y ait gardé une parfaite uniformité.

Il y a des Manuscrits où le titre manque, & dont l'Auteur n'est pas connu; lorsque cela est arrivé Mr. Casley a fait imprimer les premiers mots du Manuscrit en lettre Italique après le Titre, qu'il a, dit il, pris la liberté de suppléer, afin que ceux qui ont un exemplaire du même livre, puissent s'assurer que c'est le même, & peut-être trouver dans leur exemplaire le véritable titre, & le nom de l'Auteur. Il a aussi donné les premiers Mots de plusieurs autres Pièces, comme des Lettres de St. Jerome, & de St. Augustin &c.; ce qui sera fort utile à ceux qui voudront collationner ces Manuscrits.

Presque tous les Catalogues de Manuscrits qu'on a publiés jusqu'à présent, ont un grand défaut; on n'y marque point le tems où ces Manuscrits ont été écrits, ce qui a souvent occasionné des recherches inutiles. Un homme de Lettres, par exemple, qui aura trouvé dans un de ces Catalogues le titre d'un livre dont il a besoin; en conclura que ce livre doit être ancien,  
puis-

puisqu'il est en Manuscrit, & cela l'obligera à faire un voyage pour l'aller voir : mais il aura la mortification de trouver que c'est un livre moderne. Mr. Casley a évité ce défaut en marquant au bout de la ligne, après le titre de chaque Livre, ou du premier Traité de chaque Volume, en chiffres romains, le siècle dans lequel il juge qu'ils ont été écrits ; & si dans le même Volume il se rencontre quelque Piece écrite dans un autre siècle, il ne manque pas de le remarquer. Cette exactitude peut aussi suppléer en quelque maniere à un défaut qui regne dans presque tous les Manuscrits, je veux dire le manque de date.

Mr. Casley, avoue qu'il a pu se tromper en marquant l'âge des Manuscrits, & qu'au lieu du IX. Siècle, il peut avoir indiqué le VIII. ou le X : mais, ajoute-t-il, ne vaut il pas mieux qu'on nous dise qu'un Manuscrit a 900. ans d'Antiquité, quoiqu'il en ait peut-être 1000., ou qu'il n'en ait que 800., que de nous laisser ignorer absolument le tems qu'il a été écrit ? Cependant, continue-t-il, j'ai si fort étudié cette matiere, & si souvent comparé des Manuscrits sans date avec ceux qui en ont, que je ne crains pas de m'être beaucoup trompé. Comme en regardant le visage d'un homme, on peut deviner assez juste l'âge qu'il a ; aussi par la fréquente inspection des Manuscrits, j'ai appris à connoître le tems où ils ont été écrits, sans avoir besoin

324 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
d'autre preuve. Cependant il y a plusieurs  
marques qui découvrent l'age des Manu-  
crits. Ceux, par exemple, qui sont écrits  
en lettres capitales, & dans lesquels  
plusieurs mots sont joints, ont mille ans  
d'antiquité, ou même plus; & ceux qui sont  
aussi en lettres capitales, mais dont tous les  
mots sont joints, ont douze cens ans, &  
quelques uns sont même plus anciens. Les  
Manuscrits Grecs sans accens n'ont pas  
moins de mille ans: car les accens n'ont  
commencé d'être en usage que dans le  
septième ou huitième Siecle, quoiqu'ils euf-  
sent été inventés auparavant, comme il pa-  
roit par le Manuscrit Alexandrin, qui a  
été certainement écrit avant ce tems-là, &  
dont la première page est pourtant accen-  
tuée.

Depuis le septième Siecle jusqu'au tems  
de Guillaume le Conquerant, on s'est servi  
en Angleterre des Caracteres Saxons. Le  
menu ou petit Caractere semble avoir été  
inventé dans le septième Siecle, & peu de  
tems après on cessa d'écrire des livres en-  
tiers en lettres capitales. Les Manuscrits  
où la diphtongue *æ* se trouve divisée de  
cette maniere *ae*, ou dans lesquels elle est  
marquée *æ*, (& il y en a bien peu de ceux-  
ci), n'ont pas moins de sept cens ans, &  
d'ordinaire ils en ont huit cens, ou davan-  
tage; excepté quelques uns écrits à peu  
près dans le tems que l'Imprimerie fut in-  
ventée; car les Copistes commencerent alors  
d'imiter

d'imiter l'écriture des livres qu'ils copioient. Les Manuscrits qui marquent cette diphthongue ainsi *ae*, & jamais, *e*, ont généralement parlant cinq à sept cens ans d'antiquité; & ceux qui sont au dessous de cinq cens ans, n'ont point de diphthongues, mais un simple *e*. Dans les Manuscrits, dont on vient de parler, qui ont plus de six cens ans, la conjonction *est* est souvent marquée par une ligne horizontale entre deux points, ainsi ÷; & dans ceux qui ont huit cens ans, ou plus, le mot *autem* est marqué par une abreviation particuliere. Lorsqu'on trouve que *Œ* fait partie d'un mot, comme *pŒite* (*petite*) c'est une marque que le Manuscrit a plus de six cens ans. Les Manuscrits de plus de six cens ans, n'ont pas beaucoup d'abreviations; mais ceux de trois ou quatre cens ans en fourmillent. Les lettres *i*, *m*, *n*, & *u* sont ordinairement écrites, tant dans les anciens Manuscrits que dans les modernes, de maniere que quand elles se trouvent ensemble on ne sauroit les distinguer que par le sens. Ainsi le mot *minimum* est écrit avec quinze traits paralleles, tous joints de la même maniere. Cela a pû facilement donner lieu de lire *uncialibus* au lieu d'*initialibus*, méprise dont nous parlerons plus bas; car pour le *c* mis pour le *t*, la plupart des Ecrivains depuis le douzième jusqu'au quinzième Siecle, n'y ont fait aucune différence. Mr. Casley donne quelques autres regles pour connoitre

326 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
l'age des Manuscrits, mais il avouë qu'a-  
près tout le meilleur moyen d'y réussir,  
c'est de les voir & de les comparer les uns  
avec les autres; car il y a quelque chose  
dans le parchemin, l'ancre, & le tout pris  
ensemble que l'on ne sauroit décrire. Les  
planches qu'on a mises à la fin de cet Ou-  
vrage, & qui contiennent un grand nom-  
bre d'exemples de la maniere d'écrire en  
différens Siecles, y suppléeront en quelque  
forte.

Le Pere de Montfaucon croit que les  
plus anciens Manuscrits dont-il donne des  
échantillons dans sa Paléographie, ont envi-  
ron 1200. ans d'antiquité, parce qu'ils sont  
écrits en lettres Capitales & sans distinction  
de mots; mais il n'allegue aucune raison  
probable pour faire voir qu'on n'en sauroit  
trouver de plus anciens.

Il falloit prouver que la maniere d'écrire  
les livres sur des feuilles & de les relier  
comme ceux qui sont parvenus jusqu'à nous,  
a été inventée il y a 1200. ans, & qu'avant  
ce tems-là les livres étoient écrits sur des  
rouleaux qui sont beaucoup plus sujets à  
s'user: mais s'il est vrai que longtems au-  
paravant on les écrivoit en la même forme  
que ceux qui se sont conservez jusqu'ici,  
ne s'ensuit-il pas que comme plusieurs des  
livres que ce Pere reconnoit avoir été écrits  
il y a 1200. ans, peuvent vraisemblablement  
durer encore quelques siecles; il y en peut  
aussi avoir de ceux-là qui ont été écrits quel-  
quel-

quelques siècles plutôt. Mr. Casley ne sauroit croire que tous les Manuscrits des siècles précédens soient peris de vieillesse, & qu'un grand nombre de ceux de ce siècle-là subsistent encore, & même si entiers qu'ils peuvent durer beaucoup plus longtems. Pour confirmer ce qu'il vient de dire, il indique quelques Manuscrits de nos Bibliothèques qui selon toutes les apparences ont 1500. ans d'Antiquité.

Il remarque ensuite qu'on nomme au commencement & a la fin de plusieurs Manuscrits des particularités concernant ces Manuscrits qui lui ont paru curieuses, & qu'il a crû devoir inserer dans son Catalogue. On y voit combien quelques Manuscrits ont coûté, ceux qui avoient été mis en gage, & pour quelle somme, &c. En voici des exemples. A la fin d'un Pseautier *cum Glossa*, on trouve les Mots: *Memorandum, quod die Lune, in Festo beate Marie, videlicet 8<sup>o</sup> Die Septembris, Anno Domini 1326. & Anno R. R. E. filii R. E. 20<sup>o</sup>. iste Liber impignoratur Magistro Jacobo de Hispania, Canonico S. Pauli London, per Fratrem Willielmum de Rokefle, de Ordine & Conventu Predicatorum Londonie, pro 20. S. quos idem Frater Willielmus recepit mutuo de predicto Jacobo, ad opus predicti Conventus, solvendos in Quindena S. Michaelis proximo ventura. Au dessus il y a Condonatur; quia pauper.* A la fin d'une Histoire Scholastique de Comestor on trouve. *Cautio Thome Wybarun, excepta in Cista de*

*Chichele A. D. 1468. 20 die mensis Augusti : & est liber M. Petri..... Et jacet pro 26. f. 8. d.* Au commencement de la Bible *Hystorians* : ou, les *Hystoires Escolastres*, on trouve cette remarque : *Cest Livre fust pris oue le Roy de France, a la Bataille de Peyters ; & le bon Counte de Saresbirs William Montagu la achata pur cent Mars, & le dona a sa Compaigne Elizabeth la bone Countesse ( qe Dieux assoile ) Et est continus dedeins Le Bible : entre oue Fixt & Glose, le Mestre des Hystoires & incidentes. Tout en mesme le volume. La quele Lyvre la dite Countesse assigna à ses Executours de le vendre pur 40. Livres.*

Le Catalogue des Manuscrits d'une Bibliothèque ne sauroit être disposé selon l'ordre des sciences comme celui des Livres imprimez, parce qu'un Volume manuscrit contient souvent plusieurs Traitez qui roulent sur differens sujets ; & avant l'invention de l'Imprimerie les livres étoient si rares & si chers qu'un seul Volume faisoit quelquefois toute la Bibliothèque d'un homme de Lettres. Cependant Mr. Casley a suivi, autant que cela lui a été possible. L'ordre des Matières, & des Langues, ce qui joint à une Table fort exacte qui est à la fin du Livre, fait qu'on peut trouver facilement ce que l'on cherche.

Avant qu'on eût inventé l'art d'imprimer, c'étoit un metier ou une profession particuliere que de copier des livres, & c'en étoit une autre de les enluminer. L'un & l'autre



L'autre se pratiquoit beaucoup dans les Monasteres, car on trouve dans plusieurs Livres, qu'ils ont été écrits dans tel ou tel Monastere. Quand le Copiste avoit fini sa tâche, on donnoit le Livre à l'Enlumineur qui l'ornoit de lettres Capitales & de Miniatures plus ou moins belles selon le prix de l'acheteur. Il y a plusieurs Manuscrits où l'on a laissé en blanc l'espace où devoit être la lettre Capitale, que l'Enlumineur n'a point faite; & d'autres où l'on a mis une petite lettre pour l'instruction des Enlumineurs: car ils mettoient quelquefois une lettre pour une autre. Les premiers Imprimeurs laissoient aussi des espaces pour les lettres Capitales peintes ou enluminées, & y mettoient des lettres en petit caractère pour empêcher que l'Enlumineur ne s'y trompât.

L'Ancre & les Couleurs qu'on voit dans les anciens Manuscrits sont d'une si grande beauté & si durables, que dans un Manuscrit de mille ans elles paroissent aussi fraiches que s'il n'en avoit pas cent. Les Couleurs ont une si grande consistance qu'on peut les toucher aussi bien que les voir, particulièrement la couleur d'Or, que nos Peintres ne sauroient imiter. Il y a aussi lieu d'être surpris de la durée du parchemin ou velin. Des Livres qui ont mille ans d'antiquité ne paroissent point usez, & s'il ne leur arrive aucun accident, ils pourront encore durer un tems infini. Mais le velin qu'on faisoit il y a mille ans, étoit beaucoup meilleur

330 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
que celui qu'on a fait avant ou même après  
ce tems-là. On s'est quelquefois servi, par  
économie, d'un Livre écrit sur de vieux  
parchemin pour y en écrire un autre, après  
avoir effacé l'ancienne ancre avec une cer-  
taine liqueur; ce qui n'empêche pas qu'on  
ne puisse lire l'ancienne écriture sous la  
nouvelle. Dans la Bibliothèque du Roi de  
France il y a un Manuscrit où les Oeuvres  
de St. Ephrem sont écrites sur un exemplai-  
re fort ancien du Nouveau Testament.  
Dans la Bibliothèque de l'Archevêque de  
Cantorbery il y a un Manuscrit des Evan-  
giles d'environ 600. ans, écrit sur du velin  
où un Livre composé il n'y a pas plus de  
700. ans avoit été déjà écrit.

St. Jerome dans son Prologue sur le Livre  
de Job, nous apprend que de son tems il y  
avoit des livres écrits sur du parchemin  
couleur de pourpre, en grosses lettres d'or  
& d'argent. Dans la Bibliothèque Cotto-  
niene on voit quelques feuilles des Evan-  
giles en Grec qui sont écrites de la même  
maniere, & qui sont peut être un morceau  
des Livres dont parle St. Jerome. Il y a  
dans la Bibliothèque Royale un Manuscrit  
des Evangiles en Latin, dont quelques feuil-  
lets sont de couleur de pourpre, & qui est  
tout écrit en grosses lettres d'or & d'ar-  
gent. Dans la Bibliothèque Cottonienne il  
y a un Livre des dons faits à l'Abbaye de  
Winchester, écrit en 966., qui est tout é-  
crit

crit en lettres d'or. On voit dans la même Bibliothèque le Manuscrit des Evangiles en Latin, sur lequel le Roi Athelstan voulut que les Rois Saxons pretaient serment lorsqu'ils seroient couronnez; & au commencement de chaque Evangile il y a deux ou trois pages en lettres Capitales d'or, & les deux premiers feuillets de l'Evangile de St. Matthieu sont teints en pourpre. L'exemplaire Latin des Evangiles qui est à Aix la Chapelle, & qui a été donné par Charlemagne, est écrit en lettres d'or sur du Velin couleur de pourpre, sans distinction de Mots. Mr. le Comte d'Oxford a un Manuscrit des Evangiles en Latin, tout écrit en lettres d'Or. Les Romains se servoient aussi de la couleur de pourpre pour embellir leurs livres, témoin ces Vers d'Ovide:

*Non te purpureo velent vaccinia fuco.  
 Non est conveniens luctibus ille color.  
 Nec titulus minio, nec cedro charta notetur:  
 Candida nec nigra cornua fronte geras (a)*

Varron dit (b) que lorsque l'on commença à écrire, on se servit de *feuilles* de Palmier, & que de là vient qu'on a dit la *feuille* d'un Livre, aussi-bien que la *feuille* d'un

(a) Ovid. Trist. Lib. 1. Eleg. 1. v. 5.

(b) Voyez Pline Livre XIII. Chap. XI.

332 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
d'un arbre ou d'une plante. Il ajoute qu'on écrivit ensuite sur de l'écorce d'arbre, appelée en Latin *Liber*, d'où est venu le mot de *Livre*; que l'usage du papier, fait d'une espèce de roseau d'Égypte appelé *papyrus* qui lui a donné ce nom, commença dans le tems qu'Alexandre conquit l'Égypte; & que quand Ptolomée Philadelphie, par émulation pour Eumenes Roi de Pergame, ne voulut pas permettre la sortie du Papier d'Égypte, on inventa le *Parchemin* à *Pergame*, d'où il a tiré son nom. On conserve dans la Bibliothèque Cottonienne un petit fragment écrit sur de l'écorce, lequel a mille ans d'antiquité: & dans les Bibliothèques de delà la Mer il y a quelques Vieux livres qu'on dit être écrits sur du papier d'Égypte. Dans le onzième Siècle on trouva l'art de faire du papier de Cotton, & alors on commença à ne se plus servir de l'écorce d'arbre. La manière d'en faire avec du linge suivit sans doute de près, quoique les Manuscrits de cette sorte de papier ne soient pas si anciens, & ne paroissent pas si durables.

Les Sceaux ou impressions sur la Cire durent fort longtems, & nos Ancêtres, dit Mr. Casley, faisoient graver leurs Sceaux avec beaucoup de soin, comme cela paroît par ceux qui nous restent. L'Église de St. Augustin à Cantorbéry, celle de St. André à Rochester, & celle de la Trinité à Norwich, avoient fait graver une Légende sur  
le

le bord des Sceaux de leurs Couvents. E-douard le Confesseur est vraisemblablement le premier en Angleterre qui ait mis un Sceau pendant à ses Chartres, car dans les Chartres données avant son tems, & dont il nous reste un fort grand nombre, on ne trouve aucun Sceau, ni rien qui fasse connoître qu'il y en ait eu. Toutes ces Chartres sont signées par un grand nombre de temoins, dont les noms sont toujours de la même écriture que la Chartre; & il y a une croix au devant de chaque nom; mais ces croix sont la plupart si semblables, qu'il paroît clairement que les temoins ne les ont pas faites, quoi qu'il soit dit expressément dans ces Chartres qu'ils les ont signées & y ont joint une croix. Quelques uns prétendent que ce sont les Actes de Parlement de ces tems-là. On ne sauroit douter que la plupart ne soient des Originaux: car comment seroit il possible qu'il en restât un si grand nombre, qui portent tous les caractères du tems de leur date, & qu'il ne s'en trouvât pas une seule qui fut véritablement écrite dans ce tems-là, ou qui fut un original?

Du reste, la supposition de ces sortes de Chartres n'étoit pas difficile, & on a eu raison de soupçonner les Monasteres d'avoir quelquefois fait ce metier. Il y en a un exemple remarquable dans une Chartre de la Bibliothèque Cottonienne, qu'on donne pour la Chartre de la fondation de l'Abbaye  
de

de Peterborough : elle est datée de l'an 664 ; cependant si on en examine l'écriture , on verra facilement qu'elle a été écrite après le tems de Guillaume le Conquerant , & il y a apparence qu'elle a été fabriquée pour sauver les terres de cette Abbaye. Dans le meme volume , cette Chartre est suivie d'une Donation du Roi Edgar à l'Abbaye de Perfor , l'an 972 : mais il n'y a point de croix au devant des noms des temoins , quoiqu'après les noms de quatre de ces témoins , on ait marqué qu'ils ont signé & y ont joint une croix ; d'où nous pouvons vraisemblablement conclure que cette Chartre n'étoit que projetée , & qu'elle n'a jamais été mise en bonne & due forme. On l'a accompagnée d'une Lettre de Godefroy , Archidiacre de Worcester , au Pape A. où l'on déclare qu'il y avoit trois Sceaux , un du Roi Edgard , un autre de St. Dunstan , & un troisième d'Alfere Duc des Merciens. Le Regître de l'Eglise de Cantorbery nous apprend qu'un Godefroy fut fait Archidiacre de Worcester l'an 1148 , & qu'il mourut en 1167. Ainsi le Pape A. à qui cette Lettre est adressée , doit être Adrien IV , qui fut créé Pape en 1154 , & qui s'appelloit auparavant Nicolas Breakspear , & étoit Anglois. Il n'y a pas lieu de douter que cette Chartre n'ait été écrite l'an 972 : mais il y a de fortes raisons pour croire qu'environ 200 ans après qu'elle fut écrite , cet Archidiacre

diacre avança une fauffeté. Il voyoit que l'usage des Sceaux étoit établi de fon tems, & il s'imagina fauffement qu'on s'en fervoit du tems d'Edgar. La Chartre même ne fait pas mention des Sceaux, comme cela fe faisoit lorsqu'on vint à s'en servir. Si les Sceaux y étoient, dit Mr. Casley, pourquoi est-ce que Godefroy ne les montrait pas au Pape, & à ceux qui disputoient le titre des terres nommées dans la Chartre? Pourquoi vouloir qu'une affaire de fait, & de si grande conséquence fut cruë sur son simple temoignage, lorsqu'elle pouvoit être prouvée évidemment si elle étoit vraie? On peut donc regarder cela, dit il, comme une autre fourberie monacale. Et qu'on ne vienne pas, ajoute-t-il, alleguer le temoignage de cet homme, pour nous faire croire qu'on se servoit de Sceaux avant Edouard le Confesseur : ce seroit une miserable preuve. Il y a dans la Bibliotheque Cottonienne quatre Chartres du Roi Edgar, & quatre d'Edouard le Confesseur, qui n'ont point de Sceaux, & qui sont pourtant Originales.

Le passage de St. Jerome que nous avons indiqué, donne lieu à Mr. Casley de faire une remarque très curieuse. Qu'on achete si l'on veut, dit ce Pere, d'anciens livres écrits sur du Velin couleur de pourpre, en lettres d'Or & d'Argent, ou en lettres qu'on appelle communement unciales, & qui sont plutot des fardeaux que des livres; pour-

336 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 vû qu'on me permette à moi & à mes amis  
 d'avoir des Manuscrits en petit Caractere,  
 & qui soient plus recommandables par l'e-  
 xactitude de la correction que par leur ma-  
 gnificence. *Habeant qui volunt veteres libros,*  
*vel in membranis purpureis Auro Argentoque*  
*descriptos, vel UNCIALIBUS, ut vulgò aiunt,*  
*LITERIS, onera magis exarata quam Codi-*  
*ces ; dummodo mihi meisque permittant paupe-*  
*res habere Schedulas, & non tam pulcbros Codi-*  
*ces quam emendatos.* C'est ainsi que l'on im-  
 prime ou qu'on cite toujours ce passage ;  
 mais au lieu de ces mots *uncialibus literis*,  
 les lettres unciales, ou d'un pouce, Mr.  
 Casley croit qu'il faut lire *initialibus literis*,  
 des lettres initiales, & il se fonde sur l'auto-  
 rité de plusieurs Manuscrits, & sur la manie-  
 re usitée de lire de tels mots ambigus, qui  
 est de choisir la leçon qui s'accorde le  
 mieux avec le bon sens (a). „ On com-  
 „ prend d'abord, dit Mr. Casley, que par  
 „ *initialibus literis* il faut entendre les let-  
 „ tres qu'on a coutume de mettre au commen-  
 „ cement des Livres, des Chapitres, ou des  
 „ Paragraphes, les quelles on apelle Capitales ;  
 „ & si un livre étoit tout écrit de ces lettres-  
 „ là, ce seroit veritablement un fardeau  
 „ plutot qu'un livre, comme le remarque  
 „ St. Jerome. Et nous avons encore au-  
 „ jourd'hui de vieux Livres de cette espé-  
 „ ce. Mais que faire de ces *literæ unciales*,  
 „ ces

(a) Voyez ci-dessus pag. 325.



„ ces lettres longues d'un pouce? Où a-t-on  
 „ trouvé que les Anciens écrivoient des li-  
 „ vres d'un si monstrueux caractère? Et si  
 „ on en a écrit de tels, d'où vient qu'il  
 „ n'en reste pas la moindre trace ”? Mais  
 dira-t-on, cette addition de St. Jerome,  
*ut vulgo aiunt*, comme on parle ordinaire-  
 ment, ne convient pas si bien à *initialibus*  
 qu'à *uncialibus*. M. Casley avouë que plus  
 un terme est impropre, quoique souffert par  
 l'usage, plus il a besoin de cet adoucissement:  
 cependant que si un livre entier étoit écrit en  
 plus grosses lettres qu'à l'ordinaire, & qu'elles  
 fussent apellées *literæ initiales*, l'adoucisse-  
 ment *ut vulgo aiunt* ne seroit pas inutile: ce  
 qui suffit, dit-il, pour justifier ma remarque.

Ce passage de St. Jerome, ajoute Mr.  
 Casley, a été la source de plusieurs erreurs:  
 car outre qu'il a produit les *literæ unciales*,  
 qui ont passé à la montre pendant si long-  
 tems; on y a aussi trouvé les *literæ minutæ*,  
 les petites lettres, ou le menu caractère.  
 On a prétendu que par *literæ initiales* (ou  
*unciales* si l'on veut), il falloit entendre les  
 lettres *Capitales* par opposition aux *petites*  
*lettres* ou menu caractère, dont on a suppo-  
 sé que les *pauperes schedulæ* étoient écrites;  
 & on s'est imaginé qu'elles différoient com-  
 me la grosse & la petite lettre différent au-  
 jourd'hui: mais ceux qui sont versés dans  
 les Manuscrits & dans les Inscriptions du  
 tems de St. Jerome, savent que le menu  
 caractère n'avoit pas encore été inven-  
 té,

338 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 té, & qu'on ne se servoit que de lettres Capitales. Et en effet, tous les anciens livres & toutes les Inscriptions de ce tems-là, qui nous restent, sont en lettres Capitales, & on ne sauroit donner un seul exemple du contraire. Cela se peut aussi prouver par le temoignage des anciens Auteurs. Pline, Tacite, & Priscien remarquent que les anciennes lettres des Grecs étoient faites à peu près comme celles des Romains, qui les avoient prises des Grecs (a). Or il paroît visiblement qu'il s'agit ici des lettres Capitales, qui ont encore beaucoup de ressemblance, au lieu que le petit caractère Grec est si différent du Latin, que la remarque de ces Auteurs ne sauroit lui convenir. Lipse parlant des lettres Latines dit que le menu caractère n'étoit pas connu des Romains, *Nam hæ minutæ (literæ) ignotæ olim (b)*. St. Jerome n'a donc pu entendre par *literæ initiales* que les plus grosses Capitales: car ses *pauperes schedulæ* étoient aussi écrites en Capitales, mais plus petites, & qui ne différoient des autres que par leur grandeur. Quoi-

(a) *Veteres Græcas fuisse easdem pæne, quæ nunc sunt Latinæ. Plinius, Lib. VII. Cap. 58. Formæ Literis Latinis, quæ veterrimis Græcorum. Tacitus Annal. Lib. XI. Apud antiquissimos Græcorum non plus quam sedecim erant Literæ; quibus ab illis acceptis, Latini Antiquitatem servaverunt perpetuam. Priscian. Lib. I.*

(b) *De pronunt. Ling. Lat. Cap. 8.*

Quoique le Manuscrit Alexandrin soit tout écrit en Capitales, ces Capitales sont néanmoins beaucoup plus petites que celles d'un Manuscrit Grec de la Bibliothèque Cotonienne qui contenoit les Evangiles, & dont il ne reste que quatre feuillets: toutes les lettres de ce fragment sont de la même grandeur que les lettres initiales de chaque paragraphe du Manuscrit Alexandrin. Mr. Casley nous donne un échantillon de l'un & de l'autre.

Mais, dira-t-on, il n'est pas facile d'écrire beaucoup, ni d'écrire vite en se servant de ce gros caractère; quelle apparence y a-t-il donc que les Anciens qui ont écrit tant de volumes, aient voulu s'en servir: n'ont ils pas dû trouver une manière d'écrire plus prompte & plus expeditive, sur tout pour les affaires ordinaires? Cette objection suppose qu'ils se servoient de la même encre, & des mêmes plumes dont nous nous servons aujourd'hui. Mr. Casley répond que quand on a fait une découverte extrêmement utile tout le monde s'étonne qu'elle n'ait pas été faite plutôt. On peut dire avec autant de raison, ajoute-t-il, que l'Imprimerie, & la plupart des autres découvertes utiles doivent avoir été faites plutôt qu'on ne dit; mais cela ne prouve pas que les choses soient ainsi. D'ailleurs, les Anciens avoient une manière prompte de désigner les choses par des hieroglyphes, &

340 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
par des abreviations: l'Iliade a tenu dans  
une coquille de noix.

Les fautes des Copistes ont donné lieu  
à plusieurs opinions qui toutes ridicules  
qu'elles sont en elles-mêmes, n'ont pas lais-  
sé d'être généralement suivies. Nous ve-  
nons d'en voir un exemple, & Mr. Casley en  
donne un autre qui lui a été communiqué  
en Conversation par le celebre Docteur  
Bentley. Voici ce que c'est. St. Augustin  
dans son Livre de la Doctrine Chrétienne,  
parlant des Versions de l'Ecriture, dit dans  
toutes les éditions de cet Ouvrage, qu'à  
l'égard des Versions Latines du Nouveau  
Testament, l'*Italique* doit être preferée à  
toutes les autres, parce qu'elle est plus lite-  
rale, & qu'elle exprime le sens avec beau-  
coup de clarté: & il ajoute qu'il faut se ser-  
vir des exemplaires Grecs pour corriger les  
Latins qui en auront besoin: *In ipsis autem  
interpretationibus ITALA ceteris præferatur:  
NAM est verborum tenacior cum perspicuitate  
sententiæ. Et Latinis quibuslibet emendandis  
Græci adhibeantur &c.* (a). Mais Mr. Bent-  
ley lit *illa* au lieu d'*Itala*, & *quæ* au lieu de  
*nam*: *ILLA ceteris præferatur QUÆ est verbo-  
rum tenacior*: „ il faut preferer celle qui est  
„ plus literale ”. C'est sans doute ainsi qu'il  
faut

(a) *August. de Doctrina Christiana, Lib. II. Cap.  
XV.* selon l'edition des Benedictins qui ont mis en  
marge *Commendatur Itala versus Latina.*

faut lire, dit Mr. Casley, ou quelque chose de semblable. Car si du tems de St. Augustin il y avoit eu une Version, distinguée par le nom d'*Italique*, à laquelle il donnoit la preference parce qu'elle representoit exactement les termes de l'Original; d'où vient qu'il ne l'a nommée que cette seule fois, & en se servant du terme poëtique *Itala* au lieu d'*Italica*? D'où vient que les autres Peres Latins n'en ont pas dit un mot? D'où vient que St. Jerome en particulier ne l'a jamais nommée, lui qui a traité ce sujet dans plusieurs de ses Ouvrages, & sur tout dans sa Preface sur le Nouveau Testament, où il dit que le Pape Damase lui avoit ordonné de comparer les Versions Latines avec le Grec, & d'en faire une qui fut Authentique; ou dans son Epitre à Pam-machius, sur la meilleure maniere de traduire?

Mr. Casley ajoute que dans un Manuscrit de la Bibliotheque Bodleienne qui a 800. ou 900. ans d'Antiquité, il y a *ita<sup>labor</sup> cæteris præferatur nam:* & dans un autre qui est à peu près du même tems, il y a *ita<sup>lica</sup> cæteris præferatur nam;* & à la marge de celui-ci *vel<sup>ita</sup> la*: mal l'un & l'autre; & il ne faut pas être surpris que les Manuscrits different entr'eux dans les endroits où il y a une faute, les erreurs n'ayant point de fin. Mr. Casley croit que les leçons de ces

deux Manuscrits montrent que vraisemblablement il y avoit d'abord *ILLA LATINA cæteris præferatur*, ce qui ayant été changé en *Itali*, le *quæ* a dû naturellement être changé en *nam*. Et ce qui rend cela dit-il, encore plus vraisemblable, c'est l'expression *Latinis quibuslibet*, qui y est mise par opposition dans la même période. Il ajoute que ce sont là les deux seuls anciens Manuscrits qu'il ait vû de ce Traité de St. Augustin : qu'il y en a un, mais qui n'est pas ancien, dans la Bibliothèque Royale, & un autre dans le College de Merton à Oxford, qui conviennent avec les additions imprimées.

Mr. Casley n'oublie pas ici les Peres Benedictins qui ont entrepris de nous donner une édition complete de la Version Italique. " Que deviendroient presentement, „ dit-il, les travaux des Moines Benedictins „ qui depuis plusieurs années travaillent à „ nous donner une édition de la Version „ Italique, & qui ont fait imprimer à Pa- „ ris l'Évangile de St. Matthieu & l'Épître „ de Sr. Jaques de cette Version, comme „ un essai de tout l'Ouvrage ? N'avons nous „ pas lieu de croire qu'ils savent fort bien „ qu'ils publient la véritable Version de „ St. Jerome, mais qu'ils n'osent pas le „ dire, parce que le Pape & le Concile „ de Trente qui sont infaillibles, ont au- „ torisé la Version de St. Jerome dont l'E- „ glise Romaine se sert à présent, c'est-à- „ „ dire,

„ dire, la Version Vulgate, qui ayant été  
 „ souvent copiée en Manuscrit, doit iné-  
 „ vitablement differer de l'Original en plu-  
 „ sieurs endroits, quoi qu'elle soit toujours  
 „ la meilleure Version Latine imprimée  
 „ que l'on ait, étant *verborum tenacior*,  
 „ s'attachant plus qu'aucune autre aux ter-  
 „ mes de l'Original; qualité, à laquelle St.  
 „ Augustin donne la preference.

Mr. Casley parle ensuite du fameux pas-  
 sage des trois temoins: *il y en a trois qui  
 rendent temoignage dans le Ciel, le Pere, la  
 Parole, & l'Esprit, & ces trois-là sont un.*  
 „ Il n'y a presque personne, dit il, qui ne  
 „ convienne aujourd'hui que le septième  
 „ verset du Chapitre cinquième de la pre-  
 „ miere Epitre de St. Jean est supposé,  
 „ parce qu'il ne se trouve dans aucun Ma-  
 „ nuscrit Grec, excepté un à Berlin qu'on  
 „ a découvert n'être qu'une copie de la  
 „ Bible imprimée de Complute, & un autre  
 „ à Dublin fort moderne, & qui vraisem-  
 „ blablement a été traduit ou corrigé sur  
 „ le Latin de la Vulgate. Mais, ajoute t-il,  
 „ il n'est pas facile d'expliquer comment  
 „ ce verset a été d'abord inseré dans cette  
 „ Epitre; & quelques esprits violens n'ont  
 „ pas fait difficulté de dire que c'étoit une  
 „ insigne falsification du Texte sacré. Mais  
 „ j'en juge plus favorablement, & je croi  
 „ qu'on peut faire voir que cela est arrivé  
 „ par la méprise d'un Copiste Latin dans  
 „ le huitième ou neuvième siècle, & voici

„ comment. Les paroles de ce Verſet ſe  
 „ trouvent dans les Oeuvres de St. Cy-  
 „ prien, & il ne faut pas être ſurpris ſi on  
 „ les a écrites à la marge ou entre les li-  
 „ gnes du huitième verſet dans l'exemplai-  
 „ re de quelcun qui avoit beaucoup de véné-  
 „ ration pour ce pere, comme une gloſe  
 „ ou explication; ce qui eſt fort ordinaire  
 „ dans les Manuſcrits: (& il y apparence  
 „ que Caſſiodore dans ſes *Complexiones in*  
 „ *Epistolae*; & les autres qui ont ces paro-  
 „ les, les ont priſes de St. Cyprien). A-  
 „ près cela, un Copiſte chargé d'écrire cet  
 „ exemplaire, trouvant ces Mots inferez  
 „ de la maniere qu'on vient de dire, ſe ſe-  
 „ ra imaginé que celui qui l'a copié avant  
 „ lui, les a omis par mégarde, & ainſi les  
 „ aura inferez dans le texte. Ces fortes  
 „ d'inſertions de mots ou de periodes qui  
 „ ſervent d'explication, & qui ont paſſé de  
 „ la marge dans le texte, ſont très com-  
 „ munes dans les Manuſcrits. St. Jerome  
 „ dit dans une de ſes Lettres qu'une note  
 „ qu'il avoit lui-même écrite à la marge de  
 „ ſon Pfautier, avoit été incorporée dans  
 „ le texte par quelque Copiſte. Le Dr.  
 „ Bentley dans la Lettre qu'il a joint à la  
 „ Chronique de Malala, a prouvé que ces  
 „ Mots du quatrième Chapitre de l'Epitre  
 „ aux Galates, verſet 25., *Sina eſt une*  
 „ *Montagne d'Arabie*, ont été fourrez dans  
 „ le texte, de la même maniere. Ainſi  
 „ cette inſertion des trois temoins, a pû  
 „ sub-



„ subsister longtems, & lorsqu'on s'aperçut  
 „ qu'elle étoit dans cet exemplaire, &  
 „ peut-être dans d'autres copiés sur celui-  
 „ là, on a bien pû croire dans ces siecles  
 „ barbares qu'elle faisoit partie du texte,  
 „ & s'imaginer qu'elle avoit été omise par  
 „ mégarde, ou même à dessein, dans les  
 „ exemplaires où elle manquoit.

„ Après cela, continue Mr. Casley, il  
 „ étoit naturel qu'on fabriquât la Préface  
 „ des Epitres Catholiques, où l'on se plaint  
 „ de l'infidelité des Traducteurs qui avoient  
 „ omis ce passage. Nous avons trouvé,  
 „ dit l'Auteur de cette Preface, qu'ils se  
 „ sont fort éloignés de la veritable foi en  
 „ ne parlant dans leur édition que de l'Eau,  
 „ du Sang, & de l'Esprit; & omettant le  
 „ temoignage du Pere, du Fils, & de l'Es-  
 „ prit: *ab infidelibus Translatoribus multum*  
 „ *erratum esse à fidei veritate comperimus;*  
 „ *trium tantummodo vocabula, hoc est Aquæ,*  
 „ *& Sanguis & Spiritus, in ipsa sua editione*  
 „ *ponentibus, & Patris Verbiq; & Spiritus*  
 „ *testimonium omittentibus (a).* Cependant  
 „ il

(a) Un savant Critique après avoir remarqué  
 qu'on a falsifié plusieurs passages des Peres pour  
 les rendre orthodoxes, & en avoir donné des exem-  
 ples, ajoute que la Preface des Epitres Canoniques  
 a aussi été faussement attribuée à St. Jerome, com-  
 me Erasme, Victorius, les PP. Benedictins. Mr.  
 Simon & le Docteur Mill l'ont reconnu. " Deni-  
 „ que & pius scilicet impostor aliquis seculi cir-

346 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
„ il est tres certain que ce Verset ne se  
„ trouve dans aucun Manuscrit Grec de cet-  
„ te Epitre; & ni l'Auteur de la Preface,  
„ ni aucun de ses Amis à sa priere ne l'a  
„ cherché dans aucun exemplaire Grec. Il  
„ est même assez vraisemblable qu'ils n'é-  
„ toient pas capables de la faire, le pro-  
verbe

„ citer noni, e mentitus Hieronymi nomen Epi-  
„ stolis Canonicis prologum præfixit, locumque  
„ I. Jo. v. 7. Latinæ Versioni, ut ipsemet fate-  
„ tur, primus inseruit; facile quidem videre se  
„ præfatus, fore qui ipsum falsarium corrupto-  
„ remque Sanctarum pronunciarent Scripturarum,  
„ quam criminationem ut a se amoveret, aliis ean-  
„ dem intentavit de illo præcipue loco, ubi de  
„ unitate Trinitatis in Prima Joannis Epistola po-  
„ situm legimus. *In qua etiam ab infidelibus tran-  
„ slatoribus multum erratum esse a fidei veritate  
„ comperimus, trium tantummodò vocabula b. e.  
„ Aquæ, Sanguinis & Spiritus in ipsa sua editione  
„ ponentibus, & Patris Verbique ac Spiritus Testi-  
„ monium omittentibus; in quo maxime & fides  
„ Catholica roboratur, & Patris ac Filii & Spiritus  
„ Sancti unæ divinitatis substantia comprobatur.*  
„ Qui prologus, licet plurimos Codices N. T.  
„ Latinos invaserit, nusquam tamen inter genuina  
„ Hieronymi opera comparuit, sed ab Erasmo, a  
„ Mariano Victorio, a Benedictinis, postea etiam  
„ a Simonio atque Millio jure rejectus & spuris  
„ annumeratus est”. *Prolegomena in Novi Testa-  
„ menti Græci editionem accuratissimam, è vetustissi-  
„ mis Codd. MSS. denuo procurandam, &c. pag. 190.*

„ verbe *Græcum est non potest legi*, aiant  
 „ particulièrement lieu dans ce tems-là.

Cette Preface des Epitres Catholiques fut cause qu'on inféra ce passage dans les exemplaires qui ne l'avoient point, & il s'en trouve encore plusieurs de ceux ci. Il y en a un dans la Bibliotheque Royale, où ce passage est écrit d'une autre main, & on l'a placé après le huitième verset, parce qu'il y avoit l'espace d'une demie ligne en blanc à la fin du paragraphe: Et plusieurs Manuscrits modernes ont les temoins du Ciel placez après ceux de la terre, aiant été copiés sur un Manuscrit semblable à celui-ci. Cependant ce même exemplaire de la Bibliotheque Royale a la Preface écrite de la même main que le Corps du Livre, & cela dans un si mauvais Latin, qu'il semble venir originairement de l'Auteur. On l'a ensuite corrigé, comme cela paroitra en comparant ce passage tel qu'il se trouve dans le Manuscrit de la Bibliotheque Royale, avec la maniere dont nous venons de le rapporter d'après les imprimez. Ce Manuscrit, qui a plus de 800. ans d'Antiquité, contient toute la Bible en Latin. Mr. Casley en donne une notice fort exacte dans son Catalogue, & comme il y explique plus au long ce que nous verons de dire touchant le passage en question, nous croyons qu'on ne sera pas fâché de trouver ici ce morceau, qui donnera en même tems

348 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
une idée de la methode de Mr. Casley.

„ Hæc Biblia Latina, plus 800. abhinc  
„ annos manu Italica scripta, omnium quæ  
„ in Anglia habentur, sunt antiquissima; si  
„ excipias unum exemplar nuper ad Bi-  
„ bliothecam Harleianam acquisitum. Pau-  
„ ca quæ desiderabantur folia recenti manu  
„ suppleuntur. Et in hoc Codice insunt  
„ sequentia. . . . .

„ Huic Codici antiquo, pluribus in locis  
„ inferuntur Correctiones & Additiones,  
„ altera manu. Exempli gratia; in Prima  
„ Epistola S. Johannis, Cap. V. ver. 7 & 8.  
„ sic scriptum erat à prima Manu, *Quia tres*  
„ *sunt qui testimonium dant, Spiritus, Aqua*  
„ *& Sanguis: & tres unum sunt.* Quod à  
„ secunda Manu sic corrigitur; *Quia tres*  
„ *sunt qui testimonium dant IN TERRA;*  
„ *SPIRITUS, Aqua & sanguis: & HI tres*  
„ *unum sunt.* ET TRES SUNT QUI TESTI-  
„ MONIUM DANT IN CÆLO; PATER ET FI-  
„ LIUS ET SPIRITUS SANCTUS: ET HI TRES  
„ UNUM SUNT. Vox scilicet *Spiritus* eraditur,  
„ in cujus locum scribitur *in tra sp̄s*: & re-  
„ liquum additamentum partim inter Lineas,  
„ partim in Margine scribitur. Prologus  
„ nihilominus Epistolarum Catholicarum,  
„ antiqua manu in hoc Codice scribitur:  
„ ubi Autor fictitius, (Hieronymi enim  
„ fuisse vix credendum est) querens de in-  
„ fidelitate Interpretum, sic pergit, *Illo*  
„ *præcipue loco, ubi de unitate Trinitatis, in*  
„ *prima*

„ *prima Jobannis Epistola, positum legimus;*  
 „ *In qua etiam ab infidelibus Translatoribus*  
 „ *multum erratum esse, Fidei veritate compe-*  
 „ *rimus; trium tantummodo vocabula, hoc est,*  
 „ *Aque, Sanguinis & Spiritus, in ipsa sua*  
 „ *editione ponentes; & Patris Verbiq; & Spi-*  
 „ *ritus testimonium omittentes.* Et observatu  
 „ dignum est, quod *testimonium in Cælo*, in  
 „ hoc Codice postponitur *testimonio in Terra*  
 „ quia ad finem Paragraphi spatium erat  
 „ relictum, in quo pars Clausulæ *testimonii*  
 „ *in Cælo* scribenda erat. Aliqui etiam re-  
 „ centiores Codices eodem ordine habent  
 „ hæc *Testimonia*, ex hujusmodi scilicet Co-  
 „ dicibus descripti.

On demandera peut-être, dit Mr. Casley, comment il est arrivé que le passage des trois Temoins ne se trouve pas dans l'exemplaire qui contient la Preface où l'on se plaint de la suppression de ce même passage? Pour répondre à cette question, il remarque qu'il y avoit fort peu de gens dans ce tems là qui eussent tout le Nouveau Testament, & encore moins qui eussent le Vieux & le Nouveau dans un seul volume & écrits de la même main, comme ils le sont dans cet exemplaire. Les quatre Evangiles faisoient ordinairement un volume, les Epîtres de St. Paul un autre &c. Or on comprend aisément que quelcun qui souhaitoit d'avoir tous les livres du Vieux & du Nouveau Testament dans un seul volume, & écrits de la même main, les a pû donner par parties à

350 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
un Copiste, & le charger d'inferer cette Preface à sa place: mais que ne trouvant pas ce verset dans l'exemplaire des Epitres Catholiques qu'il copia, il n'avoit pas pû l'y mettre.

C'est une chose assez plaisante de voir l'Auteur de cette Preface se plaindre gravement de l'infidelité des Traducteurs, lui qui selon toutes les apperences n'étoit pas capable de consulter l'Original. Car, comme le remarque fort bien Mr. Casley, longtems avant & longtems après la composition de cette Preface, il n'y avoit presque aucun Pere de l'Eglise Latine qui entendit le Grec, comme cela paroît par leurs Ouvrages & par l'Histoire de ce tems-là. Le Venerable Bede, un des plus savans hommes de son tems, ne l'entendoit pas, comme on le peut conclure de ce que dans ses Commentaires sur le Nouveau Testament il ne cite jamais le Texte Grec, & de ce qu'y ayant tout lieu de croire qu'il avoit en main le meme exemplaire Grec & Latin des Actes des Apôtres qui se trouve aujourd'hui dans la Bibliotheque Bodleienne, il ne s'attache qu'à la Version Latine. M. Casley ajoute que si on compare le Latin de la Vulgate avec le Grec, on trouvera qu'ils different en plusieurs endroits, sans compter celui de la premiere Epitre de St. Jean, & que cette difference ne peut venir que d'une ignorance presque universelle de la Langue Grecque. Par exemple dans le sixième verset du  
Chapitre

Chapitre cinquième de cette même Épître, *C'est ce Jéfus Christ qui est venu avec l'eau & avec le fang; non feulement avec l'eau, mais avec l'eau & avec le fang: & C'est l'efprit qui en rend temoignage, car l'efprit est la verité*, ces derniers mots *l'efprit est la verité*, se trouvent dans tous les exemplaires Grecs, & le sens fait voir que c'est la véritable leçon: cependant tous les exemplaires Latins que nous avons, tant manuscrits qu'imprimez, ont, car Christ est la verité, *quoniam Christus est veritas*. Wiclef dans sa traduction Angloise du Nouveau Testament est ici conforme à la Vulgate, ce qui montre qu'il l'a faite sur le Latin, & qu'il ne l'a pas comparée, ou n'a pas pû la comparer avec le Grec.

Si les Peres Latins avoient été capables de lire le Nouveau Testament Grec, n'auroient ils pas remarqué des fautes aussi grossieres que celle-là, & s'ils les avoient remarquées, n'en auroient ils pas parlé? Mr. Casley ajoute que cela a aussi pû venir en partie de la Veneration superstitieuse qu'on avoit pour la Vulgate, & de la persuasion generale où l'on étoit qu'elle s'étoit miraculeusement conservée exempte de fautes (comme on a crû que les 70. Juifs qui travailloient dans différentes Cellules à la Version Greque du Vieux Testament se sont miraculeusement rencontrés dans les mêmes expressions); de sorte que le petit nombre de ceux qui entendoient un peu de Grec, ou ne se sont jamais avisez de chercher

352 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE ,  
 cher des fautes dans la Version Latine, ne  
 soupçonant pas qu'il y en eut ; ou s'ils y  
 en ont trouvé, ils n'ont pas été assez har-  
 dis pour le dire, dans ces tems où l'igno-  
 rance, la superstition, & par consequent le  
 zèle persecuteur dominoit. Quoi qu'il en  
 soit, ces sortes de fautes ont subsisté plu-  
 sieurs siècles.

Il est facile de comprendre comment cel-  
 le que nous venons de marquer a pû ve-  
 nir : Car quoi que les mots *Spiritus* &  
*Christus* different beaucoup lorsqu'ils sont  
 écrits ou imprimez tout au long, cepen-  
 dant dans les Anciens Manuscrits ils ne dif-  
 ferent que d'une seule lettre, le premier  
 étant toujours écrit  $\overline{sps}$  & le dernier  $\overline{xps}$ ,  
 c'est à dire,  $\overline{\chi\rho\varsigma}$ , qui est l'abreviation de  
 $\chi\rho\iota\varsigma\tau\omicron\varsigma$ . Car dans les Manuscrits Latins on  
 retient toujours les lettres Greques du mot  
*Christus*, aussi bien que celles du mot *Jesus* ;  
 mais les terminaisons sont changées selon le  
 genie de la Langue Latine. *Jesus* est écrit  
 $\overline{IHS}$ , ou en petit caractère  $\overline{ihs}$  ; & c'est le  
 Grec  $\overline{IH\Sigma}$ , ou  $\overline{i\eta\varsigma}$ , abreviation de  $\overline{i\eta\sigma\upsilon\varsigma}$ .  
 Cependant les Copistes ont ignoré cela du-  
 rant l'espace de mille ans avant l'invention  
 de l'Imprimerie, car s'ils l'avoient sù ils  
 n'auroient pas écrit  $\overline{ihs}$  pour  $\overline{i\eta\sigma\upsilon\varsigma}$  ; mais  
 comme de veritables ignorans ils copioient  
 les uns après les autres les lettres qu'on a-  
 voit mises pour designer ces deux mots : &  
 enfin ils ont trouvé *Jesus Hominum Salva-*  
*tor*



tor dans cette abreviation IHS, ce qui fait encore mieux voir qu'il croyoient que la lettre du milieu étoit un *b* & non pas un *v*. Ils ont aussi changé le trait qui est au dessus du mot, & qui est une marque d'abréviation, & en ont fait une Croix IHS.

Mais quoique ces Mots *Jesus Christus* soient toujours abrégés dans les Manuscrits Latins de la maniere qu'on vient de dire, cependant les Manuscrits Grecs (dont on pourroit croire que les Latins ont imité les abreviations) ne retiennent que la premiere & la derniere lettre de ces Mots, ainsi  $\overline{\iota\varsigma}$   $\overline{\chi\varsigma}$ . De meme, le mot  $\Delta\alpha\beta\delta$  n'a dans les Manuscrits Grecs que la premiere & la derniere lettre  $\overline{\Delta\delta}$ , de sorte qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir aujourd'hui comment les Grecs écrivoient ce mot. Mr. Casley ajoute que la difficulté est encore plus grande à l'égard de plusieurs mots Hebreux que les Masorettes ont corrompus, disant *Xerxes*, *Abasuerus*, *Nebuchodonosor*, *Nabuchadnezzar*. Le mot *Jehova*, dit il, étoit inconnu avant Luther: les Auteurs Payens disent *Jao*.

Voilà les principales observations que Mr. Casley a faites dans sa Preface. Il donne ensuite avec son exactitude ordinaire le Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Royale. Nos Lecteurs seroient sans doute bien

354 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
bien aises de connoitre quelques uns des  
principaux Manuscrits de cette Bibliothe-  
que, mais nous ne saurions entrer dans ce  
detail sans grossir demésurement cet Extrait.  
Ce sera pour une autre fois. Cependant  
nous avons cru que l'on verroit avec plai-  
sir un exemple des caracteres dont on se ser-  
voit dans le IV. Siecle, pris du fameux Ma-  
nuscrit Alexandrin, Manuscrit si estimable  
que Mr. Le Clerc déclare (a) que *si on  
l'avoit publié, tel qu'il est, il l'auroit suivi*  
dans sa Traduction Françoisse du Nouveau  
Testament, *comme le plus ancien exemplaire  
qui nous soit connu.* Nous donnons cet  
exemple d'après la planche que Mr. Casley  
a fait graver, laquelle contient les neufs  
premiers Versets du Cinquième Chapitre  
de la premiere Epitre de St. Jean: & en fa-  
veur de ceux qui ne sont pas accoutumez à  
l'écriture de ce tems-là, nous mettrons ici  
les mêmes Versets dans le Caractere Grec  
ordinaire, comme a fait Mr. Casley dans  
son Catalogue. Nous y joindrons une Tra-  
duction Françoisse conforme au Manuscrit  
Alexandrin.

*I Epitre de St. Jean Chapitre V. vers. 1--9,  
Selon le Manuscrit d'Alexandrie.*

Πζγ

(a) Dans la Preface de sa Traduction du Nouveau  
Testament.

Codex Alexand. I. Joh V, 1-9.

ΠΑΣΟΤΤΙΣΤΕΥΩΝΟΤΙΙΪΣΕΣΤΙΝ  
 ΟΧΪΕΚΤΟΥΘΥΓΕΓΕΝΝΗΤΑΙΚΙ  
 ΠΑΣΟΑΓΧΤΩΝΤΟΝΓΕΓΕΝΝΗCΑ  
 ΤΑΑΓΧΤΑΚΑΙΤΟΝΓΕΓΕΝΝΗΜΕ  
 ΝΟΝΕΞΑΥΤΟΥΕΝΤΟΥΤΩΡΙΝΩ  
 CΚΟΜΕΝΟΤΙΑΓΑΠΩΜΕΝΤΑΤΕ  
 ΚΝΑΤΟΥΘΥΟΤΑΝΤΟΝΘΝΑΓΑ  
 ΤΩΜΕΝΚΑΙΤΑCΕΝΤΟΛΑCΑΥ  
 ΤΟΥΤΗΡΩΜΕΝΚΑΙΑΙΕΝΤΟΑΙ  
 ΑΥΤΟΥΒΑΡΙΑΙΟΥΚΕΙCΙΝΟΤΙΠΛ  
 ΤΟΓΕΓΕΝΝΗΜΕΝΟΝΕΚΤΟΥΘΥ  
 ΝΙΚΑΤΟΝΚΟCΜΟΝΚΑΙΑΥΤΗ  
 ΕCΤΙΝΗΝΙΚΗΗΝΙΚΗCΑCΑΤΟ  
 ΚΟCΜΟΝΗΤΙCΤΙCΗΜΩΝ·

ΤΙΘΕCΤΙΝΟΝΙΚΩΝΤΟΝΚΟCΜΟ  
 ΕΙΜΗΟΤΙCΤΕΥΩΝΟΤΙΙΪCΕCΤΙ  
 ΟΥΪΟCΤΟΥΘΥ·ΟΥΤΟCΕCΤΙΝ  
 ΘΕΛΩCΩΝΛΙΥΛΑΤΟCΚΑΙΔΙΜΑΤΟC  
 ΚΑΙΠΝCΙCΧC·ΟΥΚΕΝΤΩΥΑΧΤΙ  
 ΜΟΝΟΝΑΛΛΕΝΤΩΥΑΧΤΙΚΑΙ  
 ΕΝΤΩΠΝΡΚΑΙΤΟΠΝΑΕCΤΙΝ  
 ΤΟΜΑΡΤΥΡΟΥΝΟΤΙΤΟΠΝΑΕCΤΙ  
 ΗΑΗΘΕΙΑΟΤΙΤΡΕΙCΕΙCΙΝΟΙΜΑΡ  
 ΤΥΡΟΥΝΤΕC·ΤΟΠΝΑΚΑΙΤΟΥΥΑΧΡ  
 ΚΑΙΤΟΑΙΜΑΚΑΙΟΙΤΡΕΙCΕΙCΤΟ  
 ΕΝΕΙCΙΝ ΕΙΤΗΝΜΑΡΤΥΡΙΑ

ΓΩΝΑΝΩΝΑΛΛΑΜΒΑΝΟΜΕΝΗΜΑΡ  
 ΤΥΡΕΙΑΤΟΥΘΥΜΕΙΖΩΝΕCΤΙΝ  
 ΟΤΙΑΥΤΗΕCΤΙΝΗΜΑΡΤΥΡΙΑΤΟΥ  
 ΟΥΟΤΙΜΕΜΑΡΤΥΡΗΚΕΝΤΕΡΙΘΥ



Πᾶς ὁ πιστεύων ὅτι ἰησῆς ἐστὶν ὁ χριστὸς ἐκ τῆς Θεῆ γενένηται καὶ πᾶς ὁ ἀγαπῶν τὸν γεννήσαντα, ἀγαπᾷ καὶ τὸν γεγεννημένον ἐξ αὐτῆ· ἐν τῷ τῷ γινώσκωμεν ὅτι ἀγαπῶμεν τὰ τέκνα τῆς Θεῆ ὅταν τὸν θεὸν ἀγαπῶμεν, καὶ τὰς ἐντολὰς αὐτῆς, τηρῶμεν· καὶ αἱ ἐντολαὶ αὐτῆς βαρφαὶ ἐκ εἰσίν· ὅτι πᾶν τὸ γεγεννημένον ἐκ τῆς Θεῆ, νικᾷ τὸν κόσμον· καὶ αὕτη ἐστὶν ἡ νίκη ἡ νικήσασα τὸν κόσμον, ἡ πίστις ἡμῶν· τίς ἐστὶν ὁ νικῶν τὸν κόσμον, εἰ μὴ ὁ πιστεύων ὅτι ἰησῆς ἐστὶν ὁ υἱὸς τῆς Θεοῦ; ἕτός ἐστιν ὁ ἐλθὼν δι' ὕδατος καὶ αἵματος καὶ πνεύματος ἰησῆς χριστὸς· ἐκ ἐν τῷ ὕδατι μόνον, ἀλλ' ἐν τῷ ὕδατι καὶ ἐν τῷ πνεύματι· καὶ τὸ πνεῦμα ἐστὶν τὸ μαρτυρῶν· ὅτι τὸ πνεῦμα ἐστὶν ἡ ἀλήθεια· ὅτι τρεῖς εἰσὶν οἱ μαρτυρῶντες· τὸ πνεῦμα καὶ τὸ ὕδωρ καὶ τὸ αἷμα· καὶ οἱ τρεῖς εἰς τὸ ἓν εἰσὶν· εἰ τὴν μαρτυρίαν τῶν ἀνθρώπων λαμβάνομεν, ἡ μαρτυρεῖα τῆς Θεῆ μείζων ἐστὶν ὅτι αὕτη ἐστὶν ἡ μαρτυρία τῆς Θεῆ, ὅτι μεμαρτύρηκεν περὶ τῆς [υἱῆς αὐτῆς.]

TRADUCTION.

Quiconque croit que Jesus est le Christ, est né de Dieu : & quiconque aime celui qui a engendré, aime aussi celui qui est né de lui. Nous connoissons que nous aimons les enfans de Dieu, quand nous aimons Dieu, & gardons ses commandemens; & ses commandemens ne sont point difficiles, parce que tout ce qui est né de Dieu remporte la victoire sur le monde, & cette victoire qui rend victorieux du monde, c'est notre foi. Qui est celui qui remporte la

356 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
victoire sur le monde, si non celui qui croit  
que Jesus est le fils de Dieu? C'est ce Je-  
sus Christ qui est venu avec l'eau, avec le  
sang, & avec l'esprit; non pas seulement  
avec l'eau, mais avec l'eau & avec l'esprit:  
& c'est l'esprit qui en rend temoignage, car  
l'esprit est la Verité. Car il y en a trois qui  
rendent temoignage, l'esprit, l'eau, & le  
sang, & ces trois-là se rapportent à une  
même chose. Si nous recevons le temoigna-  
ge des hommes, le temoignage de Dieu est  
plus grand; & c'est là le temoignage de Dieu  
qu'il a rendu de son fils.

## A R T I C L E. VI.

A Plain Account of the Nature and End  
of the Sacrament of the Lord's-Sup-  
per; in which all the Texts in the  
New Testament relating to it are pro-  
duced and explained, and the whole  
Doctrin about it, drawn from them  
alone. To which are added Forms of  
Prayers. C'est-à-dire. *Explication de la  
Nature & du But du Sacrament de la Ste.  
Céne, & de tous les Passages du N. T.  
qui y ont du rapport, desquels seuls on  
déduit tout ce que l'on doit croire sur ce  
sujet. On y a ajouté des Formulaires de  
Prières.* A Londres chez Mrs. Knap-  
ton, 1735. 8<sup>vo</sup>. pp. 261.

Quoy-

QUoyque ce Livre soit Anonyme, on fait pourtant, qu'il est du Docteur Hoadley, célèbre par la Dispute, qu'il eut il y a environ dixhuit ans sur l'Autorité de l'Eglise (a). Il étoit alors Evêque de Bangor; quelque tems après il fut transféré à l'Evêché de Salisbury, & depuis un peu plus d'un an il a été fait Evêque de Winchester.

L'Ouvrage qu'il nous donne à present est le précis de divers Sermons, qu'il prononça à Londres, lors qu'il y desservoit une Paroisse. Il crût qu'il étoit de son devoir, d'un côté de bien convaincre ses Auditeurs, que le seul moyen d'être agreable à Dieu, c'est d'observer exactement les preceptes de l'Evangile (b); & de l'autre de les munir contre les vaines frayeurs, & les superstitions, auxquelles les preceptes positifs de la Religion pourroient donner lieu, si on ne les entendoit pas bien; c'est pourquoy il s'est attaché à les expliquer, en ne prenant pour guide que les déclarations expresses de Jesus Christ, & de ses Apotres: Et comme les fausses Idées, que les hommes se font de

(a) Mr. de la Roche en a parlé amplement dans Sa Bibl. Angl. T. III. p. 248. &c. & 289. &c.

(b) Ces Sermons ont été publiez en Anglois, & Mr. Ricotier les a traduit en François, reduits en Traité, sous le Titre de *Moyens de plaire à Dieu sous l'Evangile.*

358 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
de la Ste. Cène, les remplissent souvent de  
craintes & d'inquiétudes, notre Auteur s'est  
crû obligé de rectifier ces fausses idées &  
d'expliquer cette Cérémonie uniquement  
par l'Écriture Sainte.

Il réduit à plusieurs Propositions, tout ce  
que les Auteurs Sacrez nous apprennent sur  
la Ste. Cène. Dans les six premières il fait  
voir, que comme c'est ici un précepte po-  
sitif, on n'en peut rien connoître, que ce  
qui a été clairement revelé. Ensuite il exa-  
mine dans la septième Proposition tous les  
Passages du Nouveau Testament, où il est  
fait mention de la Ste. Cène (a); & il en  
conclut dans la huitième Proposition, que  
„ Le but, pour lequel Jesus Christ a insti-  
„ tué la Ste. Cène, est, qu'on se souvien-  
„ ne de lui: Que le Pain pris & mangé est  
„ le *Memorial* de son Corps rompu, & le  
„ Vin, le *Memorial* de son Sang répandu.  
„ Ou, suivant l'Expression de S. Paul, qu'il  
„ faut manger le Pain & boire le Vin *en*  
„ *mémoire de Jesus-Christ*, & continuer de ce-  
„ lebrer cette Cérémonie, jusques à ce que  
„ Jesus-Christ, qui étoit autrefois présent  
„ avec ses Disciples, & qui est maintenant  
„ absent, soit revenu.

De la Mr. Hoadley tire une conséquen-  
ce contre la Transubstantiation, la Presen-  
ce

(a) Principalement Matth. XVI. 26. &c. Marc.  
XIV. 22. &c. Luc. XXII. 19. &c. 1. Cor. XI.  
23. &c.



ce réelle , & le Sacrifice de la Messe : Puisque la Ste. Cène est la commémoration du Corps & du Sang de Jesus Christ, il faut nécessairement qu'ils soient absens ; car il est absurde de se rappeler la mémoire d'une chose présente. Il n'est pas moins absurde de regarder ce Sacrement comme un véritable Sacrifice offert par le Prêtre , puisque suivant les paroles de l'Institution de la Ste. Cène , elle est la Commémoration d'un Corps absent rompu pour nous , & non pas l'Oblation d'un Corps présent.

Dans la Proposition neuvième notre Auteur prouve , que c'est agir conformément au but de la Ste. Cène , que d'y participer avec un pieux sentiment de la Relation dans laquelle on est avec Jesus Christ , en qualité de son Disciple ; & de manger le Pain & boire le Vin en mémoire de lui , comme corporellement absent. C'est suivant Mr. Hoadley , cette Commémoration de Jesus Christ absent , qui est le but de l'institution de la Ste. Cène. Mais comme il y a d'autres passages , outre ceux , qu'il a déjà examinés , qui ont quelque rapport à cette institution , il examine sous la Proposition dixième le Chapitre X. de la première Epître aux Corinthiens , depuis le 10. Verset , jusqu'au 21. inclusivement : Il en fait une assez longue paraphrase , qu'il confirme par plusieurs Remarques ; d'où il tire par voye de Consequence cette Proposition.

„ Les Chrétiens assemblez pour le Culte

„ Religieux & mangeant le Pain & bûvant  
 „ le Vin de la Ste. Cène en mémoire du  
 „ Corps & du Sang de Jesus Christ, & à  
 „ son honneur, le reconnoissent par là pu-  
 „ bliquement pour leur Maitre, & s'avouent  
 „ ses Disciples & en faisant cela dans une  
 „ Affemblée, ils déclarent, qu'avec tous  
 „ les autres Chrétiens ils ne font qu'un  
 „ Corps, ou qu'une Societé sous Jesus  
 „ Christ leur Chef; & par consequent ils  
 „ font profession de vivre sous son Gou-  
 „ vernement, & d'avoir Communion avec  
 „ lui, comme avec leur Chef, & avec tous  
 „ leurs Freres Chrétiens, en qualité de  
 „ Membres avec eux de ce même Corps,  
 „ dont Jesus-Christ est le Chef.

D'où il suit, que les Chrétiens ne de-  
 voient pas participer avec les Idolatres aux  
 repas, qui se donnoient après les Sacrifices;  
 parce qu'en y participant ils sembloient ap-  
 prouver ces Sacrifices, aussi bien que les  
 Idoles, à qui ils étoient offerts, & renon-  
 cer en quelque sorte à Jesus Christ.

Notre Auteur examine ensuite le Chapi-  
 tre XI. de la première aux Corinthiens,  
 vers. 20-34. & conclut (Prop. XII.) des  
 Reflexions qu'il fait là dessus, „ Que *l'exa-*  
 „ *men de soi-même*, dont S. Paul parle dans  
 „ ce Chapitre, consiste à examiner son  
 „ propre cœur, & les dispositions où l'on  
 „ est, afin de savoir, si l'on vient à la Ste.  
 „ Cène, & si l'on a dessein de s'y compor-  
 „ ter, non pas comme à un repas ordi-  
 „ naire

„ naire, mais comme à une Cérémonie par-  
 „ ticulière, établie par Jesus Christ; c'est-  
 „ à-dire, si l'on y vient à dessein de manger  
 „ le Pain, & de boire le Vin religieuse-  
 „ ment en mémoire du Seigneur, & de sa  
 „ mort.

C'est uniquement, suivant Mr. Hoadley, de cette Disposition particulière qu'il s'agit dans ces paroles de l'Apotre, *que cbacun s'éprouve soi-même*, comme il paroît par les desordres, qui donnèrent occasion à ce precepte. Et quoyque l'examen particulier de toute notre Conduite soit très utile, & très nécessaire, pour nous corriger de nos vices; cependant Mr. Hoadley ne croit point, qu'il s'agisse ici de cet Examen, ni qu'il soit d'une nécessité absolue pour participer à la Ste. Cène.

Et comme le devoir de se préparer à communier est uniquement fondé sur le précepte de S. Paul, que nous venons de rapporter, notre Auteur en conclut dans sa XIII. Proposition, que „ La Prépara-  
 „ tion nécessaire & suffisante pour commu-  
 „ nier consiste à réfléchir tellement sur  
 „ cette Institution de Jesus Christ, que nous  
 „ approchons de la *Table Sacrée* comme ses  
 „ véritables disciples, dans l'intention de  
 „ manger & de boire en mémoire de lui  
 „ d'une manière religieuse; c'est-à-dire avec  
 „ des Dispositions & une conduite conve-  
 „ nables au but de cette sainte Cérémo-  
 „ nie ”.

On peut comprendre par là, que Mr. l'Evêque de Winchester restreint l'action de communier dignement ou indignement au tems auquel on participe à la Ste. Cène. Tout homme, qui en communiant le fait d'une manière religieuse, en rappelant à son Esprit la mort de Jesus-Christ, remplit par cela même le but de cette Cérémonie, quelque vicieux, qu'il soit d'ailleurs (a); il est vray, que s'il continue dans le crime, il sera condamné, non pas pour avoir communié indignement, ce qu'il ne paroît pas qu'il ait fait, mais pour ces crimes mêmes dans lesquels il persevere. Notre Auteur remarque, en finissant ses reflexions sur ce sujet, que maintenant, que les repas de charité sont hors d'usage, & veu la manière dont on administre la Ste. Cene dans l'Eglise Anglicane, le Ministre adressant la parole à chaque particulier, & l'excitant personnellement à manger le Pain & à boire le Vin en mémoire de Jesus Christ, il est bien difficile, que l'on communie indignement, au moins si l'on croit sincèrement en Jesus Christ, & si on le regarde comme son Maitre & son Juge. Tout cela fait le sujet des trois Propositions suivantes, savoir les XIV., XV., & XVI.

Notre Evêque passe ensuite à quelques autres Passages, qu'on applique ordinairement à la Ste. Cène, mais qu'il croit n'y

avoir

(a) Pag. 87. 88.

JUILLET, AOUT, ET SEPTEMB. 1735. 363  
avoir aucun rapport, comme font 1 Cor. V,  
8. Hebr. XIII., 10, & le VI. Chapitre de  
l'Evangile selon S. Jean.

Il établit après cela cette Proposition, qui  
est la XVII. „ Il est à propos, & confor-  
„ me au but de l'Institution de la Ste. Cé-  
„ ne, que lorsque nous voulons y partici-  
„ per, nous rappellions dans nos Esprits  
„ les raisons, que nous avons de croire en  
„ Jesus Christ, que nous nous déclarions  
„ ses disciples; que nous confessons nos  
„ pechez devant Dieu; que nous recon-  
„ noissons l'obligation où nous sommes de  
„ vivre comme ses sujets, qui n'attendent  
„ d'être heureux, qu'aux conditions, qu'il a  
„ lui même prescrites; que nous temoi-  
„ gnions à Jesus Christ notre reconnoissance  
„ pour sa Doctrine, pour son exemple, pour  
„ sa Vie & pour sa Mort; que nous fassions  
„ profession de ne dependre que de lui,  
„ comme de notre Chef; enfin que dans  
„ cette occasion nous renouvellions & aug-  
„ mentions notre amour pour tous les au-  
„ tres Membres du même Corps, en quel-  
„ que endroit de la Terre qu'ils soient ”.  
Quoique tout cela soit à propos, & conve-  
nable, ajoute notre Auteur, il n'est pour-  
tant pas de l'essence de la Communion, &  
par consequent ne doit pas être pressé  
comme étant d'une necessité absolue pour  
communier dignement.

Mr. Hoadley fait après cela une espèce de  
Commentaire sur le service de la Commu-

364 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
nion usité dans l'Eglise Anglicane, afin de  
le concilier avec son systême. Il pose en-  
suite cette Proposition, qui est la dixhuitie-  
me. „ Ce n'est que par le Nouveau Tes-  
„ tament, ou en considerant quelle est la  
„ nature & le but de la Ste. Cène,  
„ qu'on peut connoitre les avantages,  
„ qui y sont attachez „. Surquoy il sou-  
tient, que de tous les passages, où il est  
fait mention de la Ste. Cène, il n'y en a  
qu'un seul, dans lequel on ait pretendu,  
qu'il y a quelques Avantages, ou quelques  
privileges promis à ceux, qui communient:  
c'est celui ou St. Paul dit (a), que *la Coupe de Benediction est la Communion du Sang de Christ; & le Pain la Communion du Corps de Christ*. On a crû, que ces paroles promet-  
toient la participation actuelle à tous les  
avantages, que Jesus Christ nous a procurez  
par ses souffrances & par sa mort. Mais  
comme Mr. Hoadley croit qu'il est très dan-  
gereux de donner lieu aux Chrétiens de croi-  
re, que l'obéissance dans ce point particu-  
lier, ou dans quelqu'autre point particulier  
que ce soit, peut leur procurer tous les avan-  
tages de la mort de Jesus Christ, il s'est  
particulièrement attaché à refuter cette er-  
reur. Il a montré, en expliquant le X.  
Chapitre de la première aux Corinthiens,  
que le passage de St. Paul, que nous venons  
d'alleguer, signifie seulement, que la Ste.  
Cène

(a) 1. Cor. X. 16.

Cène ne doit pas être regardée, comme un repas ordinaire ; mais qu'en y buvant le Vin, nous participons tous ensemble d'une manière religieuse à ce qui représente le Sang de Jesus Christ, & qui est ainsi appellé dans les paroles de l'institution ; & de même en rompant le Pain solennellement, nous participons tous ensemble à ce qui représente son Corps ; c'est pourquoy S. Paul appelle *la Coupe la Communion du Sang de Christ* & *le Pain la Communion du Corps de Christ*.

Pour mieux faire comprendre combien on se trompe, lors qu'on s'imagine, que la Communion nous procure tous les avantages, que Jesus Christ nous a acquis, l'Auteur allégué l'exemple du pardon des péchez, & demande, „ *Participons nous à cet avantage, lors que nous communions ?* Il faut, ajoute-t-il, que je reponde, que non, si l'Évangile est vray. Car dans l'Évangile le Pardon n'est promis qu'à ceux, qui venant d'être convertis au Christianisme, renoncent à leurs péchez, & sont baptisés dans la Foy Chrétienne ; ou à ceux, qui ayant péché après leur baptême, se corrigent actuellement de leurs vices... Cet amandement actuel étant si nécessaire, que sans cela il n'y a point de pardon pour les péchez commis après le baptême. Il suit de là, qu'aucun Acte de Religion, séparé de cet amandement, ne peut nous faire espérer le pardon „

Notre Auteur ne croit pas, qu'on doive  
dire

dire, que la Ste. Cène est de notre part un renouvellement de l'Alliance avec Dieu, & de la part de Dieu, le Sceau de cette Alliance. Et pour réfuter cette opinion; il remarque, que la Religion Chrétienne est considérée comme une Alliance entre Dieu & nous. De notre part la condition n'est pas, que nous consentions à perdre la Faveur de Dieu pour jamais, si nous n'observons pas ses loix avec la dernière exactitude, & avec persévérance; mais que nous ferons tous nos efforts pour lui obéir, & que si en quelque point nous violons ses Loix, nous nous releverons de nos péchez, & nous en corrigerons.

D'ou il suit, que chaque péché, qu'un Chrétien commet, ne rompt pas actuellement l'Alliance, quelque desagréable, qu'il soit à Dieu; puisque son Alliance renferme une autre condition, qui est l'amandement de vie. Mais supposé, qu'un seul péché rompit l'Alliance: la participation à la Ste. Cène peut elle la renouveler? Y a-t-il là dessus la moindre promesse dans l'Évangile? La Participation à la Ste. Cène peut être un moyen, qui nous porte à nous convertir; & par conséquent un moyen pour renouveler notre Alliance avec Dieu; mais elle n'est pas la Conversion: & il n'est pas raisonnable d'attacher au moyen, les promesses, qui n'appartiennent qu'à la fin, pour laquelle les moyens sont destinez.

Il est aisé de conclure de là, que par la  
même



même raison, la Ste. Cène ne fauroit être regardée comme le Sceau, que Dieu appose à son Alliance. Il n'y a point d'autre Sceau de cette Alliance, que le Sang de Jesus Christ, ou plutot, sa Mort même.

Notre Auteur n'approuve pas non plus, qu'on dise, que l'Union, ou la Communion avec Dieu est un Privilège attaché à la participation à la Ste Cène. Il n'attribue à cette Cérémonie que des Effets moraux, par les sentimens de reconnoissance & d'amour, que les Objets, qu'elle represente, doivent exciter dans nos Cœurs, & parce qu'elle nous met devant les yeux nos obligations entant que Chrétiens; puisqu'en y participant, nous reconnoissons solemnellement, que Jesus Christ est notre Chef, & notre Maître, & par conséquent, que nous sommes tenus de lui obéir.

Mr. Hoadley a mis à la fin de ce Traité un *Appendix*, où il explique les termes; par lesquels on désigne ordinairement la Ste. Cène; comme l'Eucharistie, le Sacrement, &c. Nous ne nous arrêterons point à cela; nous dirons seulement, que pour lever le scrupule de ceux, qui n'osent communier qu'à jeun, il les fait ressouvenir, que Jesus Christ institua la Ste. Cène après souper. Il paroît aussi assez indifferant sur la posture dans laquelle on communie, pourveu qu'on le fasse avec décence, & avec respect.

Nous ne dirons qu'un mot du formulaire  
de

368 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 de Prières, qu'il a ajouté à son Traité. Il  
 remarque entre autres choses dans sa Pre-  
 face sur ce formulaire, que par rapport à  
 la confession des péchés, il s'est borné à des  
 generalitez, parce que chacun doit savoir  
 les péchés particuliers qu'il a commis. Mais  
 dans la Confession même notre Auteur a  
 crû ne devoir rien outrer. „ Il me semble,  
 „ dit-il, que ceux, qui par la bonne Pro-  
 „ vidence de Dieu se sont garantis des vices  
 „ ordinaires des hommes, reconnoitroient  
 „ mal cette faveur, s'ils se mettoient au  
 „ rang de ceux, qui vivent dans l'habitude  
 „ du crime. C'est une humilité mal enten-  
 „ due, que de parler de soy-même à Dieu  
 „ comme si on avoit commis des crimes,  
 „ dont on fait bien, qu'on n'est pas coupa-  
 „ ble; ou comme si on croioit, que Dieu  
 „ ne met point de difference entre les  
 „ meilleures, & les plus méchantes de ses  
 „ Créatures ”.

Une autre chose, qui est à remarquer,  
 c'est que dans les prières pour le pardon  
 des pechez, notre Auteur n'a pas pû se  
 résoudre, à faire espérer ce pardon sur la  
 seule confession des péchés; mais, confor-  
 mément à l'Esprit de l'Evangile, sur les  
 Dispositions du cœur, & la Conversion ac-  
 tuelle.

On trouve ici des prières pour les par-  
 ticuliers, & pour les Familles; ceci ne de-  
 mande point d'Extrait; nous nous conten-  
 terons de rapporter deux passages remar-  
 quables

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1735. 369  
quables d'une de ces Prières. Voici le  
premier.

„ Accorde à tous les Chrétiens, qui ont  
„ renoncé aux erreurs grossières du Papif-  
„ me, d'en dépouiller aussi entièrement  
„ l'Esprit. Que comme ils font profession  
„ de n'admettre que l'Écriture Sainte pour  
„ la Règle de leur Foy, ils permettent aus-  
„ si aux autres d'en faire le même usage.  
„ Que comme ils ont glorieusement com-  
„ battu pour leur propre liberté en matié-  
„ re de Religion, & pour les Droits des  
„ Chrétiens, ils ne perdent pas cette gloi-  
„ re en privant les autres de la même li-  
„ berté ”.

Voici l'autre passage „ Dissipe par ta sa-  
„ ge Providence, les erreurs qui subsistent  
„ encore parmi les Protestans ; principale-  
„ ment celles, qui peuvent avoir une dan-  
„ gereuse influence sur les Mœurs „. Ces  
passages ne surprendront pas ceux, qui con-  
noissent les sentimens de Mr. l'Évêque de  
Winchester, qui l'ont rendu si célèbre de-  
puis qu'il étoit Evêque de Bangor.

Un Anonyme a déjà attaqué cet Ouvrage,  
& nous apprenons, que deux célèbres Doc-  
teurs, dont les noms ont paru plus d'une fois  
dans notre Journal, se proposent aussi de le  
refuter ; de sorte que selon les apparences,  
nous allons voir bientôt une Dispute sem-  
blable à celle qu'excita l'Exposition du Ca-  
techisme de l'Église Anglicane par le Docteur  
Ciar-

370 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Clarke. (a) Si cela arrive nous ne man-  
querons pas d'en rendre compte.

## A R T I C L E VII.

A Letter to Mr. Foster on the subject  
of Heresy, by Henry Stebbing,  
D. D. Chaplain in ordinary to his Ma-  
jesty, and Preacher to the honoura-  
ble Society of Grays-inn, London,  
printed for J. and J. Pemberton 1735.  
C'est-à-dire, Lettre à Mr. Foster sur  
l'Herésie, par Mr. Stebbing Docteur  
en Théologie, Chappelain du Roi,  
& Predicateur de la Societé des Avo-  
cats de Grays-inn. A Londres, chez  
les Pemberton, pages 35, in 8.

**M**R. Foster Auteur d'un *Sermon sur l'He-  
resie*, du quel nous avons donné un  
extrait (b) fort ample, s'est fait par ce  
Sermon un *Adversaire* considerable; C'est  
Mr. Stebbing, homme de merite & de re-  
putation, qui d'ailleurs a dans cette ville un  
des plus sçavans auditoires.

Le

(a) Voyez la Biblioth. Raïson. Tom. IX. 2. Par-  
tie, p. 417. &c.

(b) Bibl. Britt. tom. 3. 2. Part. p. 377. &c.

Le *Predicateur* qu'il attaque avoit avancé que le mot d'*Herésie* se prend rarement en un mauvais sens dans le Nouveau Testament. Mr. Stebbing pretend là dessus que Mr. Foster s'est étrangement mépris. Ce mot est employé trois fois dans les Epitres, (a) mais toujours dans un mauvais sens : Et six fois dans les Actes des Saints Apotres, sçavoir trois fois (b) dans un sens qui paroît bon, mais les trois autres (c) dans un sens odieux.

L'auteur s'attache en particulier au Texte de Mr. Foster, (d) *Rejette l'Heretique* &c. Ce *Predicateur* avoit pretendu que l'*Heretique* est là un Homme qui agit contre sa conscience, en s'opposant aux Veritez du Christianisme. Mais qu'il n'y a ni heresie ni Heretique, dès que l'on croit être dans la bonne voie. Et qu'enfin pour être Heretique, il faut qu'on erre de propos deliberé & dans un mechant dessein; car l'Heretique *pèche*, dit S. Paul; & on ne pèche pas à moins qu'on n'agisse directement contre sa propre conviction. Il est vrai que Mr. Foster emploie çà & là certaines Epithetes ou particules qui adoucissent un peu ce qu'il y a de dur dans cette explication. Mais si on lui en impose il ne tiendra desormais

(a) 1. Cor. XI. 19. Gal. V. 20. 2. Pierre II. 1.

(b) XXIV. 14. XXVI. 5. XXVIII. 22.

(c) V. 17. XV. 5. XXIV. 5.

(d) Ep. à Tite chap. III. 17.

372 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
mais qu'à lui de s'expliquer d'une manière  
nette & précise.

Sur ce que S. Paul veut que l'on *admo-  
nête* l'Heretique, Mr. Foster a fait remar-  
quer qu'il falloit donc que la faute se trou-  
vât dans la volonté, & non pas dans l'en-  
tendement. Mr. Stebbing répond à cela,  
selon ses principes, que l'*instruction* est  
présupposée faite par les *Prêtres*: Et qu'il  
ne reste plus à un *Evêque*, tel qu'étoit *Ti-  
te*, qu'à *admonéter*, & s'il faut en venir là,  
à *rejeter* l'Heretique.

Enfin le Texte dit qu'un tel homme est  
*condamné par lui même* ( en Grec (a) *autocata-  
critos* ). C'est à dire, selon Mr. Foster, con-  
damné par sa propre conscience. Mais Mr.  
Stebbing croit que l'Heretique est condam-  
né, non par sa conscience devant Dieu,  
mais par l'aveu qu'il fait de ses sentimens  
devant les hommes. Si quelqu'un a fait un  
crime ou commis une faute, c'est sur des  
témoignages suffisans que l'on procède con-  
tre lui. Ici l'Heretique lui-même convient  
des faits soit par ses paroles, soit par ses  
actions. Il vous dira que les opinions dont  
vous l'accusez, sont en effet ses sentimens:  
Ou bien, il se range à un parti qui les pro-  
fesse; il en est le chef. Dans ces cas là  
un *Prélat* n'a besoin d'aucune autre infor-  
mation pour le juger. L'Heretique n'a-  
voue

(a) αυτοκατέκριτος. Sur quoi on peut voir Bibl.  
Britt. tom. II. 2de. Part. p. 328. 329.

vous t'il pas qu'il est Heretique? Et cet aveu emporte tout à la fois accusation, conviction, & condamnation. Voila l'idée que Mr. Stebbing s'étoit faite il y a longtems de l'*autocatacritos* dans la Controverse *Ban-goriene*. Si les Versions donnent une autre idée, il propose de traduire, non pas *condamné*, mais *accusé* par soi-même. *Crisis* est employé dans ce sens là par S. Jude (a). Et *catacrinein* par l'Auteur de l'Épître aux Hebreux (b), aussi bien que par deux Evangelistes (c). On peut voir en particulier dans S. Luc, (d) que le Serviteur inutile n'est jugé, ou si on veut n'est condamné, qu'à cause qu'il s'accuse en effet *par sa propre bouche*, ou par ses propres paroles; c'est-à-dire en avouant son crime qui étoit d'avoir enfoui le talent. Ainsi cet homme fut proprement témoin contre lui même. Mais à la rigueur, ou au sens précis de l'expression, il ne prononça pas sentence contre lui-même. L'application est aisée. S'il est notoire qu'un homme a des sentimens heretiques, il est tel que S. Paul le represente. Par l'aveu de ses opinions il s'accuse lui-même d'Herésie, & il se prouve Heretique. En ce cas, la procédure contre lui est nettement tracée dans le texte; Elle l'est d'ailleurs, dans un grand nombre d'autres passages (e):

Et

(a) V. 9. (b) XI. 7.

(c) Math. XII. 41. Luc XI. 32. (d) XIX. 22.

(e) Rom. XVI. 17. 2. Theff. III. 6 &amp; 14. 2. Jean, 10,

374 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Et par tous ces passages ensemble, Mr. Stebbing croit la Discipline Ecclesiastique solidement établie. De plus il trouve que les Apotres l'appuient de fortes raisons; comme par exemple, la confusion du coupable (a), & la necessité de munir les fideles contre le venin de l'Erreur. (b).

Si l'on dit que ce qui étoit bon autrefois ne l'est plus à présent: Ce ne sera pas assez d'alleguer avec Mr. Foster, qu'afin de juger un Heretique, il faut sçavoir ce qui se passe dans son cœur. Selon la raison & l'Ecriture, c'est à Dieu seul que cette connoissance appartient (c). Et Mr. Foster la confond mal à propos avec le discernement des esprits, qui appartenoit aux Apotres. Pour ce qui est du don de connoitre les secrets des cœurs, on peut douter qu'ils l'aient jamais eu; du moins il paroît manifestement par l'Electio[n] de Mathias qu'ils ne l'avoient pas alors.

Mais si Mr. Foster vouloit sçavoir quelle idée Mr. Stebbing se fait de l'*Heretique*, puisqu'il ose ainsi rejeter la sienne: voici en un mot ce qu'il pense. Les Apotres étoient infailibles: Et leurs Ecrits sont la Regle de notre Foi. Chacun a droit de les interpreter pour lui-même; Et à cet égard ceux qu'on nomme Gens d'Eglise ont la même Liberté que les Laïques. Si dans  
des

(a) 2. Th. III. 15. (b) 2. Tim. II. 17.

(c) Aux Actes des Ap. ch. I. v. 24.



des points essentiels un homme s'éloigne de la doctrine qu'ils croient avoir apprise de Dieu ; cet homme est *pour eux* un Heretique : Et ils doivent suivre en ce cas les Directions indiquées ci-dessus.

Mais il s'ensuivra, dira t'on, qu'un homme sera Heretique pour tel Ministre & telle Eglise, qui ne le sera pas pour d'autres. Sans doute, replique Mr. Stebbing : C'est là un effet de la foiblesse humaine qu'on peut deplorer : mais il n'en sauroit être autrement. A moins qu'on ne dise que parce qu'il n'y a point d'infailibilité dans le monde, il n'y faut désormais admettre ni Eglise ni Sacrements. Ou si on veut qu'il y en ait, il faudra poser pour principe ; Que les Sacrements appartiennent à qui les voudra recevoir, quelques sentimens qu'il ait, ou qu'il professe. Il n'y a point de milieu entre ces deux facheuses extremitez ; car seurement *l'indifference* n'en est pas un.

On dira peut être encore, que l'on abuse extremement de la Puissance Ecclesiastique, en l'étendant sur des sujets de néant. Et qu'appellez vous des *sujets de Néant*, demande Mr. Stebbing ? Quoiqu'on Veuille entendre par ces termes, auxquels souvent on attache un sens odieux ; il est certain que les Eglises Chrétiennes n'ont jamais prétendu devoir employer les Censures Ecclesiastiques que pour des Erreurs qui leur ont paru chocquer des veritez importantes. Si quelques fois elles se sont trom-

376 BIBLIOTHÈQUE BRITANNIQUE,  
pées en prenant pour important ce qui  
peut-être ne l'étoit pas; c'est une autre ques-  
tion. Il s'agit de sçavoir, si on doit pro-  
ceder contre l'*Herésie* que l'on regarde com-  
me une *Erreur capitale* ?

Du reste, ajoute l'Auteur, " Que l'on  
,, ne nous impute point de vouloir dévouer  
,, personne à la *destruction*; si on entend par  
,, là les effets de la *colère divine*, ou la  
,, *persecution* des hommes. C'est une in-  
,, juste *consequence* que l'on tire des *Principes*  
,, qui tendent à arrêter les progrès de l'*Heré-*  
,, *sie* " Fort bien ! Cependant l'auteur au-  
roit pu s'expliquer, s'il l'eut jugé à pro-  
pos. Mais la matiere est délicate. Tel-  
les gens ne voudroient pas bruler vif un  
Heretique, qui permettroient bien qu'on  
lui *grillat* la plante des pieds.

Il faut croire que c'est par pure charité  
& uniquement pour convertir les gens. Te-  
moin la *Dragonade* de Louis Quatorze. Car  
sans parler des autres *severitez salutaries* qu'on  
emploia alors pour la *conversion des Hereti-*  
*ques*, dont on peut voir un échantillon dans  
les *Plaintes des Protestans* (a) par Mr. Claude;  
il y a encore des *Réfugiez* qui se souviennent  
de certains Huguenots *autocatàcrites*, ou  
qui avouoient hautement d'être de la Reli-  
gion des *Eglises Reformées*: Et auxquels on  
*grilla* actuellement les pieds pour les persua-  
der d'aller à la *Messe*.

A

(a) A Cologne 1686. pag. 69. &c.

A Dieu ne plaise que l'on voulut soupçonner de telles horreurs, ni Mr. le Dr. Stebbing, ni ceux qui pensent comme lui sur l'Herésie! Non; Pas plus qu'on ne voudroit répondre de la conduite des *Tolérans*, s'il n'avoient plus besoin d'être eux mêmes tolérez. Et à cette occasion on se rappelle le bon mot de *Jeremie White*, Chapelain de Cromwell. Quelques Seigneurs Anglois étant ensemble, la conversation tomba sur la Religion; ce qui n'est pas extraordinaire parmi les gens de qualité dans ce païs. Et comme il arrive souvent en pareil cas, on se partagea de sentimens, la Dispute roulant sur ce que c'étoit qu'Orthodoxe, & Herétique; Lorsque quelqu'un de la Compagnie, apercevant *White*, dit, ce galand homme, si nous l'apellons, nous mettra d'accord. Sur quoi, comme on lui eut demandé ce que c'étoit que les *Orthodoxes*? Mylord, dit il, Ce sont ceux qui ont le pouvoir de faire pendre leurs adversaires.

## ARTICLE VIII.

An Answer to Dr. *Stebbing's* Letter on the subject of Heresy, in a Letter to the Doctor, by *James Foster*; London, for J. Noon. C'est-à-dire *Réponse de Mr. Foster à Mr. Stebbing*, &c. à Londres, chez Noon, 1735. in 8°. pages 72.

Cette *Réponse*, qui a été prompte, commence par quelques passages d'Auteurs Anglois très distinguez qui paroissent avoir pensé sur l'Herésie comme Mr. Foster. Après quoi il entre en matière, & tâche de faire voir que le passage de la Première Epître aux Corinthiens (a), où il est dit, *Qu'il faut qu'il y ait parmi eux des Heresies*, ou selon notre Version Françoisse des *partialitez* peut & doit être pris en un sens qui n'est pas mauvais. Ensuite il revendique l'endroit (b) où les Juifs de Rome donnent au Christianisme le nom d'*Herésie*, que la même Version exprime par celui de *Secte*. Il veut même qu'on lui abandonne l'autre passage (c) où Tertulle haranguant, contre St. Paul, au tribunal de Felix, le taxa d'être le Chef de l'*Herésie* ou *Secte* des Nazaréens. Et sur cela il allegue que si les Avocats qui plaidoient contre *Sidney* eussent dit qu'il étoit du *parti republicain*, personne ne s'aviserait d'en conclure qu'ils auroient employé le mot de *parti* dans un mauvais sens; tout ce qu'il y auroit eu d'odieux dans l'accusation tombant sur l'épithete ou caractère de *Republicain*.

Il ajoute une remarque, du moins fort specieuse, sur les idées qu'ont certains mots dans

(a) Chap. XI. v. 19.

(b) Aux Actes des Ap. XXVIII. 22.

(c) Ibid. XXIV. 5.

dans la Langue Angloise qu'elle a empruntez du Grec de l'Écriture. Par exemple, Lorsqu'on parle d'*Evêques*, on entend des *Evêques Diocesains*, quoique ce terme ne signifie dans les Actes des Apôtres (a) que des *Inspecteurs* ou des *Surveillans*; comme en effet on l'a traduit en Anglois (b). Ainsi le mot d'*Eglise* qui, comme on le sçait, est en Grec *Ecclêsia*, n'a pas eu toujours la même connotation. Du tems de St. Paul on disoit une *Eglise* legitime (c) (dans la version, *Assemblée* deurement convoquée) Et que l'*Eglise* étoit confuse (d) (version, *Assemblée*) Enfin que l'on congédia l'*Eglise* (e) (version encore, *Assemblée*) „ Mais „ aujourd'hui, dit l'Auteur, ce mot d'*Eglise* est sans cesse affecté à un bon sens”.

Il en conclut que l'on ne doit pas juger de la signification du mot *Hairéticos* dans le Stile du Nouveau Testament, ou dans la Langue des Grecs, par l'Idée que l'on attache communement au terme d'*Hérétique*, dans le langage vulgaire des modernes.

Cela posé il entre dans la considération de ce que St. Paul dit (f) touchant l'*Herétique* qu'il faut rejeter: Et pretend qu'il se voit là distingué par *Trois Caractères*. „ 1. Qu'il se „ detourne ou s'ecarte de la vraie foi. „ 2. Qu'il *pèche*, c'est-à-dire, qu'il main- „ tient

(a) Ubi Sup. XX. 28.

(b) Over-seers.

(c) Ibid. XIX. 39.

(d) vs. 32.

(e) v. 40.

(f) Ep. à Tite III. 10. 11.

„ tient des doctrines contraires au Christia-  
 „ nisme , de propos délibéré & dans une  
 „ mauvaise intention. 3. Qu'il est *autoca-*  
 „ *tacritos* , condamné par sa propre con-  
 „ science, embrassant sciemment une mau-  
 „ vaise doctrine , manquant de sincérité  
 „ dans ce qu'il professe ; Enfin maintenant  
 „ & soutenant les interets d'une faction  
 „ contre sa propre pensée , & contre ce que  
 „ lui dicte la raison & la conscience , soit  
 „ qu'il le fasse par un principe de vanité , &  
 „ pour se rendre considérable comme chef  
 „ & guide d'une secte , ou d'un parti ; soit  
 „ qu'il cherche à faire fortune dans le  
 „ monde.

On est d'accord à l'égard du premier ca-  
 ractere. Sur le *Second*, l'Auteur continue à  
 prétendre que cette expression de St. Paul,  
*l'Heretique péche*, exclut les Erreurs de l'en-  
 tendement. A la vérité , on ne peut pas  
 bien en conclure que l'Heretique , dont il  
 parle , agit directement contre sa conscience.  
 C'est aussi ce que Mr. Foster assure qu'il  
 n'a eu nul dessein de faire. De plus , com-  
 me il s'agit d'*admonéter* , & non pas d'instrui-  
 re cet Heretique , il en résulte qu'il ne s'a-  
 git pas d'une erreur dans l'entendement ,  
 puisqu'il seroit absurde d'*admonéter* pour une  
 telle erreur : Et Mr. Stebbing ne gagne  
 rien à supposer son instruction antérieure  
 par les *Prêtres* , en réservant , comme il fait,  
 l'admonition à l'*Evêque*. Que servira t'il que  
 celui-ci dise à l'homme en question, Vous  
 erre ;

JUILLET, AOUT, ET SEPTEMB. 1735. 381  
errez ; s'il n'a pas été convaincu de ses erreurs ?

Pour la critique sur le mot Grec, laquelle Mr. Stebbing croit une belle découverte ; Mr. Foster en fait peu de cas. Premièrement , il observe qu'elle suppose ce qui est en question, sçavoir que l'Idée, que le Docteur s'est faite de l'*Herésie*, soit juste. D'ailleurs on ne peut nier qu'elle ne s'écarte du sens le plus naturel des expressions de l'Écriture, & qui s'offre d'abord à l'esprit. Mr. Foster soutient que *catacrinein* signifie proprement *condamner*, on prononce *sentence* contre quelqu'un, comme un *Juge* accoutumé de le faire. *Catacritos* est donc un homme ainsi condamné, & *auto* marque le Juge qui est lui-même (*autos*) ainsi *Autodidactos* dit un homme qui s'enseigne lui-même : Par conséquent *autocatacritos* en est un qui se condamne ou qui prononce sentence contre lui-même.

Mr. Stebbing a cru pouvoir nier que l'idée de *Juge* entrât toujours dans l'usage du mot dont il est question : Selon lui, ce n'est souvent que la seule idée de *Temoin*. De sorte qu'on devoit plus-tôt traduire *accusé*, que *condamné* par soi même. Mais ce qu'il allègue de *Noé* (a) qui, selon le Grec, *catacrine* ou selon la Version *condamna* le monde, emporte, selon Mr. Foster, une *condamnation virtuelle*. Et c'est ainsi que l'on dira

(a) Ep. aux Hebr. XI. 7.

382 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE, dira d'un homme de bien qu'il condamne la corruption des gens du siècle. Ce n'est pas à dire pourtant qu'il les accuse, ou qu'il paroisse en qualité de témoin contre eux. De même ce qu'on lit de ceux de *Ninive* (a), qu'ils se leveront en jugement contre les Juifs & les condamneront, comme on a traduit le Grec *catacrinoufi*; cela veut dire qu'ils prononceront que la condamnation des Juifs est très juste; Ou bien, ils seront vos Juges, & vous condamneront; selon ce qui est dit ailleurs, (b), *Si je chasse les Demons par Belzebug; Par qui vos enfans les chassent-ils? C'est pourquoi ils seront vos Juges.* Mais ce que l'on lit dans St. Luc. (c) a été allégué plus mal à propos encore. Il s'agit du serviteur inutile, *condamné* ou si on veut *accusé* par sa parole (Grec, sa bouche) là il faut toujours sousentendre que c'est le Juge qui condamne ce serviteur, en conséquence de sa confession; & ceci montre bien qu'il a servi de témoin contre lui-même; mais ne prouve pourtant pas que *crinomenos* signifie *accusé* plus-tôt que *condamné*, dans ce passage de l'Évangéliste. Qui plus est le passage dit expressément, non selon qu'on a eu la complaisance de le supposer d'après la citation de Mr. Stebbing, mais mot pour mot, *je te jugerai par ta parole.*

Mais

(a) Math. XII. 41. Luc. XI. 32.

(b) Math. XII. 27.

(c) Luc. XIX. 22.



Mais si on conserve la signification propre au mot employé par St. Paul, il est bien à craindre, ce que le Docteur ne sauroit digérer, qu'il n'y ait point de *pouvoir permanent* d'admonêter ou de rejeter l'Herétique. Car enfin, qui peut connoître ce qui se passe dans le cœur d'autrui ? Selon Mr. Stebbing, les Apotres avoient bien le don de *discerner les esprits*, mais non de *connoître le cœur*. Et sur ce pied là, ces saints hommes eux-mêmes, qui étoient divinement inspirez, se voioient hors d'état d'exercer la Discipline, dont cependant ils donnent des Régles. Ce sera à lui à se tirer de cet embarras, comme il pourra. Mr. Foster croit qu'*esprit & cœur*, c'est tout un dans l'Ecriture. Et il cite là dessus plusieurs passages (a) ou il prétend que ces termes sont *Synonimes*. D'ailleurs, il allegue plus d'un exemple de cette connoissance surnaturelle qu'il veut que les Apotres aient eu du cœur des hommes. On n'ignore pas ce qui en est rapporté au sujet d'*Ananias & Sapphira*; d'*Elymas* l'Enchanteur; & de l'homme impotent à Lystre. Mr. Stebbing s'imagine que les deux premiers exemples peuvent s'expliquer d'une autre manière; mais il laisse ignorer quelle elle est, & passe le dernier sous silence.

On avoit dit dans le Sermon que *l'emploi*  
de

(a) 1. Cor. XI. 11. 1. Th. V. 23. Math. XI. 29. 1 Pierre III. 4.

384 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
de Tite supposoit ce discernement des esprits.  
Sur quoi Mr. Stebbing demandant, quel étoit  
donc cet *emploi*? Repond brusquement, *ce-  
lui d'Evêque*. Là dessus vient une seconde  
*Question*, adressée à Mr. Foster, sçavoir  
*si il pense que chaque Evêque eut ce discernement?*  
Mais celui-ci trouve étrange qu'on amène  
là les *Evêques*. Tite avoit un caractère su-  
perieur, & étoit employé à des *offices plus  
honorables*. Ceci, selon nous, auroit besoin  
d'une *Note* pour l'éclaircir. En tout cas,  
les dons extraordinaires étoient communs  
dans le siècle des Apotres.

De ce que l'Ecriture attribue à Dieu,  
comme une prérogative particuliere, la  
*connoissance des cœurs*, Mr. Stebbing avoit  
conclu que les Apotres n'avoient pas ce  
don. Mais Mr. Foster lui objecte, que  
Dieu est *immortel*; Qu'il ne s'enfuit pas pour-  
tant que les Anges & les fidelles glorifiez  
ne soient *immortels*. On jugera si ce paral-  
lèle est bien exact. Il y a plus de justes-  
se dans ce que l'auteur a fait remarquer  
que lors de l'Electio de Mathias les Apo-  
tres n'avoient pas encore reçu le Saint  
Esprit.

Au reste quoiqu'on ne puisse pas, pour  
l'ordinaire, à présent connoitre un homme  
qui est *condamné par lui-même*; c'est ce qui,  
selon Mr. Foster, n'empêche point de le  
connoitre pour tel, en certains cas. Par  
exemple, si un homme s'avisoit de dire,  
*Que le Larcin n'est point un crime, & qu'il en  
fit*

*fit métier*; ne feroit il pas par cela même *autocatacritos*? Il ajoute qu'il peut y avoir des cas semblables par raport à l'Herésie: mais il ne juge pas à propos de les indiquer.

Lorsque Mr. Stebbing veut que les Ministres du Christianisme regardent comme Herétiques ceux qui s'éloignent de la Doctrine que Dieu a révélée dans sa parole; il paroît manifestement à Mr. Foster que son Antagoniste confond deux choses qui sont infiniment différentes, sçavoir ce que la Parole de Dieu déclare être une Herésie, & ce que les Ministres croient y être déclaré tel. Mais il va plus loin, soutenant que cette parole n'a jamais défini l'Herétique, *celui qui s'écarte de la doctrine révélée*: Elle ne nous a point donné de directions par raport à un homme à qui cette définition pourroit s'ajuster. Dans les passages (a) alleguez par Mr. Stebbing, il s'agit de gens vicieux qui causent des divisions, qui marchent desordonnément, qui n'obéissent pas à la Doctrine des Apotres. M. Foster ajoute, que s'écarter de la doctrine, est une expression vague. Si tout ce qu'on s'imagine souvent qui s'en écarte meritoit les censures Ecclesiastiques on ne verroit jamais de fin à ces censures; la paix de l'Eglise seroit troublée; & la Règle qu'on suppose avoir été don-  
née

(a) 2. Tim. II. 16, 17, 20. conf. 1. Cor. V. 6-9. & ubi supra.

386 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 née à ses Pasteurs, (a) se termineroit à la confusion, à la discorde, à la tyrannie, & même à l'inquisition. L'Herésie est, selon S. Paul, une œuvre de la chair qui exclut du salut. C'est ce qu'on ne peut pas concevoir de tout ce qui s'écarte de la doctrine de l'Écriture, puisqu'il est possible qu'on s'en écarte, en suivant le *dictamen* de sa conscience. Mr. Stebbing a demandé, où Mr. Foster a appris qu'aucun Heretique ne fera sauvé. Celui-ci croit l'avoir appris de S. Paul, lorsque l'Apotre assure, que *les œuvres de la chair sont manifestes — les Hérésies — desquelles choses je vous dis que ceux qui les commettent n'heriteront point le royaume de Dieu.* Enfin, si c'est être Heretique que de se départir de la foi, ou s'en écarter: Pourquoi ceux que l'on nomme *Calvinistes* ou les *Arminiens*, dit Mr. Foster, ne sont-ils pas anathematisez comme les *Sociniens* & les *Ariens*?

Mais Mr. Stebbing aiant encore défini l'Heretique, celui qui péche contre *l'ordre & la discipline* de l'Église; on voudroit sçavoir où il a pris cette seconde définition? Et d'ailleurs, il s'agira toujours de pouvoir s'entendre sur les *raisons de se conformer* à cet ordre. Supposons que les *Ministres de l'Église* n'en aient eux-mêmes nulle vraie idée, comment pourront ils en instruire les autres? Et s'il arrive que le *Peuple Chrétien*

se

(a) Ep. aux Galates Chap. V. vs. 20 & 21.

se persuade justement, que ce sont ces Ministres de l'Eglise qui violent tout, *Discipline & Doctrine*; l'Ecriture Sainte n'aura telle point pourvu à un inconvenient si terrible? Ce n'est pas là un cas en l'air; Une affaire se experience n'en a que trop convaincu le monde. Davantage; Quel criant abus n'est ce point de restreindre tout Pouvoir Ecclesiastique aux *Evêques*; la Sainte Ecriture en aiant investi le corps du Peuple Chrétien ou les *Frères* (a). On nous dira peut-être, que les Frères sont les *Pasteurs*; Soit! Mais à ce compte, il y aura plus d'un Evêque dans chaque Eglise, ou bien les Prêtres n'auront pas moins de droit, que les Evêques, d'exercer la Discipline.

Mr. Foster finit en produisant un passage de Mr. Stebbing dans son *Essay sur le Gouvernement Civil* (b); Par où il paroît clairement que nous avons eu raison de croire, que ce Docteur n'auroit pas voulu laisser griller la plante des pieds d'un Heretique. Car on voit qu'il se contente de quelque légère Amende *pécuniaire*, à la discretion du Magistrat. Mr. Foster croit apercevoir là une grande conformité avec la methode des Mahometans.

A R-

(a) Voyez Rom. XVI. 10. 16. 17. 2. Th. III. 6. 15.

(b) Polemical Tracts p. 84. &c.

## ARTICLE IX.

An Enquiry into the Life and Writings,  
of Homer; London 1735. in 8. C'est-  
à-dire. *Recherches sur la vie & sur les*  
*Ecrits d'Homere; à Londres. 1735. in 8.*  
pagg. 335.

**O**N a toujours regardé *Homere* comme le plus grand de tous les Poëtes. l'Auteur de ce Traité avouë que c'est avec raison; que le sujet de ses Poëmes est grand le style sublime, l'ordre exquis, les sentimens naturels, les moeurs & les coutumes conformes aux usages des tems dont il parle, les Caracteres si variés qu'ils renferment ceux de presque tous les hommes. Mais pour répondre à la question qu'un Seigneur Anglois lui fit un jour; D'où vient que depuis 2700. ans, il n'y a point eu de Poëte qui ait égalé *Homere* dans l'Épopée, ni aucun avant lui qui l'ait surpassé? il ne croit pas qu'on doive supposer un miracle, ou s'imaginer avec *Platon* qu'*Homere* étoit θεῶν Προφήτης, le Prophete, l'Interprete des Dieux, & qu'il ait écrit ses poëmes par inspiration Divine, mais qu'il faut en chercher la cause dans un concours de circonstances favorables.

Il allegue trois sortes de ces circonstances; les premieres generales, qui renferment le

le lieu de la naissance d'Homere, les coutumes du tems où il a vécu, l'énergie de la langue dans laquelle il a écrit, & la Religion de son siècle. Les 2<sup>des</sup>. regardent Homere en particulier, son education, sa profession, ses voyages, & ses entretiens avec les Phéniciens. Les 3<sup>es</sup>. ont du rapport à ses poëmes, & font voir qu'Homere en décrivant dans l'*Iliade* la longue guerre entre les Princes alliés de la Grece & un des plus riches Royaumes de l'Asie; & dans l'*Odyssée* les suites de cette guerre & ce qui arriva aux principaux Capitaines qui y avoient commandé, a eu 3. avantages; le 1<sup>er</sup>. c'est qu'étant né dans l'Asie où la Scene se passa, demeurant dans la Grece qui étoit particulièrement interessée dans cette guerre, & voyageant souvent dans l'un & l'autre de ces Païs, il avoit acquis une parfaite connoissance des lieux & des Personnes; le 2<sup>d</sup>. c'est que les nous propres des principaux des Grecs étant harmonieux, il pouvoit facilement les faire entrer dans ses poëmes; le 3<sup>me</sup>. c'est que le sujet lui fournit une grande variété de Caractères.

Parmi les circonstances qui contribuèrent à former *Homere*, celles de sa naissance tiennent le premier lieu. *Herodote* rapporte qu'il devoit le jour à une galanterie, & on croit communément que les enfans nés d'un commerce illégitime ont plus d'esprit que les autres. Notre Auteur n'insiste pas sur cet article, mais il remarque après *Platon* &

390 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*Hippocrate*, que dans les climats froids les hommes sont généralement robustes & guerriers; que dans les climats chauds, ils sont paresseux, rusés & adonnés à leurs passions; & dans les regions tempérées spirituels & éloquens; & il dit que l'*Asie* mineure qui étoit la patrie d'*Homere*, est une de ces Regions tempérées, qu'elle a produit en tout tems de grands hommes, des Philosophes, des Historiens & des Poëtes, & que le premier avantage qu'*Homere* eut, ce fut de naitre dans un tel Païs.

L'Auteur passe de la patrie d'*Homere* aux coutumes du tems où il a vécu; il distingue trois Perodes dans l'Histoire de l'ancienne Grece: le 1<sup>er</sup>. comprend le tems fabuleux qui s'étend depuis la fondation des petits États de la Grece, jusques au siege de Troye; le 2<sup>d</sup>. Periode s'étend depuis la prise de Troye jusques à la guerre contre les Perfes, & le 3<sup>me</sup>. depuis cette guerre jusqu'à ce que la Grece tomba sous la domination des Macedoniens, & ensuite des Romains. Dans le 1<sup>r</sup>. de ces Perodes la Grece fut peuplée, dans le 2<sup>d</sup>. elle fut policée, & dans le 3<sup>me</sup>. elle jouit avec gloire de ces avantages. Comme c'est des deux premiers de ces Perodes qu'*Homere* a emprunté le Sujet de ses poëmes, les descriptions qu'il fait & les expressions dont il se sert, notre Auteur a cru qu'il étoit nécessaire de s'étendre sur les mœurs & les coutumes de ces tems-là.



Il prouve d'abord par le temoignage de *Tbucydide* & de *Lucrece* que la Grece étoit alors peu peuplée , & exposée a de grands changemens , parce que la violence déci- doit de tout , & que les plus forts s'emparaient des terres qui leur paroissoient les plus fertiles , & en chassoient les possesseurs legitimes , qui à leur tour dépossedoient ceux qui étoient plus foibles qu'eux. Ces fréquentes revolutions , jointes à ce qu'il n'y avoit point de commerce , faisoient qu'on se contentoit des choses necessaires à la vie , qu'on ne cultivoit point les terres , & qu'on ne batissoit que quelques huttes pour se garantir des injures de l'air. Comme les premiers habitans de la Grèce se pilloient les uns les autres par terre , ils faisoient aussi des courses sur mer ; dès qu'ils eurent quelques vaisseaux il s'en servirent pour faire des descentes sur les côtes , où ils saccoieoient les villes, tuoient les hommes , menaient les femmes & les enfans en esclavage , & chargeoient sur leurs vaisseaux le butin qu'ils avoient fait. Ces invasions obligèrent les Grecs à fortifier leurs villes : Celle qui étant situées sur les côtes de la mer , avoient été les plus exposées aux insultes des Pirates , furent fortifiées les premières , & devinrent par là les plus propres au commerce ; les marchands Egyptiens & Pheniciens y abordoient souvent , & apprenoient la navigation & le commerce à leurs habitans. *Chalcis* , *Corinthe* &

392 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*Mycene* se rendirent par ce moyen des vil-  
les opulentes & considerables.

Quelque tems après *Pelops* ayant quitté  
l'Asie, d'où il emporta de grandes richesses,  
vint s'établir dans la Grece, & en civilisa  
les peuples en leur enseignant l'agriculture  
& les autres arts necessaires à la vie. *Atrée*  
son fils fut choisi Roy de *Mycene*: il équip-  
pa le premier après *Minos* une flotte &  
laissa à *Agamemnon* la Souveraineté de plu-  
sieurs Iles. Ce fut sous ce dernier que la guer-  
re de Troye arriva; après laquelle la Grece  
s'accrut en nombre de villes & en richesses:  
mais les guerres intestines continuerent, &  
les invasions, les pirateries, les sièges des  
villes & les batailles étoient fréquentes.  
Homere vint au monde dans ce tems là, &  
vit d'un côté les desolations de la guerre,  
des villes prises d'assaut & saccagées, les  
hommes passés au fil de l'épée, les femmes  
trainées en Esclavage, le desespoir peint sur  
leur visage, & en posture de suppliantes;  
il entendit leurs lamentations sur la mort  
tragique de leurs époux, & les prieres qu'el-  
les faisoient aux Victorieux en faveur de  
leurs enfans: D'un autre côté il se represen-  
toit les douceurs de la paix, les heureux  
effets de la liberté, des villes fondées, des  
peuples policés, un commerce florissant, la  
tranquillité & l'abondance. Spectateur de  
tant de differentes scenes, il en emprunta  
ses images, & c'est le second avantage qu'il eut  
de vivre dans un tems où les passions se  
mon-

montraient à découvert, où les affaires se ménageoient, *Seditione, dolis, scelere atque libidine, & ira*, où il arrivoit souvent des événemens propres à exciter l'admiration, l'étonnement, la compassion, la haine, & où les Grecs suivoient encore les mêmes coutumes qui avoient été en usage du tems de la guerre de Troye. Si *Homere* étoit, né quelques Siècles plutôt, il n'auroit eu que des peuples sauvages & des coutumes barbares devant les yeux. S'il étoit né plus tard, dans le tems que la Grece avoit ses différens gouvernemens, sa police, ses loix; si du tems de la guerre de Troye les Grecs avoient été disciplinés, s'ils avoient fait la guerre selon les régles de l'art, levé des troupes, marché avec une armée, défait les Troyens dans une bataille rangée; si les Officiers avoient obéi exactement aux ordres de leur Generaux, notre Poëte n'auroit pas eu occasion de nous tracer tant de différens Caractères de ces Heros, la colere d'*Achille*, la sagesse de *Nestor*, la bravoure de *Diomede*, les ruses d'*Ulyffe*. Ces Evenemens propres à faire le sujet d'un Poëme Epique n'arrivent guère dans un Etat bien policé; c'est dans les tems de confusion & de trouble que les hommes donnent l'essor à leurs passions, & qu'on les voit tels qu'ils sont, que foulant les loix aux pieds ils suivent leurs inclinations & essayent leurs forces, qu'on fait jouer tous les ressorts de la Politique & de l'Eloquence. Aussi les Poëmes les plus célèbres ont ils été composés dans

de pareils tems , comme l'*Enéide* de *Virgile* immédiatement après les guerres civiles de Rome , les poësies de *Dante* , lorsque les factions des Guibellins & des Guelfes desoloient l'Italie , le Paradis perdu de *Milton* du tems de la Rebellion en Angleterre , &c.

Une troisiéme circonstance qui contribua à rendre *Homere* célèbre, c'est qu'il écrivit son poëme dans un tems où la langue Grecque avoit le plus de force & d'énergie : Les remarques que notre Auteur fait là dessus , sont assés curieuses ; il suppose avec *Horace* que les premiers hommes qui sortirent du sein de la terre , étoient des sauvages qui se battoient à coups de poing , & ensuite avec des armes , que la nécessité de se defendre leur avoit fait fabriquer ; & que cette vie sauvage dura jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé des mots pour exprimer leurs pensées , & qu'ils eussent donné à chaque chose son nom. Il croit avec *Diodore de Sicile* que quelques sons échappés par hazard donnèrent naissance aux mots & aux langues ; que les différentes passions des hommes , l'admiration , la joie , la douleur , la crainte &c. produisoient ces sons , & qu'on les repetoit toutes les fois , que le même objet , ou le même événement revenoit , ou qu'on vouloit exprimer ce qu'on avoit senti. D'où il infere premierement que la Poësie est plus ancienne que la prose : ce qu'il prouve. 1. par la raison que les mots primitifs des langues originales étoient generalement des Monosyllabes vagues & indéclinables , qui exprimoient

moient les passions les plus fortes, & les objets qui faisoient le plus d'impression dans une vie solitaire & sauvage. 2. Que ces mots ou sons, devant leur origine aux différentes passions des hommes, on les prononçoit d'un ton plus haut, que nous ne prononçons nos mots aujourd'hui; tellement qu'en joignant plusieurs de ces sons, on chantoit plutôt qu'on ne parloit. De là est venu que le mot *αὐδαεὶν* & par abbreviation *αδεῖν*, qui signifie aujourd'hui *chanter*, ne signifioit alors que *parler*. 3. Qu'anciennement les Oracles, les Loix, & tout ce qu'on vouloit coucher par écrit étoit exprimé par des vers, qu'on appelloit alors simplement *ἔπεα* des *paroles*. 4. Qu'en representant les anciennes Comedies ou Tragedies, on ne les recitoit pas, comme on fait aujourd'hui, mais on les chantoit. 5. Que Strabon dit que *Cadmus*, *Pherecyde* & *Hecatée* furent les premiers qui reduisirent la poésie en prose. La seconde chose, que l'Auteur infere de ce que les mots primitifs n'étoient que des sons vagues, c'est que les langues étoient alors pleines de metaphores hardies; car des sons que la nature inspire à des hommes agités par des passions violentes, par le sentiment de leurs besoins, par la terreur & la rage, doivent necessairement se ressentir de cette agitation.

Notre Auteur fait voir ensuite qu'à mesure qu'une Nation se civilise & se discipline, & qu'elle fait des progrès dans les arts &

396 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
dans les sciences, & qu'elle devient florissante, elle enrichit, & polit sa langue. Il applique cela à la langue Grecque, qui d'abord étoit grossière, & n'avoit que peu de mots, tirés de la langue des *Pelasges* & de celle des anciens habitans de la partie septentrionale de la Grece. Des marchands Egyptiens & Pheniciens qui abordoient de tems en tems en Grece, & particulièrement dans les Iles de *Cypré* & de *Crete*, en enseignant aux Grecs la navigation, le commerce & l'écriture, & en les mettant dans le goût des arts & des sciences, enrichirent par là leur langue: Quelques fugitifs qui vinrent s'établir parmi eux, *Danaüs*, *Cadmus*, *Peiops* &c. la polirent encore; Enfin leur commerce florissant, le grand nombre de Villes libres & d'Etats independans, & l'étude de la Philosophie la firent monter au plus haut point de perfection. *Homere* écrivit son poëme précisément dans le tems que cette langue s'étoit polie, mais conservoit encore un nombre suffisant de ces sons primitifs qui expriment les passions les plus fortes & de ces expressions métaphoriques qui frappent l'imagination, & qui surprennent.

Une quatrième circonstance favorable à *Homere* étoit la Religion de son Siècle: l'*Egypte* a toujours été regardée comme l'École la plus célèbre des arts & des Sciences, les Prêtres de ce païs avoient entre leurs mains les livres sacrés ΙΡΟΙ ΛΟΓΟΙ qui étoient

étoient la même chose que la tradition Divine ΘΕΙΟΣ ΛΟΓΟΣ d'*Orphée*, & qui renfermoient en detail les principes du Gouvernement & les mysteres de la Religion. Les uns & les autres étoient cachés sous des énigmes, des symboles, & des hieroglyphes, que ces Prêtres expliquoient à leurs Disciples. Les Grecs qui avoient coutume de voyager en Egypte pour se perfectionner dans les arts & les sciences, y apprirent la Theologie des Egyptiens, & sur tout leur *Theogonie* ou l'histoire de la naissance de leurs Dieux, de leurs differens titres, attributs, prerogatives & exploits, & leur *Cosmogonie* ou les fables qu'ils debitoient sur l'Origine du monde. De retour dans la Grece, ils les enseignerent dans leurs écoles, & y ajoutèrent un grand nombre de contes, dont ils expliquoient le sens allegorique à leurs élèves. Peu à peu on reduisit ces fables en systeme, & on les adopta pas toute la Grece. *Homere* écrivit son poëme dans le tems que ces fables n'avoient pas encore perdu la grace de la nouveauté, & qu'on en entendoit la signification mystique.

*Herodote* à la verité pretend qu'*Hesiodé* & *Homere* inventèrent eux-mêmes la Mythologie des Grecs & leur *Theogonie*; mais on trouve dans leurs livres plusieurs passages qui font voir clairement que de leur tems les Grecs connoissoient déjà les noms & les differens attributs de leurs Dieux, & qu'ils avoient des Sacrificateurs, des Temples,  
des

398 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
des prieres, des hymnes, des sacrifices &  
des ceremonies.

D'ailleurs *Herodote* avouë lui-même que les filles de *Danaüs* apprirent en Egypte la coutume de faire des processions à l'honneur de *Ceres*, & l'enseignèrent aux femmes des *Pelasges*; que *Melampus* qui vivoit longtems avant la guerre de Troye, apprit aux Grecs le nom de *Bacchus*, & quels sacrifices il falloit lui offrir; que les ceremonies funebres qu'on appelloit *Orpheennées* ou *Bachiques* venoient originairement d'Egypte; que les Egyptiens furent les premiers qui eurent des fêtes, des initiations & des processions, & que les Grecs les avoient apprises d'eux.

Notre Auteur après avoir examiné les circonstances generales qui contribuèrent à rendre *Homere* le plus célèbre de tous les Poëtes passe à celles qui le regardoient en particulier, comme son éducation, sa profession, ses voyages, & les entretiens qu'il eut avec les *Pheniciens*. On sçait assez qu'il fut élevé par *Phemius* qui l'adopta après avoir épousé sa mere. Ce *Phemius* étoit *Acidès*, un Chanteur ou Poëte, & enseignoit à *Smyrne* les belles Lettres & la Musique. *Eustathius* dit que c'étoit un homme sçavant qui entendoit la Musique & qui étoit Philosophe comme l'étoient tous les Poëtes. La science qui avoit principalement la vogue de son tems, étoit la Mythologie, que les Grecs avoient empruntée des Egyptiens, & il y a apparence que *Phemius* avoit dans sa  
Biblio-



Bibliothèque les ouvrages des anciens Poëtes, & qu'*Homere* a eu l'avantage de les consulter le premier. Ces Poëtes étoient *Linus*, qui dans les registres des Prêtres Egyptiens est à la tête de ceux qui étoient venus en Egypte pour se perfectionner dans les arts & les sciences; il écrivit en vieux Caractères Pelasges l'expédition du premier *Bacchus*, & un poëme sur l'ancien Chaos, la formation du monde, & l'origine de toutes choses. Les autres étoient *Antbes* natif d'*Antbedon* ville de la Beotie, qui composa des hymnes à l'honneur des Dieux; *Pampho*, né dans l'Attique & Disciple de *Linus*; il chanta les graces sans en définir le nombre, ou leur donner des noms, fit une Elegie sur la mort de son maître sous le titre d'ΟΙΤΟΛΙΝΟΣ; écrivit un Poëme sur l'enlèvement de Proserpine, & des hymnes à l'honneur de Jupiter, de Diane, & de Ceres; *Orphée*, le plus fameux de tous les Poëtes de son tems; Pendant le long séjour qu'il fit en Egypte, il apprit les secrets de la Philosophie & de la Religion des Prêtres Egyptiens, & en instruisit ensuite les Grecs. Les Poëmes qu'on lui attribue traitent du Chaos, de la Creation, des descendans de Saturne, de l'Ether, de l'amour, & de la nuit, de la naissance des geans, & de la formation de l'homme: Son but étoit d'inspirer aux hommes la crainte des Dieux, d'adoucir leurs mœurs sauvages, & de leur faire abhorrer sur tout le meurtre. Sa réputation étoit si grande

400 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
de, qu'on a fait passer sous son nom, selon  
Suidas 17, & selon d'autres, plus de 30. poë-  
mes: *Musée* Disciple ou fils d'*Orphée*; *Vir-  
gile* l'appelle le plus grand de tous les Poë-  
tes: Il composa des hymnes, des oracles,  
& des instructions sacrées pour son fils,  
ordonna des purifications & des expiations,  
chanta la guerre des Titans, écrivit un  
Traité sur l'Astronomie, & une Theogonie:  
Son fils *Eumolpe* & sa fille *Helene* avoient  
appris de lui l'art de la poësie. Le premier écri-  
vit des vers sur les mysteres de *Ceres* & sur les  
rites de *Bacchus*, & la dernière un poëme  
sur la guerre de Troye: *Melampus* fils  
d'*Amythas*; il avoit appris aux Grecs les  
mysteres de *Proserpine*, l'Histoire des Titans  
& la Theogonie: Homere dans son odyf-  
sée parle de lui avec éloge, & avoit sans  
doute lu ses écrits, & étudié sa Mythologie:  
*Olene* le Lycien, contemporain de *Linus*; il  
composa les hymnes qu'on chantoit à *Delos*  
dans leurs fêtes, qui étoient les plus ancien-  
nes de la Grece, & auxquelles Homere  
assistoit souvent pour célébrer les descendans  
de *Latone*: *Thymoetes* petit fils de *Laomedon*  
& contemporain d'*Orphée*; il voyagea en Asie  
& en Egypte, parcourut toute l'Afrique &  
les païs de l'occident; à son retour il compo-  
sa dans le vieux Dialecte & en vieux ca-  
ractere les poëmes Phrygiens: *Olympeis*  
disciple de *Marfyas* le Phrygien; Plutarque  
lui donne de grands éloges, & Aristote dit  
que ses compositions en Musique étoient  
les

ies plus propres à exciter les passions des Auditeurs: *Thamyras* le Thracien composa des hymnes, chanta la guerre des Titans & écrivit un poëme de 3000. vers sur la Cosmogonie: *Oerchantius* le Troezenien Auteur d'un poëme Epique: *Melesandre* le Milesien, qui chanta les combats des Lapithes & des Centaures: *Palepbatus* fils de *Hermes*, il composa un poëme de 5000. vers sur l'Histoire de la Creation du monde, un autre sur les cheveux de *Latone*, un sous le titre de voix & harangues de Venus & de l'Amour, & quelques vers sur la naissance d'*Apollon* & de *Diane*, & les disputes de Neptune & de Minerve. Tous ces livres étant vraysemblablement dans la Bibliotheque de *Pbemius*, *Homere* eut l'avantage de puiser dans ces sources, & de se former par ce moyen l'esprit & le style.

La Profession d'*Homere* étoit un autre de ses avantages. Il succeda aux biens & à l'école de *Pbemius*, & fut comme lui *Αοιδός* un Barde, Poëte; les Poëtes n'avoient point de demeure fixe, ils alloient de Ville en Ville chanter les actions des Dieux & des hommes; la connoissance qu'ils avoient des choses divines & humaines leur donnoit une grande autorité, & les contes agreables qu'ils faisoient avec la voix melodieuse dont ils les accompagnoient, les rendoient les delices du peuple; ils avoient acces à la cour des Rois & des Princes, ils assistoient aux fêtes & aux sacrifices, on leur confioit  
l'édu.

402 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
l'éducation des enfans, & on les élevoit aux  
employs les plus importans; en effet des  
hommes qui par leurs chants apprenoient  
à leurs auditeurs les myfteres les plus inte-  
reffans, qui les inftruifoient fur la nature  
des Dieux, la Creation de l'univers, l'har-  
monie de fes différentes parties, & l'ordre  
des faifons; qui adouciſſoient leurs mœurs  
ſauvages, charmoient leurs oreilles & frap-  
poient leur imagination, ne pouvoient man-  
quer d'être reçu partout avec plaifir.

Telle étoit la profeſſion d'*Homere*, comme  
il nous l'apprend lui même dans ſon hym-  
ne à *Apollon*. Elle lui procura pluſieurs  
avantages conſiderables. 1. Comme les  
Poètes étoient bienvenus partout, *Homere*  
n'avoit pas à craindre de ſe trouver dans le  
beſoin, & ſa profeſſion ne l'engageant pas  
à un travail penible, il avoit tout le tems de  
cultiver ſon talent pour la poéſie. 2. Voya-  
geant de Ville en Ville à la maniere des  
Poètes il avoit occaſion de connoitre les  
différens Gouvernemens & les Loix, de re-  
marquer le genie, les paſſions, les coutumes;  
les mœurs des différens peuples & d'en em-  
prunter des images. 3. Ayant accès auprès  
des Grands, il voyoit quelle étoit leur vie  
privée, leurs converſations, leur maniere  
de regaler, leurs ameublemens, leurs goûts,  
il pouvoit examiner la toilette des Dames,  
leurs joiaux, leurs habits, pour en donner  
des descriptions. 4. Après qu'un Barde, Poë-  
te, avoit été reçu dans une maifon, qu'on  
lui

lui avoit lavé les pieds, & qu'on lui avoit donné à manger & à boire *μελιχδέα οίνου* du vin qui rejouit le cœur, on le prioit de chanter quelque aventure des Dieux, ou quelque grande action des hommes, & il falloit qu'il le fit dans un langage connu, dans un style simple & intelligible: C'est là ce qui obligea Homere à étudier continuellement les passions & les mœurs des hommes pour les peindre d'après nature. 5. Quand Homere représentoit ses *Heros*, son imagination échauffée, & l'Enthousiasme dont il étoit saisi lui fournissoient des metaphores hardies, & des figures brillantes. 6. Les Auditeurs d'Homere qui peut être avoient bu aussi bien que lui de son Vin *μελιχδέα*, ne lui passoient aucune faute, & on sçait par l'exemple de l'Esclave qui reprenoit le jeune *Gracchus*, de celui qui dirigeoit le plus fameux Orateur de la Cour d'Auguste, & celui de la servante de *Moliere* (a) que cela contribue beaucoup à perfectionner un Poëte. 7. Homere étant obligé de chanter dans les repas & de se promener de Ville en Ville acquit une heureuse facilité de s'exprimer avec énergie & de composer des vers sur le champ. 8. Quand un Poëte après avoir souffert les fatigues & les incommodités du voyage s'étoit bien rafraichi,

fa

(a) L'Auteur nous apprend qu'elle s'appelloit *La Forêt*.

404 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
sa veine Poëtique s'en ressentoit & ce changement lui inspiroit de belles pensées. Tels étoient les avantages de la profession d'*Homere*.

Notre Auteur conclut ses remarques en disant qu'on ne doit pas regarder l'*Iliade* ou l'*Odysée* comme des Poèmes réguliers travaillés avec soin sur un plan formé, mais comme des Rapsodies, ou des chansons recitées & chantées selon la coutume des Poètes dans les compagnies, & que c'est dans cette idée qu'il faut les lire encore aujourd'hui pour en connoître toutes les beautés; Nous serions trop longs si nous voulions nous étendre sur les voyages d'*Homere* & sur ce qu'il apprit des Pheniciens, aussi bien que sur le sujet de ses Poësies, cependant comme les remarques que notre Auteur fait là dessus sont très curieuses, nous en donnerons l'extrait dans un autre Journal.



## ARTICLE. X.

*Extrait d'une Lettre de Mr. \*\*\* touchant un Projet pour imprimer par souscription une Traduction en vers Grecs, du premier Livre du Paradis perdu de Milton : par Mr. Richard Dawes, Maître ès Arts & Membre du Collège d'Emmanuel à Cambridge.*

..... **M**ilton reçoit toutes sortes d'honneurs poétiques. Un Bentley l'a mis au rang des Auteurs Classiques en publiant & corrigeant le Texte de son PARADIS PERDU: Mrs. Richardson ont travaillé pour sa gloire avec non moins d'éclat & plus de succès, dans un Ouvrage que j'aurai soin de vous faire connoître: Et voila Mr. DAWES qui par une Traduction en vers Grecs accompagnée de Remarques, va renchérir sur tous les autres Editeurs, Commentateurs ou Traducteurs. Au moins ne tiendra-t-il pas à lui que comme on lit l'Homère de la Grèce en Anglois, on ne lise aussi l'Homère de l'Angleterre en Grec. . . . On dira, peut-être qu'une pareille entreprise marque plus de zèle que de sagesse. Mais pourquoi? Quelque abatardis que soient les Grecs modernes, n'y en a-t-il pas quantité qui se plaisant à lire leurs anciens Auteurs, pourront trou-

406 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
ver le même plaisir à lire Milton quand Milton parlera la Langue d'Homère? Sans aller si loin; N'y-a-t-il pas des Savans en Europe qui ne sachant point l'Anglois, aimeront mieux lire Milton en Grec que dans la Langue maternelle d'un Traducteur? Ceux même qui entendent le Grec & l'Anglois ne pourront-ils pas avec plaisir (en cas que la Traduction soit bonne) passer d'utiles momens à comparer les beautez de Milton en original, avec ces mêmes beautez rendues dans une Langue aussi riche & aussi harmonieuse que le Grec? Le point essentiel est de savoir si la Traduction sera bonne. Mr. *Dawes* est encore jeune; mais il passe pour habile: Et un échantillon qu'il a publié avec le Projet de son Ouvrage, ne me paroît point démentir sa réputation. C'est la traduction des vers 249 - 263. du premier Livre, lesquels font partie du Monologue de Satan reconnoissant le séjour infernal où il a été précipité.

Dans cette Traduction tout n'est pas également heureux. Mais il y auroit de la tyrannie à l'exiger. C'est assez qu'un Traducteur regagne dans un endroit ce qu'il perd dans l'autre. Si vous savez déjà assez d'Anglois pour bien entendre ce Monologue, vous trouverez excellens les deux vers où Milton fait dire à Satan,

*The Mind is its own place, and in it self  
Can make a Heav'n of Hell, a Hell of Heav'n:*

Ce



Ce qu'on pourroit, en attendant mieux, rendre en François par ces deux autres vers,

*Mon lieu c'est moi: l'Esprit, sans sortir de soi même,  
De l'Enfer fait un Ciel, du Ciel fait un Enfer.*

Voici à présent la traduction Grèque:

Αὐτοτόπος νόος ἐστὶ, καὶ αὐτοΦύεσσ' ἀρετῆσιν  
Οὐρανὸν ἂν περίοιδε μεταλλάξαι τε καὶ Ἄδην.

Ce dernier vers, avec la fin du précédent, vous paroîtra peut-être foible en comparaison de l'Original: Mais vous sentez, je m'affûre, l'avantage du Grec sur l'Anglois dans ces premières paroles,

Αὐτοτόπος νόος ἐστὶ.

Rien ne peut être plus vif que ce que dit Satan dans le vers 263.

*Better to reign in Hell than serve in Heav'n:*

C'est de l'Enfer qu'il parle, & où il compte de régner:

*Plutôt régner ici que servir dans les Cieux:*

Ou bien, comme l'a rendu heureusement (quoique d'une manière moins littérale) l'habile Traducteur François de Milton,

408 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
*Règnons dans les Enfers; nous servions dans le  
Ciel.*

Le Grec porte

Μᾶλλον ἂν Ἀδοτύραννος ἢ Οὐρανόδελος ἐσοίμην.

Cet Optatif & ces mots composez expo-  
sent la pensée, mais n'expriment pas le  
sentiment. Voici un endroit qui vaut mieux,  
& qui peut tout au moins, à ce qu'il me  
semble, disputer de mérite avec l'Original:  
C'est toujours Satan qui parle :

*What matter where, if I be still the same,  
And what I should be, all but less than he  
Whom Thunder hath made greater?*

en Grec,

Αὐτότατος ὃ ἔρ' εἶν τιπτ' αὖ μελετᾶμι τόποις,  
Τῷ μόνον ἐν ἴσος τὸν ὑπερμεγαλυε κεραινός;

Mais comme il n'y a en tout que quator-  
ze vers, je pense que je ferai mieux de  
vous les transcrire tout de suite avec l'Ori-  
ginal qui n'en a qu'un de plus. C'est par  
l'Original que je commencerai.

- - - - - Farewell Happy Fields 249  
*Where Joy for ever dwells: Hail Horrors, Hail* 250  
*Infernal World, and Thou profoundest Hell*  
*Receive thy new Possessor, One who brings*

*A mind not to be chang'd by Place or Time :*  
*The mind is its own Place, and in it self*  
*Can make a Heav'n of Hell, a Hell of Heav'n. 258*  
*What matter where, if I be still the same,*  
*And what I should be, all but less than be.*  
*Whom Thunder hath made greater? Here at least*  
*We shall be free; th' Almighty hath not built*  
*Here for his Envy, will not drive us hence: 260*  
*Here we may reign secure; and in my choice*  
*To reign is worth Ambition, tho' in Hell:*  
*Better to reign in Hell than serve in Heaven. 263*

En cas que vous en ayez besoin, voici, Monsieur avant que de venir au Grec, la traduction Françoisse de ces quinze vers, telle que je la trouve dans mon Milton François, (page 18. de l'Édition de Hollande 1730).

*Adieu champs heureux où la Joye règne,*  
*pour toujours. J'embrasse les horreurs du monde*  
*Infernal; & toi profondeur de l'Enfer, reçois*  
*ton nouveau Monarque. Il t'apporte un Esprit*  
*que ni le tems ni les lieux ne changeront jamais.*  
*L'Esprit n'a d'autre lieu que soi même, &*  
*dans soi il peut faire d'un Enfer un Ciel, &*  
*d'un Ciel un Enfer. Qu'importe en quels lieux*  
*je réside, si je suis toujours le même, & si je*  
*me trouve encore en état de poursuivre la guerre*  
*contre le Maître de la foudre. (a) Ici du-*  
*moins*

(a) L'Anglois signifie proprement : Qu'importe

410 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 moins nous resterons libres. L'envie du Tout-  
 puissant ne nous disputera point ce séjour mal-  
 heureux. Ici nous pourrons excercer notre Em-  
 pire. Règnons dans les Enfers, nous servions  
 dans le Ciel.

Voici enfin la Traduction de Monsieur  
 Dawes.

- - - - Ζήσοιτε τρισόλβιοι ἄγροϊ  
 Χάρματόβιοι. Φοβεραὶ δ' ἐπιχάιρατ' ἔρημοι  
 Κόσμος ὑποχρόνιός τε, Σὺ δ' Ἄδης εὐρυβάσις  
 Ἥγεμόν' ἐνδέξιο νεήλυδα, τόν γε νόημα  
 Οὐ τόπων ἔδὲ χρόνων μετακίνητου Φορέοντα.  
 Αὐτοτόπος νόος ἐστὶ καὶ αὐτοφύεσσ' ἀρετῆσιν  
 Οὐραϊὸν ἂν περίσιδε μεταλλάξαι τε καὶ Ἄδην.  
 Αὐτότατος δ' ἄρ' ἐὼν τίπτ' αὐ μελετῶμι τόποιο,  
 Τῶ μόνου ἢ ἴσος τόν ὑπερμεγάλυνε κεραυνός;  
 Ἄλλ' ἄδε προσήικεν ἐλευθερίας ἀπολαύσειν  
 Ἀφθούος, ἀλλ' εὐθευδ' Ἰψίζυγος ἐπότ' ἀπείργει.  
 Ὡδε μὲν ἰσχύοιο βασιλεύσομεν αὐτὰρ ἔγωγε  
 Ἐυδοξον νῆν Ἄδῃ δῶμαι ἐμβασιλεύειν  
 Μᾶλλον ἂν Ἀδοτύραννος ἢ Οὐρανόδελος ἐσοίμην.

Vis à vis de la Traduction on imprimera  
 l'Original, si on peut obtenir l'agrément  
 de ceux qui ont le droit de Copie: Au dé-  
 faut de quoi Mr. Dawes nous promet une  
 Traduction Latine correspondante à la Griè-  
 que.

*en quels lieux je réside, si je suis toujours le même,  
 & tel qu'il m'appartient d'être; moindre seule-  
 ment que celui que la foudre a rendu plus grand  
 que moi.*

que. Les caractères & le format me paroissent à peu près semblables à ceux de l'Homère de *Barnès* & de l'Horace de Mr. *Bentley*. Au dessous du double Texte vous voiez les REMARQUES: Et si elles sont toutes dans le même goût que celles du *Projet*, elles serviront quelquefois à justifier les expressions du Traducteur, quelquefois à maintenir l'authenticité ou la bonté du Texte Anglois contre les corrections de Mr. *Bentley*: tantôt à expliquer ou à rétablir en passant des passages obscurs ou corrompus des Anciens, & tantôt à découvrir ceux que Milton paroît avoir imitez.

Il y a au reste une de ces Remarques qui laisse, ce me semble, quelque chose à désirer. C'est celle qui roule sur le mot Ζήσσιτε employé à exprimer le *Farewell* Anglois qui répond à notre *Adieu*. Pour justifier son expression Grèque, Mr. *Dawes* se donne la peine de citer Virgile qui a dit VIVITE Sylva, & Catulle qui a dit *Cum suis vivat, valeatque mæchis*. Ne peut on pas croire après cela que pour citer un Auteur Grec, il ne manquoit à Mr. *Dawes* que d'en trouver quelqu'un qui eût dit Ζήσσιτε ou *Vivite* en Grec dans le sens de *Valete*: Il y a apparence qu'il ne s'est pas ressouvenu d'un mot d'*Anacréon*, qui n'est pas à la vérité le même que Ζήσσιτε, mais qui fournissoit la même quantité dans les vers & qui n'auroit pas eu besoin d'autoritez latines.

Χαίροιτε λοιπὸν ὑμῖν.

Ἦρωες *Anac*: Od. I.

On n'attend pour commencer l'impression qu'un concours suffisant de souscripteurs. La souscription est de quatre *Chelings*: deux en souscrivant & deux en recevant l'Ouvrage en feuilles. Et si l'Auteur est encouragé par le succès du premier Livre, il s'engage à continuer.

On souscrit à CAMBRIDGE, chez C. *Crownfield* & Guil. *Thurlbourn*: Et à LONDRES chez J. & P. *Knapton*; chez les *Innys* & *Manby* dans *Ludgate-street*; & chez Charles *Hoguel* dans le *Strand*.

## ARTICLE XI.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

DE DUBLIN.

LA dispute entre Mr. le Doctr. *Berkeley* Evêque de *Cloyne* & quelques Mathematiciens s'échauffe de plus en plus. Il y a environ quatre mois qu'il publia une Brochure sous ce titre, *A Defence of Free-Thinking in Mathematicks, &c.* C'est-à-dire, Défense de la Liberté de penser dans les Mathematiques; ou Reponse à un Ecrit de *Philalethes Cantabrigiensis* intitulé, *La Geometrie ne favorise pas l'Incredulité, ou Défense de Mr. le Chevalier Newton & des Mathematiciens d'Angleterre.* On y a joint un *Appendix* touchant une Brochure

chure de Mr. *Walton* qui a pour titre, *Défense des principes des Fluxions contre les objections contenues dans l'Analyse*: Ou l'on tâche de mettre cette Dispute dans un si grand jour que tous les Lecteurs puissent en juger. Par l'Auteur du *Petit Philosophe*. in 8. Mr. *Walton* qui professe les Mathématiques dans cette Université, a répondu: Et comme Mr. *Berkeley* avoit malignement introduit les Ecoliers de ce Professeur les catechisant sur les difficultés, que (lui *Berkeley*) avoit avancées dans son premier Ouvrage, & ne pouvant en tirer aucune bonne solution, il a intitulé sa Réplique, *The Catechism of the Author of the Minute Philosopher fully answered*, c'est-à-dire, Ample Réponse au Catechisme de l'Auteur du *Petit Philosophe* 8. Effectivement il le suit pied à pied, & ne laisse passer aucune de ses questions sans y répondre d'une manière qui fait bien voir que c'est à tort que son Antagoniste l'a accusé d'ignorance.

## DE CAMBRIDGE.

L'Anonyme qui entreprit la défense de Mr. le Chevalier *Newton* & des Mathématiciens d'Angleterre contre Mr. *Berkeley*, vient de refuter le dernier Ouvrage de celui-ci, dans une Brochure qui a pour titre, *The Minute Mathematician*, &c. C'est-à-dire, Le petit Mathématicien; ou, l'Auteur qui se pique de penser librement pense peu justement. Par *Philalethes Cantabrigiensis*. Il y a beaucoup de feu dans cette Pièce, Mr. *Berkeley* n'y est point épargné, & s'il en faut croire certaines gens, il ne sortira jamais avec honneur de cette Dispute.

Mr. *Martin* Membre de la société Royale, & Professeur en *Botanique* dans cette Université, fait imprimer par souscription une Traduction Angloise

414 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
se des *Georgiques* de *Virgile* avec le Latin à coté,  
& des Notes critiques au bas des pages.

Mr. *Waterland* vient de publier une petite Brochure sous ce titre, *A Discourse of Fundamentals, &c.* C'est-à-dire. Dissertation sur les Articles fondamentaux de la Religion Chrétienne, qui est le précis de deux Discours adressés au Clergé du Comté de *Middlesex*, à la Visite de Pâques des années 1734. & 1735. Par *Daniel Waterland* Docteur en Theologie, Archi-Diacre du Comté de *Middlesex*, & Chapelain ordinaire du Roi. in 8. Chez *Cornelius Crownfield* Imprimeur de l'Université; & se trouve à Londres Chez *Jean Crownfield*.

La Dispute sur l'Eclipte dont parle *Pblegon*, n'est pas encore finie. Voici une nouvelle Brochure qui paroît la dessus, *Pblegon re-examined &c.* C'est-à-dire. Le Témoignage de *Pblegon* examiné de nouveau: Pour servir de Réponse à la seconde Défense de Mr. le Dr. *Sykes*. On y a joint une Apostille touchant le *Chronicon Paschale*. Par *Jean Chapman* Maître es Arts. in 8. Chez les *Crownfield*.

#### D O X F O R D.

Il paroît ici depuis peu de jours une nouvelle Edition de l'*Expedition de Cyrus* par *Xenophon*, dont voici le titre; *Ξενοφώντος Κύρου ἀναβάσεως βιβλία ἑπτὰ. Xenophontis de Cyri Expeditione Libri septem. Græca recognovit, cum Codicibus MSS. & omnibus ferè libris editis contulit, plurimis in locis emendavit, Versionem Latinam reformavit, Observationibus suis, Tabula geographica & Dissertatione auxit & illustravit; Notas H. Stephani, Leunclavii, Æ. Porti & Mureti recensitas & castigatas, Variantium Læctionum delectum, Indicesque necessarios adjunxit* THOMAS HUTCHINSON. Oxonii, E  
Thea-



JUILLET, AOUT, ET SEPTEMB. 1735. 415

*Theatro S Sheldoniano.* Se trouve à Londres chez L. Gilliver, & J. Nourse. un vol. in 4. Cette Edition est très belle, & d'ailleurs elle fait honneur au savoir de Mr. Hutchinsson. Le Texte est placé au haut des pages, la Version Latine au dessous, l'un & l'autre en fort beaux caractères, & les Notes sont au bas en caractères plus petits, mais très lisibles.

Nous venons de perdre le fameux Antiquaire Mr. Hearne. Il n'y a que peu de mois qu'il avoit publié un Ouvrage considérable sous ce titre, *Benedictus Abbas Petroburgensis de Vita & Gestis Henrici II. & Richardi I. E. Codice MS. Harleiano descripsit &c.* Thomas Hearne A. M. 2. vol. in 8.

L O N D R E S.

*The Mechanical practice of Physick, &c.* La Pratique mechanique de la Medecine: Dans laquelle l'on examine & l'on rejette la Methode des Specifiques, & l'Hypothèse de Belliman sur la secretion animale & sur le mouvement des Muscles. Par T. Morgan Docteur en Medecine. in 8. chez T. Woodward.

La Nouvelle Edition du *Thresor de la Langue Latine* par Robert Etienne paroît enfin depuis quelques semaines sous ce titre, *Roberti Stephani Thesaurus Linguae Latinae. Editio nova, prioribus multo auctior & emendatior.* Londini. Typis & Impensis Samuelis Harding ad Bibliorum & Anchora, in Vico St. Martin's lane 1734. Cette Edition est en quatre Volumes in fol. & dediée au Roi par les Editeurs Mr. Edmund Law Maitre ès Arts, & Membre du College de Christ à Cambridge, Jean Taylor Maitre es Arts, Membre du College de St. Jean, & Gref.

416 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Greffier de l'Université, *Thomas Johnson*, Maître  
ès Arts, & Membre du College de la *Madelaine*,  
& *Sandys Hutchinson* Maître es Arts, & Biblio-  
thequaire du College de la *Trinité*. Après l'E-  
pître dédicatoire, vient une Préface adressée à  
Mr. *Jean Hollings* Docteur en Médecine, & Mé-  
decin du Roi, dans laquelle les Éditeurs parlent  
au long des principaux Dictionnaires Latins & de  
leurs Auteurs, & rendent compte de cette E-  
dition. On trouve ensuite la Vie de *Robert Etienne*,  
par l'Auteur de l'*Histoire des Etiennes*, & des  
*Annales Typographiques*.

L'Anonyme qui publia, il y a quelque tems, un  
petit Ecrit sur la nécessité de retoucher la Liturgie  
Anglicane, & en particulier d'en retrancher le  
Symbole d'Athanase (a), a été vivement attaqué  
dans une Brochure qui a pour titre, *The Athana-  
sian Creed a Preservative against Heresies, &c.*  
C'est-à-dire, Le Symbole d'Athanase est un prés-  
ervatif contre les Heresies: Traité où l'on fait voir  
qu'il est, raisonnable & nécessaire de conserver ce  
Symbole dans la Liturgie Anglicane. Pour répon-  
dre à deux Ecrits qui ont paru depuis peu, l'un  
intitulé *Essai où l'on prouve la nécessité qu'il y a de  
recevoir le Livre des Prières communes*, & l'autre  
*Défense de cet Essai*. On y examine aussi les pas-  
sages de *Chillingworth*, de l'Evêque *Taylor*, de  
l'Archevêque *Tillotson*, du Dr. *Cave*, de Mr. *Hales*,  
de l'Evêque *Stillingfleet*, & du présent Ar-  
chevêque de *Cantorbery*, qu'on a allegués en faveur  
du sentiment contraire. chez *J. Crownfield*. in 8.  
L'Auteur de cette Brochure, qu'on dit être  
Mr.

(a) Voi. Les Nouvelles Litteraires de la I. Part. du Tome  
IV. de cette Bibliotheque.

Mr. *Waterland*, le prend sur un ton fort haut, & n'épargne point à son Antagoniste les épithetes les plus odieuses. Il ne tient pas à lui qu'on ne donne au Symbole d'Athanase une autorité égale à celui des Apôtres, & il met son esprit à la torture pour détourner à un autre sens les passages des Auteurs célèbres dont il s'agit. Il paroît aussi fort en colère contre un Ecclesiastique qui l'avoit maltraité jusques à l'accuser de Tritheïsme, dans une Brochure intitulée, *Christian Liberty asserted &c.* C'est-à-dire, Défense de la liberté Chrétienne, & du dogme de la Trinité tel que l'Écriture nous l'enseigne; contre un Livre écrit par le Docteur *Waterland*, sous le titre de *L'Importance du dogme de la Ste. Trinité maintenuë* (b). Par un Ministre de la Campagne. in 8. Non content même de refuter ici cet Ecclesiastique, il a fait imprimer depuis une longue Réponse, intitulée, *Animadversions on a late Pamphlet entitled, &c.* C'est-à-dire, Remarques sur une Brochure qui paroît depuis peu, sous le titre de *Defense de la Liberté Chrétienne, & du dogme de la Trinité, tel que l'Écriture nous l'enseigne &c.* Chez les *Innys & Manby.* grand in 8. Cependant l'Auteur de l'Essai sur la nécessité de retoucher la Liturgie Anglicane, n'a pas laissé longtems sans réponse le premier Ecrit de Mr. *Waterland*; dont nous venons de parler. Il y a répliqué d'une manière très vive dans une Brochure qui a pour titre, *A Defence of Christianity, &c.* C'est-à-dire, Apologie du Christianisme; Ou Réponse à un Ecrit intitulé, *Le Symbole d'Athanase est un préservatif contre les hérésies.* Chez T. *Worrall.* in 8.

Le

(b) On en a donné un Extrait dans la 2. Part. du Tome II. de cette Bibliothèque.

Le Recueil des Traités de Controverse, qu'on a imprimés par souscription, paroitra bien-tôt sous ce titre, *Preservative against Popery, &c.* C'est-à-dire. Préservatif contre le Papisme; ou Discours choisis sur les principaux points de controverse entre les Protestans & les Papistes: Ecrits & publiés par les fameux Théologiens de l'Eglise Anglicane, particulièrement sous le règne de *Jaques II.* 2. gros vol. *in folio.* Mr. *Peck* Auteur des *Desiderata curiosa, &c.* Nous avoit déjà donné, il y a environ quatre mois, un Catalogue complet de tous les Ouvrages qui ont été écrits pour & contre le Papisme du tems de *Jaques II.* C'est une Brochure *in 8.* de pres de 9. feuilles. On a aussi publié en 2. vol. 8. tous les sermons prêchés l'hyver dernier à *Salters Hall* contre le Papisme, par les Ministres Presbyteriens qui s'étoient engagés d'en donner un chaque semaine, tour à tour, pendant quatre mois. Ces Sermons avoient d'abord paru séparément à mesure qu'on les prêchoit; mais comme ils ont eu un grand débit, cinq ou six Libraires se sont accordés pour les rimprimer tous ensemble, avec des additions & des notes considerables fournies par les Auteurs qui ont été vivement attaqués dans quelques Brochures sur certaines choses qu'ils avoient avancées, & dont les unes ne regardoient que l'Eglise Romaine, & les autres sembloient attaquer l'Eglise Anglicane, ou censurer sa conduite.

*Guillaume Parker* vient d'imprimer *Sermons against Popery, &c.* C'est-à-dire, Sermons contre le Papisme prêchés sous le règne de *Jaques II.* On y a joint quelques Ecrits qui roulent sur le même sujet. Par *Jean Sharp* Docteur en Theologie, alors Recteur de *St. Giles des Champs*, & depuis Archevêque d'York. Publiés pour la première fois sur un  
Manu-

Manuscrit de sa propre main. Gros Volume in 8., qui fait le septième & le dernier du Recueil de ses Sermons imprimés en différens tems. Au reste, on nous apprend dans un Avertissement qui est à la tête de ce Volume, que les Sermons qu'il contient irritèrent si fort *Jaques II.* qu'il envoya un ordre à l'Evêque de Londres de suspendre le *Dr. Sharp.*

*Mr. Litleton* Auteur des Lettres Persanes dont nous avons parlé dans le dernier Volume de ce Journal, a été fort maltraité dans une petite Brochure intitulée, *The Persian strip'd of his Disguise, &c.* C'est-à-dire, Le Persan demasqué; ou Remarques sur un Libelle publié depuis peu, sous le titre de *Lettres d'un Persan écrites d'Angleterre à un de ses Amis à Ispahan.* in 8. Chez *T. Cooper* L'Auteur l'accuse de n'avoir fait imprimer ces Lettres, que pour semer dans la Nation des principes de rebellion & de discorde, en rendant le Roi & ses Ministres odieux au peuple. Mais ces accusations, toutes graves qu'elles sont, n'ayant pas produit l'effet qu'on en attendoit, un Anonyme s'est avisé de donner au Public, comme venant de la même main, un nouveau Volume de Lettres Persanes sous ce titre, *The Persian Letters continued, &c.* c'est à dire, Continuation des Lettres Persanes; ou second Volume de Lettres écrites de Londres par *Selim à Mirza à Ispahan.* Chez *E. Davis.* Ce Volume, semblable au précédent pour la forme, en differe infiniment pour la matière. On n'y trouve point l'esprit de *Mr. Litleton*, la délicatesse de ses tours, l'enjouement & la vivacité de son stile, & moins encore ses principes & ses réflexions satiriques. Ce sont des observations triviales, & exprimées d'une manière très commune, de fades & perpetuels éloges du Gouverne-

420 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
ment & de la Constitution de l'Etat, des Loix & des coutumes du País. Tout y sent l'esprit borné, bas & servile, & l'on diroit que l'Auteur s'est efforcé de prendre le contrepied de celui du premier Volume, même dans ce qu'il y a de bon & d'estimable. S'il a eu dessein de le décrier par là, il est la duppe de son artifice, il n'a fait de tort qu'à lui même.

L'Histoire d'Angleterre sous les Règnes de Guillaume & Marie, d'Anne, & de George I. par Mr. *Oldmixon*, paroît enfin en un Volume *in folio*. C'est une suite de son *Histoire des Stuarts*, qu'il a tirée de plusieurs Manuscrits curieux, & des Livres imprimés les plus rares. On y trouve une fidele relation des Débats du Parlement, & de courts Extraits des Pièces les plus remarquables en fait de Politique qui aient paru dans cet espace de tems. Il dit que son but en la donnant est d'exposer les pernicieux desseins des Ennemis de la Constitution présente de l'Etat & de l'Eglise. Il y a mis une Préface où il se justifie au long de la partialité dont on l'a accusé, sur tout par rapport à l'*Histoire de Clarendon*, comme on peut le voir dans la *Bibliothèque Raisonnée* (a).

Un Chirurgien nommé *Jean Atkins* vient de publier la Relation d'un Voiage qu'il a fait, sur un Vaisseau de guerre, en *Guinée*, au *Bresil*, & aux *Indes Occidentales*. Un Vol. *in 8.* chez *Ward & Chandler*.

Mr. *Samuel Croxal* Docteur en Theologie, déjà connu par divers Ouvrages qui sont estimés, nous a donné depuis peu, *Scripture Politicks, &c.* c'est à dire, la Politique de l'Ecriture Ste.; ou Description de la Constitution originale & des Revo-  
lutions

(a) Tom. VIII. & suiv.

lutions arrivées dans le Gouvernement religieux & civil du Peuple chez qui le Sauveur du Monde devoit naitre; Comme cela est contenu dans la Bible. Gros Volume in 8 chez J. Tonjon & J. Watts.

J. Roberts vient d'imprimer un Ouvrage anonyme qui fait beaucoup de bruit, *An Examination, of the Scheme of Church Power &c.* C'est à dire, Examen du Plan qu'on donne du pouvoir Ecclesiastique dans le Code du Droit Ecclesiastique d'Angleterre in 8. pp. 163. L'Auteur de cet Ouvrage attaque vivement & ce Code, & Mr. l'Evêque de Londres qui en est le Compilateur, & qui le publia il y a plusieurs années. Nous rendrons compte de cette Dispute dans le Journal suivant.

*An Account of the Progress of an universal Epidemical Madness, &c.* c'est à dire, Relation du progrès d'une folie épidémique universelle. En forme de Lettre adressée au Président & aux Membres du College des Medecins de Londres. Chez Curll. in 8. Cette Brochure n'est autre chose qu'une sanglante satire contre les Courtisans & les Ministres d'Etat, & en particulier contre ceux d'Angleterre, qu'on voit bien que l'Auteur a eu uniquement dessein de décrier.

Mr. Dalloze, Docteur en Medecine, a traduit en Anglois les *Elemens de Chymie*, & les *Apborismes* de Mr. Boerhaave; avec plusieurs additions & corrections approuvées, à ce qu'il dit, par l'Auteur lui meme.

Mr. Clare, Maître ès Arts a publié depuis peu, *The Motion of Fluids, natural and artificial, &c.* c'est à dire, Traité du mouvement naturel & artificiel des Fluides, & en particulier de l'air & de l'eau. Chez E. Symon. gros in 8.

On vient de rimprimer *A Letter to a Bishop, &c.*

422 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
 c'est à dire, Lettre à un Evêque touchant quelques  
 découvertes importantes dans la Philosophie & dans  
 la Theologie. in 4. pp. 66. Cette Lettre parut  
 pour la première fois en 1732., & ne renferme  
 autre chose qu'un long Extrait de quelques Livres  
 que Mr. *Hutcheson* Gentilhomme fort savant,  
 mais grand *Jacobite*, a publiés depuis l'an 1724.  
 En voici les titres, *Moses's Principia*, part. I. and  
 II. c'est à dire, la Doctrine de Moïse touchant  
 l'origine du monde Partie I. & II. *An Essay to-*  
*ward the Natural History of the Bible.* c'est à dire,  
 Essai sur l'Histoire naturelle contenuë dans la Bi-  
 ble. *A new Account of the Confusion of Tongues*  
 &c. Nouvelle Explication de la Confusion des  
 Langues, comme aussi des noms & des attributs  
 de la Trinité des Gentils. *A Treatise of Power.*  
*Essential and Mechanical.* Traité du Pouvoir es-  
 sentiel & mécanique. Ces Livres ont pour but  
 de défendre des opinions aussi nouvelles que sin-  
 gulières, que l'Auteur de la Lettre traite de dé-  
 couvertes importantes. Cependant ils sont peu con-  
 nus, ce qui vient sans doute en partie de l'obscu-  
 rité avec laquelle ils sont écrits. Nous ren-  
 drons compte dans un Journal suivant de cette  
 Lettre qui nous paroît mériter la curiosité de nos  
 Lecteurs.

*J. Wilford* a imprimé & public *A vindication of the*  
*conduct of James Duke of Ormond*, &c. c'est à dire  
 Apologie de la conduite de *Jacques Duc d'Ormond*  
 pendant sa longue & fidèle administration, en qualité  
 de Viceroi d'Irlande; représentant le véritable état  
 de ce Roiaume avant l'année 1640., & les prin-  
 cipaux événemens qui ont contribué depuis ce  
 tems là aux malheurs qu'elle a soufferts. Par  
*Edouard Comte de Clarendon*, Auteur de l'*Histoire*  
*des Guerres civiles.* Pour convaincre le Public  
 que



que cet Ouvrage n'est pas supposé, l'Editeur a jugé à propos d'y joindre l'attestation suivante du défunt Archevêque de *Dublin*, écrite de sa propre main au dos du Manuscrit original qui est dans sa Bibliothèque.

„ Feu *Mylord Clarendon* m'a dit que cette *Apo-*  
 „ *logie* avoit été composée par son Père le *Char-*  
 „ *cellier Clarendon*, autant que je puis m'en sou-  
 „ venir, à *Cologne*, avec l'assistance du Duc d'Or-  
 „ mond qui lui fournît les *Memoires* nécessaires  
 „ pour cela. Je tiens aussi la même chose du Ca-  
 „ pitaine *Baxter*, *Maitre d'Hotel* du Duc d'Or-  
 „ mond en 1686.

„ *Guillaume de Dublin.*

Le même Libraire débite, *An Appendix to the History of the Grand Rebellion, &c.* C'est à dire *Appendix* à l'*Histoire des Guerres Civiles*, contenant plusieurs Pièces curieuses du Comte de *Clarendon*, & servant à éclaircir divers endroits de cette Histoire: On y a joint une histoire nouvelle & particuliere de la vie de ce Seigneur, & une ample Apologie de son caractère. gros in 8.

*Batley, Wood, & Cox* viennent de publier en 3. Vol. in 12. Les *Comedies de Terence* en Latin & en Anglois, avec des Notes critiques. Le Latin est d'après les meilleures & les plus anciennes Editions, & plusieurs anciens Manuscrits. On y marque partout les véritables Leçons, & l'on n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit servir à en donner une parfaite intelligence.

Voici quelques autres Livres tout nouveaux.

*A Treatise on the Rheumatism, &c.* Traité du Rhumatisme tant aigu que chronique, avec des Observations sur les causes qui le produisent. Par

424 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,  
Jean Chesbire Bachelier en Medecine. Un Volume in 8. Chez G. Rivington.

*An Enquiry into the Doctrine of the Philosophers of all Nations, &c.* c'est à dire, Recherches sur ce que les Philosophes de toutes les Nations ont enseigné touchant l'origine du Monde. Chez Edmund Curll. 1. Vol. in 8.

*An Appendix to the Gardener's Dictionary &c.* c'est à dire, Appendix au Dictionnaire du Jardinage, conte ant plusieurs Articles nouveaux qui ne se trouvent point dans les Editions in folio de cet Ouvrage. Par Philippe Miller Membre de la Société Royale. C'est une Brochure in folio.

*M. Juniani Justini ex Trogi Pompeii Historiis externis Libri XLIV. Quàm diligentissimè ex variorum Exemplarium collatione recensiti & castigati, & Notis optimorum Interpretum illustrati: Quibus additur Chronologia ad Historiam accommodata, cum Indice rerum & verborum præcipuè memorabilium. In usum Scholæ Mercatorum Scissorum. Editio secunda accuratè recognita, Impensis J. & J. Bonwicke, & J. Walthoe. 12.*

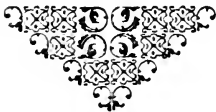
*Some Thoughts concerning Religion natural and revealed, &c.* C'est à dire, Pensées particulieres sur la Religion naturelle & revelée. Chez. A. Dodd. grande Brochure in 8.

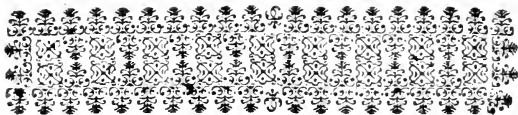
*An Appeal to the Common sense of Mankind &c.* c'est à dire Appel au sens commun des hommes en faveur de la verité & de la certitude de la Revelation Chrétienne. Cinquième Essai qui achève l'Ouvrage. Par C. Robinson Maître es Arts. Chez les Pemberton. in 8.

Mr. Lezuat est mort ici, au commencement du mois de Septembre, âgé de nona te & six ans, & aiant conservé jusques à la fin une grande liberté de corps & d'esprit. C'est le même qui publi

blia

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1735. 425  
bli en 1706. la Relation d'un Voiage, dont  
voici le titre, *Voiages & Avantures de François  
Leguat & de ses Compagnons en deux Isles desertes  
des Indes Orientales. Avec la Relation des choses les  
plus remarquables qu'ils ont observées dans l'Isle  
Maurice, à Batavia, au Cap de Bonne Esperance.  
dans l'Isle Ste. Helene, & en d'autres endroits de  
leur route. Le tout enrichi de Cartes & de Figures.*  
On peut voir un Extrait de ce Livre dans les Nou-  
velles de la Republique des Lettres de Mr. Bernard.  
Tom. XVIII. p. 603.





# T A B L E

D E S

# M A T I E R E S

DU TOME CINQUIEME.

A.

**A**bbadie (Mr.) s'est déclaré pour la vérité d'un miracle operé en la personne de quelques Chrétiens Orthodoxes, en faveur du Dogme de la Trinité. 172, & suiv.

*Abraham* Dissertation sur l'ordre que Dieu lui donna d'offrir son Fils en Sacrifice. *Second Extrait.*

190

*Alcoran* (L') de Mahomet, traduit de l'Arabe avec des Notes, par Mr. Sale. 110

*Ame* Pensées libres sur l'Ame par Mr. Coliber en quatre Essais. 129

*Ander-*

## DES MATIERES.

<i>Anderfon</i> (Mr. Jaques) Recueil, concernant l'Histoire de Marie d'Ecosse en 4 Volumes. <i>Troisième Extrait.</i>	42
<i>Armstrong</i> (Mr. J.) Essai sur les remedes topiques penetrans.	2
<i>Arundel</i> (Le Comte d') Commissaire de la Reine Elisabeth à la Conférence a Westminster.	47

### B.

<b>B</b> <i>Ackeley</i> Dans la langue Hottentote signifie la guerre, & <i>Backelyers</i> les Bœufs dont ils se servent dans cette occasion.	282
<i>Baily</i> (Charles) Flamand, Domestique de la Reine Marie d'Ecosse. Le nommé <i>Ridolfi</i> lui confie l'affaire dont il étoit chargé de la part de cette Reine; & l'envoie de Bruxelles avec un paquet de lettres pour elle, pour le D. de Nortfolk & pour l'Evêque de Ross. 55. <i>Baily</i> arrêté à Douvres & mis à la question, confessa tout ce qu'il savoit.	56
<i>Balderston</i> (Mr. George) Suppression extraordinaire d'urine, &c.	11
<i>Barrel</i> (Mr. Edmund) Ministre; sa Lettre avec des Observations sur le Guy à Mr. le Chev. Sloane.	89
<i>Bedfort</i> (Le Comte de) & autres font une Déclaration à l'Evêque de Ross de la part de la Reine Elisabeth.	58
<i>Berriman</i> (Mr.) s'est déclaré pour la verité d'un miracle operé en la personne de quelques Chrétiens Orthodoxes, en faveur du Dogme de la Trinité.	171
<i>Botwell</i> (Le Comte de) Accusation contre lui à la Conférence à York.	46
E e 5	C.

## C.

- C** *Ap de Bonne Esperance* Son Etat présent, par Mr. Kolben 269. L'Etablissement des Hollandois au Cap. 299
- Caractères* dont on se servoit dans le 4<sup>me</sup>. siècle, pris du fameux Manuscrit Alexandrin. 354
- Casley* (Mr. David) Catalogue des Manuscrits de la Bibliotheque Royale, avec un Appendix contenant des Additions au Catalogue de la Bibliotheque Cottonienne, & une Liste des Livres qui ont été brulez ou endommagez lors que le feu prit dernièrement à cette Bibliotheque. On y a aussi joint 150. exemples de l'Ecriture qui a été en usage en differens tems, depuis le 3<sup>me</sup>. siècle jusqu'au 15.<sup>me</sup>, gravez sur des planches de cuivre; & quelques Observations sur les Manuscrits, inserez dans la préface. 319
- Chandler* (Mr.) & Mr. *Hunt*, leurs Conférences avec 2. Prêtres de l'Eglise Romaine, touchant le titre donné au Pape de *Seigneur notre Dieu*, &c. 303
- Clerc* (Mr. le) a déclaré que le Manuscrit Alexandrin de la Bibliotheque Royale en Angleterre, étoit si estimable, que si on l'avoit publié tel qu'il est, il l'auroit suivi dans sa Traduction Françoisse du N. Testament, comme le plus ancien exemplaire qui nous soit connu. 354
- Cobham* (Le Lord) mis à la Tour à Londres comme Complice du Duc de Nortfolk. 57
- Cockburn* (Mr. N.) Histoire d'une femme que les Hæmorrhoides empêchoient d'avoir commerce avec son mari.

## DES MATIERES.

<i>Colliber</i> (Mr.) Ses pensées libres sur l'Âme, en quatre Essais. <i>Second Extrait.</i>	129
<i>Collin</i> (Mr.) Sa seconde lettre sur la racine des Equations, avec la démonstration des autres règles de l'Algebre.	109
<i>Conferences</i> entre les Deputez de la Reine Elizabeth, de la Reine Marie & de la Noblesse mécontente d'Ecosse, à York. 44. En suite à Westminster. 47. Ces Conférences rompues 48. Nouvelles Conférences aussi rompues.	53

### D.

<b>D</b> <i>Awes</i> (Mr. Richard) Extrait d'une Lettre de Mr. **** touchant un <i>Projet</i> pour imprimer par souscription une <i>Traduction en vers Grecs</i> du premier Livre du <i>Paradis perdu</i> de <i>Milton.</i>	405
<i>Derbam</i> (Mr.) Calcul de la difference du tems des Meridiens des divers lieux de l'Europe.	105
<i>Desaguliers</i> (Mr. J. T.) Machine pour mesurer la profondeur de la Mer. 91. Essai pour expliquer le Phénomme de l'élevation des Vapeurs, la formation des Nuées & la descente de la Pluie.	95
<i>Douglas</i> (Mr. Jaques) Maniere dont on cultive & prépare le Suffran en Angleterre.	92
<i>Dundas</i> (Mr. Jaques) Jaunisse & Abscès dans le foye.	10

### E.

<b>E</b> <i>Lizabeth</i> (La Reine) d'Angleterre, ne permit point à la Reine Marie d'Ecosse de venir en Angle.	Angle.
--	--------

T A B L E

Angleterre plus avant que le Chateau de Botton	
44. Ses Commissaires a la Conférence a York.	
45. Elle approuve la Protestation de la Reine Marie à la dite Conference. <i>ibid.</i> Elle ne conclut rien sur les propositions de la Reine Marie.	52.
Elle ne cherchoit pas a conclure, suivant Mr. Anderson.	53.
Sa Déclaration à l'Evêque de Ross.	58
<i>Enfoncement</i> extraordinaire de la Terre dans la Comté de Kent.	90
<i>Essais &amp; observations</i> de Médecine, revûs & publiés par une Societé d'Edimbourg.	1
<i>Examen</i> d'un Miracle, qu'on dit qui fut operé, dans le 5 <sup>me.</sup> siècle, en la personne de quelques Chrétiens Orthodoxes, en faveur du Dogme de la Trinité; lesquels continuerent à parler clairement & distinctement apres que leurs langues eurent été coupées, 171. Ce Miracle combattu 172. & suiv.	

F.

<b>F</b> <i>Orrester</i> (Mr.) Le Philosophe poli; ou, Essai sur cet Art, qui en rendant l'homme heureux le rend en même tems agréable aux autres.	206.
Les vers de cet Auteur sont naturels, aisez & bien tournez.	215
<i>Foster</i> (Mr.) attaqué par le Dr. <i>Stebbing</i> au sujet de son Sermon sur l'Hérésie.	370.
Sa Réponse.	377

G.

<b>G</b> <i>Ibson</i> (Mr. Joseph) Vesicule du fiel, &c.	10.
Nutrition du fœtus.	14
	H.



# DES MATIERES.

## H.

- H** *Ales* (Mr. le Dr. Etienne) Machine pour mesurer la profondeur de la Mer. 91
- Hoadley* (Mr. le Dr.) Explication de la Nature & du But du Sacrement de la Ste. Céne & de tous les Passages du N. Testament qui y ont du rapport. On y a joint des Formulaires de Prieres. 357. Cet Ouvrage attaqué. 369
- Hollandois* Leur Etablissement au Cap de bonne Esperance. 299. La douceur de leur Gouvernement & leur generosité dont ils usent à l'égard de ceux qui s'y établissent. 301
- Homere*. Traces de son sentiment sur l'état des gens de bien & des méchans après leur mort. 141. Recherches sur la Vie & sur les Ecrits de ce Poète. 388
- Homme* (L') à la mode, ou les Tuteurs Comedie. 199. L'Auteur ne fait d'ordonnaire que traduire Moliere. 200
- Hottentots*. Les Amulettes en grand usage parmi eux. 269. Epouvantés par les effets de la Lanterne Magique &c. *ibid.* Ils admettent l'immortalité de l'Ame, suivant Mr. *Koibon*. 270. L'accouchement de leurs femmes. 271. Quand elles accouchent de deux Jumeaux ou plus, males, ils donnent une grande fête; mais si ce sont des filles, ils enterrent la plus laide toute vive, ou l'exposent sur un arbre. 272. Ils n'admettent pas la Metempsychose, comme les Chinois & Japonois. 273. Leurs enfans, quoiqu'élevez dans le Christianisme, renoncent tôt ou tard à la Religion qu'ils ont succée avec

T A B L E

le lait. 274. Ils donnent à leurs enfans les noms des animaux qu'ils aiment le plus. *ibid.* Quelque dégoûtantes que soient les femmes, les Hollandois ne laissent pas d'avoir quelquefois commerce avec elles. 275. Mariages des *Hottentots*, & ce qui y a raport. *ibid.* Moyen fort plaisant des filles pour éviter d'épouser un Galand qui leur déplait. *ibid.* Les Fiancées se rendent le visage effroyable par la peinture dont elles se barbouillent. 276. Cérémonie de leur Mariage. *ibid.* Bénédiction du Prêtre. 277. A quels degrez il ne leur est pas permis de se marier. *ibid.* Leur divorce & la Polygamie autorisés. 278. La femme repudiée ne peut se remarier. *ibid.* Une veuve en se remariant doit se faire couper la première jointure d'un doigt. 278. L'œconomie des *Hottentots* 279. Chastes & modestes dans leurs discours. *ibid.* Les femmes seules chargées de l'éducation des enfans. 280. Les *Hottentots* surpassent les autres Peuples en générosité & en hospitalité. 281. Donnent toute l'assistance possible à ceux qui font naufrage sur leurs Côtes. 282. Maniere dont ils gouvernent leur bétail, & le revenu qu'ils en tirent. *ibid.* Sorte de Bœufs dont ils se servent pour la guerre. *ibid.* Maniere dont les *Hottentots* s'ajustent. 283. Ajustemens de leurs Femmes. 285. Leur nourriture ordinaire. 287. Leurs Villages & leurs Huttes 289. Paresseux, ils s'appliquent pourtant aux Arts mécaniques. *ibid.* Ils sont tous Potiers. 290. Ils attaquent avec leurs armes les bêtes sauvages les plus dangereuses. 291. Ils empoisonnent leurs Armes. *ibid.* Leur maniere de prendre les Elephans & les Rinoceros. *ibid.* Ils n'ont point

## DES MATIERES.

point de monoye , & ne font commerce que par voye d'échange. 292. Leur Musique & leur Dance. 293. Manière dont ils font la guerre. *ibid.* Le Gouverneur du Cap toujours Médiateur de la Paix entre eux & leurs ennemis 294. Se battent en defesperez. 295. Maniere dont la Justice s'administre parmi eux. *ibid.* Les Criminels meurent par les mains de tout le peuple. 296. Pratique de la Médecine & de la Chirurgie parmi eux 297. Leurs funerailles. *ibid.* Cruelle coutume qu'ils ont d'abandonner ceux que les infirmités de l'âge ont mis hors d'état d'avoir soin d'eux mêmes. 298

*Hunt* (Mr. le Dr. ) & Mr. Chandler ; leurs Conférences avec 2. Prêtres de l'Eglise Romaine, touchant le titre donné au Pape, de *Seigneur notre Dieu* ; &c. 303

### J.

**J***Amieson* (Mr. J.) La substance du Cerveau poussée par une toux violente hors du Crâne , &c. 5. Remarquable extravasation de sang après l'opération d'un Hydrocele. 6

### K.

**K***Ogler* (Le P. Ignace) ses Observations Astronomiques faites à Peking dans la Chine. 90

*Kalben* (Mr. Pierre) Etat présent du Cap de Bonne ne 90

T A B L E

ne <i>Eſperance</i> , traduit de l'Allemand par Mr. <i>Medley. Second Extrait.</i>	269
<i>Koran</i> (Le) ou l' <i>Alcoran de Mabomet</i> , traduit de l'Arabe avec des Notes, par Mr. <i>Salé.</i>	110

L.

<b>L</b> <i>Eiceſter</i> (Le Comte de) Commiſſaire de la Reine Elizabeth à la Conférence à <i>Westminster.</i>	47
<i>Leſley</i> (Jean) Evêque de Roſs. Son Diſcours à la Reine Marie d'Ecoſſe, & ſa Préface en forme de Lettre. 42. Nommé ſon Commiſſaire à la Conférence à York. 45. Demeure Ambaſſadeur de la Reine Marie en Angleterre. 50. Arrêté, mais remis en liberté, & demeure en Angleterre. 53. La Reine Elizabeth ſe défie de lui, & avec raiſon. 54. Il ſe rend maître d'un paquet de lettres dont <i>Ridolfi</i> avoit chargé <i>Charles Baily</i> . 56. Interrogé ſur les dépoſitions de <i>Baily</i> , il refuſe de répondre. <i>ibid.</i> Ramené de la Province à Londres, le Comte de Bedford & d'autres lui font une déclaration de la part de la Reine Elizabeth. 58. Sa réponse. 59. Sommé de répondre aux Chefs d'accuſation qu'on avoit contre lui, il refuſa de le faire. 60. Menacé de la Queſtion, envoyé à la Tour & traité avec rigueur. 61. Après de nouvelles menaces il ſe reſolut de répondre. <i>ibid.</i> Le Comte de Morton Regent d'Ecoſſe le demande pour le faire exécuter en Ecoſſe. <i>ibid.</i> Tiré de la Tour & conduit au Chateau de <i>Fernbam</i> ; Traité Latin qu'il	

## DES MATIERES.

qu'il avoit composé à la Tour, *ibid.* Item un autre Traité composé à *Fernbam.* 62. Son Discours en Latin à la Reine d'Angleterre. *ibid.* Il obtient la permission de se retirer en France.

*ibid.*

*tres* d'un Persan, écrites d'Angleterre à un de ses Amis à Ispahan. 149. Elles roulent pour le plus grand nombre sur la Politique & le Gouvernement d'Angleterre, & on y trouve des reflexions solides, des Satires hardies, & souvent outrées de la conduite du Ministère. 150. Morceau curieux sur l'Origine & la Constitution du Gouvernement d'Angleterre. 170

*vis* (Mr. J.) Lettre au Dr. *Rutty* sur la nature & les vertus des Eaux de Holt. 108

*e* (Mr. De) ses observations à Petersbourg sur les Eclipses des Satellites de Jupiter. 107

*leton* (Mr.) Lettres d'un Persan, écrites d'Angleterre à un de ses Amis à Ispahan.

149

*vi* (Mr. Robert) Histoire d'un Asthme. 8

*aley* (Le Lord) mis à la Tour à Londres comme Complice du Duc de Nortfolk. 57

### M.

**M** *Agill* (Mr. J.) Operation d'un Aneurisme au bras. 6

*m* (Mr. Nicolas) Dissertations Chronologiques sur l'année de la Naissance de Jesus Christ, & celle de sa mort 24

*ie* (La Reine) d'Ecosse; Retenue au Chateau de Lochlevin, elle s'en sauve 43. Livre bataillé au Comte de Murray, se réfugie puis après en Angleterre, est bien reçue à Carlisle, & reste au chateau de Botton. 44. Protestation de ses *ôme V. Part. II.* F f De-

T A B L E

- Deputez à la Conférence à York. 45. Accusée d'avoir été complice du Meurtre du Roi son Epoux. 47. Sa reponse à une Lettre du Comte de Murray. 49. Propositions qu'elle fit faire à la Reine Elizabeth. 50. Mesures qu'elles veut prendre avec le Pape & les Rois de France & d'Espagne. 54
- Martine* (Mr. G.) Essai sur l'analyse du Sang humain. 4. Son expérience à couper les Neufs recurrents d'un animal vivant. 5 & 12
- Martyn* (Mr.) Remarques faites dans un voyage au Peak en Derbyshire. 103
- Mémoires Philosophiques*, No. 405. pour le mois de Novemb. 1728. No. 406. pour Decemb. 1728 No. 407. pour Janv. & Fevr. 1729. & No. 408. pour Mars & Avril 1729.
- Methode* nouvelle pour mesurer la hauteur des Montagnes, par les Observations du Barometre. 81
- Milton* (Mr.) Le premier Livre de son *Paradis perdu* traduit en Vers Grecs par Mr. *Rich. Dawes*. 405
- Monro* (Mr.) Essai sur la nutrition du foetus. 5. 14. & 23. Sa cure d'un ulcere à la jouë &c. 5. Remarques sur les membranes des Arteres &c. 6. Réflexions sur l'Aneurisme occasionné par une seignée. 7. Suites extraordinaires d'une fièvre intermittente, *ibid.*
- Montmorency* (Le Duc de) Ambassadeur auprès de la Reine Elizabeth, la sollicite en faveur de l'Evêque de Ross. 61
- Morton* (Le Comte de) Régent d'Ecosse, pria la Reine d'Angleterre de lui faire remettre l'Evêque de Ross pour être exécuté en Ecosse. 61
- Murray* (Mr. Patrick) Hæmorrhagies extraordinaires pendant 29. ans. 7

## DES MATIERES.

*Murray* (Le Comte) Regent d'Ecoffe, retient la Reine Marie au Chateau de Lochlevin. 43. Commissaire de la Noblesse d'Ecoffe mécontente, à la Conférence de York. 45. Ses raisons pour se soustraire à l'obéissance de la Reine Marie. 46. Propose au Duc de Nortfolk d'épouser cette Reine. 49. Ecrit une lettre sur ce sujet à la Reine. *ibid.*

### N.

**N** *Ortfolk* (Le Duc de) Commissaire de la Reine Elizabeth à la Conférence a York. 45. Approuve la proposition qu'on lui fit d'épouser la Reine Marie d'Ecoffe. 49. Prend des mesures avec elle, qui causent sa ruine. 52. Prisonnier dans sa maison depuis plus de 2. ans, & accusé par un de ses Domestiques, &c. il fut mis à la Tour. 57  
*Northumberland* (Le Compte de) son soulèvement en Ecoffe. 53  
*Nouvelles Litteraires.* 215 & 412

### P.

**P** *Aisley* (Mr. J.) Observations faites à l'ouverture d'un Cadavre. 7. Relation d'un Vers extraordinaire. 9  
*Paradis* (Le) perdu par Mr. *Milton*; Le 1<sup>r</sup>. Livre traduit en Vers Grecs par Mr. *Dawes*. 405  
*Pringle* (Mr. François) Tumeur dans l'Œsophage 8. Suppression d'urine causée par la Paralysie de la Vessie. 11

### R.

**R** *And* (Mr. Isaac) Catalogue de 50. Plantes du Jardin des Apothicaires à Chelsea. 94  
Ff 2 *R. cher-*

T A B L E

- Recherches* sur la Vie & sur les Ecrits d'Home-  
re. 388
- Recit* de ce qui s'est passé aux Conférences entre  
deux Prêtres de l'Eglise Romaine, d'un côté,  
& de l'autre un Ministre Anglican & deux Non-  
Conformistes, touchant le titre donné au Pape,  
de *Seigneur notre Dieu*, la Transubstantiation,  
l'invocation des Saints & des Anges, & la lecture  
de l'Ecriture interdite au peuple. Avec un sup-  
plement à la Relation des 2. Conférences. 204
- Reily* (Mr. Richard) Histoire de la premiere  
Decade d'un Livre qui a pour titre *Joan. Mar-  
tyn Historia Plantarum rariorum*. 94
- Ridolfi*, Florentin, attaché à la Cour de Ro-  
me, employé par la Reine Marie d'Ecosse  
dans ses mesures avec le Pape & les Rois  
de France & d'Espagne. 54. Charge *Char-  
les Baily* Flamand, domestique de la Reine,  
d'un paquet de lettres pour elle, pour le Duc  
de Nortfolk & pour l'Evêque Lesley. 55
- Rutty* (Mr. G.) Extrait d'une Relation de deux  
Tumeurs extraordinaires dans l'Abdomen. 92

S.

- S***Adler* (le Chev.) Commissaire de la Reine  
Elizabeth à la Conférence à York. 45
- Sale* (Mr. G.) L'Alcoran traduit de l'Arabe,  
avec des Notes & un Discours préliminaire.  
*Dernier Extrait*. 110. Il corrige les fautes ou  
d'autres Auteurs sont tombez avec beaucoup  
d'honneteté & de modestie. 129
- Saumarez* (Mr. Henri de) Machine nouvelle pour  
mesurer la route que les Vaisseaux font en  
Mer. 108
- Steh-*



## DES MATIERES.

<i>Stebbing</i> (Mr. le Dr.) Lettre de Mr. <i>Foster</i> sur l'Hérésie. 370. Reponse de Mr. <i>Foster</i> .	377
<i>Stedman</i> (Mr. J.) Remarques sur l'usage extérieur du Tabac & du Seneceon. &c.	2
<i>Suffex</i> (Le Comte de) Commissaire de la Reine Elisabeth à la Conférence à York.	45
<i>Sykes</i> (Mr.) suite de sa Dispute avec Mr. <i>Whiston</i> touchant l'Eclipse dont Phlegon fait mention.	75.
<i>Sympson</i> (Mr. Thomas) Jaunisse causée par des concretions.	10

### T.

<b>T</b> <i>Almud</i> . Explication des Dogmes des Rabbins qui y sont contenus.	251
<i>Taylor</i> (Mr.) Difficulté d'avaler, perte d'appetit, &c.	9
<i>Tompson</i> (Mr. A.) Recherches sur l'histoire naturelle & les effets de plusieurs eaux Minerales.	3.
<i>Traditions</i> des Juifs avec l'explication des Dogmes des Rabbins contenus dans le Talmud & les autres écrits des Docteurs Juifs, traduit de l'Allemand.	251
<i>Triewald</i> (Mr. Fr.) Questions sur la cause de la Cohésion des parties de la matiere.	105

### V.

<b>V</b> <i>Irgile</i> . Traces de son sentiment de l'état des gens de bien & des méchans après leur mort.	141.
--	------

### W.

<b>W</b> <i>Estmorland</i> (Le Comte de) son soulèvement en Ecoffe.	53
<i>Whiston</i> (Mr. Guill.) six Dissertations, sur l'Authen-	then-

## TABLE DES MATIERES.

- thenticité du Témoignage de Joseph touchant J. Christ, Jean Baptiste & Jaques le Juste, &c. 63. suite de sa dispute avec Mr. Sykes touchant l'Eclipse dont Phlegon fait mention. 75. Dissertation sur l'ordre que Dieu donna à Abraham d'offrir son Fils en Sacrifice. *Second Extrait* 190.
- White* (Mr. Jeremie) son bon mot, en repondant à la question qu'on lui fit, ce que c'étoit que les *Orthodoxes*? il dit que ce sont ceux qui ont le pouvoir de faire pendre leurs adversaires. 377
- Wingb* (Mr. Gilbert) Ptisie & Hydropisie de Poitrine, par une Plaie trop tôt fermée. 8
- Wycherley* (Mr. Guill.) Ses Oeuvres posthumes tant en prose qu'en vers, publiées par Mr. *Theobald*, & précédées de quelques Memoires sur sa vie par Mr. Pack. 228. Défauts de ses Vers. 229. Traductions libres de quelques-unes de ses pièces. 231-238. Il parle des plagiaires, mais ne dit mot des Auteurs qu'il a pillés. 239. Quarante de ses *Maximes & Réflexions* ne sont qu'une pure traduction de Mr. de la Rochefoucault. 240. Pensées froides de cet Auteur. 244 & 245. Il parle en Pyrrhonien de la *Raison* 247. Sa vie 248-250. Il célébra ses secondes Noces à l'âge d'environ 80 ans, onze jours avant sa mort. 250. Ses changemens de Religion. 248 & 251

# PIERRE DE HONDT,

*Libraire à la Haye vient d'imprimer.*

Le Tome Troisième in Folio, des discours Historiques, Critiques, Theologiques & Moraux, sur les Evenemens les plus memorables de l'Ancien & du Nouveau Testament, par feu Monsieur *Saurin*, Ministre du S. Evangile à la Haye, continuez par Monsieur *Roques*, Pasteur de l'Eglise Françoisse de Basle. Cet Ouvrage, imprimé sur du Papier Imperial, Supperroial, Roial, & Median, est enrichi de tres belles Figures, Vignettes, Lettres Grises & Culs de Lampe, gravez sur les desseins de Mrs. *Hoet*, *Houbraken*, & *Picart*.

Le Tome 5. du Grand Dictionnaire Geographique, & Critique, par Monfr. *Bruzen la Martiniere*. Ce volume contient les Lettres K. L. M.

Les Tomes XI. & XII. de l'Histoire d'Angleterre de Monf. de *Rapin Tboiras*. 4.

Les Tomes 5. & 6. in Octavo des Discours de Messieurs *Saurin* & *Roques*, sur les  
les

les Evenemens les plus memorables de  
l'Ancien & du Nouveau Testament.

Les Reflexions Politiques & Militaires, du  
Marquis de *Sainte Croix*, 2 vol. in Octa-  
vo; Nouvelle Edition augmentée, dans  
laquelle on a fait entrer tout ce qui a  
été supprimé dans celle de Paris.

Les Tomes 7. & 8. des Cent Nouvelles  
Nouvelles par Mad. *Gomez*.

